

Ivo Rens

professeur honoraire, Faculté de droit, Université de Genève
Département d'histoire du droit et des doctrines juridiques et politiques

(2009)

Itinéraire d'un universitaire genevois

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel : jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la bibliothèque numérique: "Les classiques des sciences sociales"

Site web : <http://classiques.uqac.ca/>

Une bibliothèque développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web : <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l'article de :

M. Ivo Rens,
[Professeur honoraire, Université de Genève, Genève]

Itinéraire d'un universitaire genevois.

Bruxelles: Les Éditions Bruylant, 2009, 404 pp.

Avec l'autorisation conjointe de M. Ivo Rens, et de son éditeur, Les Éditions Bruylant, par M. Jean Vandeveld, administrateur, accordée le 8 février 2011, de diffuser ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriels : Ivo Rens : Ivo.Rens@droit.unige.ch
Jean Vandeveld : jean@bruylant.be

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Comic Sans 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5" x 11")

Édition complétée le 14 février 2011 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Nous sommes infiniment reconnaissants à l'auteur, Monsieur Ivo Rens, ainsi qu'à Mon-

sieur Jean Vandeveld, Administrateur des Éditions Bruylant, de nous avoir accordé conjointement. Le 8 février 2011, leur autorisation de diffuser ce livre dans Les Classiques des sciences sociales, bien que ce livre soit toujours disponible, en version papier, chez l'éditeur.



Courriels : Ivo Rens : Ivo.Rens@droit.unige.ch

Jean Vandeveld : jean@bruylant.be

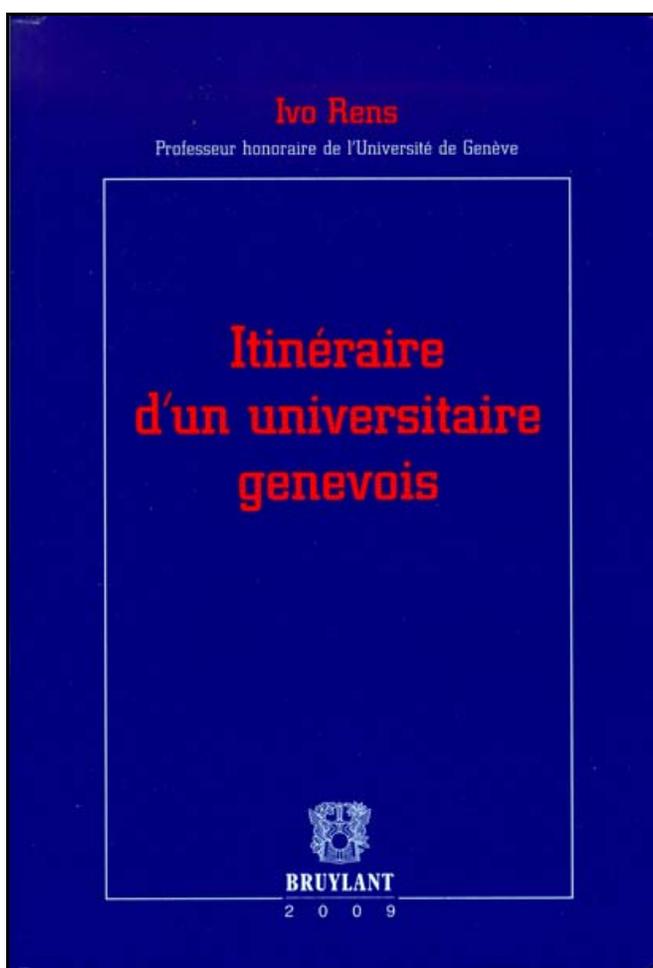
Site web des Éditions Bruylant :

<http://www.bruylant.be/st/fr/fiche.php?id=12912>

Ivo Rens

professeur honoraire, Faculté de droit, Université de Genève
Département d'histoire du droit et des doctrines juridiques et politiques

Itinéraire d'un universitaire genevois.



Bruxelles: Les Éditions Bruylant, 2009, 404 pp.

Table des matières

[Quatrième de couverture](#)

[Prologue](#)

Chapitre 1. [Une jeunesse itinérante](#)

Chapitre 2. [Débuts professionnels](#)

- a. [L'Union interparlementaire](#)
- b. [Au Cabinet du Vice-Premier Ministre](#)

Chapitre 3. [Une carrière universitaire](#)

- a. [L'option académique](#)
- b. [Recherches sur le socialisme colinsien et sur Henri De Man](#)
- c. [Du Rapport Meadows à l'Association pour l'Appel de Genève \(APAG\)](#)
- d. [Quelques autres souvenirs des années 1960 et 1970](#)
- e. [Radicalisation](#)

Chapitre 4. [L'expérience des antipodes](#)

Chapitre 5. [Victoires et déboires](#)

- a. [L'abandon du SuperPhénix](#)
- b. [Les joies de l'enseignement](#)
- c. [Vrais et faux amis](#)
- d. [Déconvenues avec les fondations](#)
- e. [Dépérissement de l'État de droit en France](#)

Chapitre 6. [Par delà la catastrophe](#)

[Annexe I.](#) Introduction au Livre jaune sur la société du plutonium

[Annexe II.](#) Sur la version colinsienne de l'argument ontologique

[Annexe III.](#) La fin du pétrole bon marché

[Annexe IV.](#) Remarques sur les idées de progrès et de catastrophe dans l'histoire du socialisme et dans celle de l'écologie politique

À Danielle

[Itinéraire d'un universitaire genevois.](#)

Quatrième de couverture

[Retour à la table des matières](#)

Successivement fonctionnaire international à l'Union interparlementaire, conseiller constitutionnel du Vice-premier ministre de Belgique et professeur à l'Université de Genève, Ivo Rens présente un parcours intellectuel singulier. Il a en effet été marqué non seulement par la pensée des socialistes Colins de Ham (1783-18 59) et Henri De Man (1885-1953), mais aussi par celle de l'économiste roumano-américain Nicholas Georgescu-Roegen (1906-1994).

Très engagé dans le combat antinucléaire dès les années 1970, et en particulier dans la lutte contre le surgénérateur SuperPhénix de Creys-Malville dont la Gouvernement français décida le démantèlement en 1996, il conjecture l'effondrement prochain de la civilisation industrielle pour un ensemble de raisons qu'il énonce dans la dernière partie de son *Itinéraire d'un universitaire genevois*.

[1]

[Itinéraire d'un universitaire genevois.](#)

PROLOGUE

[Retour à la table des matières](#)

En me penchant sur mon passé, je suis assailli d'une pléthore de souvenirs parfois bien lointains, plus vivants les uns que les autres, mais dont je sais d'expérience qu'ils ne dépeignent pas toujours fidèlement les événements que j'ai vécus, tributaires qu'ils sont, notamment, de mes émotions d'alors. Par ailleurs, certains de mes proches m'ont parfois rappelé des événements que j'avais traversés avec eux mais dont je n'ai gardé au mieux qu'une réminiscence, ce qui prouve assez combien la mémoire est non seulement sélective mais faillible. C'est pourtant elle que j'ai choisie pour guide unique dans les pages qui suivent, en m'interdisant de reconstituer les épisodes manquants par ce que j'en ai appris par la suite, sauf à le dire explicitement pour la datation de quelques rares événements. Certains de ces souvenirs, parmi les plus anciens, sont d'une précision impressionnante que je ne retrouve pas dans les plus récents. Certains [2] aussi sont peu vraisemblables et cependant vrais.

Pour autant que je puisse en juger, j'ai une relation assez détendue avec mon passé, presque exempte de nostalgie, bien que j'aie vécu des périodes fort heureuses, notamment dans mon enfance et mon adolescence vagabondes, et presque exempte aussi de culpabilité, bien que j'aie à me reprocher divers manquements, mais aucune vilénie. Certains des êtres que j'ai croisés m'ont considérablement enrichi et je leur suis redevable de ce que j'ai pu apporter de meilleur à mes proches et à mes étudiants; d'autres m'ont un peu ou beaucoup déçu car je leur avais prêté des qualités qui leur étaient étrangères, ce dont, en définitive, je suis seul responsable et ce qui témoigne d'une certaine ingénuité de ma part. Dans les pages qui suivent, je

parlerai tant des uns que des autres, mais j'ai pris le parti de travestir le nom de ceux qui, m'ayant déçu, sont encore de ce monde afin de ne pas leur porter tort. C'est donc avec sérénité que je rédige ces mémoires, en tout cas pour ce qui est de mon passé lointain.

Bien sûr, je n'ai pas toujours connu cet état d'esprit. J'ai traversé des épreuves, notamment [3] des deuils cruels, inhérents à la condition humaine, à commencer par ceux de mes parents bien aimés mais, avec le temps, je les ai surmontés. Si, dans les pages qui suivent, je ne m'étends pas sur ces souffrances, cela ne signifie pas qu'elles m'ont été épargnées. Je les ai ressenties, comme tout un chacun, dans la solitude et la détresse. Mais j'ai trouvé la force de poursuivre mon chemin en recherchant toujours, par delà les vicissitudes du moment, la lumière qu'elles pouvaient receler.

[5]

Itinéraire d'une universitaire genevois

Chapitre 1

Une jeunesse itinérante

[Retour à la table des matières](#)

Mes premiers souvenirs remontent à l'âge de deux ans et demi et ils sont tout imprégnés de la présence de mes parents. Dans l'un d'eux, je regarde de la rue les fenêtres de l'appartement dont nous venions de déménager et qui était situé dans la "grande tour" de Watermael-Boitsfort, une commune de Bruxelles, et je découvre les pots de cactus oubliés par ma mère sur le rebord d'une fenêtre. Dans un autre, je me trouve dans une poussette que ma mère conduisait sur le trottoir en face de cet appartement. D'innombrables autres images, de peu postérieures, surgissent à mon esprit : celle de ma mère lors de la naissance de mon frère Alain dans une clinique d'Anvers (j'avais alors trois ans et trois mois) ; celle de l'école maternelle et enfantine de Watermael-Boitsfort que j'ai fréquentée quelques années ; celle de mon père me conduisant dans l'atelier de taille de diamant où il avait travaillé à Anvers, atelier où la lumière était concentrée par d'énormes vases sphériques transparents [6] remplis d'eau ; celle de mon oncle Louis, le frère cadet de mon père, cliveur de diamant ; celle de sa fille Liliane, patinant sur glace, ma compagne de jeux à Anvers ; celle de mon oncle Jacques, le frère cadet de mon père, possesseur de la première voiture dans la famille ; celle, un peu brumeuse, d'une manifestation de rexistes - les soi-disant partisans du Christ Roi ! - à Bruxelles ; celles des interminables rhumes, angi-

nes, bronchites et gripes dont je souffris pendant mon enfance à Bruxelles ; celle des obsèques de mon arrière-grand-mère paternelle organisées dans un lieu insolite, entourées de mystère et de la gêne manifeste de ma mère... Pesant, fut le non-dit familial. C'est seulement après la guerre que je compris que ces obsèques s'étaient déroulées dans une synagogue, sans doute la synagogue séfarade d'Anvers, et que mon grand-père, agnostique, était d'origine israélite. Ma grand-mère paternelle était, elle, issue de la Flandre profonde.

J'avais cinq ans lorsque ma mère et moi accompagnâmes à Genève mon père qui représentait les ouvriers belges à la Conférence Internationale du Travail en juin 1938. (C'est à posteriori, bien sûr, que j'ai pu déterminer cette date). J'y ai découvert des bateaux comportant [7] des roues à aubes sur les côtés, ce qui m'étonna car les bateaux que je connaissais sur l'Escaut en étaient dépourvus. Je possède encore des photos de ce premier séjour à Genève. C'est probablement durant l'hiver de cette même année que mes parents et mes grands-parents paternels me conduisirent dans la station de ski de Bourg d'Oisans - dont j'ai appris depuis lors qu'elle était située en Isère - où je pratiquai pour la première fois la luge.

Parmi mes souvenirs de l'époque, il en est un que je tiens a posteriori pour prémonitoire. Je me vois tout enfant devant le poste de t.s.f. familial dans "notre" maison de l'avenue des Dryades à Watermael-Boitsfort, lequel poste, de couleur beige, était plus haut que large et comportait une partie toilée d'où sortaient les sons. Je savais que, peu avant encore, mon père présentait le journal parlé en néerlandais à l'Institut National de Radiodiffusion. Mes parents m'avaient expliqué que la t.s.f. captait des ondes radio qui traversaient les murs des maisons et les individus que nous sommes. Je me suis alors demandé si, en nous traversant, ces ondes n'endommageaient pas mon corps et celui des autres. Cette question, je n'osai pas la poser à mes parents car l'écoute [8] de la t.s.f. leur était si habituelle qu'ils devaient certainement la tenir pour inoffensive. Aussi bien ai-je longtemps gardé en moi ce soupçon enfantin...

Mariée à un Belge domicilié à Bruxelles, ma mère avait gardé la nostalgie de son Algérie natale où elle s'arrangeait pour passer plusieurs semaines par an. Mes grands-parents maternels vivaient à Oran, après avoir fait toute leur carrière comme instituteurs ailleurs en Algérie, notamment à Mascara où naquit ma mère. C'est ainsi que j'ai vécu mon enfance, jusqu'à l'âge de six ans, à cheval sur la Belgique et l'Algérie où mon père avait dépêché sa femme et ses deux enfants en septembre

1939 afin qu'ils s'y réfugient jusqu'à la fin des hostilités. Mais, tandis que s'éternisait la "drôle de guerre", ma mère qui se languissait de son mari décida sans crier gare de retourner en Belgique au début de mai 1940, juste avant l'invasion allemande. J'avoue mélanger un peu les images de mes diverses traversées de la Méditerranée jusqu'en 1940. Je me souviens que nous passâmes en tout cas deux fois au large des Baléares où émergeaient les tourelles de bâtiments militaires de la République espagnole coulés par les forces [9] aériennes franquistes, à ce que ma mère me rapporta.

Nous vécûmes donc l'exode. Mon père avait décidé de ne quitter Bruxelles qu'à l'arrivée des Allemands car il devait s'y acquitter de plusieurs missions officielles et officieuses dans le cadre de ses activités politiques et syndicales. Mes grands-parents paternels, ma mère, mon petit frère et moi partîmes donc en voiture vers la Bretagne. Rendu perplexe par la bousculades des événements dont la signification me dépassait, j'interrogeais ma pour savoir à quoi l'on connaîtrait qu'un pays avait gagné la guerre. Malheureusement je ne me souviens pas de sa réponse. A la frontière franco-belge, le mot de passe était "Irène-Anvers". Les routes françaises étant submergées de réfugiés, notre voyage dura près de vingt-quatre heures, d'autant que les panneaux indicateurs avaient été arrachés ou maquillés afin d'induire en erreur les envahisseurs. C'est ainsi que je me rappelle très nettement notre passage à Dunkerque illuminée par un bombardement aérien, dans la nuit du 21 au 22 mai. Si j'en ai gardé un souvenir aussi vif, c'est parce que ma mère avait oublié de me souhaiter mon septième anniversaire, le [10] 21 ! Bien plus tard, j'appris que le lendemain se déclenchait la fameuse bataille de Dunkerque pendant laquelle les forces armées britanniques se rembarquèrent pour rentrer en Angleterre. Nous arrivâmes finalement à la Bernerie, tout près de Nantes, où mon père nous rejoignit, juste avant l'armée allemande.

Je garde des souvenirs très précis du mois que nous passâmes à la Bernerie dans une communauté de moniales. Tout d'abord, les soldats allemands s'y montraient aimables envers la population : ils distribuaient des bonbons aux enfants ; mais mes parents avaient interdit à mon frère et à moi d'en accepter. Ensuite, c'est sur la plage de la Bernerie que je découvris, non sans émoi, mon premier cadavre, celui d'un marin anglais tout boursouflé. J'en devinai d'autres de loin, toujours sur la plage, alors que j'étais avec ma cousine germaine Liliane. Enfin et surtout, je me souviens des réfugiés avec lesquels nous étions attablés le 17 juin 1940 (c'est plus tard que j'ai pu en déterminer la date) et avec lesquels nous écoutions à la radio le Maréchal

Pétain parlant de l'armistice dans l'honneur... Ma mère se leva de table en s'écriant : "Ne l'écoutez pas, c'est un traître ! Ne voyez-vous [11] pas que c'est un traître ?" Mais cela, personne d'autre ne le voyait ; ma mère paraissait seule de son avis. Mon père eut toutes les peines du monde à lui faire entendre que, si même c'était le cas, il était plus prudent de ne pas le proclamer. Il avait, lui, de bonnes raisons de se cacher (j'appris plus tard que, pendant la "drôle de guerre", il avait notamment placé des bombes sur des trains de matériel militaire ou stratégique que la Belgique, attachée à sa neutralité, continuait à exporter en Allemagne) et ~~que~~, pour ce faire, il avait même développé une moustache. Aussi fut-ce ma mère, et non point lui, qui entreprit des démarches auprès de la Kommandantur de Nantes, où je l'accompagnai, pour obtenir un laissez-passer afin de rejoindre la "zone libre" où mes grands-parents maternels, domiciliés à Oran, disposaient d'une maison, à Die, dans la Drôme.

Notre séjour à Die dura quelques mois, sans que je puisse en préciser le nombre exact. Un jour, en juillet, mon père nous quitta pour partir, disait-il, en Amérique. Il s'y rendit effectivement, comme il le relate dans ses *Rencontres avec le siècle* (Editions Duculot, Paris-Gembloux, 1987), mais dans l'intention de [12] gagner Londres où le Gouvernement belge en exil le nomma Conseiller et Secrétaire général de la Commission pour l'étude des problèmes d'après-guerre (CEPAG). Mon frère et moi commençâmes l'année scolaire à Die. Puis, à une date que je ne puis préciser, pendant l'automne 1940, mon oncle René, jeune officier qui venait de sortir de l'Ecole militaire de Saint-Cyr, nous rendit visite à Die. Bien que beaucoup plus jeune que sa sœur, ma mère, il fit montre envers elle d'autorité. D'après lui, en temps de guerre, femmes et enfants devaient rejoindre les leurs. Notre place était donc en Algérie. C'est ainsi que nous retransversâmes la Méditerranée à la fin de 1940.

Nous logeâmes d'abord chez mes grands-parents, à Oran, dans le quartier Gambetta, un peu en périphérie. La "montagne" de Santa Cruz qui domine la ville m'était depuis longtemps familière. Mon frère et moi poursuivîmes l'année scolaire à Oran, et ma mère obtint sa réintégration dans l'enseignement primaire avec une affectation provisoire, tout d'abord dans le village de Martimprey, au sud de Mascara. Nous y fûmes accueillis par la sœur de ma grand-mère, ma tante Jeanne, et [13] son mari, mon oncle Antoine Marty, qui mirent à notre disposition la maison où avaient habité mes arrière-grands-parents à leur arrivée en Algérie vers la fin du XIXe siècle. Mon oncle était un colon prospère dont la carte de visite annonçait fièrement la profes-

sion d'entrepreneur. Cependant, notre séjour à Martimprey ne dura guère, ma mère ayant finalement été nommée à l'Ecole des filles de la petite ville de Frenda, à 18 kilomètres au sud de Martimprey, sur les hauts plateaux, à plus de 1'000 mètres d'altitude.

Nous passâmes trois ans et demi à Frenda. Ma mère s'était vue attribuer un logement de fonction fort agréable, bien que difficilement chauffable l'hiver. Mon frère et moi fréquentions l'Ecole des garçons, tandis que notre mère ne tarda pas à être nommée directrice de l'Ecole des filles. Chaque midi, nous déjeunions dans un petit restaurant que fréquentaient aussi deux Anglais assignés à résidence à Frenda, dont l'un portait sur son épaule un ouistiti. Je n'ai pas souvenir que ma mère ait jamais échangé un mot avec eux car elle se méfiait de la délation d'éventuels témoins. La grande majorité des habitants européens de Frenda - ils étaient, sauf erreur, environ cinq [14] cents - comme ceux du reste de l'Algérie, étaient acquis au régime de Vichy. Mon frère et moi avons reçu de notre mère la consigne de ne jamais dire que nous écoutions chaque soir "Les Français parlent aux Français" sur les ondes de la BBC. Plus tard, ma mère m'apprit que j'avais plusieurs fois entendu, sans le reconnaître, mon père qui parlait parfois en français à la BBC, mais le plus souvent en néerlandais. A l'époque, mes parents parvenaient à correspondre par l'entremise du Consulat de Belgique à Lisbonne, le Portugal étant resté hors du conflit et en rapports corrects avec Londres. A Frenda, ma mère ne fréquentait personne, à l'exception d'une collègue et de son mari, les Delaigne, du médecin, le Dr Soumeyre, et de quelques familles israélites dont les Teboul, après l'expulsion des élèves juifs des écoles, expulsion qui lui avait arraché des larmes en public. Comme les Delaigne, je m'adonnai à l'élevage des vers à soie, ce qui me conduisit à cueillir d'énormes quantités de feuilles de mûrier, la seule nourriture de ces bestioles. Les Delaigne avaient dans leur appartement de fonction une vaste carte d'Europe et d'Afrique du nord, où ils signalaient par de petits drapeaux plantés la situation [15] mouvante du front en Russie d'abord, puis au Maghreb.

A une date que je ne puis préciser, dans le courant de 1942, l'Académie d'Alger envoya un inspecteur auprès de ma mère, sous un prétexte pédagogique, mais dans un but politique, car ses réserves envers la "Révolution nationale" avaient fini par attirer l'attention. L'inspecteur entreprit donc de visiter sa classe et lui fit remarquer que la photo réglementaire du Maréchal était cachée derrière le tableau noir et qu'un buste de Marianne dominait toujours la classe, juché qu'il était sur la plus haute

armoire. Je ne sais ce que ma mère lui répondit au sujet de la photo mais, pour ce qui est du buste, elle lui fit remarquer que sa situation élevée rendait son déplacement fort périlleux. L'inquiétude de ma mère s'accrut tandis que l'inspecteur la questionnait jusqu'à ce que, inopinément, il lui dévoilât qu'il n'ignorait pas ses options politiques, mais qu'étant lui-même sympathisant gaulliste, il n'aurait garde de lui en tenir rigueur.

Les années de 1940 à 1942 furent, en Algérie, des années de pénuries, surtout pour ce qui est des produits manufacturés. Les verres, dans le petit restaurant où nous déjeunions [16] étaient faits de fonds de bouteilles de vin dûment sciées. Nos souliers avaient été remplacés par des galoches. La plupart des voitures qui roulaient encore étaient des voitures officielles. Mon oncle Antoine et ses fils en avaient bien deux dont le moteur avait été transformé pour fonctionner à l'alcool mais, vu le prix de ce dernier, ils les utilisaient le moins possible. En revanche, j'ai fait avec eux nombre de déplacements en carriole tirée par un cheval ainsi qu'en calèche tirée par deux chevaux. Quant aux voyages de Frenda à Martimprey, à Mascara ou à Oran, nous en étions réduits à emprunter un autocar dont le moteur, muni d'un gazogène, fonctionnait au charbon de bois, ce qui nous valait de devoir le pousser dans les côtes. J'ai souvenir d'avoir aidé ma mère à faire du savon avec de la soude et de l'huile d'olive, d'avoir assisté mon oncle dans la fabrication de cordes avec du chanvre, et d'avoir torréfié de l'orge et des noyaux de dates pour en faire un ersatz de café. Par ailleurs, l'*Echo d'Oran*, que nous recevions chaque jour, maigrissait au fil des mois et des années, faute de papier. A la fin, il était réduit à une demi-page de son ancien format, au point de nous poser des problèmes [17] pour son utilité principale, aux toilettes. Mais, à Frenda, nous n'avons jamais manqué de nourriture, alors que les villes connaissaient la disette. A Oran où nous passions nos vacances scolaires, nous avons souffert de la faim pendant quelques semaines interminables. Aux repas, longtemps attendus, répétitifs et insuffisants, car le pain noir lui-même s'était fait rare, nous mangions un peu de pâtes ou de riz bouillis où nous avaient précédé les charençons (les "courcouçous", comme disait ma grand-mère en patois drômois) ce qui conférait à ces aliments un goût exécrable. A propos de nourriture, je me rappelle les longues expéditions que je faisais avec mon grand-père dans les environs d'Oran pour négocier avec un berger un ou deux litres de lait de chèvre ou de brebis. Pendant ces marches, mon grand-père était intarissable sur divers épisodes de l'histoire de France dont il donnait des versions très anecdotiques. En revanche, il parlait

moins de la Première Guerre mondiale qu'il avait vécue sur le front d'Orient en qualité de zouave et au cours de laquelle il avait été gazé par les Allemands, ce qui lui avait valu une longue hospitalisation et une retraite très anticipée.

[18]

Parmi les nombreux souvenirs que je garde de Frenda, il y a la voûte étoilée. Rien à voir avec le ciel que l'on observe la nuit en Europe ou même sur la côte en Algérie. À Frenda, je découvris un ciel comportant un nombre d'étoiles incroyablement plus considérable que ce que j'avais vu ailleurs, mais aussi d'une profondeur, d'une beauté et d'une présence qui me sidéraient. Il m'inspira des méditations troublantes. Je me disais de deux choses l'une : "ou bien, par delà les étoiles, le ciel se poursuit à l'infini, et je ne puis le concevoir, ou bien il s'arrête quelque part, et cela non plus je ne puis le concevoir". Combien de fois, en contemplant le firmament à Frenda ne me suis-je pas fait ce genre de réflexion qui me plongeait dans des abîmes de perplexité. L'énigme du ciel étoilé m'inspirait des sentiments où l'émotion esthétique se mêlait au mystère de l'univers et de la condition humaine. Je les retrouvais particulièrement l'été lorsque ma mère, mon petit frère et moi nous nous attardions à prendre le frais après la chaleur de la journée. Plus prosaïquement, nous faisons parfois entre nous des concours jouant à celui qui verrait le plus d'étoiles filantes ou qui le premier réussissait à formuler [19] un vœu pendant même qu'il en observerait une, puisque sa réalisation passait pour certaine. Je savais que rien n'était moins sûr - ma mère nous l'avait bien dit - mais cela n'entamait en rien mon ardeur à dénombrer les étoiles filantes. Je crois bien n'avoir fait répétitivement qu'un vœu, probablement le même d'ailleurs que ma mère et mon frère : retrouver vite mon père qui séjournait dans la lointaine Angleterre.

Toute notre vie tournait autour de l'école puisque mon frère et moi poursuivions notre scolarité et que notre mère enseignait. Ici, il me faut donner quelques précisions sur le parler de l'époque afin de me faire comprendre du lecteur. Dans l'Algérie d'alors, les Européens dûment installés dans le pays s'appelaient eux-mêmes "Algériens" quitte à nommer dépréciativement "Francaouis" les Français fraîchement débarqués de la métropole, et ils appelaient les indigènes (mot chargé d'infériorisation dont je ne compris pas avant mon adolescence qu'il exprimait un racisme omniprésent) "Arabes" ou "Maurusques", selon le sexe, avec lesquels on frayait le moins possible. Les élèves de l'enseignement primaire étaient tenus de revêtir en classe une blouse [20] noire. Dans l'Ecole des garçons, j'ai eu comme instituteur un fidèle du

Maréchal Pétain qui n'avait pas l'heur de plaire à ma mère. Toutefois, je l'ai apprécié comme enseignant, encore qu'il s'efforçât d'organiser sa classe de façon hiérarchique sur le modèle de la "Révolution nationale". La classe comportait, sauf erreur, une quarantaine d'élèves répartis en quatre rangées de cinq blocs de doubles bancs et pupitres. La majorité des élèves étaient des Arabes, et beaucoup venaient de milieux très pauvres et logeaient dans des habitations dépourvues d'eau courante. Il en résultait qu'ils arrivaient souvent en classe couverts de poux qui appréciaient tout autant la chair des "Algériens" que celle des Arabes. Or donc, chacune des doubles rangées comportait un chef et un sous-chef de file. Le chef siégeait au premier rang, juste devant le maître, et le sous-chef au dernier rang. Je ne sais pour quelle raison cet instituteur décela en moi un talent de sous-chef. L'une de mes attributions de sous-chef consistait à épouiller chaque matin chaque élève de ma double rangée. Je m'en acquittai consciencieusement. Je n'ai pas gardé le souvenir de mes autres prérogatives, non plus que de celles des chefs de file. La lutte [21] contre les poux revêtait une grande importance parce que ces parasites étaient le vecteur de l'épidémie de typhus qui sévissait, parallèlement d'ailleurs à une épidémie de typhoïde propagée par les eaux de mauvaise qualité. L'une et l'autre provoquaient de nombreux décès.

C'est avec un intense sentiment de délivrance que nous accueillîmes le débarquement des Anglo-Américains au Maghreb, en novembre 1942, puis l'arrivée à Alger du général de Gaulle après l'épisode du général Giraud. Toutefois, il en résulta une mobilisation de tous les hommes en âge de servir avec pour conséquence la fermeture de l'Ecole des garçons de Freneda, de sorte que mon frère et moi eussions été à la rue si notre mère n'avait pris d'autorité la décision de nous accueillir à l'Ecole des filles. Au surplus, il m'échut d'être affecté dans la classe de ma mère qui me notait toujours plus sévèrement que ses autres élèves, lesquelles souvent protestèrent contre sa sévérité systématique envers moi. Dans cette classe aussi, la majorité était constituée par des "indigènes" parmi lesquelles se trouvaient quelques-unes des meilleures élèves. Ma mère s'efforça de convaincre les parents de plusieurs [22] d'entre elles de les laisser poursuivre leurs études secondaires, le plus souvent sans succès, car la coutume voulait qu'elles prissent le voile en attendant qu'on les mariât.

Hormis les contacts scolaires, nous n'avions guère de relations avec les Arabes. Ma mère, toutefois, recevait de temps en temps l'un ou l'autre illettré qui lui demandait de lui lire une lettre qu'il avait reçue, mais qu'il ne pouvait bien sûr pas déchif-

frère. Bien que ses connaissances de la langue arabe fussent essentiellement classiques, elle se débrouillait pour leur donner lecture de leurs missives à leur satisfaction. Pendant toute cette période, jamais nous ne nous soucions de notre sécurité, car elle allait de soi. Chaque jour, mon petit frère et moi traversions les souks aux effluves odoriférants pour nous rendre à la ferme Santiago au sud de la ville afin d'y faire remplir notre pot à lait. Je garde aussi en mémoire l'image des caravanes, formées de trois à plusieurs dizaines de chameaux harnachés ou bâtés, qui revenaient des oasis, ou s'y rendaient. Et aussi des fantasias à la fin du ramadan, lorsque les cavaliers arabes, à brides abattues, agitaient leurs fusils et tiraient en l'air... Mais il m'a fallu attendre près d'un [23] quart de siècle pour entendre parler du grand historien arabe du XIV^{ème} siècle Ibn Khaldûn, précurseur de la sociologie, et plus d'un demi-siècle pour apprendre que c'était à Taourzout, aux environs immédiats de Frenda qu'il avait écrit les deux premiers livres des célèbres *Prolégomènes*, la *Muqadimah*, de son *Histoire universelle*, à présent édités dans la collection de la Pléiade ! A posteriori, cette ignorance me paraît révélatrice du contexte colonial de l'époque. Très tardivement aussi, je découvris que c'était à Frenda qu'était né et avait grandi l'orientaliste et islamologue Jacques Berque (1910-1995), longtemps professeur au Collège de France, l'auteur, entre autres, des *Mémoires des deux rives* (1989).

Enfin survint l'événement tant attendu, l'arrivée de mon père en Algérie. Mais je ne puis en déterminer la date qui se situe vraisemblablement au début de 1943. Toujours est-il qu'il nous retrouva à Oran, chez mes grands-parents maternels. Il avait apporté à mon frère et à moi une montre Oméga dont nous fûmes fiers comme Artaban. Ensuite, nous retournâmes à Frenda où l'on fêta l'anniversaire de mes dix ans. Notre père fit une [24] autre mais brève visite en Algérie, durant l'année 1943, motivée sans doute par une mission du Gouvernement belge en exil à Londres auprès du Gouvernement provisoire de la République française, mais seule ma mère le rencontra à Alger. Au cours de cette deuxième rencontre, mes parents mirent au point la stratégie administrative qui devait permettre à ma mère, mon frère et moi de rejoindre l'Angleterre.

En mars 1944 nous voyageâmes en train d'Oran à Alger où nous nous embarquâmes à bord du Cape Town Castle de la Compagnie Cunard. C'était, sauf erreur, un paquebot de 87'000 tonnes qui devait transporter 5'000 hommes de troupes britan-

niques et vingt civils, dont nous trois, à Liverpool. Le bâtiment comportait une salle à manger luxueusement équipée où des serveurs stylés veillaient à pourvoir à nos désirs. Le voyage dura 21 jours en convoi militaire dont la composition variait constamment. Nous suivîmes un parcours particulier afin d'éviter les sous-marins allemands, à telle enseigne qu'à un moment nous nous trouvâmes plus proches des côtes de Terre-Neuve que de celles de l'Europe. J'ai gardé un souvenir tout à la fois émerveillé et [25] apeuré d'une simulation d'attaque aéronavale qui eut lieu de nuit, exercice au cours duquel les obus des canons des nombreux bateaux militaires, ainsi que ceux des tourelles antiaériennes de tous les paquebots, décrivirent dans le ciel le plus beau, mais aussi le plus bruyant des feux d'artifice. En plus du spectacle, il y avait l'odeur enivrante des explosifs. Nous fûmes néanmoins attaqués par deux sous-marins allemands qui visèrent notamment notre bateau, lequel se trouvait être le plus gros du convoi. Ma mère et d'autres civils qui l'entouraient suivirent du regard le sillage d'une torpille qui passa tout près de notre navire. Je suis censé l'avoir vue aussi, mais force m'est d'admettre que je n'ai rien aperçu, en raison peut-être de la terreur que je ressentis alors. Un contre-torpilleur britannique coula l'un des sous-marins, l'autre parvint à prendre la fuite. On nous raconta le lendemain que Radio Paris captée à bord avait annoncé que le Cape Town Castle avait été envoyé par le fond ! Je me souviens de la rengaine que la BBC diffusait chaque jour "Radio Paris ment, Radio Paris ment, Radio Paris est allemand"...

[26]

Il me semble que mon contact avec l'Angleterre, et plus particulièrement avec Londres, où nous eûmes successivement deux domiciles, m'imposa plus de contraintes que mes transplantations antérieures en raison sans doute de la barrière linguistique. Mes parents nous placèrent tout d'abord, mon frère et moi, dans une école anglaise, la Banstead School, que nous devons rejoindre en empruntant un bus à impériale. Je progressai rapidement dans la compréhension de l'anglais, mais non point dans sa maîtrise. Ma mère, en revanche, mélangeait allègrement l'anglais avec les langues qu'elle avait tenté d'apprendre depuis son mariage, à savoir l'allemand - mes parents avaient passé leur première année de mariage à Francfort-sur-le-Main - et le néerlandais qui était la langue de mes grands-parents paternels - ainsi qu'avec l'arabe qu'elle avait appris dans l'enseignement secondaire ! Contrairement à ce que nous

avons vécu en Algérie, nous fréquentions beaucoup de monde, surtout des Belges et des Français.

Parmi les souvenirs inoubliables que je conserve de Londres en 1944, il y a bien sûr ceux des V1 et des V2, et plus particulièrement celui de la première nuit des V1, en juin, juste [27] après la nouvelle du débarquement allié en Normandie. Nous habitions alors dans un petit cottage sans cave, mais avec un étage, tout près d'Epsom. Mon père était parti en mission aux Etats-Unis ; mon petit frère passait exceptionnellement la nuit au centre de Londres chez un couple d'amis ; ma mère occupait une chambre au premier étage ; et moi je dormais au rez-de-chaussée sous un abri d'acier entouré de treillis métallique, le "shelter", destiné à garder la vie sauve à ses occupants en cas d'effondrement de la maison sous les bombes. Je fus réveillé par les bruits étranges de moteurs qui s'arrêtaient, puis redémarrèrent, s'arrêtaient encore, puis reprenaient, et par des explosions, certaines lointaines, d'autres plus proches. Je montai à l'étage où ma mère, réveillée depuis un certain temps, me déclara ne pas savoir ce qui se passait. Au petit matin, des rumeurs absurdes circulaient. Puis nous apprîmes que les Allemands nous bombardaient avec des "avions sans pilote". Le garçon de onze ans que j'étais ressentit vivement cette déshumanisation de la guerre. Néanmoins, je pris le bus pour me rendre à l'école muni, comme chaque jour, de mon masque à gaz. Un peu plus tard, alors que je me [28] trouvais en classe, une alerte retentit suivie d'explosions. Les V1 faisaient un tel fracas en tombant si près de nous que je ne pouvais capter aucun son émanant de la bouche de l'institutrice que je voyais bien en train de parler à ses élèves. Mes camarades ne réagissaient pas ; le flegme britannique m'impressionna et me fascina durablement. Pour ma part, je fus d'abord pris de panique et envisageai même un instant de m'évader en enjambant l'une des fenêtres. Sur ces entrefaites, le directeur de l'Ecole entra dans la classe et chuchota quelque chose à l'institutrice qui nous avisa que nous devions tous descendre à l'abri, en fait une grande cave voûtée, qui se trouvait sous l'école, où nous nous rendîmes en rang deux par deux et où nous déjeunâmes. Curieusement, je m'habituai assez vite à coexister avec les V1 dont l'arrivée était annoncée par le sinistre hurlement des sirènes. On nous avait appris à l'école comment réagir au cas où une alerte nous surprendrait à l'extérieur : nous devions nous accroupir avec les mains croisées sur la nuque, de préférence dans une déclivité du terrain. Nous avions tous un casque militaire, mais il restait à la maison. Combien de fois, tapi dans mon "shelter" d'acier, n'ai-je pas [29] senti sur mes jambes le souffle des V1 qui chu-

taient dans les environs immédiats, notamment sur l'hippodrome d'Epsom. On prétendait à l'époque qu'à Londres toutes les constructions portaient la trace des attaques aériennes, certaines menées pendant le *blitz*, d'autres du fait des V1. Je crois que c'était exagéré. Certes, les alentours de la cathédrale Saint-Paul avaient été pratiquement rasés. Notre maison n'avait pas été touchée. Toutefois, la petite serre qui se trouvait dans notre jardin avait bien perdu quelques carreaux. L'arrivée des V2 me marqua beaucoup moins parce qu'ils surgissaient sans bruit, sans être annoncés par les sirènes, se manifestant seulement par quelques explosions sporadiques. De ces dernières, il n'en est qu'une dont je me souviens clairement pour l'avoir observée au loin, du haut de l'impériale d'un bus en me rendant à l'école.

Pendant l'été, nos parents nous envoyèrent mon frère et moi au Pays de Galles dans une famille de cheminots où il me fut donné de "conduire" une locomotive à vapeur. Puis, à la rentrée, ils nous inscrivirent au Lycée français de Londres qui avait émigré au nord de l'Angleterre, au Cumberland, dans le Lake [30] District, tout près de Penrith, dans un endroit bien nommé Waterfoot. C'est là que j'entrai en sixième, c'est-à-dire dans l'enseignement secondaire et que je commençai l'étude du latin. Je garde de cet épisode des souvenirs plutôt pénibles, car mon frère et moi éprouvâmes plus de difficultés à nous faire accepter de nos camarades que nous n'en avons rencontrées dans tous les établissements scolaires fréquentés jusque-là, peut-être parce que, pour des raisons qui m'échappent, nous commençâmes l'année avec une quinzaine de jours de retard. Au surplus, l'hiver 1944-45 fut, dans cette région, fort rigoureux, à tel point que je me réveillai un matin dans mon dortoir sous les combles avec mon nez en partie gelé. Ma mère nous rendit visite longuement, en tout cas une fois, et je me souviens d'avoir fait un voyage aller-retour Penrith-Londres sur la ligne de chemin de fer LMS (London-Midland-Scotland), sans doute pour les vacances de Noël 1944. A cette occasion j'appris que mon père avait été nommé Directeur adjoint du Bureau International du Travail (BIT) lequel avait émigré, du fait des hostilités, de Genève à Montréal, au Canada. De retour à Waterfoot, je rêvais d'Amérique.

[31]

Parmi les souvenirs marquants de mon séjour en Angleterre, il en est un que je date *a posteriori* de janvier 1945, soit quelques semaines avant de quitter ce pays. Je me trouvais à nouveau dans le jardin de notre cottage près d'Epsom. Le ciel était noir d'avions qui partaient bombarder l'Allemagne. Ils défilaient par centaines pendant un temps considérable, dont toutefois je ne puis évaluer la durée, en formations

dessinant des V. Puis, de nombreuses heures après, ils revenaient, défilant longuement au-dessus de nous, toujours dans les mêmes formations, mais les V n'étaient plus complets : manifestement des avions manquaient. Après que la vague fut passée, je me souviens que plusieurs avions retardataires gravement endommagés nous survolaient à une altitude nettement moindre : certains avaient une aile écourtée, d'autres, carrément troués, donnaient l'impression d'être de véritables épaves volantes. J'ai contemplé ce spectacle plusieurs fois, mais je ne puis en préciser le chiffre. Il me semble que j'ai compati aux souffrances de ces héros de l'aviation qui furent nombreux à périr. En revanche, je ne crois pas m'être beaucoup apitoyé, à l'époque, sur le sort de leurs victimes, [32] dont j'appris bien plus tard qu'elles étaient en grande majorité civiles et habitaient Dresde et Hambourg.

L'embarquement pour le Canada eut lieu à Liverpool, en mars 1945, à bord du bananier Tilapa qui jaugeait, sauf erreur, 24'000 tonnes et battait pavillon britannique. Malheureusement, j'étais malade, je souffrais d'une otite douloureuse pour laquelle on m'avait prescrit des sulfamides. Le voyage dura 16 jours, encore en convoi militaire, avec derechef une simulation de bataille navale nocturne, impressionnante de fracas, brillance et fulgurance. Je me rétablis rapidement, mais ma mère tomba malade à son tour pendant la traversée. En réalité, je n'ai jamais rien su de la mystérieuse maladie qui la frappa à cette occasion, et mes parents n'y firent jamais la moindre allusion. Comme il n'y avait pas de médecin sur le Tilapa, les officiers organisèrent une consultation médicale avec un médecin se trouvant sur un autre bateau au moyen de sémaphores, c'est-à-dire de signaux lumineux. A la réflexion, je pense qu'ils n'utilisèrent pas la radio dans le cadre de mesures militaires visant à éviter d'être détecté et localisé par l'ennemi... Le débarquement eut lieu à Halifax, [33] en Nouvelle-Ecosse, où ma mère fut hospitalisée quelques jours. Mon père resta auprès d'elle. Miss Ethel Harrison, qui avait été sa secrétaire à la Commission pour l'étude des problèmes d'après guerre dès 1941, et qui avait été engagée par lui au BIT, était du voyage. C'est elle qui nous convoya, mon frère et moi, en train jusqu'à Montréal où nous arrivâmes le lendemain. Une jolie maison nous attendait rue Tremblay (aujourd'hui disparue), en contrebas de l'Université de Montréal.

Je garde d'excellents souvenirs de mon séjour de trois ans à Montréal. Mes parents me placèrent tout d'abord à la Montreal High School, où je rencontrai toutefois quelques difficultés d'adaptation. C'est là que je vécus, en mai 1945, la capitulation de l'Allemagne nazie, qui fut l'occasion d'une grande explosion de joie et d'un

chahut des élèves criant "the war is over !" A la rentrée des classes, en automne, mon frère et moi étions inscrits au Collège Stanislas de Montréal où je devais rester deux ans et demi, un record dans ma scolarité. J'avais alors douze ans et je me trouvais en cinquième. Le Collège Stanislas dispensait un enseignement qui suivait fidèlement le système scolaire français. Le personnel enseignant était composé [34] en partie de prêtres, sauf erreur maristes, et en partie de personnel laïc. C'était donc un établissement catholique. Bien que mon père se désignât comme catholique - mais il n'allait jamais à l'église - mon frère et moi y fûmes inscrits comme protestants car ma mère, tout athée qu'elle fût, était très attachée à l'appartenance huguenote familiale, ce qui nous valut d'être officiellement dispensés des cours d'instruction religieuse. Le directeur de l'école me pria de consacrer ce temps libre à classer un journal que le collège avait reçu pendant les années précédentes et qui, étonnamment, se trouvait être *l'Echo d'Oran* ! Trouvant ce travail fastidieux, je me résignai finalement à suivre les cours de religion, d'autant que cette dernière excitait ma curiosité. J'étais intrigué par l'obligation impartie aux élèves de faire précéder tous les devoirs par les trois lettres "JMJ" pour "Jésus-Marie-Joseph" et me demandais comment on pouvait se dire monothéiste en les priant tous trois. A ma curiosité, on n'offrit pas de réponse mais du merveilleux. Pendant cette classe de cinquième, puis pendant le début de ma classe de quatrième, je fus un élève assez médiocre, me contentant d'une place moyenne de 25 ou 26ème [35] sur un effectif qui compta jusqu'à 52 élèves. Ce que voyant, mes parents me promirent une bicyclette si j'arrivai à me hisser dans les dix premiers. Vers la fin de la quatrième, je réussis à décrocher la onzième position. Mes parents m'offrirent néanmoins la bicyclette, une BSA (British Small Arms) dont je fus très fier. Les mois suivants, j'obtins les quatrième puis troisième places. Je devais rester dans les premiers de classe les années suivantes, d'abord à Stanislas, puis dans les différents établissements que je fus amené à fréquenter.

Peu désireux de nous voir passer trop de temps "dans les soutanes des curés", mes parents décidèrent de nous inscrire au YMCA (l'Union chrétienne de jeunes gens), d'inspiration protestante, mais de langue anglaise, où mon frère et moi passâmes désormais nos loisirs, chaque week-end, à Drummond Street à Montréal, et quelques semaines chaque été au Kamp Kanawana, dans les Laurentides, près de Saint-Sauveur des Monts. J'y passai trois semaines l'été de 1945 et quatre semaines les étés de 1946 et 1947. Je m'y plus beaucoup. J'y appris à maîtriser la langue an-

glaise. J'y appris à nager et devins même un bon nageur. J'y fis du canoë indien et même une excursion [36] de huit jours dans un grand canoë prévu pour une douzaine de jeunes. J'y appris à travailler le bois dans un atelier de menuiserie où je parvins à fabriquer un plateau que j'offris à ma mère. Le culte dominical interconfessionnel, auquel je n'étais pas obligé d'assister, - ce qui m'incita à le faire - exerça sur moi une attirance autrement puissante que les cours d'instruction religieuse de Stanislas. Il me semble que je dois beaucoup au YMCA canadien.

En été 1946, mon père acquit sa première voiture, une Pontiac "club coupé" de couleur grise, avec des reflets mauves, que mon père baptisa "Grisette". A la suite de circonstances compliquées, il en prit livraison à New York où ma mère, mon frère et moi le rejoignîmes. Nous disposions d'un appartement à Long Island. Bien que mon père eût pris quelques leçons de conduite automobile à Montréal, c'est à New York qu'il fit ses débuts de conducteur. Non sans peine. La voiture calait aux croisements, suscitant des concerts de klaxon... Néanmoins, nous visitâmes New York dont les gratte-ciel ne manquèrent pas de m'impressionner. Nous nous rendîmes aussi à Washington où mon père avait un ami, John Miller, avec lequel il s'était lié lors de leurs [37] études communes à l'Université de Francfort en 1931-32. On m'y fit visiter la ville, y compris le Capitole et la Maison-Blanche, de l'extérieur.

De retour au Canada, mes parents me firent connaître, également en 1946, sauf erreur, la ville de Québec ainsi que la région du lac Magog, à la frontière des Etats-Unis, où nous passâmes aussi quelques semaines de vacances avec des amis, Monsieur et Madame Flores, un couple chilo-canadien, et leur fils Miguel, un bébé pleurnichard.

À Montréal, nous déménagâmes, dans des circonstances qui m'échappent, de la rue Tremblay au 3320 du Chemin de la Côte Sainte-Catherine où nous occupions un appartement modeste, mais assez grand. Nous y logions aussi une servante québécoise, une "bonne" comme on disait alors, pour assister ma mère qui était enceinte. J'avais treize ans lorsque naquit un nouveau petit frère auquel mes parents attribuèrent un prénom canadien, Jean-Guy. Notre médecin de famille, le docteur Primaud, préconisait de le faire dormir l'hiver dans une chambre non chauffée, la fenêtre ouverte. Un jour, je découvris que le [38] contenu d'un biberon avait gelé la nuit dans sa chambre.

En été 1947, nous passâmes, tous les quatre, quelques semaines ensoleillées dans un site touristique à Capon Springs, en Virginie occidentale, avec la famille Miller.

Mon père disait que le site était connu pour héberger, pendant les vacances, "les oies du Capitole". Je garde de cette région le souvenir d'une nature exubérante et de belles forêts abritant de nombreux serpents, certains fort gros et longs.

A Montréal où, hormis les intermèdes susmentionnés, j'ai séjourné trois ans, de mars 1945 à mars 1948, j'ai découvert des mondes nouveaux au travers de la lecture. J'étais inscrit à la Bibliothèque municipale où j'empruntai quantité de livres, principalement d'aventures, notamment ceux d'Alexandre Dumas, mais aussi les romans historiques relatifs au Canada dus à la plume d'Eugène Achard. Je m'adonnai à la lecture avec passion et délectation, presque toujours en français, très accessoirement en anglais. Toutefois, le climat de Montréal, avec ses longs hivers froids, ne me convenait pas mieux que le climat de la Belgique. Aussi bien passai-je mon dernier hiver à Montréal plus au lit qu'à l'école, affligé [39] que je fus de rhumes, d'angines et de bronchites qui n'en finissaient pas.

Si le BIT ne regagna pas la Suisse dès 1945, c'est sans doute en raison des incertitudes qui marquèrent l'immédiat après-guerre en Europe. Le retour du BIT à Genève se fit progressivement, et c'est au printemps 1948 que nous nous embarquâmes à New-York pour Le Havre, à bord du paquebot français De Grasse qui jaugeait, sauf erreur, autour de 50'000 tonnes. La traversée dura huit jours. A la veille de notre arrivée se situe un événement d'apparence minime, mais dont les suites pour mon évolution intellectuelle et spirituelle furent immenses. J'entendis un débat à la radio sur des explosions atomiques expérimentales. Des experts optimistes annonçaient que l'avance des Américains sur les Soviétiques durerait en tout cas cinquante ans. D'autres, franchement pessimistes, conjecturaient que les essais d'armes nucléaires risquaient même d'entraîner la désintégration de la Planète. Or, il y avait, sur la paroi de l'une des coursives du De Grasse, un tableau représentant une intense dévastation et qui était intitulé "La fin du monde". À la lumière de ce débat, j'éprouvai [40] devant ce tableau, en bien pire, le sentiment qui m'avait saisi lorsque j'avais appris que les Allemands attaquaient Londres avec des "avions sans pilote". Depuis ce jour-là, je suivis avec une attention extrême tout ce qui avait trait aux développements du nucléaire. Mais c'est bien plus tard que je réalisai pourquoi ce tableau m'avait causé un tel effroi. Je me rendis compte progressivement que je n'avais gardé aucun souvenir de l'explosion atomique d'Hiroshima, le 6 août 1945, ni de celle de Nagasaki, le 9 août 1945. A la réflexion, je devais me trouver au Kamp

Kanawana lors de ces massacres. Certes, on y lisait peu les journaux et on n'y écoutait guère la radio. Mais je n'y étais resté cette année-là que trois semaines et j'ai certainement dû entendre parler de l'avènement de l'arme atomique - en tout cas à mon retour à Montréal - d'autant que nous écoutions quotidiennement les nouvelles à la radio en famille et que les conversations à table avec mes parents roulaient sur tous les sujets d'actualité, sans tabou. Mais, dans mon esprit, tabou il y avait eu. Trois ans durant, ma psyché avait censuré ma mémoire en refoulant tout ce qui avait trait au nucléaire. Hiroshima et Nagasaki [41] avaient été bannis de ma conscience parce que totalement inacceptables.

Au printemps de 1948, la ville du Havre était encore en ruines. Nous traversâmes la France en voiture. Il y avait peu de circulation automobile. Dans mon esprit d'enfant et encore d'adolescent, la Suisse - dont je n'avais visité avant guerre que Genève - était une image d'Épinal : un petit pays montagneux, consacré à la neutralité et aux grandes causes humanitaires, ayant conservé un folklore très bigarré, vivant du tourisme, de la fabrication de montres et de la production de chocolat. Nous arrivâmes en Suisse par le col de la Givrine et, après que nous eûmes dépassé Saint-Cergue, tout à coup le panorama du Lac Léman s'offrit à nous. Mon père arrêta la voiture pour nous le faire admirer. Nos premières semaines à Genève furent marquées par la recherche d'un logement. Nous habitâmes successivement dans deux hôtels sur la rive gauche, la Résidence, qui se trouvait au début de la route de Florissant, puis le Beau-Séjour, actuellement l'un des sites des Hôpitaux universitaires de Genève. Puis, ayant décidé d'acheter une maison, mes parents trouvèrent [42] celle qui leur convenait, sise 7 chemin Vert-Pré à Conches, sur la commune de Chêne-Bougeries, avec plus d'un demi-hectare de terrain. Nous emménageâmes le 19 mai 1948 et, le surlendemain, mes parents fêtèrent mon quinzième anniversaire. Quelques semaines plus tard, mes parents m'annoncèrent qu'ils attendaient un heureux événement. C'est en novembre que ma sœur Martine naquit à la Clinique des Grangettes.

Dès notre arrivée en Suisse, je fréquentai le Collège de Genève - à présent Collège Calvin - où j'éprouvai de sérieuses difficultés d'adaptation. Les élèves genevois avaient été formés à traduire le latin et le grec sans recourir à des dictionnaires, tandis qu'à Stanislas, comme dans tout le système scolaire français, la consultation de dictionnaires était autorisée. Il me fallut donc tout d'abord troquer le grec, au-

quel j'avais pris goût, pour l'italien que j'appris à marches forcées avec des leçons particulières auprès d'une vieille dame italienne, Mademoiselle Marinelli, domiciliée dans le quartier des Tranchées à Genève, puis quitter le Collège de Genève, dès la rentrée, en automne 1948, pour le Collège d'Annemasse [43] auquel je me rendais à bicyclette, en passant par la douane de Gaillard deux fois par jour.

Ma scolarité se poursuivit, sans problème notable, au Collège d'Annemasse de la seconde à la première. J'avais la satisfaction d'être régulièrement premier en anglais et en italien, très bon en français et assez bon dans les autres matières. Je passai mon baccalauréat, première partie, à Annecy sans difficulté. Au début de l'année suivante, à la suite d'un incident ridicule à la salle à manger du Collège d'Annemasse, qui me valut d'être expulsé du réfectoire, mes parents décidèrent de m'inscrire à l'Ecole internationale de Genève, où le professeur Jeanne Hersch enseignait en classe de philosophie. Jeanne Hersch avait au plus haut point le don pédagogique et je suivis son enseignement avec le plus vif intérêt. Mais je fus davantage marqué par mes lectures de l'époque, en particulier par Romain Rolland, Albert Camus, Aldous Huxley et Arthur Koestler. Il n'en reste pas moins que j'échouai au baccalauréat, seconde partie, derechef à Annecy, mais avec la note la plus extrême pour la dissertation de philosophie, qui était dotée d'un coefficient quatre, 1/2 sur 10, soit 2 sur 40. J'avais voulu rendre un travail [44] original ! Avec l'accord de mes parents, je m'inscrivis alors dans une "boîte à bachot" près de Lyon, à Saint-Rambert l'île Barbe, où l'énoncé public de la note de philosophie que j'avais récoltée entraîna un fou rire général : c'était de loin la plus basse. Néanmoins, lors des quatre ou cinq "bacs blancs" que je subis dans cet établissement, j'obtins parmi les meilleures notes, particulièrement en philosophie. Et je réussis sans difficulté, et avec mention, mon second baccalauréat, non plus à Annecy mais à Lyon, et ce, à l'âge "normal" de dix-huit ans, après avoir fréquenté plus de dix écoles, sur trois continents. Les circonstances m'avaient doté d'une grande faculté d'adaptation mais privé d'amitiés anciennes.

Pendant l'année de ma classe de philosophie, je me passionnai pour l'hindouisme et surtout le bouddhisme et je fréquentai l'orientaliste Jean Herbert, privat-docent à la Faculté des lettres de l'Université de Genève. Il avait déjà énormément publié et dirigeait la collection "Spiritualité vivante" chez Albin Michel. Il exerçait la profession d'interprète parlementaire et je découvris par la suite qu'il était une référence en matière d'interprétation simultanée ou consécutive d'anglais en français [45] et vice versa. Il recevait chaque lundi soir à son domicile de Vandoeuvres, dans la cam-

pagne genevoise, un petit groupe de jeunes intéressés par l'orientalisme, parmi lesquels se trouvaient ses deux dernières maîtresses Marie-Ange, une Canadienne française, et Huguette, une Égyptienne acculturée. Son immense savoir m'impressionna vivement jusqu'à un incident qui me donna à penser qu'il comportait une part d'imposture. Cet incident mérite d'être relaté. A la fin d'une discussion qui avait débordé de beaucoup le cadre de l'hindouisme, puisqu'elle se situait dans la mouvance du monde arabe dont Jean Herbert prétendait connaître les arcanes, Huguette déclara que dans un pays - je ne me souviens plus duquel - des marchands ambulants arabes lui avaient proposé des objets de cuir en pure peau de *zebi* et qu'elle s'était toujours demandé ce que cela désignait. J'étais très embarrassé, car j'avais vécu suffisamment en Algérie pour connaître un large échantillonnage de jurons et de mots obscènes, et je savais pertinemment que *zebi* signifiait "mon pénis". À ma stupeur, Jean Herbert ne fut nullement embarrassé et expliqua que le *zebi* était un animal mythologique dont la signification [46] spirituelle... Je n'en croyais pas mes oreilles et j'admirais notre hôte de s'en être sorti par une si élégante pirouette, jusqu'à ce que je me rendisse compte qu'il parlait sérieusement. Grande a été ma désillusion sur la sagesse orientale de Jean Herbert. J'étais atterré. Je n'en continuai pas moins à m'intéresser au bouddhisme, avec lequel j'avais une particulière affinité du fait de son insistance sur la souffrance inhérente à la condition humaine et sur la vertu de compassion.

Peu de temps après cet incident, je reçus deux lettres de Daisetz Teitaro Suzuki, l'introducteur en Occident du bouddhisme zen, dont j'avais obtenu l'adresse par la Buddhist Society de Londres, et auquel j'avais écrit pour lui demander l'autorisation de traduire et publier en français *The Essence of Buddhism*. La première de ces deux lettres, très aimable, m'accordait cette autorisation ; la seconde, très sèche, comportait de vifs reproches pour le non-versement de droits d'auteur... Je m'aperçus alors que cette deuxième lettre était destinée à Jean Herbert c/o Ivo Rens, parce que j'avais eu la naïveté de me recommander de Jean Herbert, qui lui-même avait traduit et publié plusieurs ouvrages de Suzuki. Bien [47] entendu, je remis cette seconde lettre à son destinataire avec mes sincères excuses. Toutefois, son contenu avait définitivement fini de ruiner mon admiration pour Jean Herbert. Je me rabattis sur la traduction de Suzuki que j'achevai dans ma dix-huitième année, mais qui ne parut à Paris, au Cercle du Livre, qu'en 1955 sous le titre *L'essence du bouddhisme*. Entre-temps, en 1951 ou 1952, j'avais rencontré Daisetz Teitaro Suzuki

à Ascona, au Tessin, où il était de passage ; il était âgé de plus de quatre-vingts ans mais semblait en excellente santé et plein de projets.

C'est de cette époque également que datent mes premiers contacts avec les quakers de Genève dont j'admirais le pacifisme, mais dont la mystique ne répondait pas à mon questionnement philosophique d'alors. Les soufis, disciples de Hazrat Inayat Khan, exercèrent aussi sur moi une attirance réelle, mais moins durable, et ce, pour des raisons analogues à celles que m'inspiraient les quakers. Mon intérêt pour la spiritualité s'explique par un manque que je ressentais dans l'éducation reçue de mes parents. Mon père était apparemment agnostique, mais il se déclarait volontiers catholique sans qu'il songeât pour autant à [48] fréquenter les curés ou faire baptiser ses enfants ("vous choisirez vous-mêmes votre religion", nous disait-il) ; ma mère, élevée dans une sévère morale protestante, était douloureusement athée.

Pendant toutes ces années d'après-guerre, mon père avait l'habitude de nous conduire, mon frère Alain et moi, pendant les vacances d'été, en Belgique où j'appris à mieux connaître mes grands-parents paternels, mon oncle Louis, sa femme Maria, leurs filles Liliane et Michèle, mais aussi mon oncle Jacques, son épouse Mimine, ainsi que leurs jeunes enfants, Pitou, Jan et Dierck. Jacques avait fait une guerre de héros comme numéro deux dans le mouvement de résistance néerlandais Dutch-Paris à direction adventiste du septième jour, car il était de nationalité néerlandaise, mais non point de religion adventiste : il avait fait franchir la frontière franco-espagnole à plus de cent aviateurs alliés dont les avions avaient été abattus par les Allemands, il avait traversé la frontière suisse vingt-deux fois pendant les hostilités et avait même convoyé ses parents à Lausanne, après un bref passage de son père au camp allemand de transit de Breendonck. A ma demande, il m'expliqua n'avoir jamais [49] touché une arme pendant la guerre et s'être adonné exclusivement au renseignement. Mon père me fit connaître, en Belgique, mais parfois aussi en Suisse lors de leur passage à Genève, quantité de personnalités politiques, syndicales ou culturelles belges, et même la baronne Lambert - la branche belge de la famille des banquiers Rothschild - dont je reparle plus loin. Pendant ces vacances d'été, nous voguions sur le yacht de mon grand-père *Le Tenace*, qui comportait huit couchettes. Notre port d'attache était Anvers, mais le but de nos vacances était invariablement l'île de Walcheren en Zélande et plus particulièrement le port de Veere.

Parallèlement à ces voyages en Belgique, je faisais parfois autour de Pâques, avec ma mère, un voyage en Algérie, plus précisément dans l'Oranie, pour rendre visite à

mes grands-parents maternels ainsi qu'aux oncles, tantes et cousins à Oran, Martimprey et Palikao. En 1949, toutefois, nous traversâmes la Méditerranée en décembre et nous fêtâmes Noël et le Nouvel an de 1950 à Oran. Chaque fois que nous passions en autocar par Mascara, le monument commémorant la reddition de la smala d'Abd El-Kader en 1843 me signalait la [50] violence passée de l'Algérie dont j'étais loin de me douter qu'elle allait récidiver. Pour moi, il était évident que j'étais autant algérien que belge, et cette dualité d'appartenance sinon d'allégeance ne suscita en moi nul tiraillement. Je m'amusais à constater que mes deux "patries", si disparates par la taille, avaient *grosso modo* le même nombre d'habitants, à savoir huit millions. (Certes, ces chiffres dataient des années quarante... Mais de nos jours, la Belgique en compte dix millions et l'Algérie près de trente-quatre millions, soit plus de quatre fois plus qu'à l'époque !) Tous mes voyages en Algérie se firent par voie maritime en passant par Marseille, mais étrangement, si j'ai gardé en mémoire les noms et le tonnage des bateaux qui m'avaient fait naviguer sur l'Atlantique, je n'ai aucun souvenir des particularités des paquebots à bord desquels j'ai traversé la Méditerranée.

Autour de 1950, avant même que je ne décroche le baccalauréat, mon père m'interrogeait sur ce que je voulais faire de ma vie et sur les études universitaires que je songeais à entreprendre. Je me trouvais très partagé : d'une part, la philosophie m'attirait incontestablement ; et, d'autre part, j'étais fasciné [51] par la chimie depuis mon séjour à Montréal où je m'étais familiarisé, de mon propre chef, avec les premiers rudiments de cette science. Comme j'étais incapable de me décider, mon père trancha pour moi : "Commence donc par faire le droit ! Tu aviseras ensuite." L'autorité que mon père exerçait sur moi était telle que je me ralliai sans autre à son injonction et m'inscrivis à la Faculté de droit de l'Université de Genève, dès mon second baccalauréat décroché. Toutefois, je souffris pendant la première année de mes études juridiques, surtout à cause du droit romain qu'enseignait alors le professeur Hans Kaden dont on murmurait qu'il aurait été le *Gauleiter* de Genève en cas de victoire du III^e Reich. Je compensai un peu ma frustration intellectuelle en m'inscrivant au Centre genevois d'études thomistes que dirigeait un individu, politiquement tout aussi marqué que Kaden, à savoir Jean-Pierre Godmé, alias Maxence, ancien responsable des réfugiés au Gouvernement de Vichy, condamné à une peine considérable de prison à la Libération et qui avait jugé prudent de se réfugier à Genève. Averti de ces antécédents fâcheux, mon père ne s'opposa nullement à ce que je [52] suive les cours de Maxence qui était un excellent enseignant, "si tu penses

qu'il peut t'apporter quelque chose". Pendant deux ans, je me frottai donc à la philosophie thomiste, d'autant que Godmé-Maxence m'avait affirmé que ces études me vaudraient des équivalences à l'Université catholique de Lyon dont l'un des professeurs, le doyen Régis Jolivet, nous faisait occasionnellement une causerie. Toutefois, lors d'une de ses visites au Centre d'études thomistes de Genève, le professeur Jolivet me détrompa en ce qui concerne lesdites équivalences qui n'existaient nullement. Ce fut la fin de mes relations avec Godmé-Maxence auquel je restai redevable de mon intérêt pour le thomisme et pour la problématique épistémologique traditionnelle entre réalistes et idéalistes.

L'un de mes camarades de l'Université, qui étudiait la biologie, avait signé l'Appel de Stockholm pour l'interdiction de l'arme atomique, lancé en mars 1950 par le physicien communiste français Frédéric Joliot-Curie. Au début des années 1950, cet Appel faisait grand bruit. Le but poursuivi m'était infiniment sympathique, mais j'étais très méfiant en constatant à quel point cette initiative était [53] instrumentalisée par la diplomatie soviétique, les partis communistes occidentaux et les "compagnons de route". Cette ambiguïté me conduisit à refuser de signer le fameux Appel et donc à m'aligner, provisoirement en tout cas, sur la position de mon père qui, à l'instar de presque tous les socialistes belges, tenait pour suspect tout ce qui était inspiré par Moscou. Comme mon père, j'avais lu avant 1950 *J'ai choisi la liberté* de Victor Kravchenko, dénonçant l'univers concentrationnaire soviétique, et j'avais été marqué par le procès que les *Lettres françaises* avaient intenté et perdu contre cet auteur.

Mes deuxième et troisième années de droit furent autrement gratifiantes que la première. J'y pris le goût de l'histoire des institutions avec le professeur W. A. Liebeskind, celui du droit constitutionnel avec le professeur Maurice Battelli et celui du droit international public avec le professeur Maurice Bourquin. J'obtins la licence à l'âge de vingt-et-un ans en juin 1954. Mais je ratai la première place et dus me contenter de la deuxième. La préparation de ma licence m'avait complètement épuisé.

[54]

Je m'accordai alors un semestre de battement que je consacrai au perfectionnement de l'espagnol auquel je venais de m'initier. Pour ce faire, je me rendis à Madrid où je suivis des cours à la Faculté de droit et surtout à la Faculté de philosophie et des lettres. Ayant le projet de faire un doctorat en droit et de consacrer ma thèse

à l'Assemblée algérienne, institution quasi parlementaire créée en 1947, j'entrepris, toujours à Madrid, l'apprentissage de l'arabe avec un professeur qui était un jeune conservateur d'un musée historique madrilène. Si je ne parvins jamais à maîtriser l'arabe, j'acquis en revanche une réelle aisance dans le maniement de la langue espagnole. Je conçus, dès cette époque, une grande admiration pour la culture hispanique, qui n'avait d'égal que mon aversion pour la dictature franquiste, naguère féroce et sanguinaire et toujours obscurantiste, aversion héritée de mon père et entretenue par un de mes amis, fils de réfugiés républicains. Mon attirance pour l'Espagne n'a pas pour seule origine les contacts intellectuels que j'y nouai ; elle tient beaucoup au charme que je trouvai à la ville de Madrid, à la Plaza Mayor et à la Plaza del Sol, à ses cafés et ses *bodegas*, à ses *serenos*, [55] gardiens de nuit aujourd'hui disparus, mais aussi à ma découverte de l'Andalousie, et en particulier à celle de Cordoue, Grenade et Málaga ; elle s'explique aussi parce que mon semestre espagnol fut une parenthèse d'insouciance dans un parcours que j'ai toujours ressenti, à tort sans doute, comme une course avec sauts d'obstacles.

De retour à Genève, au printemps de 1955, je me rendis sans tarder à Paris afin d'y faire mes premières investigations sur le Statut de l'Algérie. Je les menai à la Délégation permanente de l'Algérie, à la rue des Pyramides. Je passai néanmoins l'été à Genève où je visitai l'exposition sur les usages pacifiques de l'énergie atomique, qui se tenait en marge de la conférence homonyme de l'ONU. J'y admirai notamment la pile atomique française, qui émettait dans sa piscine une étrange lueur bleutée qui m'apparaîtrait plus tard comme un mirage maléfique. Puis, à l'automne de 1955, je rejoignis Alger afin d'y poursuivre mes recherches à l'Université et au siège même de l'Assemblée algérienne. Les "événements d'Algérie", comme la presse française avait pudiquement baptisé la guerre d'indépendance [56] que le Front de Libération Nationale (FLN) avait déclenchée le 1er novembre 1954, notamment par l'attentat contre un couple d'instituteurs dans les Aurès, avaient tout juste un an. Bien plus tard, j'appris que ces instituteurs n'avaient pas été visés, mais qu'ils avaient été des victimes collatérales lors de l'"exécution" d'un caïd inféodé à l'administration coloniale. A ma confusion, je dois avouer que je suis loin d'avoir adopté à l'endroit de ce conflit de décolonisation une position claire et cohérente, me trouvant partagé entre ma sympathie pour les "indigènes", le plus souvent pauvres et exploités, et mon sentiment d'appartenance au million de "pieds-noirs", comme on les appelle depuis.

Mon séjour en Algérie dura environ six mois que je passai presque entièrement à Alger, dans un appartement sur le Boulevard Saint-Saëns. Je fis toutefois une brève visite à Oran et à Frenda, une autre à Constantine et une troisième, au début de 1956, à Gardāïa, dans le M'zab. A ma surprise, je découvris à Gardāïa, en plein Sahara, une équipe apparemment anachronique à l'enseigne de l'"Année géophysique internationale 1957-1958". J'étais [57] loin de me douter que le type de recherches qu'elle effectuait allait m'intéresser vivement vingt ans plus tard. A Alger, je rencontrai quantité de personnes gravitant autour de l'Université et de l'Assemblée algérienne, dont Redjem Benzaïd, fonctionnaire dans cette institution, qui me fit profiter de son expérience et de ses vastes connaissances juridiques et politiques. Surtout, je me liai d'amitié avec l'une des mes cousines, originaire de Constantine, Marie-Claude Teuma, également étudiante post-grade mais en littérature anglaise qui, contrairement à moi, s'aligna rapidement sur les positions du FLN, et avec laquelle je débattis longuement de la problématique algérienne. C'est avec elle que j'assistai, sur les marches de la Poste centrale d'Alger, à l'accueil haineux que la population européenne d'Alger réserva, le 6 février 1956, au nouveau Président du Conseil français, Guy Mollet, au surplus secrétaire général du Parti socialiste SFIO, et c'est avec elle encore que je me réfugiai à la Casbah après la manifestation.

J'établis aussi de bonnes relations avec le Président de l'Union des étudiants musulmans d'Algérie, Mohammed Seddik Benyahia, qui me demanda de prononcer une conférence [58] devant son groupe sur le thème de la protection juridique des minorités et me chargea d'une intervention auprès du Bachaga Boualem à Constantine, en faveur d'étudiants arrêtés pour délit d'opinion. J'étais loin de me douter alors que mon interlocuteur serait un jour l'un des négociateurs à Evian de l'indépendance de l'Algérie, puis un ministre des affaires étrangères de l'Algérie indépendante et, moins encore, qu'il périrait dans un "accident" d'avion suspect alors qu'il effectuait une mission de bons offices entre l'Irak et l'Iran en guerre dans les années 1980. A l'époque, j'envisageais volontiers de faire ma vie professionnelle en Algérie, en me mettant au service du développement de ce pays, que je concevais un peu sur le modèle de l'engagement de mon père dans le Programme andin des Nations Unies.

Une fois encore, c'est d'un événement mineur dont je garde le souvenir le plus brûlant. J'étais en discussion animée au restaurant universitaire de l'Université d'Alger avec ma cousine et un étudiant arabe constantinois, Lachemi Boudjemline,

avec lequel nous entretenions des liens privilégiés. Nous mangions un couscous, un de mes plats favoris. Longtemps [59] après avoir fini mon assiette, je m'aperçus que notre ami Lachemi n'avait vidé la sienne qu'à moitié, de sorte que je lui proposai de la terminer et, alliant le geste à la parole, j'échangeai nos assiettes. J'étais alors en pleine controverse avec ma cousine, controverse à laquelle notre ami cessa tout à coup de prendre part. Je le dévisageai et vis qu'il avait les larmes aux yeux. "Tu ferais ça, manger dans l'assiette d'un Arabe ?" - me fit-il. Cette interpellation me fit prendre conscience de l'intensité de l'humiliation que le racisme des "pieds-noirs" avait suscitée chez les "indigènes" et de la vanité de toute solution politique autre que l'indépendance. Mais, partagé entre mes sympathies pour les opprimés et la réprobation que m'inspirait la violence du FLN (je sous-estimais gravement celle de l'armée française), je n'acceptais cette perspective qu'assortie d'un partage de l'Algérie entre une bande côtière allant d'Oran à Alger qui serait restée française et le reste de l'Algérie, sur le modèle, pensais-je, du partage de l'Irlande et de la Palestine. A posteriori, force m'est bien de convenir que mon remède eût été pire que le mal, car il aurait sans doute entretenu une guerre permanente ou en tout [60] cas récurrente. Il me semble aussi que c'est à cette époque que je me suis rendu compte que la violence me répugnait au point que, nonobstant mon adhésion aux Lumières, je n'aurais jamais pu me rallier à la Révolution française si j'avais été un Français de la fin du XVIIIe siècle. Mais comment y renoncer face à l'abomination hitlérienne ?

C'est à Genève que je rédigeai ma thèse de doctorat ; elle ne mettait nullement en cause le statut français de l'Algérie, mais contestait le double collège électoral, qui donnait à un million d'Européens autant de poids qu'à neuf millions de musulmans, et condamnait le truquage électoral que l'administration française avait pratiqué dans ce pays avec la complaisante complicité du Conseil d'Etat de Paris, qui était l'instance compétente pour les recours relatifs aux élections à l'Assemblée algérienne. J'avais de la peine à m'imaginer le psychisme de ces gouverneurs généraux, préfets et sous-préfets, trichant systématiquement avec l'Etat de droit qu'ils étaient censés représenter. Bien que Français, mon directeur de thèse, Adrien Robinet de Cléry, me laissa la plus grande liberté, se contentant de me donner quelques directives pour réduire la partie [61] historique de ma thèse qu'il trouvait, à juste titre, disproportionnée. Ancien normalien, il avait une très vaste culture, servie par une mémoire stupéfiante. Je soutins ma thèse à Genève le 26 janvier 1957. J'avais vingt-trois ans. Elle parut la même année aux Editions Pédone, à Paris.

C'est à Genève encore que je suivis, en octobre 1956, l'écrasement du soulèvement hongrois par l'armée soviétique. Je mesurai par là les limites de la déstalinisation entreprise par Khrouchtchev dont j'avais suivi l'ascension dans le journal monarchiste espagnol *ABC* à Madrid, où le nom du nouveau dirigeant communiste était orthographié Jruchov ! A l'instar de l'immense majorité des étudiants genevois, je me sentais solidaire des malheureux Hongrois dont plusieurs se réfugièrent en Suisse.

J'ouvre ici une parenthèse pour relater la relation amicale que je nouai au début des années 1950, mais à une date que je n'ai pas retrouvée, avec Lucie Lambert, qui séjournait à Genève où elle étudiait la musique, domaine qui avait été pour moi, jusque là, presque une *terra incognita*. J'appréciais beaucoup sa présence, sans que jamais nos relations prissent un tour amoureux, bien que j'eusse éprouvé, [62] par moments en tout cas, comme un béguin pour elle. Puis Lucie retourna à Bruxelles où sa mère, la baronne Lambert dont j'ai déjà parlé, me fit savoir qu'une chambre serait à ma disposition chaque fois que je viendrais en Belgique. Autrement dit, j'y étais invité de façon permanente. Aussi m'y rendis-je souvent.

L'hôtel Lambert était situé très exactement là où se trouve actuellement la Banque Bruxelles-Lambert, tout près du Palais royal. C'était un immeuble bâti dans le style de ce dernier, vraisemblablement sous Léopold II. Si, à ce que l'on me rapporta, feu le baron Lambert avait présidé, avant la Guerre, le Consistoire israélite de Bruxelles, sa veuve, qui était autrichienne d'origine mais nullement juive, avait par la suite élevé leurs trois enfants, Léon, Philippe et Lucie, dans la religion catholique. Aussi l'hôtel Lambert comportait-il un couloir des papes orné d'une douzaine de portraits de ces dignitaires. Pendant les séjours que j'y fis, je m'entretins fréquemment avec Camille Gutt, un associé de la Banque Lambert, laquelle revêtait alors encore la forme juridique d'une commandite simple. Camille Gutt avait été le premier directeur du [63] Fonds monétaire international de 1946 à 1951 ; auparavant il avait occupé pendant la Guerre, à Londres, et dans l'immédiat après-guerre, de 1940 à 1945, le poste de Ministre des finances de Belgique, fonctions qu'il avait exercées avec un rare succès, presque unanimement reconnu. C'est aux excellentes relations contractées entre mon père et lui à Londres que je dois les longues conversations que j'eus avec Camille Gutt, conversations qui portaient sur bien des sujets, à commencer par la littérature française dont il était féru. A l'hôtel Lambert, je rencontrai quantité d'autres personnalités du monde des arts, des lettres, de la politique et de la finance, y compris plusieurs membres de la famille des banquiers Roth-

schild, à laquelle appartenait feu le baron Lambert. D'ailleurs les couverts dans lesquels nous prenions nos repas portaient une couronne de baron, avec les lettres BR gravées en or.

Je garde un souvenir reconnaissant à la baronne Lambert pour l'extrême amabilité qu'elle me témoigna pendant des années. Elle organisa même une tournée d'une dizaine de jours en Allemagne à laquelle je fus convié, aux côtés de Lucie, d'une jeune fille, amie de Lucie, dont j'ai oublié le nom, de Pierre-Henri [64] Wigny, fils de l'ancien ministre et éminent constitutionnaliste belge, Pierre Wigny, et de Jacques Danoys, dont le père était peintre. Nous voyageâmes dans une grande berline américaine, conduite par un chauffeur sympathique. Nous visitâmes quantité d'églises baroques et rococo, principalement en Bavière, puis nous arrivâmes à Bayreuth où nous disposâmes de billets pour tout ou partie des opéras de Wagner. Ce fut pour moi, qui n'avais jamais assisté à ce genre de manifestations, tout à la fois une épreuve et une révélation. Une épreuve, en raison de la longueur de certaines de ces représentations. Une révélation, par les émotions esthétiques qu'elles m'inspirèrent. Toutefois, après avoir assisté aux *Maîtres Chanteurs*, à *Parsifal* et à *Tristan et Yseult*, je déclarai forfait...

La dernière fois que je fus invité par Lucie et sa mère, ce fut au printemps de 1958, dans leur chalet familial de *Gstaad*. Je leur annonçai mes fiançailles et mon prochain mariage. Prise d'une migraine subite, Lucie se retira dans sa chambre. Sa mère me tint compagnie un long moment, jusqu'à ce que je comprisse que Lucie ne redescendrait pas. Je ne l'ai jamais revue et n'ai plus reçu de ses nouvelles [65] que sporadiquement et indirectement, par des tiers. J'en fus attristé.

Comme, manifestement, j'avais le goût des études, mon père s'était déclaré prêt à me les payer jusqu'à l'âge de quarante ans ! Et finalement, j'avais tranché entre la philosophie et la chimie, en faveur de la première. J'avais décidé d'entreprendre une licence de philosophie à la Sorbonne et, pour ce faire, je m'étais installé à Paris dès octobre 1956. Toutefois, je fus d'emblée déçu par les conditions d'études qui y prévalaient : contrairement à ce que j'avais connu à Genève, j'étais noyé dans la masse des étudiants.

Sur ces entrefaites, je reçus plusieurs messages de mon directeur de thèse qui, outre sa qualité de professeur à la Faculté de droit de Genève, où il enseignait le

droit constitutionnel comparé, exerçait aussi les fonctions de Secrétaire général adjoint de l'Union interparlementaire (UIP), la plus ancienne des organisations internationales politiques, puisqu'elle avait été créée en 1889 par le mouvement pacifiste du XIXe siècle. Il me pressait d'accepter un poste de membre du Bureau interparlementaire afin d'y participer au [66] dépouillement d'une enquête internationale sur les différents types de parlements existant dans le monde, en me laissant entendre que, à terme, il prendrait sa retraite - il avait déjà près de 70 ans - et qu'un poste serait vacant dans la direction de cette organisation. Je fis donc un saut à Genève où je fus reçu par le Secrétaire général de l'Union interparlementaire, André de Blonay, un Suisse, qui me confirma les propos du professeur Robinet de Cléry relatifs au travail qui m'était offert. Je me trouvai dans l'obligation de faire un choix important. D'une part, il y avait les études de philosophie qui m'attiraient depuis longtemps, mais l'encadrement universitaire parisien laissait beaucoup à désirer. D'autre part, il y avait l'occasion exceptionnelle de travailler sur les droits constitutionnel et parlementaire comparés en approfondissant un aspect de ma thèse qui, portant sur une assemblée quasi parlementaire, relevait largement de ces branches juridiques. En m'informant plus avant sur l'enquête que s'apprêtait à lancer l'Union interparlementaire, j'appris qu'elle avait trouvé son origine dans certains milieux politiques occidentaux qui doutaient que les parlements des Etats prétendus socialistes fussent [67] de vrais parlements, parce que les élections les désignant n'étaient pas libres et que, au surplus, l'opposition constitutive de la démocratie y était pratiquement absente. Curieusement, ces contestations émanaient moins des parlementaires que de certains membres de l'Association des Secrétaires généraux de parlements, organe technique de l'Union interparlementaire constitué de praticiens et spécialistes du droit parlementaire. Bien que ces doutes me parussent sérieux, je n'en trouvai pas moins l'entreprise plausible et stimulante. Mais, finalement, ce qui me décida probablement ce fut mon désir de subvenir à mes besoins, nonobstant l'offre généreuse de mon père. Car je ressentais comme contraire à ma dignité d'être entretenu alors que je pouvais gagner ma vie. Comme mon père, je serais donc fonctionnaire international !

En terminant cette évocation de ma jeunesse, il me faut évoquer brièvement mes dettes envers mes parents. Je n'ai pas le souvenir de la moindre tension qui soit intervenue entre eux et moi pendant mon enfance et mon adolescence, abstraction

faites des gronderies ponctuelles adressées par tous les parents à leurs [68] enfants ayant commis l'une ou l'autre sottise. Peut-être, du fait de la guerre, avais-je trop conscience de ce que je leur devais, à commencer par mon existence et sa continuation. En outre, ils m'avaient insufflé une extrême valorisation du savoir, l'amour de la langue française et le mépris de la vulgarité, qu'ils avaient en commun. Je regrette toutefois que mes parents m'aient trop souvent donné comme modèle à mes frères et soeur, ce qui pesa lourdement sur mes relations avec eux, et que mon père n'ait pas tenté de me faire apprendre sa langue maternelle, le néerlandais, mais il avait la guerre et nos séparations pour excuses. En revanche, il m'avait transmis le goût des études, l'aspiration à la justice sociale, une approche assez pragmatique du socialisme, nourrie de son expérience syndicaliste et de l'influence d'Henri De Man qui avait été son professeur à Francfort-sur-le-Main en 1931-32, ainsi que la conscience de l'urgence de l'aide au développement pour atténuer la souffrance des plus démunis du tiers-monde. C'est seulement à l'âge adulte que naquirent entre mes parents et moi quelques malentendus, se traduisant par des "froids" dont un seul, à l'occasion de mon [69] mariage, dura plus de quelques semaines. En tout cas, je me réjouis de leur avoir épargné les chagrins et crève-cœur que la crise de l'adolescence impose à la plupart des parents, parce que cette crise m'avait moi-même épargné.

[71]

Itinéraire d'une universitaire genevois

Chapitre 2

Débuts professionnels

L'Union interparlementaire

[Retour à la table des matières](#)

Au début d'avril de 1957, je pris donc mes fonctions au Bureau interparlementaire qui avait son siège au 6 rue Constantin à Genève, dans le quartier des Tranchées. Le secrétariat était alors composé d'une dizaine de personnes dont le Secrétaire général, André de Blonay, et le Secrétaire général adjoint, Adrien Robinet de Cléry, ainsi que le Secrétaire adjoint, James Douglas, écossais. L'enquête internationale dont je devais m'occuper venait d'être lancée avec un questionnaire de plusieurs centaines de questions, qui avait été élaboré en accord avec l'Association des Secrétaires généraux de parlements. Mais on m'informa que, en attendant l'arrivée des réponses, j'allais être associé aux travaux ordinaires de l'organisation. Cette dernière tenait deux grandes réunions par an, l'une du Conseil interparlementaire, organe restreint, au printemps, l'autre de la Conférence interparlementaire, en [72] automne et toujours au siège d'un parlement membre. La réunion du Conseil et de ses commissions visait à la préparation de résolutions qui étaient ensuite soumises aux commissions de la Conférence interparlementaire, puis en séance plénière de cette dernière qui seule était habilitée à les adopter. La première réunion du Conseil à laquelle j'assistai eut lieu au Centre universitaire méditerranéen à Nice et la première

Conférence interparlementaire à laquelle je pris part se tint à la Chambre des Lords, à Londres. Je participai ensuite à six autres réunions du Conseil dans différents pays et à six autres Conférences interparlementaires qui eurent lieu respectivement à Rio de Janeiro, Bruxelles, Brasilia, Varsovie, Tokyo et Belgrade.

Bien entendu, je rapportai de ces déplacements professionnels une moisson d'images et de souvenirs, tant des rencontres avec les parlementaires que de celles que j'avais faites avec les gens du pays. Je ne relaterai ci-après qu'un souvenir de Tokyo et deux anecdotes vécues en marge de la Conférence interparlementaire de 1962 à Brasilia où la délégation [73] vénézuélienne m'invita à rendre visite au Parlement de Caracas.

À la fin des années 1950, l'Union interparlementaire avait décidé de tenir, en septembre 1960, sa Conférence annuelle à Tokyo. Je m'y rendis accompagné de mon épouse, dont je parle plus loin. La chaleur y était étouffante en raison de la moiteur de l'air. Tout le Bureau interparlementaire ainsi que les interprètes recrutés par nous étaient logés au prestigieux Hôtel impérial. Si mes souvenirs sont exacts, cet hôtel luxueux de style Art déco tardif, bâti entre les deux guerres conformément aux normes antisismiques de l'époque, comportait cinq ou six étages. Il était doté d'un système d'air conditionné tellement performant qu'il m'occasionna une méchante bronchite asthmatiforme. Je n'en fus soulagé, après plusieurs jours, que par l'intervention d'un acupuncteur dont j'eus toutes les peines du monde à découvrir l'adresse. Le Secrétaire général et ses deux adjoints - dont moi-même - nous nous vîmes attribuer un chauffeur pour chacun de nous et notre Conférence bénéficia d'un accueil et d'une couverture médiatique exceptionnels parce qu'elle était la première [74] conférence politique internationale tenue dans le Japon d'après-guerre.

Cette circonstance valut aux parlementaires réunis pour l'occasion, et à notre secrétariat, d'être reçus au Palais impérial, situé au centre de la ville, par l'Empereur Hirohito en personne, ce qui était un honneur rarement accordé. On nous fit visiter notamment les jardins et les locaux adjacents où l'empereur se livrait à sa passion favorite, la recherche biologique. Puis il me fut donné d'approcher l'empereur, à la gauche de mon Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint étant à sa droite, à la distance de moins d'un mètre. Certes, je ne lui adressai pas la parole : de nous

trois, seul André de Blonay lui parla dans des termes que je ne me rappelle pas. Mais je le contemplai avec attention et étonnement car il était le seul leader politique des Etats parties à la Deuxième Guerre mondiale qui était encore en place. J'étais conscient de la vénération que lui vouait son peuple, mais aussi du fanatisme qu'il lui avait inspiré pendant le conflit et des atrocités qui avaient été commises en son nom. Il m'apparut comme un personnage timide et presque effacé, et je me disais qu'il devait à un rare concours de circonstances, [75] dont probablement la perspicacité politique de Mac Arthur, de n'avoir pas été inculpé, jugé et pendu comme criminel de guerre lors du Procès de Tokyo en 1948, qui fut le pendant du Procès de Nuremberg de 1945-1946.

En automne 1962, je me rendis au Brésil pour la seconde fois. Mais, alors qu'en 1958 la Conférence interparlementaire siégeait à Rio de Janeiro, cette année là elle siégea à Brasilia, la nouvelle capitale conçue par l'architecte et urbaniste Oscar Niemeyer, qui avait été inaugurée en 1960. A mon arrivée en avion, la nuit, après un long trajet dans l'obscurité, elle m'apparut comme une immense ville lumière futuriste, ce qu'elle était déjà. Mon hôtel était situé pratiquement sur la gigantesque place des Trois pouvoirs en face du Parlement, mais à plusieurs kilomètres de ce dernier ! Quelques bâtiments ministériels se dressaient déjà sur les deux côtés de cette place, plusieurs autres n'avaient pas encore été érigés, mais les lieux où ils le seraient étaient signalés par un écriteau. Ainsi une pancarte intitulée "Itamarati" marquait la future implantation du Ministère des affaires étrangères dont les responsables, [76] me dit-on, ne montraient aucune hâte à quitter Rio de Janeiro. J'avais mon bureau dans le surprenant palais du Congrès où se tenait la Conférence. Quel que fût l'intérêt de cette dernière, il fut supplanté dans mon esprit, et l'est encore dans mon souvenir, par la crise de Cuba qui se déroulait parallèlement. J'écoutais aussi souvent que possible les nouvelles à la radio - grâce à l'espagnol, je comprenais le portugais des Brésiliens, mais non celui des Portugais ! - et le ton emphatique sinon dramatique des présentateurs me fit craindre à plusieurs reprises que la guerre nucléaire n'eût éclaté entre les deux blocs.

Comme j'avais noué des relations avec l'ambassadeur Tarre Murzi qui représentait le Vénézuéla auprès des organisations internationales à Genève, j'avais été recommandé par lui aux parlementaires vénézuéliens dépêchés à Brasilia. Ces derniers étaient porteurs d'un projet de résolution proposant un instrument international de

répression du crime de "péculat", c'est-à-dire de détournement de fonds publics par d'anciens dictateurs et leurs agents. En réalité, mes relations avec Tarre Murzi s'inscrivaient dans les liens particuliers que mon père avait tissés, quelques années [77] auparavant, avec les représentants des deux principaux partis vénézuéliens qui s'opposaient à la dictature de Pérez Jiménez, laquelle fut renversée, sauf erreur, en 1958. Avant cette date, mon père avait réussi à persuader Romulo Betancourt, le chef du parti social-démocrate *Acción Democrática*, alors en exil aux Etats-Unis, de conclure un pacte de respect inconditionnel du verdict électoral avec Rafael Caldera, le chef du parti social-chrétien *COPEI*. Or la délégation parlementaire vénézuélienne à Brasilia comportait un proche de Romulo Betancourt, alors Président du pays, en la personne de Gonzalo Barrios, ainsi que Rafael Caldera lui-même, alors chef de l'opposition. C'est donc vraisemblablement plus aux mérites de mon père qu'aux miens propres que je dus d'être invité par eux à me rendre à Caracas après la Conférence interparlementaire. Je posai toutefois une condition à mon acceptation. J'avais établi des relations amicales avec un membre de la Mission du Vénézuéla auprès des organisations internationales à Genève, Manuel Quebrada. Or cet ami avait pris part à l'insurrection gauchiste de Puerto Cabello qui, une ou deux années auparavant, avait coûté la vie à un grand nombre [78] de personnes, et il avait été condamné à une très longue peine d'emprisonnement. Je déclarai donc à mes interlocuteurs vénézuéliens que je serais heureux d'accepter leur invitation à condition qu'ils me garantissent que je pourrais rendre visite à mon ami Manuel Quebrada dans sa geôle. Tant Gonzalo Barrios que Rafael Caldera m'assurèrent que je pourrais rencontrer "Manolo", ainsi l'appelaient-ils ! Je m'envolai donc pour Maiquita, l'aéroport tropical de Caracas au bord de la Mer des Caraïbes, où Gonzalo Barrios mit son automobile et son chauffeur à ma disposition.

Ici, je dois décrire tant le chauffeur que le véhicule car ils me firent l'un et l'autre une forte impression. Le chauffeur, grand, maigre et vêtu d'un imperméable gris, avait une peau bistre et vérolée et une bouche aux lèvres très minces. Il ressemblait à s'y méprendre au tueur du film de Hitchcock, "L'homme qui en savait trop". L'automobile qu'il conduisait était une grosse américaine qui avait la particularité de n'avoir pas de fauteuil à l'avant droit mais, en lieu et place, un bac rempli de mitraillettes, de revolvers, de grenades et de quantité de munitions. C'est dans cet équipage que je circulai à Caracas les jours suivants [79] et que je fus autorisé à me rendre dans la prison militaire où Manuel Quebrada était détenu, mais non sans être

chaperonné par un jeune député du parti *Acción Democrática*. La prison San Carlos était comme probablement tous les établissements semblables - mais je n'en avais visité aucun jusque-là - entourée de très hauts barbelés et de miradors qui lui conféraient un aspect sinistre à souhait. Notre visite ayant bien sûr été annoncée, le député d'*Acción Democrática* et moi fûmes reçus par l'officier commandant de la prison, qui lui-même n'était pas plus âgé que le député et moi-même, c'est-à-dire que nous avons tous trois à peine trente ans, comme Quebrada et la grande majorité du personnel politique du Vénézuéla d'alors, qui était une toute jeune démocratie. Le commandant nous fit donc entrer dans son bureau spartiate et ordonna à un planton d'aller quérir "Manolo". Le planton s'exécuta et j'assistai à une discussion animée entre le député et le commandant attestant qu'ils n'avaient pas la même opinion sur plusieurs problèmes politiques alors débattus dans le pays. Après un bon quart d'heure, le planton revint et annonça que "Manolo" était à la porte. Le commandant déclara qu'il allait [80] s'éclipser pour nous laisser nous entretenir avec le prisonnier. Puis il ôta son képi qu'il nous tendit en disant, "pour la bonne règle, remettez-moi vos armes !" Bien sûr, je n'en avais pas. Mais le jeune député sortit de sa poche revolver une arme qui me parut énorme et il puisa dans ses autres poches des grappes de balles qu'il déposa dans le képi. Nous pûmes alors nous entretenir tout notre soûl avec Manuel Quebrada qui était encore très monté contre le parti au pouvoir - mais moins que sa femme que je rencontrai quelques jours plus tard. Dans l'intervalle, je m'étais rendu compte qu'on entendait de temps en temps quelques coups de feu dans certains quartiers, particulièrement autour de l'Université qui était tenue par des étudiants gauchistes armés. Si ces étudiants en voulaient au parti au pouvoir, ils voyaient en revanche d'un oeil favorable Rafael Caldera que j'accompagnai un jour dans les bâtiments universitaires où il donna en ma présence un cours de droit du travail.

Un soir, à mon hôtel à Caracas, je m'ennuyais un peu. J'avais reçu une invitation à assister au IIe Congrès latino-américain des travailleurs chrétiens auquel je ne comptais [81] pas aller. Mais, comme précisément je m'ennuyais, je m'y rendis. Je ne sais pas si j'y arrivai avant l'heure ou si la salle du Congrès ne commença à se remplir qu'avec le retard sur l'horaire, habituel sinon à tous les Latino-américains du moins aux Vénézuéliens. Toujours est-il que, dans le brouhaha des préparatifs, j'entendis tout à coup le haut-parleur annoncer que l'on attendait le Dr Rens sur le podium. Etonné, je m'y rendis. On avait disposé un fauteuil à mon intention, non loin du prési-

dent de la séance, un leader syndicaliste dont je n'ai pas gardé le souvenir. Plus étonné encore, je découvris que mon fauteuil était placé à côté de celui du Président Romulo Betancourt, lequel arriva dans un grand hurlement de sirènes de voitures et de motos, entouré de gardes du corps armés. Non seulement il me serra la main, mais il me prodiga un chaleureux *abrazo* en apprenant que j'étais le fils de son ami Jef Rens. Je l'observai pendant son intervention de bienvenue aux congressistes et pendant les discours des syndicalistes, alors qu'il était assis. Il se massait constamment les mains et les doigts qu'il avait violets. Je me rappelai qu'il avait fait l'objet d'un attentat commandité par le dictateur [82] dominicain Trujillo au début de sa présidence : alors qu'il circulait dans sa voiture présidentielle à Caracas, une Cadillac chargée d'essence avait explosé à son passage, tuant un ou deux de ses gardes du corps et lui brûlant les mains au troisième degré. Il était resté plusieurs mois, si mes souvenirs sont exacts, les mains emmaillotées de manchons, sans pouvoir signer le moindre papier, ce qui posa un problème juridique et même constitutionnel qui fut résolu, mais je ne sais comment.

L'une de mes premières tâches au Bureau interparlementaire fut la traduction de textes anglais qu'écrivait James Douglas ou que nous adressaient des parlementaires en vue de leur publication dans le *Bulletin interparlementaire* qui paraissait trimestriellement en deux langues, le français et l'anglais. C'est probablement en 1960 que l'on me confia la responsabilité de l'édition française de cet organe. Mais, dès 1957, je fus associé à la préparation du Rapport général du Secrétaire général qui portait sur l'évolution des relations internationales, avec une insistance particulière sur ses aspects parlementaires et, dès 1958, je fus chargé par le Secrétaire général de rédiger certains [83] chapitres de ce Rapport. Pour ce faire, je fus guidé par Robinet de Cléry qui tint alors un rôle beaucoup plus actif et constructif que lors de la direction de ma thèse. C'est lui qui m'initia à de nombreux problèmes que je n'avais guère explorés, comme celui de la dégradation des termes de l'échange des pays sous-développés. Pourtant, mon père, qui dirigeait depuis plusieurs années le Programme andin des Nations Unies, m'avait déjà enthousiasmé pour l'"assistance technique", comme on appelait alors l'aide au développement dont je percevais la justification en terme de justice sociale, donc finalement sur un plan éthique. Les relations "Est-Ouest" constituaient bien sûr le cadre politique général des travaux de l'Union interparlementaire. Et souvent m'échut le redoutable privilège de rédiger le procès-

verbal d'une réunion entre les représentants des deux "camps", voire de tenir la plume sous le regard suspicieux d'un membre du Congrès américain et d'un député au Soviet suprême. Mes fonctions m'imposaient de lire chaque jour attentivement *The Times* et *Le Monde*. Cependant, les comptes rendus des travaux de l'Union interparlementaire que je découvris dans ces vénérables publications [84] laissaient tellement à désirer qu'ils me rendirent sceptique sur ce que je croyais savoir des relations internationales par ces journaux et plus généralement par la presse.

Il me faut rendre cette justice à l'Union interparlementaire : elle m'a initié à la diplomatie multilatérale et m'a surtout permis d'approcher un nombre considérable de députés, sénateurs et autres personnalités de nombreux pays. J'énumère ci-après quelques noms parmi ceux dont j'ai gardé le plus vif souvenir : pour l'Argentine, Rodolfo Weidmann et Carlos Perette, futur Vice-président de son pays ; pour la Belgique, Carlos De Baeck et le baron Nothomb ; pour le Brésil, Saturnino Braga ; pour Ceylan, N. M. Perera ; pour les Etats-Unis d'Amérique, Katherine St. George ainsi que le sénateur William J. Fullbright ; pour la France, Marius Moutet (qui avait suivi Léon Blum dans son refus des 21 conditions que Lénine voulait imposer au Parti socialiste français comme à tous les partis candidats à la nouvelle Internationale et avait été Ministre des colonies du Gouvernement de Front populaire en 1936), André Chander-nagor et Alain Peyrefitte ; pour la Grande-Bretagne, Lord Stansgate et Sir [85] Edward Fellows, Clerk de la Chambre des Communes ; pour l'Inde le Pandit H. N. Kunzru ; pour l'Iran, Matine-Daftary, ancien Premier ministre ; pour Israël, David Hachen, ancien Ambassadeur en Birmanie, Yochanan Bader et Moshe Rosetti, Secrétaire général de la Knesset ; pour l'Italie, Giuseppe Codacci-Pisanelli, Président de l'UIP ; pour le Luxembourg, Joseph Bech, ancien Premier ministre ; pour les Pays-Bas, 't Wttewaal van Stoetwegen et Van der Goes van Naters ; pour l'URSS, Paletskis ; pour le Vénézuéla, Gonzalo Barrios et Rafael Caldera, futur Président de son pays ; pour le Vietnam, Nguyen Phuong Thiep, avec lequel je me liai d'amitié.

J'en viens à l'enquête qui avait justifié mon engagement. Le Bureau interparlementaire avait reçu les réponses à son questionnaire sur les différents types de parlements existant dans le monde, et j'avais été invité à rédiger des "essais de synthèse" sur chacune des questions ou série de questions connexes. Ce fut une tâche à la fois ingrate - car les réponses étaient parfois incomplètes ou inadéquates - et passionnante. J'y consacrai plus de deux ans, concurremment avec les autres travaux qui m'étaient confiés. Finalement, un fonctionnaire [86] de l'Assemblée nationale

française, André Ameller, rédigea, sur la base de mon dépouillement, un ouvrage intitulé *Parlements* qui parut en 1960. C'était un livre essentiellement descriptif, car il noyait définitivement la question politique qui avait été à l'origine de l'enquête de l'Union interparlementaire ; mais il dressait un panorama non dénué d'intérêt de l'extrême diversité des solutions qui avaient été imaginées dans le monde aux nombreux problèmes posés aux assemblées représentatives. Toutefois, les solutions en question étant mouvantes, comme d'ailleurs la composition de l'Union interparlementaire, qui s'ouvrait à de nombreux pays accédant à l'indépendance, les organes dirigeants de l'organisation décidèrent de pérenniser l'enquête en vue de la préparation d'éditions ultérieures de l'ouvrage qui venait de paraître.

Encouragé par Robinet de Cléry, je décidai alors de préparer un "mémoire d'habilitation" en vue de postuler la fonction, honorifique mais non lucrative, de privat-docent à la Faculté de droit de l'Université de Genève. Je soutins ce mémoire intitulé "Les commissions parlementaires en droit comparé" devant le Collège des professeurs de la Faculté, qui me [87] décerna en 1960 le titre de privat-docent pour le droit parlementaire comparé, ce qui me valut de devenir membre de ce Collège à l'âge de vingt-sept ans. Peu après, mon travail fut publié dans la *Revue internationale de droit comparé* à Paris. Lorsque Robinet de Cléry prit sa retraite, toujours en 1960, James Douglas lui succéda comme Secrétaire général adjoint et je succédai moi-même à James Douglas en tant que Secrétaire adjoint de l'Union interparlementaire. Parallèlement, André de Blonay m'avait pressenti pour assumer la responsabilité du processus devant aboutir aux éditions ultérieures de *Parlements*.

En janvier 1963, j'entrepris une tournée en Afrique occidentale qui m'apporta de grandes satisfactions, tant personnelles que professionnelles. L'Union interparlementaire souhaitait susciter l'adhésion des parlements des États de cette région ayant récemment accédé à l'indépendance, et j'étais chargé de les démarcher. Je fus ainsi amené à visiter le Sénégal, la Guinée-Conakry, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire, le Dahomey (actuellement Bénin), ainsi que le Cameroun. Partout, je fus reçu par le Président de l'Assemblée nationale, entouré le plus souvent des membres du Bureau du [88] Parlement, qui me réservèrent un accueil chaleureux. Je fus toutefois victime d'un incident qui témoignait de la fragilité de ces nouveaux États. Lors d'une escale technique à Lomé, capitale du Togo, le 10 janvier, l'équipage de notre avion reçut l'ordre de nous faire sortir de ce dernier, et j'eus la surprise de voir de tout jeunes adolescents en treillis, très nerveux, braquer une mitrailleuse sur mon ventre ainsi

que sur celui de plusieurs autres passagers. Après une ou deux heures d'incertitude, nous fûmes heureusement autorisés à remonter dans notre avion et à poursuivre notre voyage. J'appris par la suite que nous avions assisté à un épisode du renversement du Président du Togo, Sylvanus Olympio, qui en l'occurrence fut assassiné.

Ici, il me faut rapporter quelques détails relatifs aux avances que m'avait faites mon Secrétaire général, car ils allaient me conduire à envisager des perspectives tout autres que celles, pourtant attrayantes, qui s'offraient à moi à l'Union interparlementaire. André de Blonay avait de grandes qualités intellectuelles et diplomatiques, servies au surplus par un parfait bilinguisme français-anglais ; mais il était affligé d'une incroyable pingrerie, bien [89] que son organisation fût la seule à disposer d'une trésorerie exceptionnelle de cinq budgets d'avance, amassés notamment pendant la II^e Guerre mondiale, période pendant laquelle elle n'eut pas d'activités, donc point de dépenses, alors que la plupart des Parlements membres, y compris celui du Japon, avaient continué à lui verser fidèlement leurs contributions annuelles, probablement par incurie. C'est ainsi qu'il m'avait engagé en 1957 avec un salaire de 900 francs suisses, pendant les trois premiers mois, puis de 1000 francs suisses les mois suivants, ce qui était précisément le salaire offert aux secrétaires dactylographes. Mes appointements, il est vrai, avaient progressivement augmenté quelque peu et, lorsque je fus nommé Secrétaire adjoint, ils étaient de 2'200 francs. Lors d'une réunion conjointe du Comité exécutif de l'Union interparlementaire et de celui de l'Association des Secrétaires généraux de parlements, réunion chargée d'établir le budget de la pérennisation de l'ouvrage *Parlements*, le Secrétaire général de la Chambre des Communes, Sir Edward Fellows, estima que le traitement de la personne devant prendre la responsabilité de l'entreprise - nécessairement un spécialiste de [90] droit constitutionnel et parlementaire comparé - ne pourrait jamais être recruté à moins de 5'000 francs suisses par mois. Bien sûr, Sir Edward Fellows n'avait pas été informé que j'avais été pressenti pour ce poste. André de Blonay affirma que le traitement de 2'500 francs suisses était amplement suffisant, car à Genève il y avait quantité de candidats potentiels, parmi les étrangers déracinés incapables de réintégrer leurs pays d'origine, qui s'en contenteraient nécessairement. J'en ressentis une intense humiliation et me promis de déjouer ce pronostic.

Je me mis aussitôt en quête des conditions qu'il me faudrait remplir pour obtenir l'équivalence de mes titres universitaires genevois en Belgique en vue d'y exercer la profession d'avocat. Si j'optai pour cette profession plutôt que pour une autre, c'est

surtout en raison de l'indépendance qu'elle comportait et à laquelle j'accordais le plus grand prix. Après diverses démarches administratives, la Commission interuniversitaire compétente me répondit qu'il me suffirait de passer, dans l'une des quatre Facultés de droit de Gand, Liège, Bruxelles ou Louvain, les examens de droit administratif et de droit fiscal. Je choisis [91] la Faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles, j'y réussis les épreuves en question et je me vis attribuer le titre légal belge de docteur en droit... par arrêté royal en 1962.

Arrivé à ce point de mon récit, il me faut revenir quelque peu en arrière afin d'éclairer ce que je viens de relater et de rendre compréhensible ce qui va suivre. L'année 1957 fut une année décisive dans ma vie parce qu'elle marqua le début de ma vie professionnelle, et aussi parce qu'elle fut celle de mon adhésion au Parti socialiste SFIO, mais surtout parce qu'elle fut celle de ma rencontre avec une étudiante à l'Ecole d'interprètes de l'Université de Genève, Danièle Masson, que j'épousai l'année suivante. Nous avons en partage, notamment, une commune attirance pour la langue et la culture hispaniques. En 1959, nous achetâmes à crédit une petite maison sur la commune de Vétraz-Monthoux en Haute-Savoie, où nous vécumes une dizaine d'années. Dans les deux années qui suivirent notre mariage, nous entreprîmes une commune démarche vers le protestantisme sous sa forme libérale et nous adhérâmes à l'Eglise réformée de France. Un enfant nous était né en 1961, notre fille Lola. Ma femme encouragea mon [92] désir de m'installer en Belgique, car elle comprenait ma révolte contre le comportement peu équitable d'André de Blonay à mon endroit. À l'époque où j'écris ces lignes, au début de 2006, il peut sembler téméraire d'avoir envisagé d'abandonner d'un cœur léger un emploi stable, intéressant et privilégié à Genève pour un projet entouré d'aléas dans le barreau en Belgique ; mais, à l'époque, le chômage était inexistant et j'étais confiant de pouvoir m'adapter à des circonstances fort différentes de celles que je connaissais à l'Union interparlementaire. D'ailleurs, l'ambassadeur Tarre Murzi, dont j'ai parlé plus haut, m'avait approché en 1960 pour m'offrir de travailler dans une toute nouvelle institution qui s'appellerait Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Nous étions alors au beau milieu des "trente glorieuses" comme les appellent les économistes contemporains, et pas un instant je n'appréhendai la perspective de me retrouver sans emploi, bien que j'eusse alors déjà charge de famille.

Faute de pouvoir m'inscrire d'emblée au barreau en Belgique, il me fallait trouver le moyen de prendre pied dans ce pays que j'avais quitté en 1939-1940 mais où j'avais

[93] souvent passé mes vacances d'été. Ce fut mon frère Alain, entré très jeune dans la carrière diplomatique belge et qui était déjà passé par le Cabinet du Ministre belge des affaires étrangères, Paul-Henri Spaak, l'un des pères de la construction européenne, qui me facilita cette difficile transition. Il me mit en relation avec Robert Rothschild (non apparenté à la famille des banquiers), alors chef de Cabinet de ce Ministre, qui se montra intéressé par mon *curriculum vitae* et en particulier par mes compétences en droit parlementaire. Le Gouvernement de coalition social chrétien-socialiste dirigé par Théo Lefèvre et Paul-Henri Spaak, respectivement Premier ministre et Vice-premier ministre, envisageait en effet d'orienter la réforme constitutionnelle, décidée par le Parlement belge, dans la direction d'une protection des minorités par la voie de majorités qualifiées, en recourant donc au droit parlementaire. Je reçus la nouvelle de ma nomination au titre de Conseiller au Cabinet du Vice-premier ministre alors que j'assistais à une réunion du Comité exécutif de l'Union interparlementaire dans le site idyllique de Dubrovnik, en Yougoslavie, en septembre 1963.

[94]

De retour à Genève, quelques jours plus tard, j'en informai André de Blonay auquel je demandai un congé sans solde d'une année afin de répondre à l'appel du Gouvernement de l'une de mes deux patries. Passé le moment de stupeur, le Secrétaire général me répondit qu'un secrétariat aussi restreint que celui de l'Union interparlementaire ne pouvait se passer de l'un de ses trois responsables pour une période aussi longue. Probablement avait-il subitement pris conscience du fait que je n'étais pas aussi déraciné qu'il l'avait cru et doutait-il que je reviendrais à Genève. A l'époque, je souhaitais bien m'installer en Belgique, mais je n'excluais nullement de reprendre ma place à l'Union interparlementaire en cas de difficulté à trouver une place d'avocat. Toutefois cette possibilité de repli m'étant refusée, je lui remis d'emblée ma lettre de démission. Je lui présentai néanmoins un remplaçant en la personne d'un jeune universitaire français, Pierre Cornillon, qui d'ailleurs ne m'en sut nullement gré. Plus tard, il accéda d'ailleurs au poste de Secrétaire général. Et, avant de quitter Genève, mon épouse et moi-même offrîmes un dîner d'adieu à Monsieur et Madame André de Blonay au restaurant genevois [95] "Le Fin Bec" afin de bien marquer qu'il n'y avait entre nous nulle fâcherie.

Au Cabinet du Vice-Premier Ministre

[Retour à la table des matières](#)

C'est le 1er novembre 1963 que je pris mes nouvelles fonctions à Bruxelles. Paul-Henri Spaak détenait alors deux portefeuilles, celui de Vice-premier ministre et celui de Ministre des affaires étrangères. J'y rencontrai donc le Chef de Cabinet du Vice-premier ministre, Philippe Deshormes, les membres de ce Cabinet, ainsi que Robert Rothschild, Chef de Cabinet aux affaires étrangères, et les membres de ce Cabinet, dont un certain Steve Davignon, promis à une carrière politique brillante. On m'indiqua aussitôt que j'allais être nommé cosecraire de la Table ronde réunissant des représentants de la majorité gouvernementale social-chrétienne-socialiste comme de l'opposition libérale, aux fins de préparer la révision de la vénérable Constitution de 1831, et que je représenterais le Vice-premier ministre au Comité interministériel de la politique scientifique. A l'époque, ce Comité s'occupait de l'Observatoire européen austral (ESO), créé en 1962, de l'Organisation européenne [96] pour le développement de lanceurs spatiaux et de l'Organisation européenne pour la recherche spatiale, créées en 1963, plus connus sous leurs sigles anglais respectifs ELDO et ESRO (les ancêtres de l'Agence spatiale européenne, née en 1975), ainsi que de ce qui serait désigné un peu plus tard sous le nom de Conférence européenne de télécommunications par satellites (CETS). Dans la pratique, la première de mes deux responsabilités l'emporta de beaucoup sur la seconde. Et elle comportait bien sûr des comptes rendus détaillés à mon ministre des travaux de la Table ronde, assortis de mes analyses et suggestions. L'autre co-secraire de la Table ronde était Alain Stenmans, alors Chef de Cabinet adjoint du Premier ministre, qui avait été, sauf erreur, Gouverneur général adjoint du Congo, avec lequel j'établis rapidement des relations amicales. Occasionnellement, je fus chargé de traiter d'autres affaires, telle la fusion de communes, directement avec le Ministre de la justice, Pierre Vermeulen.

À la Table ronde, je rencontrai une bonne partie du personnel politique belge de l'époque et j'y nouai des relations privilégiées avec Léo Collard, Président du Parti socialiste belge, et [97] l'un des principaux dirigeants socialistes flamands, Jos Van Eynde, car j'assumais aussi le secrétariat du "caucus" socialiste de la Table ronde. Il

me faut admettre toutefois que je fus quelque peu handicapé dans mes fonctions par ma connaissance imparfaite du néerlandais, dont j'avais pourtant entamé l'apprentissage plusieurs années auparavant. J'avais conscience depuis longtemps des tensions entre Flamands, Wallons et Bruxellois, compliquées par quelques cas particuliers, mais je m'aperçus assez rapidement qu'elles étaient empoisonnées par une méfiance communautariste, alimentée par la dérive nationaliste flamingante prônant le "droit du sol" inacceptable aux Bruxellois et aux Wallons et par le dédain que ces derniers avaient toujours affiché envers le néerlandais qu'ils avaient refusé d'inscrire comme matière obligatoire au programme des écoles du sud du pays. A la querelle dite linguistique se superposaient des conflits d'intérêts entre une Flandre prospère et une Wallonie désindustrialisée. Certes, il y avait l'option fédéraliste et, formé en Suisse, j'étais bien placé pour en faire valoir les mérites. Mais, à l'époque, Paul-Henri Spaak n'y croyait pas et, à la vérité, moi-même je n'y [98] voyais pas un remède miracle pour la Belgique, car elle avait répondu, en Suisse, à un mouvement séculaire centripète alors que la Belgique avait tourné le dos à son histoire ancienne et faisait face depuis la Première guerre mondiale à un mouvement centrifuge tendant à démembrer l'Etat. Après bien des mois de discussions souvent décevantes, la Table ronde accoucha néanmoins de propositions concrètes de "protection contre la minorisation" par la voie d'un système complexe de majorités qualifiées qui fut adopté sans que le problème belge fût réglé pour autant comme le soulignèrent une révision ultérieure instituant le fédéralisme et la persistance des tensions entre Flamands et Francophones.

Si ma contribution à la révision constitutionnelle s'avéra, tout compte fait, assez décevante, mon séjour à Bruxelles - nous habitâmes tout d'abord à Ixelles puis à Watermael-Boitsfort, dans la coopérative d'habitation "Le Logis" où j'avais passé une partie de mon enfance - déboucha néanmoins sur la perspective espérée : mon engagement dans une étude d'avocats, en l'occurrence l'une des plus grandes études d'avocats d'affaires de l'époque, [99] celle de Marcel Grégoire qui avait été Ministre de la justice à la Libération. C'est en fréquentant Léo Moulin, Secrétaire général de l'Institut belge de science politique, que je rencontrai Marcel Grégoire, Président de cet Institut. L'un et l'autre étaient d'ailleurs des amis de mon père. Marcel Grégoire m'offrit de m'embaucher sitôt que chuterait le Gouvernement ou que je démissionnerais du Cabinet. Mais il était écrit que je ne serais jamais avocat, surtout avocat d'affaires, et je crois bien ne l'avoir jamais regretté !

Pendant mon passage au Cabinet du Vice-Premier Ministre, le Parlement adopta une loi relative à la sécurité sociale qui souleva l'opposition d'une grande majorité des médecins belges, tant pour des raisons de principe que par intérêt et par corporatisme. Les mesures d'application prises par le Gouvernement mirent le feu aux poudres et les instances représentatives du corps médical déclenchèrent, au printemps de 1964, une grève des soins dont on disait à l'époque que c'était une première mondiale, ce que je n'ai pas vérifié. Je me souviens d'une photo publiée dans la presse qui montrait une manifestation des [100] Jeunesses socialistes défilant en scandant : "A bas la grève !" Le Gouvernement assumait ses responsabilités, il mobilisa les médecins mobilisables et réquisitionna ceux qui ne l'étaient pas, les uns et les autres étant appelés à prodiguer leurs soins dans les hôpitaux militaires, et il reprit le dialogue avec les praticiens. Je me souviens avoir vu dans la rue et dans les restaurants des médecins en uniforme d'officiers dont ils ne parvenaient pas à fermer le pantalon car ils avaient pris de l'embonpoint depuis le temps parfois lointain de leur service militaire. Certains médecins particulièrement montés contre le Gouvernement s'exilèrent même dans la ville voisine de Maastricht.

Ce furent là des événements qui ne pouvaient manquer de m'intéresser sur le plan politique et sociologique mais dont je n'aurais pas imaginé qu'ils allaient me concerner très directement, d'autant que je n'avais en aucune façon été associé aux décisions prises en relation avec cette crise. Il se trouve en effet que ma fille, qui avait trois ans, tomba malade peu après le déclenchement de la grève. Comme son affection s'aggravait et que l'enfant souffrait, mon épouse et moi décidâmes de prendre rendez-vous avec un médecin que nous avions consulté [101] déjà à plusieurs reprises. Il nous reçut tous trois mais refusa de soigner notre fille et même de la soulager en nous conseillant de la confier à un hôpital militaire. Je fus saisi d'une intense indignation, doublée de mépris, et le fusillai du regard sans pourtant lui exprimer oralement ma réprobation morale. Il faut croire que mes yeux furent expressifs car il m'en fit le reproche ! "Pourquoi me regardez-vous comme ça ?" Je lui tournai le dos sans lui répondre et en me promettant de ne jamais le revoir. A sa décharge, je n'exclus pas que son intransigeance s'expliquât par mes fonctions au service d'un Gouvernement qu'il haïssait, si toutefois il les connaissait. Toujours est-il que le problème fut résolu par le départ de ma femme et de ma fille qui prirent le premier avion pour Genève où notre médecin de famille soulagea et guérit rapidement la petite Lola.

En me remémorant ces événements, force m'est de constater que, nonobstant ma volonté de faire ma vie professionnelle en Belgique, Genève restait pour moi, sinon un point d'ancrage, du moins un recours en cas de gros temps.

[103]

Itinéraire d'une universitaire genevois

Chapitre 3

Une carrière universitaire

L'option académique

[Retour à la table des matières](#)

À Bruxelles, au printemps de 1964, je reçus un coup de fil de Jeanne Hersch, mon ancien professeur de philosophie à l'Ecole internationale qui, depuis lors, avait été nommée professeur de philosophie à la Faculté des lettres de l'Université de Genève. Elle me demanda si je souhaitais maintenir la candidature à une charge de cours pour l'histoire des doctrines politiques à la Faculté de droit que j'avais déposée bien avant de quitter Genève. Ma femme et moi avions alors la nostalgie de Genève. La perspective d'y enseigner l'histoire de la philosophie politique m'apparut comme nettement plus attrayante que le barreau. Je répondis à mon interlocutrice que je n'avais nullement retiré ma candidature mais que, n'en ayant pas reçu de nouvelles depuis plus d'un an, je l'avais quelque peu perdue de vue. Elle me déclara que, si la procédure avait duré longtemps, la raison en était que, très exceptionnellement, [104] trois Facultés étaient impliquées, à savoir celles de droit, des lettres et des sciences économiques et sociales, et qu'au surplus dix-huit candidatures avaient été déposées mais que trois seulement, dont la mienne, restaient en course. Je passai un certain nombre d'appels téléphoniques à Genève qui m'apprirent que mes concurrents étaient un jeune Bernois marxiste et ambitieux, Jean Ziegler, forte-

ment soutenu par le Chef du Département de l'instruction publique de Genève, André Chavanne, et un historien vaudois, Jean-Pierre Aguet, dont on ignorait l'orientation politique et les appuis. A l'époque, l'Université donnait systématiquement la préférence aux candidats qui avaient fait leurs armes dans d'autres secteurs que l'enseignement, ce qui était mon cas. Je savais par ailleurs que la tradition voulait que les candidats retenus fussent départagés ensuite d'une leçon d'essai devant les professeurs concernés. Dès lors, je réfléchis longuement au choix du sujet de ma leçon d'essai. Il m'apparut que, en tant que socialiste, je devais démontrer que j'étais capable de traiter équitablement des courants de pensée autres que ceux de ma famille politique. Compte tenu du fait que mes [105] connaissances historiques à l'époque n'étaient tant soit peu satisfaisantes que sur les XIXe et XXe siècles, je décidai de consacrer ma leçon d'essai au thème "Aspects du libéralisme politique dans la première moitié du XIXème siècle", en me concentrant sur Benjamin Constant et Alexis de Tocqueville. Une bonne étoile veillait sur moi. En effet, mes deux concurrents commirent des erreurs. Jean Ziegler consacra sa leçon d'essai à la lutte de classe chez le philosophe marxiste Lukács, ce qui le fit suspecter de velléités d'endoctrinement, et Jean-Pierre Aguet prononça, devant les professeurs genevois des trois Facultés impliquées, la même conférence qu'il venait de présenter à l'Université de Lausanne où un poste analogue était à pourvoir, ce qui jeta des doutes sur sa polyvalence. Ma conférence, assez classique, emporta les suffrages d'une forte majorité des professeurs concernés. Le Chef du Département de l'instruction publique fit de son mieux pour me dissuader de revenir à Genève en suscitant divers impedimenta mais, finalement, il se résigna à respecter l'autonomie coutumière de l'Université : le Conseil d'Etat, c'est-à-dire le Gouvernement de Genève, me nomma en automne 1964, avec [106] prise d'effet au 1er janvier 1965. Eu égard à mes responsabilités envers Paul-Henri Spaak et Philippe Deshormes, je ne pouvais pas démissionner dans l'immédiat. Je fis donc la navette entre Bruxelles et Genève chaque deux semaines jusqu'à l'été 1965.

Il me faut ici à nouveau donner quelques précisions sur les conditions financières dont mon enseignement à Genève était assorti. Ma nomination n'était pas au titre de professeur mais à celui de chargé de cours à raison de deux heures par semaine, ce qui devait me rapporter un peu plus de 800 francs suisses par mois, soit un peu moins qu'au début de mes fonctions à l'Union interparlementaire. Je n'avais pas été attiré par l'esprit de lucre. J'avais cependant trois personnes à charge, car ma femme

m'avait donné un fils, Emmanuel, né à Bruxelles en 1964. Il me fallut donc, en automne de cette année, trouver un complément nettement plus substantiel que mon traitement de chargé de cours. Je le trouvai grâce encore à Marcel Grégoire qui me fit attribuer un mandat de chargé de recherche à l'Institut belge de science politique. Encore me fallait-il déterminer le cadre et le sujet de cette recherche. Je m'y attelai en fouinant à la [107] Bibliothèque de l'Institut Emile Vandervelde, c'est-à-dire du centre de recherche du Parti socialiste belge. J'y avais fait la connaissance du bibliothécaire Marc Tougouchi, un ancien menchevik géorgien d'une grande érudition, qui me recommanda de m'intéresser à l'Ecole du socialisme rationnel et particulièrement à Hippolyte Colins dont les disciples avaient, selon lui, joué un rôle important mais méconnu pendant la Ière Internationale. Je suivis son conseil, sans me douter qu'il allait avoir sur mon évolution ultérieure des conséquences durables. A cette occasion encore, je fus servi par la chance. Mes recherches préliminaires me mirent sur la piste des héritiers de deux des principaux disciples belges de Colins, Louis De Potter (1786-1859) et Agathon De Potter (1827-1906) que je découvris en Flandre occidentale. C'était un couple de personnes très âgées : une femme, qui ne s'intéressait ni à la philosophie politique ni à l'histoire, et son mari qui souffrait de la maladie d'Alzheimer. Ils me conduisirent dans leur grenier où je découvris, parmi des tas de livres, des monceaux de manuscrits. Après une série de sondages opérés sur place, je diagnostiquai que je me trouvais en présence d'une partie importante [108] des archives de l'Ecole du socialisme rationnel. Les propriétaires, trop heureux de s'en débarrasser, se déclarèrent prêts à en faire don à l'Institut belge de science politique. Ce dernier, n'ayant pas les moyens d'inventorier ces manuscrits ni de les stocker, me proposa de les offrir aux Archives générales du Royaume. Je m'y ralliai volontiers, à la seule condition que cette institution acceptât de microfilmer ce trésor et de mettre ces microfilms à ma disposition, ce qui fut fait dans de très brefs délais. L'Institut belge de science politique m'ayant nanti d'un appareil permettant de visionner les microfilms, je fus en mesure de travailler d'arrache-pied sur ces derniers dès l'été 1965, à mon domicile de Haute-Savoie que j'avais réintégré entre-temps.

À l'Université de Genève, l'histoire des doctrines politiques s'inscrivait dans le cadre de la licence ès sciences politiques et de la licence en relations internationales (ce n'était pas son nom à l'époque), auxquelles la Faculté de droit participait mais

dont elle n'avait pas la gestion. Elle constituait l'un des enseignements fondamentaux de ces deux licences mais était purement facultative pour les étudiants [109] en droit. Mon approche de cette branche historique fut d'emblée, en principe du moins, philosophico-juridique et interdisciplinaire, en opposition franche à la perspective "sociologisante" de l'histoire des idées politiques telle que la pratiquait en France Jean Touchard. La première année, j'improvisai un cours en suivant le plan de l'ouvrage de Jean-Jacques Chevallier, *Les grandes œuvres politiques, de Machiavel à nos jours*. C'est un livre introductif dont j'ai recommandé la lecture à mes étudiants jusqu'à la fin de ma carrière. J'avais beaucoup d'admiration pour son auteur, que j'allais rencontrer et fréquenter par la suite. Une vingtaine d'années plus tard, j'eus la satisfaction de lui faire octroyer le doctorat *honoris causa* par ma Faculté. Mais, pour en revenir aux premières années de mon enseignement de base d'histoire des doctrines politiques, j'en modifiai progressivement le contenu afin d'y faire une place décente aux anciens Grecs et Romains ainsi qu'aux auteurs médiévaux, en m'inspirant notamment de l'ouvrage classique de George H. Sabine, *A History of Political Thought*. A partir du début des années 1970, j'y fis place aussi au pacifisme, puis à l'écologie politique, mais surtout [110] je donnai, en plus de mon enseignement de base, des cours plus spécialisés et plus approfondis, comme je l'explique plus loin. J'avais découvert que le meilleur moyen d'apprendre était d'enseigner.

Recherches sur le socialisme colinsien et sur Henri De Man

[Retour à la table des matières](#)

Mon cheminement entre 1965 et 1968 a été profondément et durablement marqué par la rencontre avec mon sujet de recherche, Colins et l'Ecole du socialisme rationnel. Jusque-là, mon orientation politique était la social-démocratie - j'avais hérité du modèle paternel lui-même tributaire d'Henri De Man - et je ne me sentais pas d'affinités particulières pour l'une ou l'autre école marxiste, faute de leur trouver une dimension spirituelle. Ma découverte de Colins (1783-1859) eut lieu dès 1965. Je lui consacrai plusieurs études, parues dans *Res Publica, Revue de l'Institut belge de science politique*, et un gros ouvrage paru en 1968 sous le titre *Introduction au socialisme rationnel de Colins*. Entre-temps, j'avais fait la connaissance de

quelques-uns des derniers colinsiens, notamment Marguerite Tufféry, infirmière [111] française retraitée, à Solliès-Pont dans le Var, Stany Penkala, voyageur de commerce apatride à la retraite et son épouse Alice Penkala, juriste et romancière autrichienne, à Tourrettes-sur-Loup dans les Alpes-Maritimes, François Gazagne, fonctionnaire français retraité du Ministère des finances, anciennement en poste à La Réunion, à La Canourgue dans la Lozère, Paule Godeau, ancienne syndicaliste, à Paris, Jeanne Martin, ouvrière et syndicaliste retraitée à Paris et Hector Masson, journaliste retraité, à Watermael-Boitsfort, ancien collègue de mon père à l'Institut National de Radiodiffusion belge, que j'avais déjà rencontré dans mon enfance et mon adolescence. Je précise toutefois que Colins est un écrivain déroutant, car polémiste endiablé, glossateur répétitif, théoricien indûment dogmatique et surtout incurablement prolix puisque l'on possède de lui quelque quarante volumes imprimés. Une fois que j'eus surmonté cet abord ingrat, je fus intéressé par sa perception du sol (sous-sol compris) comme source passive de toute richesse, par son antiprogressisme et par son catastrophisme ; mais, surtout ce qui m'attira chez lui c'est précisément ce qui avait rebuté la plupart de ceux qui avaient tenté de [112] l'aborder sans y être guidés, à savoir sa métaphysique. Je n'entreprendrai pas de m'en expliquer ici, car je l'ai fait dans l'ouvrage susmentionné de 1968, ainsi que dans plusieurs autres écrits, dont l'article que j'ai publié en 2003 dans la *Revue européenne des sciences sociales* avec un titre délibérément provocateur : "Sur la version colinsienne de l'argument ontologique". (Cf. Annexe II) Bien entendu, on objectera à la métaphysique colinsienne avec autant de pertinence, et d'impertinence, qu'on le fit jadis à l'argument de saint Anselme et à ceux de ses épigones ou continuateurs. Pourtant cette doctrine qui, pour ses auteurs, constitue une théorie à vocation scientifique, est parfaitement "falsifiable", dans le sens que Karl Popper donna à ce concept, puisqu'elle serait invalidée par le décryptage et la traduction en clair du "langage animal" émanant de n'importe quelle espèce zoologique, à commencer par celles qui nous sont les plus proches physiologiquement. J'ai donc été marqué par cette pensée dont les conséquences politiques m'apparaissaient comme dévastatrices de l'idéologie dominante de nos sociétés industrialisées, car annonciatrices d'une socialisation déparasitée de la ploutocratie [113] et d'une économie néo-physiocratique radicalement différentes de celles qui avaient prévalu, bien que prônant aussi la libre entreprise et la libre concurrence. J'y reviendrai synthétiquement dans le dernier chapitre de ces mémoires. Que je précise toutefois brièvement ici déjà pourquoi l'antiprogressisme de Colins retint d'emblée mon attention : j'étais certes conscient des progrès im-

menses enregistrés dans les sciences naturelles et dans les techniques, mais les deux guerres mondiales, et les menaces d'une troisième, m'avaient rendu très critique quant à l'extrapolation de la notion de progrès hors de ces domaines.

Parmi les colinsiens que je rencontrai dans les années 1960 et 1970, une place à part revient à Marguerite Tufféry. Lorsque je la rencontrai pour la première fois en 1966, elle avait déjà près de quatre-vingts ans. Elle était devenue quelque peu obèse, car elle avait contracté une maladie du cœur pour avoir abusé de ses forces en soignant des militaires blessés pendant la Guerre de 1914-18. Son visage rayonnait de bonté. Elle avait acquis une vaste culture d'autodidacte. Surtout, elle possédait une connaissance exhaustive des quarante volumes de l'oeuvre de Colins ainsi que [114] de celles de Louis et Agathon De Potter, ses disciples. Elle avait habité à Paris jusqu'à la fin des années 1930, sauf erreur, et c'est à Paris que les colinsiens français avaient fondé, en 1931, une association baptisée Humaine Harmonie dont, par prudence, les statuts taiseaient que le but unique était d'étudier le socialisme rationnel et de constituer une bibliothèque à cette fin. Elle était la cheville ouvrière de cette association, dont les membres s'étaient cotisés afin d'acheter un terrain à Solliès-Pont où, avec l'aide de Raymond Broca, un colinsien que je n'ai pas connu car en 1966 il était décédé depuis longtemps, elle avait fait bâtir une modeste maison, devenue le siège social de Humaine Harmonie, où elle allait vivre et où fut constituée la bibliothèque de l'association. Je suis très redevable à Marguerite Tufféry de m'avoir fait bénéficier de son savoir approfondi sur le socialisme rationnel, de m'avoir constamment soutenu dans mes recherches et de m'avoir apporté aussi son amitié. En 1972, elle accepta mon offre de réécrire les statuts de Humaine Harmonie qui devint la Société des Etudes Colinsiennes, "association scientifique et culturelle qui se propose d'encourager l'étude objective de la [115] doctrine philosophique, sociale et économique de Colins, ainsi que la recherche historique sur sa genèse, son évolution et son influence et, d'une façon plus générale, de faire connaître la pensée et l'oeuvre de Colins et de son Ecole". François Gazagne en fut le premier président et je lui succédai après son décès, à la fin des années 1970.

Autres personnalités colinsiennes exceptionnelles : Stany et Alice Penkala. Ladislav, dit Stany, avait une foi inconditionnelle en Colins, "révélateur" du socialisme rationnel. Il avait colporté la doctrine colinsienne sa vie durant, sans grand succès, ce qui n'avait nullement entamé ses convictions. Son épouse, Alice, née Krausz, était une femme plus complexe. Fille d'un médecin viennois, elle avait obtenu un doctorat

en droit à l'Université de Vienne où elle avait aussi suivi les cours du privat-docent Sigmund Freud qui d'ailleurs habitait en face de chez elle et lui faisait occasionnellement de petits saluts par la fenêtre. Ensuite, elle avait été journaliste judiciaire dans un grand journal viennois de gauche et avait épousé, en premières noces, un homme dont je ne sais rien sauf qu'il était juif et qu'il souffrait de tuberculose. L'*Anschluss* provoqua leur émigration [116] dans la ville internationale de Tanger. N'ayant aucun moyen d'exercer le droit autrichien à Tanger, Alice s'improvisa voyante extra-lucide, ce qui lui permit de gagner sa vie et celle de son premier mari, jusqu'à la mort de ce dernier. Cette activité lui valut aussi de rencontrer Stany Penkala qu'elle épousa, toujours à Tanger. A la fin de la guerre, le couple Penkala s'installa à Tourrettes-sur-Loup où Alice traduisit près de cinquante romans d'anglais en allemand, ce qui permit au couple d'acheter une petite maison au centre de Tourrettes. Parallèlement à ce travail de traductrice, elle entreprit de publier, sous différents pseudonymes, un grand nombre de romans dont elle ne pensait pas qu'ils pussent avoir une diffusion en dehors des quais de gare, disait-elle. Mais elle en publia aussi deux auxquels elle tenait davantage, l'un intitulé *Die silberne Maske, Das Leben der Königin Christine von Schweden, Historischer Roman* (*Le masque d'argent, La vie de la reine Christine de Suède, roman historique*), l'autre, largement autobiographique, intitulé *Anna und die Windmühlen, Schicksal in wirrer Zeit* (*Anne et les moulins à vent, une destinée par temps troublés*). Alice Penkaka faisait montre d'un humour à la fois [117] viennois et colinsien quand elle déclarait : "Il faut s'installer dans la vieillesse comme dans un appartement inconfortable, mais avec une vue imprenable sur l'au-delà".

Je ne suis pas sûr de la date à laquelle je me vis attribuer par la Faculté de droit un poste d'assistant, mais elle se situe vraisemblablement autour de 1967. Je recrutai un de mes premiers anciens étudiants, Michel Brélaz, qui avait manifesté un vif intérêt pour Colins ainsi que pour Henri De Man (1885-1953). Vaudois natif de Saint-Cergue, fils d'un menuisier du Bureau international du travail, il avait exercé toutes sortes de professions avant d'entreprendre une maturité au Collège du soir à Genève. D'entente avec lui, je décidai de consacrer à l'oeuvre d'Henri De Man un colloque international sous les auspices de la Faculté de droit. Le colloque eut lieu à Genève les 18, 19 et 20 juin 1973 avec la participation de plusieurs anciens disciples d'Henri De Man dont mon père, Georges Lefranc, A. Dauphin-Meunier, F. Grosse, mais aussi de politologues et historiens des idées comme Madeleine Grawitz, Sven Stelling-

Michaud, A. G. Slama, Peter Dodge, etc. J'avais organisé ce colloque en prenant comme schéma les travaux de l'Union interparlementaire. [118] Aussi, des rapports rédigés par des spécialistes avaient-ils été préalablement distribués aux participants qui en débattirent trois jours durant. Ma contribution était intitulée "Pacifisme et internationalisme dans la dernière partie de l'oeuvre d'Henri De Man". J'y expliquais notamment comment son catastrophisme, d'alternativiste qu'il avait été avant la II^e Guerre mondiale, s'était radicalisé après cette dernière. Les rapports en question furent publiés dans un numéro spécial de la *Revue européenne des sciences sociales* en 1974, et le compte rendu intégral des débats donna lieu à trois volumes d'Actes du Colloque diffusés par l'Association pour l'étude de l'oeuvre d'Henri De Man, créée à la fin du colloque. Dans la foulée, Michel Brélaz et moi-même prîmes l'initiative de présenter et rééditer *Au delà du marxisme* aux éditions du Seuil, en 1974. (La première édition française de cet ouvrage date de 1927, mais l'édition allemande originale, parue sous le titre de *Zur Psychologie des Sozialismus*, date de l'année précédente.) Et Michel Brélaz poursuivit l'étude de la pensée d'Henri De Man en lui consacrant sa thèse de doctorat en science politique sous ma "direction". Par un excès de perfectionnisme, [119] il ne la soutint qu'en mai 1981 en présence de personnalités aussi différentes que Roger Girod, Madeleine Grawitz, Jean-Jacques Chevallier et Jean Ziegler. Ce fut d'ailleurs, de beaucoup, la plus belle soutenance à laquelle il m'ait été donné d'assister. Une amitié durable était née entre nous, qui ne se démentira jamais. Pourtant nous étions profondément en désaccord intellectuel sur un sujet qui n'était pas marginal : Michel Brélaz justifiera dans une série d'ouvrages postérieurs les positions pour le moins ambiguës qu'Henri De Man et Léopold III adoptèrent à l'égard du III^e Reich, alors que moi-même j'ai toujours tenu ces positions, comme celles de Pie XII, pour indéfendables et impardonnables compte tenu de leurs responsabilités socio-culturelles respectives.

Le mouvement de mai 1968 à Genève m'apparut sympathique mais très brouillon. Il me convainquit de l'intérêt d'instaurer la participation des étudiants et du personnel administratif et technique à la gestion des institutions d'enseignement supérieur. Par ailleurs, ma carrière universitaire se déroulait normalement : en 1968, je fus nommé professeur extraordinaire - j'avais alors trente-cinq ans - et en 1971, professeur ordinaire. A la [120] même époque, je fus élu Président de l'Association des professeurs à l'Université de Genève, et en 1974 Président du tout nouveau "parlement" académique, le Conseil de l'Université, où pour la première fois des re-

présentants des étudiants, du corps intermédiaire et du personnel administratif et technique siégeaient à côté des professeurs. Cette présidence ne fut pas de tout repos, d'autant que je crus devoir faire adopter par ce Conseil deux blâmes du Rectorat qui s'était laissé aller à organiser la nomination des professeurs de l'Ecole de traduction et d'interprétation (ETI) en marge de la loi et au détriment de candidats potentiels qui avaient été empêchés de présenter leur candidature. L'une des personnes lésées était Janine Buenzod, la compagne de Sven Stelling-Michaud qui avait enseigné l'histoire moderne à la Faculté des lettres, avec lesquels j'avais noué des liens d'amitié. Entre-temps, j'avais également établi des relations amicales avec Albert Lenoir, mon cadet de six ans, qui avait soutenu une thèse de doctorat de philosophie du droit sur le mariage - j'avais fait partie de son jury de thèse - ; il avait ensuite été nommé professeur d'histoire du droit à ma Faculté et m'avait appuyé dans [121] l'affaire de l'ETI. Cette relation était un peu paradoxale car, contrairement à moi, l'homme était d'un naturel méfiant. Issu d'une famille genevoise protestante - son père était banquier - il s'était converti au catholicisme, avait épousé une Polonaise ultra-catholique et était lui-même de tendance fondamentaliste proche de l'Opus Dei. Enfin, politiquement, il avait milité dans les rangs de l'Alliance des indépendants (le parti de la Migros) prônant un capitalisme populaire. Mais nous avons en commun l'attachement à l'histoire des idées et la volonté de défendre les branches historiques à la Faculté de droit.

Sur le plan familial, ma femme et moi décidâmes de nous installer sur territoire genevois. Pour ce faire, nous achetâmes un terrain sur la commune de Lancy en 1968, puis nous chargeâmes un architecte de nos connaissances, Raymond Reverdin, de nous bâtir une maison qu'il nous livra en 1970.

Du Rapport Meadows à l'Association pour l'Appel de Genève (APAG)

[Retour à la table des matières](#)

La période 1972-1975 marque un tournant dans mes réflexions philosophiques et politiques [122] pour plusieurs raisons. Tout d'abord, je fus marqué en 1972 par la lecture de deux ouvrages : Le premier Rapport au Club de Rome intitulé *The Limits to Growth*, de Dennis et Donella Meadows, dont la traduction française parut aussi

en 1972 sous le titre de *Halte à la croissance*, et *A Blueprint for Survival* d'Edouard Goldsmith, dont la traduction française parut également en 1972 sous le titre *Changer ou disparaître*, tous deux publiés dans la perspective de la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement de juin 1972 à Stockholm. On s'imagine mal aujourd'hui l'immense controverse publique à laquelle donnèrent lieu ces ouvrages, notamment le premier d'entre eux, dans l'aire géographique de langue française où les communistes furent particulièrement ardents à dénoncer un nouveau malthusianisme. Pour ma part, dans le cadre du Colloque sur Henri De Man mentionné plus haut, j'écrivis au printemps 1973 au sujet du premier Rapport au Club de Rome : "Quelles que soient les critiques de détail qu'appelle ce document, on n'a guère pu contester jusqu'ici sa conclusion générale que voici : même sans guerre, notre civilisation est condamnée par l'impossibilité [123] matérielle où elle se trouvera, en raison de l'exiguïté de notre globe, de poursuivre au delà de quelques décennies la croissance exponentielle qui la caractérise, de sorte que l'humanité ne pourra survivre que dans la mesure où elle opérera une mutation sans précédent." (Ivo Rens, "Pacifisme et internationalisme dans la dernière partie de l'oeuvre d'Henri De Man" in *Sur l'oeuvre d'Henri De Man*, Revue européenne des sciences sociales, Tome XII, 1974, No 31, p. 270) Les deux ouvrages de 1972 dont je viens de parler consacrèrent l'irruption de l'écologie sur la scène politique à l'échelle mondiale. La deuxième raison du tournant susmentionné réside dans la crise pétrolière provoquée par la décision des pays arabes membre de l'OPEP de déclencher un embargo du pétrole contre les Etats qui soutenaient Israël dans la guerre du Kippour. Ce fut pour moi l'occasion de me pencher sur la question du pétrole et plus généralement sur la problématique énergétique, à l'époque où Electricité de France avait lancé le slogan : "Tout électrique, tout nucléaire". La troisième raison de mon évolution tient au dialogue intellectuel que je nouai sur ces questions [124] avec un nouvel assistant qu'il me faut présenter.

A la fin des années 1960, j'avais eu un étudiant brillant, en la personne de Jacques Grinevald qui poursuivait, parallèlement à sa licence en relations internationales à Genève, une licence en philosophie à Besançon. Il était alsacien, donc français, et son père, un ancien syndicaliste chrétien avait été fonctionnaire au Bureau international du travail en même temps que mon père. Jacques Grinevald fit ensuite son service civil - en lieu et place du service militaire - au Tchad, d'où il m'écrivit quelques lettres dont j'ai gardé le souvenir. Je l'engageai comme assistant en 1973. Il envisageait alors d'entreprendre parallèlement une thèse de doctorat en philosophie

à Paris et une thèse en sciences économiques et sociales avec moi à Genève. Je lui conseillai de donner la priorité à sa thèse de philosophie, estimant qu'il convient de commencer par le plus fondamental, ce qu'il fit. A l'époque, la pensée de Jacques Grinevald était axée sur la notion d'entropie dans la pensée contemporaine, sa pertinence biologique, économique et anthropologique ainsi que sa portée cosmologique. Il me fit découvrir Sadi Carnot, la naissance et [125] l'évolution de la thermodynamique. Il me fit aussi lire, puis rencontrer, Nicholas Georgescu-Roegen dont nous traduisîmes et présentâmes plusieurs textes "bio-économiques" que nous publiâmes à Lausanne en 1979 sous le titre de *Demain la décroissance*. Ce livre a été depuis lors revu, amplifié et réédité par deux fois à Paris sous le titre *La décroissance*. La pensée de Georgescu-Roegen renouait avec la tradition physiocratique, de sorte que j'y trouvai une parenté avec la doctrine colinsienne. Son interprétation évolutionniste et thermodynamique de l'économie et de l'histoire offrait un cadre épistémologique rigoureux à l'écologie politique. Avec Jacques Grinevald, je me liai d'une amitié qui dure toujours. A partir de 1973-74, nous donnâmes conjointement un cours avancé d'histoire des doctrines politiques sur "Les fonctions idéologiques du catastrophisme", dans lequel nous définissions le catastrophisme comme "toute conjecture d'une ou de plusieurs radicales discontinuités à venir dans l'évolution de l'espèce humaine, confinant ou aboutissant à la disparition de cette dernière". Définition fort exigeante, j'en conviens. Nous consacraâmes à ce thème une étude parue en 1975 sous le titre "Réflexions [126] sur le catastrophisme actuel". Quelques années plus tard notre cours conjoint s'intitula "Catastrophisme et écologie politique" et nous poursuivîmes cet enseignement sur une vingtaine d'années.

C'est d'ailleurs Jacques Grinevald qui me mit entre les mains un article de Philippe Lebreton, professeur d'écologie végétale à l'Université de Lyon, mais également ingénieur de formation, contestant le programme électronucléaire français, article publié en 1973 dans la revue *Penn ar Bed*. Je m'intéressai vivement au sujet et, en 1975, je lus du même auteur *L'énergie c'est vous*. J'étais donc sensibilisé au problème lorsque j'entendis parler du projet de réacteur surgénérateur à neutrons rapides baptisé SuperPhénix que le Gouvernement français envisageait de construire dans l'Ain, à Creys-Malville. J'en discutai au printemps 1976 avec l'un de mes collègues, professeur de physique théorique à l'Université de Genève, Charles Enz, qui était très critique à l'endroit de ce projet, de cette technologie et de la taille gigantesque du SuperPhénix. Dès lors, j'entrepris d'explorer la littérature américaine y

relative. Ce que j'y trouvai n'était nullement rassurant. Le Gouvernement français [127] se prononça en novembre 1976 en faveur de la construction de ce surgénérateur que le maître d'œuvre s'efforça d'accréditer par la suite comme "tête de série préindustrielle". Vinrent les grandes manifestations d'opposants français, mais aussi suisses, allemands, etc. qui eurent lieu en été 1976 et en été 1977 sur le site de Creys-Malville ; la seconde d'entre elles, dispersée par des méthodes et des moyens militaires, entraîna la mort d'un militant français, Vital Michalon. Elles me convainquirent de tenter de mobiliser les universitaires de Suisse romande contre cette entreprise grosse de menaces. Lors d'un débat public sur l'électronucléaire à Lausanne, je rencontrai Lucien Borel, professeur de thermodynamique à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), qui prenait parti courageusement contre le SuperPhénix. Nous nous liâmes d'amitié.

Peut-être vaut-il la peine que je précise les raisons qui me conduisirent à prendre position et à m'engager dans cette affaire. Je savais que la bombe de Nagasaki avait utilisé quelques kilos de plutonium, l'une des substances radioactives les plus toxiques, dont la demi-vie est de quelque 24'000 ans. Or, le cœur du [128] SuperPhénix devait en comporter plus de quatre tonnes, auxquelles s'ajouterait une quantité indéterminée d'uranium appauvri. Au surplus, le cœur en question devait être refroidi par quelque quatre mille tonnes de sodium liquide dont je savais d'expérience qu'il s'enflammait spontanément au contact de l'air et explosait au contact de l'eau. J'avais appris que plusieurs physiciens redoutaient que ce réacteur à neutrons rapides ne s'emballât et n'explosât comme une bombe atomique particulièrement "sale", entraînant la mort et la maladie de populations entières, et surtout l'évacuation durable d'une région pouvant englober Lyon ou Grenoble, mais aussi Genève et toute ou partie de la Suisse qui se trouve sous le vent. La pollution et la contamination radioactives m'apparaissaient comme des problèmes encore plus redoutables que le danger d'irradiation associé aux explosions atomiques depuis Hiroshima et Nagasaki. Le mépris pour le sol nourricier, pour la terre mère, inhérent à ce projet, me choqua presque autant que le risque qu'il comportait pour les populations de la région. Ne signifiait-il pas que l'on se moquait des générations futures plus encore que de la présente ? Ce projet m'apparut [129] monstrueux par le niveau exceptionnellement élevé du risque technologique majeur délibérément assumé par le Gouvernement français. Il me sembla porteur d'une militarisation de nos sociétés, car requérant un contrôle des citoyens à l'échelle du risque encouru. Il réveilla mon opposition au nu-

cléaire militaire, car ce ne pouvait être un hasard que l'Etat français s'en remît au nucléaire tant pour la défense de son intégrité territoriale que pour la conquête d'une problématique indépendance énergétique. Sur un autre plan, l'idée même de la surgénération, qui postulait que l'on pouvait, par un savant dispositif, produire plus de combustible qu'on en consommerait, m'apparut non seulement comme une "contre-bande d'entropie", selon l'expression de Nicholas Georgescu-Roegen, mais encore comme une résurgence du mythe du mouvement perpétuel, revisité et "amélioré" par le scientisme et l'économisme dominants pour en faire une croissance perpétuelle.

Ces réflexions étaient corroborées par ce que je considérais comme une extraordinaire perspicacité de Colins, qui avait conjecturé l'avènement d'un ersatz de pouvoir spirituel, celui de la « terreur de l'avenir ». Comment ne pas [130] voir que cette « terreur de l'avenir », créée et entretenue par les pouvoirs politiques de notre époque, leur tiendrait toujours plus lieu de légitimation, justifiant sinon la militarisation de la société civile du moins l'obsession sécuritaire par les exigences de la sécurité nationale, internationale, globale, dans un monde de plus en plus déchiré ? Je fis ce rapprochement avec mes recherches sur le socialisme rationnel, car je travaillais alors à ces dernières qui aboutirent en 1979 à une *Histoire d'un autre socialisme. L'Ecole colinsienne 1840-1940* que je signai avec William Ossipow, un ancien assistant et doctorant, devenu collègue, qui y avait consacré passablement de temps, mais auquel avait travaillé également Michel Brélaz. Face au projet monstrueux de Creys-Malville, la démission de la majorité de l'intelligentsia m'apparaissait comme un comportement coupable. Point n'était besoin d'être marxiste pour adhérer à la thèse de Gramsci, qui voyait les intellectuels critiques comme devant s'opposer radicalement aux intellectuels organiques disposés à toutes les compromissions.

Je pris contact avec le célèbre physicien nucléaire français Lew Kowarski, établi à Genève, qui venait de s'élever contre ce projet [131] et proposai à un groupe d'universitaires suisses la rédaction d'un manifeste. L'écrivain Denis de Rougemont, directeur du Centre européen de la culture, Jean Rossel, professeur de physique à l'Université de Neuchâtel, William Ossipow, docteur ès sciences politiques, Gilles Petitpierre, professeur à la Faculté de droit de Genève et Charles Enz déjà nommé, prirent une part décisive dans la rédaction du texte qui fut signé par trente Suisses romands à l'automne 1978. L'Appel de Genève, comme on le baptisa, était adressé aux élus politiques des pays d'Europe et à tous les candidats au Parlement européen,

en vue de susciter un débat public et la consultation des populations concernées sur les solutions de rechange au surgénérateur Superphénix de Creys-Malville et à la société du plutonium. Une association fut créée sous le nom de Association pour l'Appel de Genève (APAG) pour diffuser le manifeste, et j'en assumai la présidence de l'automne 1978 à l'été 1981. La diffusion eut lieu en cinq langues, le français, l'allemand, l'italien, l'anglais et l'espagnol. Nous récoltâmes plus de 50'000 signatures à travers l'Europe occidentale. Pendant ces trois années, je me dépensai [132] sans compter pour tenter de mobiliser l'opinion publique européenne contre un projet que nous jugions extrêmement dangereux et au surplus liberticide, mais sans me faire d'illusions sur nos chances de succès. J'avais toujours été séduit par la devise de Guillaume le Taiseux : "Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer".

La lutte contre le SuperPhénix de Creys-Malville me conduisit à faire plusieurs déplacements en Europe occidentale afin de prononcer des causeries ou de participer à des débats ou des conférences, ce qui me permit de rencontrer nombre de personnalités intéressantes. Ainsi, je pris part à plusieurs réunions d'Ecoropa vers la fin des années 1970, avec notamment Denis de Rougemont, Edouard Kressman, Solange Fernex, Agnès Bertrand et Edouard Goldsmith, dit Teddy, le directeur de la revue britannique *The Ecologist* qui avait publié en 1972 le célèbre *A Blueprint for Survival*, dont j'ai déjà parlé. En marge d'une de ces réunions, Solange Fernex m'invita chez elle à Rodersdorf, dans le Haut-Rhin, à la frontière de Bâle, où je rencontrai son mari, Michel Fernex, professeur honoraire de l'Université de Bâle où il avait enseigné la médecine, [133] qui dénonçait la collusion de l'OMS avec l'AIEA en matière de risque radiologique. Rarement ai-je rencontré couple aussi bien assorti, communiant dans une même ferveur contre les risques et les méfaits du nucléaire tant civil que militaire. J'éprouvais pour l'une et l'autre amitié et admiration.

Je me souviens aussi d'un Colloque à Vienne sur les alternatives énergétiques au mois d'octobre 1979. Il faisait chaud, cet après-midi-là, dans la salle de conférence où nous siégeons. Les participants se séparaient dans une certaine confusion après l'exposé de Konrad Lorenz qui s'était appliqué à démontrer que les germes de l'impasse mondiale gisaient dans notre cerveau archaïque, comme le démontrait l'éthologie. Un attroupement se produisit autour du conférencier que George Wald avait interpellé vigoureusement en lui reprochant l'anthropomorphisme de son éthologie. Il apparut clairement que les deux Prix Nobel avaient de profonds désaccords intellec-

tuels. La confusion augmentant, Petra Kelly, qui représentait les *Grünen* de la République fédérale allemande, proposa d'aller manifester devant le siège de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), dont la propagande [134] en faveur de l'énergie nucléaire suscitait l'opposition de tous les participants et l'ire des écologistes et des pacifistes tant en Amérique qu'en Europe.

Nous nous rendîmes donc au siège de l'AIEA, non sans avoir été longuement contrôlés par les gardes armés de la *UNO-Stadt* qui ne voyaient manifestement pas d'un bon œil notre délégation d'une trentaine de personnes dont certaines avaient une tenue vestimentaire insolite pour le monde de la diplomatie multilatérale. Il fallut l'intervention de George Wald qui déclara qu'il souhaitait s'entretenir avec Hans Blix, le patron de l'AIEA, pour que nous fussions admis, non sans réticences, à pénétrer à l'intérieur de la *UNO-Stadt*, véritable ville dans la ville, dont les bâtiments ultramodernes, mais dépourvus de tout repère historique ou géographique et de toute convivialité, laissaient mal augurer de notre rencontre avec Hans Blix, si tant est qu'il acceptât de nous recevoir. Contre toute attente, il le fit d'ailleurs de bonne grâce et nous eûmes droit à un dialogue de sourds, principalement entre George Wald et Hans Blix dont le discours sur la non-prolifération nous parut relever de l'utopie.

[135]

C'est toutefois en marge de cette rencontre que se situe pour moi l'événement marquant de ce jour-là. Dans le hall grandiose du bâtiment de l'AIEA, je tombai en arrêt devant un immense tableau dont les qualités esthétiques détonnaient dans l'environnement fonctionnel. Il représentait un paysage montagneux assez sauvage évoquant une forêt vierge, mais non inhospitalière, où serpentait un cours d'eau... A l'arrière-plan, on discernait un globe terrestre glauque passablement pollué qui déclinait à l'horizon. Nous étions donc sur une autre planète toute neuve et disposée à accueillir l'humanité dans sa fière ascension vers un progrès illimité ! Manifestement, la Terre décrépite devait être abandonnée à son sort, puisque ses ressources avaient été épuisées et qu'elle était devenue sinon inhabitable du moins sale et malsaine. Ce tableau me fascina d'emblée, tant il résumait admirablement l'idéologie scientifique, technocratique et industrialiste dominante.

Quelques autres souvenirs des années 1960 et 1970

[Retour à la table des matières](#)

Dans la période 1965-1975, deux guerres ont retenu mon attention et devaient avoir des [136] conséquences durables sur mon existence : la guerre du Biafra (1967-1970) et la guerre du Viêtnam qui avait commencé bien auparavant mais qui gagna en virulence et en visibilité à partir de l'engagement massif des Américains en 1965. Il me semble que ma sensibilisation à ces deux conflits fut nettement plus humanitaire que politique, et ce pour diverses raisons. Lors de la guerre du Biafra, plusieurs organisations caritatives diffusèrent documents, photos, interviews et témoignages sur la détresse des Biafrais victimes du conflit, de la misère et des maladies. Je me souviens même d'avoir été choqué par une affiche de la Société pour la protection des animaux (sic) d'Annemasse, largement diffusée autour de cette ville, qui montrait un petit Biafrais souffrant de malnutrition. C'est à cette époque que nous décidâmes, ma femme et moi, d'adopter un enfant du tiers-monde, geste par lequel nous voulions témoigner de notre solidarité avec ce dernier. Toutefois, il nous sembla que, si nous adoptions un Biafrais, par exemple, nous risquions de lui ménager une existence difficile en Europe, du fait des préjugés raciaux encore répandus. Nous envisagâmes donc d'adopter un petit Asiatique. Un de mes collègues à [137] l'Université, qui disait partager notre désir, avait des introductions en Thaïlande. Nous nous fiâmes à lui un certain temps, puis nous nous adressâmes à Taïwan dans des circonstances dont j'ai perdu le souvenir. Nous ne songâmes au Viêtnam qu'en troisième lieu. Dans le conflit vietnamien non plus, je ne me sentais pas engagé en faveur de l'une des parties, en raison notamment du fait que j'avais gardé des relations amicales avec quelques Sud-Vietnamiens très anticommunistes que j'avais connus au temps où je travaillais au Bureau interparlementaire. C'est donc assez tardivement, vers 1969, que j'ai ressenti l'engagement américain comme ayant aggravé le conflit, alors qu'il l'avait sans doute fait depuis le début. Toujours est-il que l'une de mes étudiantes, une Chinoise de Cholon, la ville sœur de Saïgon, proposa à ma femme et à moi que sa mère choisît pour nous un enfant abandonné à adopter, ce qu'elle fit en 1969. L'enfant en question, un garçon né en été 1968, que nous prénommâmes Alexis, fut d'ailleurs hébergé dans cette famille à Cholon pendant une année, le temps pour nous d'accomplir les formalités d'adoption en droit vietnamien. Il arriva en Europe

accompagné par un médecin vietnamien de nos [138] connaissances qui quittait définitivement le Viêt Nam pour rejoindre sa femme à Paris en 1970. Nous entreprîmes alors les formalités nécessaires à son adoption en droit belge, ce qui prit encore un ou deux ans. Et, bien entendu, Alexis s'est retrouvé suisse après notre naturalisation en 1976.

Peut-être vaut-il la peine d'expliquer les raisons pour lesquelles je me résolus à postuler la nationalité suisse à l'automne 1974. Ma femme et moi y songions depuis notre retour de Belgique, mais nous ne déposâmes une demande à cette fin qu'après le rejet par le peuple suisse de l'initiative xénophobe de Schwarzenbach. Dans mon cas, je m'étais attaché à Genève déjà pendant l'adolescence et je me sentais redevable envers Genève et la Suisse de la carrière académique qui m'y avait été offerte ; au surplus, quelque peu traumatisé par les heurts intercommunautaires que j'avais vécus en Algérie, au Canada et en Belgique, j'admirais dans le fédéralisme suisse un modèle politique que j'avais d'ailleurs tendance à idéaliser.

À l'époque, tout en exerçant la profession de traducteur juré, mon épouse travaillait occasionnellement comme traductrice dans des conférences internationales. Il en fut ainsi [139] notamment en été 1975 lorsqu'elle fut engagée à la Conférence d'Helsinki pour la sécurité et la coopération en Europe. Comme nos fils étaient encore jeunes, nous cherchâmes une jeune fille pour leur tenir compagnie et s'occuper d'eux pendant la durée de la conférence. Nous tombâmes sur une jeune femme espagnole, Irène Andres, licenciée ès lettres en Espagne, qui venait d'épouser un citoyen suisse et se sentait un peu perdue à Genève. Nous étions ravis de pouvoir parler espagnol avec elle, et c'était réciproque. Nous fîmes peu après la connaissance de son mari, Thomas, qui nous plut tout autant. Irène était une intellectuelle quelque peu déracinée en Suisse. Je la mis en relation avec le professeur de langue et littérature espagnoles à la Faculté des lettres de l'Université de Genève, Luis Lopez Molina, qui la fit nommer assistante. Irène en profita pour mettre en chantier une thèse de doctorat qu'elle soutint brillamment et qui déboucha sur une belle carrière universitaire, puisqu'elle est à présent professeur ordinaire à la Faculté des lettres de Neuchâtel. Quant à Thomas, il est devenu un cadre supérieur de l'assurance Winterthur, au surplus chargé de cours dans une haute école de gestion à Berne.

[140]

Les années 1970 furent marquées par la multiplication des dictatures en Amérique latine et l'afflux en Europe, particulièrement à Genève, de réfugiés fuyant ces régimes. Cette évolution me préoccupait. Avec un vieil ami de mon père, David Efrón, ancien fonctionnaire du BIT, le véritable auteur de l'ouvrage collectif intitulé *Les populations aborigènes* publié, sans nom d'auteur, par cette organisation, et avec quelques autres personnes dont Irène Andres et Alfonso Inostroza, ancien Gouverneur de la Banque centrale du Chili au temps d'Allende, je pris part à la création d'une Association Suisse-Amérique latine dont on me confia la présidence. Nous organisâmes à Genève quelques conférences publiques, avec un succès mitigé. Toutefois, progressivement, je mis en veilleuse cette activité en raison de mon engagement dans le combat antinucléaire que j'ai retracé plus haut. Alors que j'étais déjà très impliqué dans ce combat, le Président de l'Association Italie-Amérique latine, Pierangelo Catalano, alors professeur de droit romain à l'Université de Sassari en Sardaigne, m'informa, en été 1979, que j'étais invité à un congrès de romanistes qui se tiendrait deux semaines plus tard à l'Université de Xalapa, la [141] capitale de la province de Vera Cruz au Mexique. Je ne me souviens plus bien des circonstances dans lesquelles j'avais fait la connaissance de Catalano dont l'Association, en fait entièrement dominée par des romanistes, organisait chaque année des manifestations culturelles en Amérique latine. Comme Catalano savait fort bien que je n'étais nullement romaniste, je m'étonnai quelque peu de cette invitation que me valait ma vacillante présidence de la non moins vacillante Association Suisse-Amérique latine. Mais mon interlocuteur - avec lequel je m'entretenais en espagnol - se montra si persuasif que j'eus la faiblesse d'accepter, non sans légèreté. Je reçus rapidement un billet d'avion aller-retour Genève-Rome-Mexico-Xalapa et retrouvai, sur le vol Rome-Mexico, Catalano et vingt-deux professeurs italiens de droit romain en route pour le Congrès.

Devant ses collègues, auxquels il m'avait présenté à bord de l'avion, Catalano me demanda innocemment sur quel thème porterait ma contribution... J'avais été piégé ! Car je n'avais pas prévu de prononcer une conférence, surtout en droit romain, mais seulement de présenter l'Association Suisse-Amérique [142] latine. Je fis contre mauvaise fortune bon cœur et, arrivé à Xalapa, je m'enfermai deux jours pour l'écrire, sans pouvoir consulter mes sources, et j'accouchai d'un texte intitulé *Presencia romana en los pensamientos de Jean-Jacques Rousseau y Benjamin Constant* dont je

donnai lecture quelques jours plus tard aux congressistes et qui fut publié l'année suivante. En réalité, le congrès de Xalapa n'était que le premier maillon d'une série de congrès, colloques et séminaires que l'Association de Catalano avait organisés cette année-là en Amérique latine. Satisfait de ma performance, Catalano me proposa de me joindre à son équipe qui, immédiatement après Xalapa, irait à Tegucicalpa, capitale du Honduras, puis à Caracas. Je renonçai à l'étape de Tegucicalpa, dont le régime me paraissait trop éloigné de l'Etat de droit, mais acceptai de prendre part à l'étape vénézuélienne sous les auspices de l'Association des Etudes Bolivariennes, à la condition expresse de n'avoir pas à présenter de contribution. C'est ainsi que je me retrouvai à Caracas dix-sept ans après le premier séjour que j'y avais fait en 1962. Entre-temps, bien des choses avait changé. Les partis *Acción democrática* et COPEI avaient alterné [143] au pouvoir en fonction du résultat des urnes. Non seulement Manuel Quebrada avait été libéré, mais il s'était même vu offrir un poste quasiment diplomatique à l'étranger. Et, lors de ce second séjour, Catalano, les vingt-deux autres romanistes italiens et moi-même fûmes reçus par l'ancien Président du Vénézuéla qu'était alors Rafael Caldera - il avait été Président de 1969 à 1974. Grande fut la surprise de ces romanistes en voyant notre hôte m'interroger longuement sur mon père, l'Union interparlementaire... et mes liens avec le droit romain ! De retour à Mexico, je rencontrai une vieille connaissance, le peintre Vlady, fils de l'un des premiers dissidents soviétiques, Victor Serge, tous deux amis de mon père. Puis, dans les ruines aztèques et surtout Mayas, que je visitai longuement, je méditai sur le déclin et la chute des civilisations.

À la fin des années 1960, mon père, qui avait démissionné du BIT en 1965 et assumait en Belgique la présidence du Conseil national du travail et celle du Conseil consultatif de l'aide au développement, avait recommandé à un jeune chercheur français en relations internationales, domicilié à Genève, Victor-Yves [144] Ghebali, de prendre contact avec moi. Je le reçus donc à mon domicile de Vétraz-Monthoux où il me parla du livre qu'il allait publier sur *La France en guerre et les organisations internationales : 1939-1945*. Nous discutâmes de cette période difficile, dont je m'occupais aussi au travers d'Henri De Man. A la fin des années 1970 et au début des années 1980, nous en vîmes à collaborer au sein du GIPRI dont je parle plus bas, et à nouer des relations d'amitié.

En 1974, j'obtins, non sans difficultés, de ma Faculté, la création d'un Département d'histoire du droit et des doctrines juridiques et politiques qui devait donner aux quelques historiens de la Faculté une certaine autonomie administrative. Les réserves que j'eus à vaincre provenaient de plusieurs des responsables des disciplines de droit positif qui inclinaient à penser que les branches historiques ne servaient qu'à orner les esprits.

En 1974 ou 1975, mon collègue Christian Dominicé, professeur de droit international à la Faculté de droit et à l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI) à Genève, me parla d'un réfugié politique iranien du nom de Kazem Radjavi, auteur d'une [145] thèse de doctorat sur *La dictature du prolétariat et le dépérissement de l'Etat de Marx à Lénine*, qu'il souhaitait voir nommé chargé de recherche sous ma responsabilité à la Faculté de droit, puisque aussi bien ses travaux relevaient de l'histoire des doctrines politiques plus que de tout autre enseignement à Genève. J'acceptai sans enthousiasme, compte tenu de mon inappétence pour les marxismes de toutes obédiences, et j'eus la faiblesse d'associer Radjavi à un séminaire que Jacques Grinevald et moi consacraâmes à Marx. Radjavi était cyclothymique : il pouvait être brillant certains jours et plus que terne la semaine suivante. Vint l'époque où j'assumai la présidence du premier Conseil de l'Université, qui devait élaborer le projet de Règlement d'application de la Loi sur l'Université ainsi que le Règlement de l'Université, ce qui provoqua ma surcharge. A deux reprises, je priai Radjavi de donner à ma place mon cours de base d'histoire des doctrines politiques lorsqu'il portait précisément sur Marx et Lénine. Peu après, mon doyen me consulta sur l'opportunité de le promouvoir chargé de cours, puisque aussi bien "il donnait mon cours et mon séminaire à ma place". Car telle était la rumeur [146] intéressée que Radjavi avait propagée auprès de lui et de certains autres professeurs. Je décidai sur le champ d'exclure Radjavi de mon séminaire et d'exiger de lui une recherche à déterminer d'un commun accord. Sur ce, il décida de refuser toute collaboration avec moi. Le Collège des professeurs arbitra le différend en ma faveur et négocia avec la Faculté des lettres la reprise de Radjavi par le Département d'histoire de cette Faculté, ce qui eut l'avantage de m'en délivrer. Entre-temps Radjavi avait mobilisé une fraction des étudiants contre moi, de sorte que le bâtiment central de l'Université était couvert de mon nom assorti de compliments douteux tels que "laquais du capitalisme" ! Qui plus est, André Chavanne, toujours chef du Département de l'instruction publique, avait pris position publiquement en faveur de Rad-

javi. En marge d'une réunion du Parti socialiste genevois, je le lui reprochai vivement. Il se défendit en arguant du fait que, dans mon enseignement, je n'aurais pas donné au marxisme la place qui lui revenait vu qu'au moins les trois quarts de la population mondiale s'en réclamaient. Je lui rétorquai que l'histoire de la pensée politique n'était pas la sociologie politique contemporaine [147] et qu'elle commençait avec Platon et Aristote plutôt qu'avec Marx et Lénine. Apparemment ébranlé, il s'efforça de se rattraper dans les mois qui suivirent en m'invitant dans un café. Mais nous n'étions manifestement pas sur la même longueur d'onde. Après l'arrivée de Khomeini au pouvoir en Iran, Kazem Radjavi fut nommé ambassadeur auprès des organisations internationales à Genève. Puis, les Moudjahidin du peuple, que dirigeait son frère Massoud, rompirent avec le régime de l'ayatollah, dont Kazem devint un opposant très actif. Enfin, des agents secrets iraniens l'assassinèrent à Coppet en 1990, démontrant par là-même la nature foncièrement intolérante et violente de cette République islamique.

En 1976, je résolus de prendre part au congrès mondial que l'Association internationale de science politique avait organisé à Edimbourg à l'occasion du deuxième centenaire de *La Richesse des nations* d'Adam Smith. Je rappellerai, toutefois, que cet auteur avait été professeur de philosophie morale non à Edimbourg, mais à Glasgow. Je m'y rendis en voiture, en compagnie de ma femme et de nos trois enfants, Lola, Emmanuel et Alexis qui avaient respectivement 15, 12 et 8 ans. Nous [148] en profitâmes pour visiter Londres et la plus grande partie de l'Ecosse qui, cet été là, connut une sécheresse et une canicule exceptionnelles. Si je mentionne cet épisode, ce n'est pas en raison de la communication que je présentai dans le cadre de ce congrès ni en relation avec les savantes conférences que j'y entendis sur Adam Smith notamment, mais à cause de ce que j'y appris sur les mœurs de certains de mes collègues politologues. Un jeune chercheur, faisant partie comme moi de la délégation suisse à ce congrès, - il poursuit actuellement une brillante carrière académique - me révéla en toute ingénuité l'utilité "scientifique" de ce genre de manifestations. Il y avait rencontré une douzaine de chercheurs de diverses nationalités qui avaient décidé de citer ses écrits, à charge, bien sûr, pour lui de citer les leurs. Je réalisai soudain que ce congrès - et probablement bien d'autres - donnait lieu à la constitution de sectes d'admiration réciproque et que nombre de participants s'y rendaient comme à une bourse d'échange de citations, ce qui m'apparut comme une

sollicitation abusive de la "main invisible" prétendument régulatrice du marché et donc des sociétés humaines. Pour ce qui est de l'Association [149] internationale de science politique, organisatrice de ce congrès, je regrettai qu'elle ne s'intitulât pas Association internationale des sciences politiques parce que, si la philosophie politique, l'histoire de la pensée politique, la sociologie politique, le droit constitutionnel, le droit international public, l'histoire des relations internationales, par exemple, ressortissent toutes aux sciences politiques, elles ne relèvent que très malaisément de la prétendue science politique dont le singulier connote une présomptueuse prétention scientiste. D'ailleurs, bien des savoirs ne sont pas des sciences, à commencer par l'histoire et le droit.

Bien que toujours plus engagé dans le combat contre la surgénération du plutonium, je m'arrangeais pour m'évader une fois par an pour passer une ou deux semaines dans l'une des îles Canaries afin d'y profiter de la mer et du soleil, en décembre-janvier ou au printemps. Je les visitai toutes, à l'exception de l'île du Fer. L'île de Lanzarote me séduisait, mais c'est à Fuerteventura que je me rendis le plus souvent en raison de ses immenses plages de sable blond et de ses paysages subdésertiques. Par ailleurs, j'effectuai plusieurs voyages au Canada et séjournai soit à Montréal soit à [150] Ottawa, selon que mon frère Jean-Guy fût domicilié dans l'une ou l'autre de ces villes. Je fis même, à l'occasion de l'un des ces déplacements, une brève visite en Californie où l'un de mes anciens assistants travaillait dans l'équipe du professeur Christopher D. Stone de la University of Southern California (UCS) à Los Angeles, dont le pamphlet *Should Trees have Standing ?*, paru en 1972, consacra l'apparition du droit de l'environnement aux Etats-Unis. Je détestai cette ville, énorme conurbation sans personnalité aucune, mais fis la découverte de San Francisco qui me plut beaucoup.

Radicalisation

[Retour à la table des matières](#)

La période 1975-1981 fut marquée par la radicalisation de mes réflexions philosophico-politiques, marquées de plus en plus par l'écologie politique et la non-violence. Je réalisai bien tardivement que la IIe Guerre mondiale s'était soldée par le triomphe de pratiques exterminatrices dignes des nazis, à savoir les bombardements de zones visant délibérément les civils, tels ceux utilisés à Dresde et Hambourg, et l'utilisation de la bombe atomique, [151] ancêtre des arsenaux nucléaires contemporains. Hormis les auteurs déjà cités, ceux qui m'influencèrent le plus dans ce cheminement furent Mohandas Gandhi (*Hindswaradj*, 1910, *Leur Civilisation et notre délivrance*, Denoël, 1957), Paul R. Ehrlich, (*Population, Resources, Environnement : Issues in Human Ecology*, 1970), Barry Commoner (*The Closing Circle*, 1970, *L'encerclement*, 1971) ainsi que François Meyer (*Problématique de l'évolution*, 1954, et *La surchauffe de la croissance*, Fayard, 1974). Ces lectures m'incitèrent à m'engager totalement dans la lutte non seulement contre le surgénérateur Super-Phénix de Creys-Malville, mais aussi contre tout l'électronucléaire, entaché de trop de pollutions, de risques et de non-dits, et contre toute mégatechnologie (hyperconcentration de matière de basse entropie, d'énergie et de science). Ma radicalisation se manifesta notamment par la préparation d'un ouvrage collectif de l'APAG, dont je pris l'initiative et qui fut publié à la Baconnière, à Neuchâtel, en été 1981, sous le titre bilingue *Livre jaune sur la société du plutonium - Yellow Book on the Plutonium Society*. On en trouvera l'*Introduction* à la fin de ce volume. (Annexe I) Elle m'incita à lancer avec quelques [152] autres pacifistes non violents et antinucléaires un institut de recherches pour la paix sous le nom de *Geneva International Peace Research Institute (GIPRI)* - par référence au SIPRI de Stockholm - dont le démarrage s'avéra bien difficile, mais qui réussit à rebondir au milieu des années 1980. Elle se manifesta aussi par mon adhésion au Groupe quaker de Genève, dont certains membres, à commencer par Yolande van Muyden et June Spalding, avaient pris une part très active au sein de l'APAG. Dans mon esprit, cela constituait une rupture avec cette partie religieuse de l'idéologie dominante qui justifiait l'injustifiable dans l'ordre technologique, comme dans les domaines politiques et militaires.

Mais je n'étais guère optimiste sur les chances de succès de mon combat contre la société du plutonium. Surtout m'était insupportable la perspective de laisser mes trois enfants dans un monde voué, sinon à la guerre nucléaire (on était encore en plein affrontement Est-Ouest), du moins au risque technologique majeur à l'échelle de l'Europe occidentale, du fait de la mégalomanie des nucléocrates. Depuis quelque temps, je caressais l'idée d'émigrer vers un pays qui aurait pris l'option inverse de celle [153] des Etats associés au projet de Creys-Malville, à savoir principalement la France, l'Italie et l'Allemagne. Ce pays, à distance suffisante, existait, c'était la Nouvelle-Zélande. Ma femme, qui partageait mes appréhensions, acquiesça à l'idée de l'émigration. Je décidai donc de chercher s'il me serait possible d'obtenir un poste dans une université néo-zélandaise pendant le congé sabbatique auquel j'avais droit durant l'année universitaire 1981-1982. Je découvris qu'une bourse post-doctorale en science politique, à la vérité fort modeste, était disponible à l'Université de Canterbury, à Christchurch, dans l'île du sud, celle-là même où Karl Popper avait enseigné de 1937 à 1946. J'y postulai et fus assez heureux pour l'obtenir. Je n'en avais parlé qu'à de très rares amis dont Teddy Goldsmith, qui avait épousé une Néo-zélandaise et dont on m'avait rapporté que, nonobstant son prétendu "écologisme néo-paléolithique", il avait trouvé judicieux de changer d'hémisphère aux équinoxes pour éviter l'hiver, et faisait donc la navette entre la Cornouaille et l'île du nord de la Nouvelle-Zélande.

Les années 1979-1980 et 1980-1981 furent les plus chargées de ma carrière. En effet, lors [154] de la première d'entre elles, je dus me partager entre Genève et Paris, l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne m'ayant fait l'honneur de me nommer professeur associé, ce qui me permit d'y donner un cours sur le catastrophisme. Et, lors de la seconde, je dus improviser un enseignement en relation avec l'histoire des techniques, le Département de mécanique de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne m'ayant nommé professeur associé pour traiter de la thématique "Homme-Technique-Société", Jacques Grinevald ayant été nommé assistant auprès de moi. C'est d'ailleurs lui qui me succéda dans cette enseignement qu'il exerça pendant une vingtaine d'années. Quant au GIPRI, le temps que je consacrai à son lancement ne m'apporta que des déconvenues. Pourtant, nous réussîmes à obtenir qu'une douzaine de membres acceptassent de consacrer deux cents francs par mois au salaire du chercheur que nous avions décidé d'engager avec le titre de Directeur. Mais le chercheur en question, un jeune physicien des hautes énergies, intellectuellement bril-

lant, qui avait été assistant à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, s'avéra être un caractériel et un quérulent, ce qui me conduisit à prendre mes distances. [155] A la Faculté de droit, dès 1979, je fis nommer assistant auprès de moi Mohammad Farrokh, dont le père, iranien, avait été ambassadeur du régime du Shah auprès de la République démocratique allemande et dont la mère était une pure Vaudoise. Mohammad Farrokh n'était pas moitié iranien moitié vaudois, il était totalement l'un et l'autre. Après quelques hésitations, il décida de consacrer sa thèse à un Suisse romand quaker, Edmond Privat, qui fut un mondialiste et pacifiste, ami de Romain Rolland et de Gandhi. Il devait soutenir sa thèse en 1987 et la publier en 1991 sous le titre de *La pensée et l'action d'Edmond Privat (1889-1962). Contribution à l'histoire des idées politiques en Suisse*. Mohammad Farrokh prêta son concours à mon suppléant, Jean-Pierre Aguet, pendant l'année académique 1981-1982, puis à moi-même de 1982 à 1985. J'ai toujours apprécié sa curiosité intellectuelle et n'ai eu qu'à me féliciter de sa collaboration, bien qu'elle ne débordât jamais dans le champ de l'écologie.

Le début des années 1980 fut marqué par une recrudescence de la guerre froide, marquée notamment par la crise des euromissiles ensuite de la décision de l'OTAN d'implanter [156] de nouvelles fusées nucléaires en Europe. Solange Fernex et plusieurs autres pacifistes décidèrent alors de s'y opposer en entreprenant un "jeûne pour la vie". J'avais appris à connaître et à apprécier Solange Fernex dans les réunions d'Ecoropa, notamment à Strasbourg, et j'avais même tenté de la suivre dans l'un de ses jeûnes que j'avais dû d'ailleurs abandonner après trois jours. Cette fois, cependant, Solange s'était lancée dans une jeûne illimité qui me fit craindre pour sa vie. Je crois bien me souvenir qu'elle jeûna pendant quarante jours comme plusieurs de ceux qui l'avaient suivie. Leur mouvement resta sans effet sur la course aux armements, mais contribua à conscientiser bien des personnes qui n'avaient pas compris que la paix nous concernait tous, existentiellement.

À l'approche du départ pour les antipodes, deux difficultés surgirent. D'une part, ma femme, qui s'était épuisée de travail pour décrocher une licence en droit à l'Université de Neuchâtel, attrapa une pleurésie qui entraîna son hospitalisation à l'Hôpital de Genève. Elle se rétablit après quelques semaines, mais les médecins exclurent qu'elle pût voyager avant quelques mois. Il fallut lui [157] trouver un gîte provisoire à Genève, car notre maison avait été louée pour un an. D'autre part, ma

fille Lola, qui avait vingt ans et étudiait à l'Université de Genève, se refusa à partir. Je lui remis cependant un billet d'avion aller-retour Genève-Londres-Christchurch, afin qu'elle pût nous rejoindre au cas où elle changerait d'avis, ou bien si la situation internationale se dégradait. Et c'est donc seul que je m'apprêtai à m'envoler de Genève le 22 août 1981.

[159]

Itinéraire d'une universitaire genevois

Chapitre 4

L'expérience des antipodes

[Retour à la table des matières](#)

(Je reproduis ci-après en italiques la relation que je fis de la première partie de cette odyssée dans des souvenirs que je rédigeai à chaud en Nouvelle-Zélande, de janvier à mars 1982. Les quelques mots ou passages en caractères droits sont des ajouts destinés à mieux faire comprendre le texte de l'époque.)

Vint le jour du départ. J'étais profondément ému. Danièle et nos trois enfants l'étaient aussi. Nos amis Sven (Stelling-Michaud) et Janine (Buenzod) tinrent à venir m'embrasser à l'aéroport. N'ayant pas été mis dans le secret de notre projet, ils se trouvaient un peu en porte-à-faux par rapport à notre émotion. Janine me remit un exemplaire des Nouvelles asiatiques de Gobineau pour que je les lise dans l'avion. Ayant pris soin d'emporter tous nos papiers de famille, lesquels dépassaient de beaucoup le poids autorisé comme bagage à main, ce cadeau m'encombra plutôt qu'autre chose. Puis il y eut la séparation, les formalités après le contrôle de la police de l'aéroport, le brouhaha des voyageurs, [160] quelques mains agitées derrière les baies vitrées... et, au décollage de l'avion, comme un douloureux déchirement en voyant s'éloigner la rade de Genève.

L'escale de Londres, dont l'aéroport sale et mal entretenu est indigne de la capitale d'un grand pays, me permit de donner un coup de téléphone à Danièle et à nos enfants. Puis, commença le très long vol direct de la British Airways Londres-Auckland, probablement le plus long vol au monde : quelque 30 heures en Jumbo Jet. Je ne fermai guère l'oeil, en raison des traumatismes trop nombreux subis au cours des semaines écoulées. Je lus plusieurs journaux et l'une des Nouvelles asiatiques qui me laissa indifférent, en dépit du style raffiné de l'auteur. Le cœur n'y était pas. Les souvenirs et conjectures tournoyaient dans ma tête. La première étape Londres-Bombay fut assez rapide. La seconde Bombay-Perth, en Australie occidentale, me parut interminable. La troisième et la quatrième, Perth-Melbourne puis Melbourne-Auckland furent de redoutables épreuves d'endurance. Trois ou quatre fois avant l'atterrissage, les passagers furent astreints à respirer de l'air dans lequel un membre de l'équipage avait vaporisé un poison quelconque pour satisfaire aux [161] réglementations relatives à l'hygiène, ou à l'agriculture et aux pêcheries dans le cas de la Nouvelle-Zélande, sauf erreur. Je débarquai à Auckland réduit à l'état de somnambule. Un taxi me conduisit à l'Hôtel D. B. Mangere. C'était le 24 août 1981. Il pleuvait. Il ventait. J'étais épuisé. Je dormis beaucoup.

Le lendemain, à mon réveil, je constatai que le temps s'était quelque peu amélioré. Je passai un coup de fil à Katherine Knight et Allan Gilderdale, tous deux quakers et membres du Comité de la Fondation néo-zélandaise des études pour la paix, auprès desquels j'avais été recommandé et avec lesquels j'avais quelque peu correspondu. Katherine Knight me mit en contact avec plusieurs autres quakers, dont Fred Woods et Penelope Dunkley. Elle me convoqua également à une réunion du Comité de la Fondation néo-zélandaise des études pour la paix, où je fus accueilli avec beaucoup d'égards.

Fred Woods s'offrit à me faire visiter Auckland. Âgé de plus de 60 ans, il était retraité après avoir longtemps enseigné l'anglais aux collégiens. Sa femme, beaucoup plus jeune que lui, était morte d'un cancer une année auparavant. L'épreuve n'avait pas altéré sa sérénité. Il me conduisit infatigablement en se plaisant à [162] me faire admirer les sites étonnants de la plus importante métropole de Nouvelle-Zélande, qui se trouve être aussi la plus grande concentration de Polynésiens. Je fus d'emblée frappé par le fait que

seules quelques rues au centre d'Auckland ressemblaient aux villes européennes. Le reste me parut composé d'habitations très légères, le plus souvent de plain-pied, avec un toit de tôle ondulée peint en vert ou en une autre couleur lumineuse. Mais c'est le bleu du ciel qui très vite me frappa par sa teinte bien particulière. Le bleu des mers du sud n'était pas un mythe, comme je l'avais cru bien à tort. Il caractérisait le ciel néo-zélandais, peut-être aussi celui des autres îles du sud-Pacifique, mais non point celui de l'Australie, m'assura-t-on.

Parmi les premières personnes que je rencontrai également, il y eut Bob Mann, un ami de Teddy Goldsmith. Après lui avoir téléphoné, je me rendis à son bureau, au Département de la planification urbaine de l'Université d'Auckland. Âgé de 35 ans environ, Bob Mann, avec ses cheveux longs et sa longue barbe, évoquait irrésistiblement le règne végétal. C'était un "écologiste" plus vrai que nature. Je trouvai en lui un esprit doublement averti : il connaissait bien [163] la problématique nucléaire et me présenta remarquablement la position néo-zélandaise en la matière ; mais il était également au courant de mon intention d'immigrer que le bavard Teddy lui avait précocement dévoilée. Je tentai, mais maladroitement, de rattraper l'imprudence. Ce détail mis à part, mon contact avec Bob Mann fut excellent et nous promîmes de nous revoir. [...]

Dès le lendemain ou le surlendemain de mon arrivée à Auckland, j'avais téléphoné au chef du Département de science politique de l'Université de Canterbury (province où se trouve Christchurch), le professeur Robert Kelly, qui avait succédé au professeur Kenneth Jenkins à la tête dudit Département. Je lui fis part de mon intention de voyager jusqu'à Wellington en train afin de voir le paysage, d'y prendre le bateau pour l'île du sud et de traverser cette dernière également en train. Mon interlocuteur me le déconseilla formellement en me rendant attentif au temps considérable que ces déplacements me prendraient. Je résolus donc de prendre l'avion d'Auckland à Wellington, puis de Wellington à Christchurch où j'annonçai que j'arriverais le lundi 31 août à une heure que je lui préciserais de Wellington.

[164]

Fred Woods s'ingénia à me rendre agréable les heures que je passai avec lui, et elles le furent. Il m'invita à déjeuner au Langton's sur une colline dominant une large partie de la baie d'Auckland. C'est là que je découvris la signification du curieux sigle b.y.o. que j'avais vu inscrit sur de nombreux restaurants : "Bring Your Own...Alcohol" ! Apportez votre alcool ! Effectivement, Fred Woods, qui était végétarien mais non point abstinent, avait apporté dans un petit sac ad hoc une bouteille de bon vin blanc néo-zélandais. Il m'expliqua que, depuis quelques années, l'usage du vin s'était largement répandu dans le pays où jusqu'alors avait prévalu la bière et que, parallèlement, la qualité des vins néo-zélandais s'était beaucoup améliorée. Le repas fut bon, quoique les mets fussent peu élaborés, et le paysage qui s'offrait à mes yeux, celui d'une immense ville construite entre deux bras de mer, ou plutôt de l'océan, était grandiose. [...]

D'Auckland, je téléphonai au professeur Guy Powles à Wellington. J'avais rencontré sa femme, Maureen Powles, au Centre quaker de Genève où elle faisait un stage bénévole. Elle m'avait expliqué que tous deux, bien que néo-zélandais, habitaient à Melbourne où son conjoint [165] était professeur à la Faculté de droit de l'Université Monash. Elle m'avait signalé aussi qu'à la fin du mois d'août son mari se trouverait encore à Wellington où il serait en congé chez son père, Sir Guy Powles, qui avait été Ombudsman, c'est-à-dire Médiateur de Nouvelle-Zélande pendant de longues années. J'avais quelque peu mélangé les titres et qualités du père et du fils, mais c'est finalement ce dernier qui m'accueillit à mon arrivée à Wellington, le 29 août en fin d'après-midi. Le professeur Guy Powles avait environ mon âge. Il était jovial et amical. Il était accompagné de son fils, d'une vingtaine d'années, musicien de son état. Il me conduisit en voiture chez son père.

Sir Guy Powles était un personnage beaucoup plus impressionnant. Petit, l'oeil incisif, le visage très intelligent, il avait cette liberté de jugement et cette hauteur de vues que peuvent avoir certains intellectuels britanniques, même s'ils ont été hauts fonctionnaires ou magistrats, voire militaires. Il m'exposa en détail la situation politique provoquée par la tournée des Springboks sud-africains et par les manifestations anti-apartheid qui les accompagnaient de ville en ville. Jamais les citoyens néo-zélandais ne s'étaient affrontés aussi durement avec la [166] police et entre eux qu'à cette occasion.

C'est la raison pour laquelle Sir Guy Powles venait de demander avec solennité, tant en son nom propre qu'au nom de quelques autres personnalités publiques, l'intervention du Gouverneur général. Il me confia un exemplaire du texte qu'il avait remis au représentant de Sa Majesté.

Le professeur Guy Powles me fit comprendre que ses parents ne pouvaient m'offrir le gîte mais, étant lui-même membre de la Société des Amis, il se mit en quête d'une famille quaker disposée à me recevoir. C'est ainsi qu'il me mit en relation avec les Dickinson qui habitaient Johnsonville, à 20 kilomètres de la gare de Wellington, comme je le découvris le lendemain.[...]

Bruce et Vera Dickinson, qui m'hébergèrent deux nuits et la journée du dimanche 30 août, sont parmi les personnes les plus attachantes que j'ai rencontrées en Nouvelle-Zélande. Mais je ne l'ai pas découvert immédiatement. Bruce était né en Chine où il avait passé une bonne partie de son enfance. Son père avait été un missionnaire canadien pour je ne sais plus quelle confession protestante. Puis, il avait vécu au Canada et fait la guerre dans la Royal Air Force, ce qui l'avait conduit en Grande-Bretagne où il avait épousé Vera. Je ne garantis pas [167] le détail et ne me souviens plus exactement des raisons pour lesquelles ils décidèrent d'émigrer en Nouvelle-Zélande. Toujours est-il qu'ils y sont établis depuis de longues années et que leurs trois enfants sont de parfaits Kiwis.

Ce qui me frappa, lors de mon bref séjour à Wellington, c'est le froid et plus encore le vent. Il est vrai que nous étions au cœur de l'hiver austral. Je m'imaginai être tombé dans une maison particulièrement mal chauffée. Il y avait dans la salle de séjour un feu de cheminée dans un insert qui servait également à la production d'eau chaude domestique. Quant aux chambres, elles étaient chauffées par de petits radiateurs électriques exclusivement. La maison était construite sur le flanc d'une colline d'où l'on découvrait le paysage étonnant d'une multitude d'autres collines également bâties, mais garnies de beaux arbres agités par le vent. Celui-ci soufflait en rafales et ses hurlements n'arrêtaient pas. J'avais l'impression de me trouver à bord d'un navire en haute mer. Au surplus, le vent était glacial, et il me le parut d'autant plus que la maison n'était pas suffisamment chauffée à mon goût. J'avais certes entendu dire que Wellington était exposée aux vents en provenance du continent antarctique. [168] En faire l'expérience était tout autre chose. Sans

doute en étais-je affecté d'autant plus que j'avais "encaissé" une brutale inversion des saisons étant passé en quelques jours de l'été genevois à l'hiver austral, la transition par le climat subtropical d'Auckland n'ayant fait que retarder le choc.

Vera paraissait nettement plus âgée que Bruce. Elle ressemblait à une vieille dame anglaise sortie d'une estampe ancienne. D'ailleurs, elle filait de la laine avec un rouet. Elle avait en commun avec son mari une très grande bonté, assortie d'un militantisme très actif. De son métier infirmière, elle avait gardé une prévenance toute particulière pour ses hôtes. Mais je découvris que son engagement dans la campagne d'opposition à la tournée de l'équipe des Springboks, et donc à l'apartheid, l'avait conduite à passer plusieurs nuits de vigile devant le Parlement. Bruce aussi avait manifesté mais, tenu par ses horaires de fonctionnaire au Ministère du travail, il n'avait pu s'engager autant que sa femme. L'un et l'autre insistèrent pour que je prisse part à une manifestation qui aurait lieu le dimanche 30 août précisément, car l'équipe sud-africaine jouait ce jour-là à Wellington. Je refusai fermement, [169] sans toutefois leur en donner la raison : je tenais à ne pas me faire fiché par la police comme manifestant, moins d'une semaine après avoir débarqué dans le pays. Cela n'aurait pu manquer de m'être reproché le moment venu par les autorités d'immigration, pour peu qu'elles ne voulussent pas de moi. Je réussis néanmoins à maintenir d'excellentes relations avec mes hôtes, qui m'offrirent de m'accueillir à Wellington ainsi que toute ma famille, lorsque j'irais la chercher à Auckland, parce que c'est ainsi que j'envisageai alors de retrouver Danièle et nos deux fils. [...] Le 31 août dans l'après-midi ... je pris l'avion pour Christchurch où j'atterris, une heure plus tard, ayant conscience d'arriver enfin au terme de mon périple.

L'aéroport de Christchurch était propre et paraissait beaucoup plus moderne que celui de Wellington. Je fus accueilli à mon arrivée par le chef du Département de science politique, Robert Kelly, qui me prévint d'emblée que je ne devais pas l'appeler professeur, car il n'avait que le titre de senior lecturer. Dans la bousculade de l'arrivée des voyageurs, dont j'étais, Robert Kelly fut interpellé par un de ses collègues, âgé de 35 ans environ, grand, châtain clair, souriant et extraverti qui se présenta à [170] moi : Kevin Clements, du Département de sociologie, se déclara enchanté de rencontrer par hasard

le nouveau voisin que je serais pour lui. En effet, il habitait le numéro 3 de la rue Hampton dont j'avais loué le numéro 20 pour l'année. Il me suggéra de passer le voir à ma convenance, n'importe quand.

Robert Kelly me dirigea vers sa voiture, avec laquelle il se proposait de me conduire à "ma maison" où m'attendait l'épouse du propriétaire, Madame Heath. Il me parlait d'une voix suave entrecoupée d'interjections et de borborygmes dus à une grande timidité. Je le détaillai soigneusement : visage ingrat crispé dans un sourire de commande, taille moyenne, poids moyen, moins de 50 ans, -donc un contemporain - mise peu soignée que signalait un chandail mal rafistolé (sans doute par lui-même, me dis-je) et je fus à nouveau frappé par sa voix suave qui véhiculait force platitudes. [...] Mon interlocuteur se tortillait devant moi en émettant un étonnant discours presque inarticulé, mais à l'accent typiquement "bonne famille anglaise". De fait, il était britannique. Au volant de sa voiture, son apparence se fit plus normale. Nous arrivâmes rapidement au 20 Hampton Road qui s'avéra être fort près de l'aéroport.

[171]

La maison que j'avais louée m'apparut d'abord pimpante en ce soir d'hiver, telle que me l'avait montrée la jolie photo reçue quelques mois plus tôt. Madame Heath me réserva un accueil peu chaleureux. J'avais correspondu avec son mari, Mr Jack Heath, docteur en astrophysique, dont le chef du Département de science politique m'avait recommandé la maison. Echange de lettres très "factuelles", comme disent les Anglais. S'il louait sa maison c'est qu'il allait lui-même passer une année sabbatique avec sa famille à Heidelberg, en République fédérale d'Allemagne. [...] Il venait de partir pour Heidelberg, et sa femme et leurs deux enfants devaient le rejoindre dans le courant d'octobre. Entre-temps, Madame Heath et ses rejetons logeraient chez ses parents à elle. Ce qui me frappa d'emblée chez cette femme, qui s'avéra être non seulement l'épouse du propriétaire, mais la copropriétaire de céans, ce fut son visage aux traits assez réguliers, mais à l'expression dure et au regard fuyant. Elle me parlait comme à regret - peut-être au fond regrettait-elle de louer sa maison, je pouvais le comprendre - en me faisant visiter les différentes pièces. Robert Kelly s'était éclipsé. J'étais fatigué et j'avais faim. Je fus reconnaissant à [172] la propriétaire de me proposer de

me véhiculer jusqu'à un restaurant en ville. Il faisait nuit. Elle me déposa devant le "Shades" à Carhell Street. Je me restaurai d'un steak au poivre arrosé d'une bière. Cela fait, je pris un taxi pour rentrer "chez moi".

J'éprouvai une bizarre sensation d'étrangeté en me retrouvant dans cette maison, en apparence pimpante, qui m'avait paru aussi glaciale que sa propriétaire. Mais c'est qu'elle l'était, glaciale ! J'avisai un thermomètre. Il indiquait 43° Fahrenheit ou 8° C. J'allumai en hâte les chauffages électriques de la salle de séjour et de la salle à manger. Je m'attendais naïvement à un réchauffement de la température. Ce fut en vain. Tout au plus notai-je, après une heure d'attente 52° Fahrenheit ou 12°C. La propriétaire avait fait un lit à mon intention dans la chambre du bas. Celle-ci se révéla aussi peu chauffable que la salle à manger et le salon. Comment vivre dans une maison pratiquement non chauffée ? Et surtout, comment espérer que Danièle, après sa pleurésie, puisse y passer les mois de convalescence que nous avait annoncés les médecins ? J'étais quasiment désespéré. C'est dans cet état d'esprit, et sans avoir pu me débarrasser [173] de mon manteau, que je me réfugiai à tout hasard chez le voisin rencontré à l'aéroport.

Kevin et sa femme Valerie avaient trois enfants en bas âge, Elwin, Steven et Timothy, des petits diables blonds qui étaient au lit. Ils me réservèrent un accueil réconfortant de bonne humeur, d'encouragement et de communicative chaleur humaine. Au demeurant, leur maison, ou en tout cas leur salle de séjour, était convenablement chauffée. Le style en était très différent de celui de "ma maison". La maison des Clements était de plain-pied ; la "mienne" avait un étage. La leur avait de grandes baies vitrées ; la "mienne", d'étroites fenêtres à meneaux. La leur était meublée pauvrement, mais sans prétention ; la "mienne" était meublée pauvrement, mais avec l'attirail complet des horreurs petites-bourgeoises, depuis les fauteuils en similicuir faussement rembourrés, en réalité durs comme un coup de trique, en passant par les tables branlantes, les lits branlants, les chaises branlantes, car bon marché et prétendument anciens, c'est-à-dire de 1925, parfois même du XIXe siècle, jusqu'aux œuvres quasiment complètes de Vera Heath - la propriétaire soi-même ! - des tapisseries de laine qui étalaient sur pratiquement tous les murs un goût affreux [174] doublé d'une affligeante prétention. Enfin, la maison des Clements respirait un salubre désordre, qui attestait une vie familiale

dénuée de contraintes excessives, tandis que la "mienne", avec sa potiche éclairée pleine de fleurs immortelles à l'entrée et la rigidité compassée de son musée des horreurs petites-bourgeoises, puait l'infatuation du pauvre-honteux-mais-universitaire qui avait apposé sur la porte d'entrée une plaque dorée à l'enseigne du "Dr & Mrs Jack Heath".

Certes, je me gardai bien de trop me confier à Kevin et à sa femme. Nous venions à peine de faire connaissance. Je m'abstins de leur parler de la récente maladie de Danièle : elle aurait pu alarmer les services d'hygiène et valoir à ma femme une quelconque quarantaine. A plus forte raison ne leur dévoilai-je pas mes projets d'immigration. Il fallait se montrer prudent. Toutefois, je fus mis en confiance par une découverte inattendue que je fis le premier soir de mon séjour à Christchurch : Kevin et Valerie étaient des attenders, des quasi-membres du Groupe quaker de Christchurch. Ils furent eux-mêmes tout surpris de savoir que j'étais membre du Groupe de Genève. Nous avions de nombreux intérêts et préoccupations en commun. Ils [175] étaient militants d'Amnesty International et lui, Kevin, présidait le Conseil des libertés civiles, qui correspondait plus ou moins à la Ligue des droits de l'homme à Genève. D'autre part, ils avaient apposé à leur porte d'entrée une affichette comportant le signe de danger radioactif barré de rouge et réclamant un Pacifique exempt de nucléaire. Aussi bien marquèrent-ils d'emblée beaucoup de sympathie pour l'Appel de Genève, l'APAG et le Livre jaune... dont je leur offris un de mes rares exemplaires quelques jours plus tard. Etrange sensation de rencontrer aux antipodes des êtres si proches par le cœur et l'esprit, sinon par la désespérance... Sans leur reconfortante présence, le choc de mes premiers jours à Christchurch eût été encore bien pire.

Le lendemain de mon arrivée, Robert Kelly m'avait donné rendez-vous à son bureau au Département de science politique. L'Université de Canterbury avait quitté quelques années plus tôt les bâtiments typiquement britanniques qu'elle avait occupés au centre ville, pour s'installer dans un campus moderne à la périphérie de la ville, à vingt minutes de marche de "ma maison". Ses bâtiments fonctionnels auraient pu être ceux d'une université quelconque, n'importe où dans le monde. Le Département de [176] science politique est situé dans la tour centrale, au 10^e étage. Robert Kelly m'y reçut seul, parce que pratiquement tous les membres du Département avaient mis à profit les

vacances de la moitié du trimestre pour prendre part à un congrès de science politique qui se tenait alors dans l'Australie voisine, à Canberra. Il me donna quelques informations sur l'Université, le Département, leur fonctionnement et me fit attribuer un bureau au 7e étage, qui est celui du Département de la comptabilité. Enfin, il m'invita à déjeuner au Club des enseignants. Celui-ci est abrité dans une belle demeure de type européen située dans un magnifique parc plein d'essences néo-zélandaises, à commencer par les arbres à choux et les fougères arborescentes. En revanche, la nourriture qu'on y mangeait était médiocre. Chacun devait se servir mais n'avait guère que le choix entre divers types de salades et autres crudités, un insipide jambon ou poulet et un plat chaud qui, selon les jours de la semaine, portait des noms différents mais avait toujours le même goût de curry très relevé, le chef ayant séjourné jadis aux Indes ! Compte tenu des difficultés de communication qui affligeaient le malheureux Robert Kelly, notre conversation fut plus insipide que le repas [177] lui-même et se limita, pour autant que ma mémoire soit fidèle, à des platitudes agrémentées de sourires qu'il s'obstinait à me grimacer et que je m'efforçais de mimer de mon mieux afin de ne pas le désobliger.

Mes premières impressions de la ville de Christchurch furent que précisément il n'y avait pas de ville. Une immense banlieue plate avec, en son centre, arrosé par la rivière Avon, un grand parc où des joggers couraient nuit et jour par tous les temps et, à côté du parc, quelques rues commerçantes agglutinées autour de la Cathédrale anglicane, pâle réplique des cathédrales anglaises, aux dimensions modestes. Hormis quelques édifices aux alentours immédiats de la Cathédrale, les divers quartiers de Christchurch évoquaient des décors de Far West américain, avec leurs cagibis de plain-pied ou à un seul étage, sans volets, sans caractère et sans charme. Ayant loué une voiture, je me rendis compte que telle était bien la ville où j'allais passer une année, sinon plus, à l'exception toutefois des collines partiellement construites des quartiers dits de Sumners et surtout de Cashmere, orientés plein nord, donc vers le soleil, et dont le microclimat me parut nettement plus [178] chaud que la température moyenne de Christchurch.

A cette saison, il gelait pratiquement chaque nuit. Mais le pire était ma maison. Malgré les chauffages électriques qui l'ornaient, je ne pus en élever la température au delà de 12°C, exceptionnellement 15°C. Rentré "chez moi",

ma pensée se congelait au point qu'il me fallut plusieurs jours pour retrouver mon chemin au rez-de-chaussée et que, pendant près de trois semaines, le premier étage me fut pratiquement une terra incognita. Certes, j'ai toujours souffert d'un sens de l'orientation fort défaillant que j'attribue aux errances géographiques de mon enfance et de mon adolescence. [...] La température extérieure n'était pas basse en comparaison avec celle des hivers suisses. Mais la température intérieure de "ma maison" ne s'en éloignait guère, et d'ailleurs souvent dans le mauvais sens ! En effet, l'une des particularités de cette maison était d'être orientée vers le nord-est alors qu'elle aurait dû l'être vers le nord-ouest. En outre, le premier étage - dont j'appris ensuite qu'il avait été construit bien après le rez-de-chaussée par les propriétaires actuels - surplombait de près de deux mètres les murs initiaux, de sorte que le soleil ne pénétrait guère [179] dans le bas de la maison. Enfin, les deux cheminées disponibles dans la salle de séjour et dans la salle à manger comportaient un conduit qui saillait du mur extérieur. Aussi bien, après m'être procuré, non sans difficulté, du bois et du charbon, force me fut de constater qu'elles ne chauffaient guère l'intérieur de la maison. Je vécus plusieurs jours, sinon plusieurs semaines, sans pouvoir quitter mon manteau dans la maison, obligé au surplus de dormir avec mon chapeau d'astrakan. Finalement, je me procurai un petit chauffage électrique à air pulsé. En combinant son action, celle de l'une des cheminées - l'autre ayant été soigneusement bouchée - et celle des panneaux électriques, j'obtins successivement 18°C, 20°C et même parfois 22°C dans la salle à manger où j'établis mes quartiers.

Faire 20'000 kilomètres pour se trouver piégé dans pareille habitation en trompe l'oeil m'apparut alors comme une énorme aberration. J'avais téléphoné à Danièle dès mon arrivée, la mettant en garde contre le froid de "notre" maison de Christchurch. Je me fis un devoir de lui écrire chaque jour pour lui donner des précisions sur la ville et ses habitants. Comment espérer que ma femme, à peine sortie de sa pleurésie, pourrait passer une année dans un tel [180] gîte sans rechuter ? Je la mis en garde contre une arrivée prématurée. Mieux valait qu'elle attende que le printemps austral soit vraiment installé. Mais peut-être l'aberration n'était-elle pas tant l'habitation, certes insatisfaisante, que l'idée même que ma famille et moi pourrions prendre racine dans ce pays si anglo-saxon. Comment Danièle, comment Emmanuel et Alexis,

âgés alors respectivement de 17 et 13 ans pourraient-ils jamais s'adapter à un environnement si éloigné du nôtre ? Moi au moins, j'avais eu l'expérience de l'Angleterre pendant la II^e Guerre mondiale. Mais eux... ? Peut-être mon projet néo-zélandais avait-il été conçu avec légèreté par l'homme surmené que j'avais été, peut-être qu'il était voué à l'échec inéluctablement, et qu'il m'en coûterait moins d'y renoncer sans plus attendre qu'après l'arrivée de ma famille. Peut-être même mon catastrophisme, qui m'avait conduit ici, procédait-il d'un style de vie erroné, fallacieux, d'une "logique privée" - pour reprendre une expression d'Alfred Adler - et me fallait-il le remettre en question. Pour ce faire, il me fallait dissuader Danièle de me rejoindre, et moi-même repartir en Europe. Notre maison de Genève étant louée, nous pourrions passer l'année au siège de la [181] Société des études colinsiennes, à Solliès-Pont, dans le Var, puisque aussi bien Marguerite Tufféry, qui venait de décéder, n'y habitait plus. Nous y serions assurément plus à l'abri du froid et moins inconfortables qu'à Christchurch. J'écrivis plusieurs lettres sur ce thème à Danièle, dont je ne recevais aucune nouvelle, ce qui accroissait mon angoisse et mon sentiment de culpabilité. [...] Après une quinzaine de jours, n'y tenant plus, je me décidai à à lui téléphoner pour l'engager à renoncer aux antipodes et lui présenter comme solution alternative Solliès-Pont. [...] Danièle, qui avait bien reçu mes lettres et savait donc les difficultés que j'avais rencontrées, rejeta catégoriquement l'idée de renoncer à l'expérience néo-zélandaise et de se replier sur Solliès-Pont. Les raisons qui nous avaient conduits à ce projet étant toujours valables selon elle ; il fallait tenter loyalement l'expérience quitte à conclure à son échec après une année passée à Christchurch. Certes, sa santé était encore bien chancelante mais, dès qu'elle se sentirait suffisamment forte pour supporter le voyage, elle me rejoindrait avec nos deux garçons. En un sens, cette prise de position très ferme me soulagea. Je ne porterais pas seul la responsabilité de l'échec lamentable de notre tentative [182] de reconversion aux antipodes. Peut-être même n'y aurait-il pas échec. Qui sait ?

Dans les jours qui suivirent, je reçus enfin plusieurs lettres de Danièle et de nos enfants. Dans l'une d'elles, datée de Genève le 8 septembre 1981, Emmanuel m'écrivait non sans ironie... "Malgré que notre nouveau Canaan semble

te déconcerter quelque peu, j'attends avec une impatience croissante l'heure de notre arrivée en Nouvelle-Zélande." [...]

Alors que je me débattais dans mes problèmes domestiques et les incertitudes quant à mon projet néo-zélandais lui-même, je fis la connaissance, presque simultanément, des autres membres du Département de science politique de l'Université de Canterbury, revenus pour la plupart de Canberra. Ce n'était pas en Australie mais dans une station de ski toute proche que "le professeur" du Département, Kenneth Jenkins s'était absenté, avec ses enfants, à ce qu'il m'affirma. La première impression qu'il me laissa fut autrement positive que celle de Robert Kelly. Pourtant, comme ce dernier, il était d'origine anglaise. Mais il avait un visage intelligent et ouvert, le langage clair, le ton presque chaleureux et l'allure d'un universitaire. Je me sentis rassuré, à tort peut-être. En effet, une fois [183] le premier contact noué sur un plan purement superficiel, il ne montra plus pendant des mois la moindre velléité de faire plus ample connaissance. Tout au plus m'invita-t-il une fois en octobre au fameux Club des enseignants. Néanmoins, Kenneth Jenkins était l'auteur de deux livres d'introduction à la vie politique néo-zélandaise, que je considère comme ressortissant à du bon journalisme et qui, à ce titre, ne sont pas indignes d'un professeur de science politique... puisque cette dernière n'existe pas ! J'appris par la suite que Kenneth Jenkins venait de traverser des difficultés sur deux plans à la fois : son ménage s'était dissous ; son autorité de chef de Département avait été violemment contestée par les "gauchistes" du Département, de sorte qu'il avait dû céder la place à Robert Kelly. A présent, il se concentrait sur la campagne électorale dont il commentait les principaux épisodes à la radio et à la télévision, ce qui l'absorbait.

Le membre du Département de science politique de Christchurch qui occupait le plus de volume, c'était assurément Mark Ferguson. D'origine canadienne, mais ayant acquis la nationalité néo-zélandaise, mesurant près d'un mètre nonante, pesant sans doute près de cent [184] kilos et âgé de moins de 40 ans, Mark Ferguson donnait l'impression de se trouver fort bien dans sa peau et de s'amuser des difficultés d'autrui. Bon vivant, aimant la bonne chère, les bons vins et les femmes - il devait épouser en troisièmes noces sa compagne Deby, âgée de 21 ans, en février 1982 - il avait aussi à son actif une double formation de philosophe et d'historien, qui avait fait de lui le res-

ponsable de la "théorie politique" dans le Département, c'est-à-dire de ce qui correspond plus ou moins à l'histoire des doctrines politiques. Il avait consacré sa thèse de doctorat, toutefois non publiée, à Herbert Spencer, philosophe assurément médiocre, mais il s'intéressait présentement à la désobéissance civile, sur laquelle il venait d'écrire une étude théorique. Considérant ce sujet comme étroitement lié à celui de la défense non violente, je m'empressai de la lire. J'y trouvai un grand étalage d'érudition, mais guère d'idée directrice, et surtout aucune trace des préoccupations qui étaient les miennes. Ce n'est que plusieurs mois après la parution de cette étude en quinze doubles pages d'une revue de Sydney que je me rendis compte qu'il s'agissait de l'oeuvre imprimée la plus importante de Mark Ferguson, le reste étant constitué par cinq recensions de livres. Dès [185] notre première rencontre, Mark Ferguson me charma par son verbe, qu'il maniait avec une souveraine maîtrise. Mon anglais était alors encore très hésitant, mais il s'améliora passablement rien qu'à l'écoute de Mark Ferguson qui ne demandait guère autre chose de ses interlocuteurs. Il adorait parler et, doté d'un organe vocal hors du commun, il éclipsait immanquablement les autres voix, tant par ses réparties cocasses que par ses rires bruyants. Compte tenu de la proximité de nos spécialités respectives, il s'offrit à m'initier aux mystères de l'Université et de son Département de science politique, ce que j'acceptai avec reconnaissance. C'est lui qui, le premier, me dépeignit les tensions qui agitaient ce Département entre les "gauchistes" représentés par Robert Rankine et Dell Sagan, auxquels s'alliait volontiers Ralph Mac Call, et les conservateurs tels que Kenneth Jenkins, Robert Kelly et Keith Ovenden, alors en congé sabbatique à Paris. Mark Ferguson se présenta lui-même comme socialiste de tendance anarchisante mais soucieux du maintien de la qualité académique et d'un minimum de cohésion entre les deux ailes du Département, ce qui l'aurait souvent porté à jouer les médiateurs, sinon les arbitres. [...]

[186]

Avant de poursuivre mon récit, il me faut encore camper les autres enseignants du Département [...] que je rencontrai au début de septembre. Il y avait le chef de file des prétendus "gauchistes", un senior lecturer, Robert Rankine, un Sud-Africain naturalisé néo-zélandais, qui se présenta à moi com-

me marxiste et féministe. J'appris peu après qu'il avait été althussérien jusqu'à l'étranglement de Madame Althusser, qu'il avait épousé une ravissante Japonaise, qu'il s'était jadis destiné à la prêtrise, car il était très catholique, et qu'il était en relation avec les "Marianistes" (les Maristes ?), ordre catholique sans doute voué au culte de Marie, mais dont le féminisme me paraissait sujet à caution. Robert Rankine avait été un opposant fort actif à la tournée en Nouvelle-Zélande de l'équipe des Springboks, ce qui lui avait valu plusieurs interpellations. Son domaine de recherche était centré sur l'extrême gauche japonaise. D'autre part - je l'appris par la suite - il avait vivement combattu l'attribution par son Département de la bourse qui m'avait été offerte, parce qu'il estimait qu'elle était destinée à aider des docteurs fraîchement émoulus de l'Université et surtout parce qu'il avait une candidate en la personne d'une jeune [187] marxiste américaine plus ou moins mariée à un Néo-zélandais, Nichola Swainson, à laquelle j'avais finalement été préféré. L'attitude de Robert Rankine à mon endroit, tout d'abord glacée, se transforma ensuite de ma conférence sur la recherche pour la paix. Sa femme et lui furent même, par la suite, assez aimables envers moi.

Proche par l'orientation idéologique de Robert Rankine, Dell Sagan, également catholique de gauche, était une femme d'une cinquantaine d'années qui avait fait sur le tard un M.A. de science politique, qui travaillait encore à la préparation de sa thèse de doctorat sur les philosophes écossais du XVIIIe siècle et qui, nonobstant cela, s'était vu confier un poste de lecturer assorti de la tenure, c'est-à-dire de la titularisation. En réalité, c'est elle qui donnait l'enseignement fondamental de "théorie politique", soit pratiquement d'histoire des idées politiques aux étudiants de première année. Dès qu'elle se rendit compte que je n'étais pas le professeur traditionaliste auquel elle s'attendait, elle établit avec moi des relations confiantes, n'hésitant pas à me demander conseil pour sa thèse ou ses enseignements.

[188]

Nichola Swainson, déjà mentionnée, bénéficiait encore à mon arrivée à Christchurch d'un mandat temporaire dont l'échéance approchait. Elle prononça, dans le séminaire où j'avais été invité à parler, une conférence axée sur le développement des pays d'Afrique noire, qui semblait être sa spéciali-

té. Son attitude envers moi subit une évolution semblable à celle de Robert Rankine et de Dell Sagan.

Plus pittoresque m'apparut d'emblée Ralph Mac Call, senior lecturer, spécialisé dans les problèmes du Proche et du Moyen-Orient. De nationalité australienne mais d'origine écossaise, cet ancien pasteur presbytérien, marié à une Australienne d'origine maltaise, avait apparemment perdu la foi chrétienne mais embrassé la cause de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP). C'est du moins ce que suggéraient les nombreux posters favorables à l'OLP qui proliféraient hors de son bureau dans le couloir ou ce dernier se trouvait. Arabisant passionné, il déployait un zèle considérable de propagandiste, donnant volontiers des interviews à la radio et à la télévision néo-zélandaises, imprégnés des thèses pro-palestiniennes et anti-israéliennes qui lui étaient chères. Son attitude envers moi fut toujours [189] empreinte d'une amabilité sans doute de commande, car il devait bien se douter des réserves que m'inspirait son optique partisane.

Nommé lecturer pour une année, Jacob Bercovitch, Israélien d'origine roumaine, mais ayant fait ses études universitaires à la London School of Economics, se sentait mal à l'aise dans ce Département, d'autant que son bureau se trouvait non loin de celui de Ralph Mac Call avec lequel il entretenait des relations apparemment fondées sur la plaisanterie qui masquait mal une radicale incompatibilité. Jacob Bercovitch vouait à Ralph Mac Call un profond mépris que Mark Ferguson semblait d'ailleurs partager. Tous deux considéraient que l'activité de Ralph Mac Call au service de la cause palestinienne dépassait de beaucoup les limites de l'engagement politique acceptable de la part d'un enseignant universitaire. Chargé d'enseigner les relations internationales, donc de compléter les cours du chef de Département, Robert Kelly, Jacob Bercovitch, qui avait quitté son pays en raison de sa militarisation poussée et qui affichait des sympathies pour la Campagne en faveur du désarmement nucléaire de l'Europe, marqua d'emblée son enthousiasme pour mon pacifisme. Auteur d'une thèse de doctorat sur la [190] résolution pacifique des conflits, il avait consacré à ce thème deux articles récents qu'il me donna à lire et dont je pris connaissance avec un vif intérêt.

Je l'entendis faire une conférence brillante sur les relations internationales devant l'Association pour les Nations Unies de Christchurch. Avec le

recul du temps, je puis affirmer que c'est le seul enseignant de ce Département avec lequel j'eus un vrai contact intellectuel pendant mon année à Christchurch.

Jacob Bercovitch me fit connaître une enseignante à la Faculté de droit de l'Université de Canterbury, avec laquelle il venait de nouer une idylle. Jane Cameron, australienne, d'origine belge par sa mère et anglaise par son père, était une jeune femme jolie, brillante et intéressante, qui avait décidé de mettre fin à la carrière politique qu'elle avait amorcée dans son pays pour éviter les inévitables compromissions. Peut-être fut-elle conduite à s'installer en Nouvelle-Zélande ensuite d'autres déboires dont elle ne me parla bien sûr pas. Hormis Jane Cameron, les enseignants que Jacob Bercovitch fréquentait le plus volontiers étaient deux Américains, Ted Anagnoson et Dom Schwerin, qui étaient tous [191] deux au bénéfice d'un mandat temporaire auprès du Département de science politique de l'Université de Canterbury et affichaient pour l'ensemble du Département le plus écrasant mépris. Pour cette raison, je m'efforçai de ne pas les fréquenter, ce qui me fut d'autant plus facile que j'avais de réelles difficultés à les comprendre du fait de leur prononciation américaine très typée.

Quelques jours après mon arrivée, en septembre 1981, un nouveau lecteur, américain également, vint prendre ses fonctions. Jim Lamare avait enseigné au Département de science politique de l'Université d'El Paso, au Texas. Sa spécialité était la politique intérieure américaine. C'était un petit homme légèrement grassouillet qui, sous des apparences de bonhomie souriante, cachait une extrême circonspection, à mon endroit en tout cas, à telle enseigne qu'il ne m'adressa jamais la parole autrement que pour me dire bonjour et au revoir.

Après avoir ainsi présenté les membres de ce Département de science politique, je me dois de signaler ici les réflexions que cet étrange équipage me suggéra à l'époque. Tout d'abord, ce qui m'étonna ce fut que ce Département ne comportât qu'un seul professeur qui, au surplus, [192] avait été marginalisé. Je connaissais déjà la hiérarchie anglo-saxonne des postes d'enseignants universitaires, Full Professor, Assistant Professor, Reader, Senior Lecturer, Lecturer, Junior Lecturer, et surtout le système de la tenure, c'est-à-dire de la titularisation. Mais, ce qui me plongea dans des abî-

mes de perplexité c'est le mystère entourant les critères de recrutement à tous ces postes. Apparemment, le doctorat n'était pas indispensable, pour les moins élevés en tout cas, et je ne voyais pas quels autres critères scientifiques auraient pu avoir été utilisés dans plusieurs cas. Dès lors, quelles autres motivations avaient prévalu pour constituer pareil attelage ? Bien que le système me parût déroutant, pour ne pas dire plus, il comportait en tout cas deux palliatifs bienvenus à l'insularité du pays situé aux antipodes de l'Europe occidentale, éloigné géographiquement de l'Amérique du Nord et culturellement de tous les pays du Pacifique, surtout peut-être de l'Amérique latine peuplée de "latinos", proche seulement de l'Australie, elle-même insulaire : c'est d'une part la fréquence des congés sabbatiques, tous les deux ou trois ans, dont bénéficiaient les enseignants, et d'autre part le large recours à la nomination d'étrangers. Mais [193] allais-je pouvoir en bénéficier ? Je n'allais pas tarder à le savoir.

M'ayant initié aux problèmes du Département, Mark Ferguson me confia qu'il espérait vivement les voir se résoudre à la faveur d'un éventuel départ de Ralph Mac Call, d'une éventuelle démission de Keith Ovenden, en congé sabbatique à Paris où sa femme avait obtenu une haute fonction à l'Unesco, et surtout par la nomination de personnalités de premier choix aux deux postes qui étaient à pourvoir. Il s'agissait, en principe, de deux postes de lecturer, l'un en politique comparée, et plus particulièrement sur le fonctionnement des petites démocraties, l'autre dans le champ des relations internationales et sur la résolution pacifique des conflits. Un après-midi de septembre, lui et Deby m'emmenèrent en voiture sur les collines dominant Cashmere et tout Christchurch, d'où l'on pouvait admirer les Alpes australes enneigées à gauche et le Pacifique à droite, puis ils me conduisirent sur la côte à Sumners, quartier bénéficiant d'un microclimat exceptionnel, comme je l'ai déjà signalé, en raison de son adossement aux collines de la péninsule de Banks au sud et de son orientation plein nord, l'exposant à un ensoleillement maximum. Là, [194] de nouveau, Mark Ferguson me fit part de ses espérances quant aux deux postes qui allaient être à pourvoir. Sur ce, je lui lançai à l'improviste que je pourrais être intéressé par l'un ou l'autre. Il en fut à peine décontenancé. Peut-être en avait-il eu vent ou l'avait-il subodoré. Je lui expliquai que la prolifération du nucléaire tant civil que militaire, illustré et aggravé par le

recours aux réacteurs à neutrons rapides, les surgénérateurs, m'avait conduit à envisager d'émigrer dans un pays comme la Nouvelle-Zélande, de sorte que c'était très sérieusement que j'envisagerais de poser ma candidature à l'un des deux postes en question, à condition toutefois que je fusse assuré de bénéficier des appuis nécessaires pour y être nommé. J'avais compris, en effet, que les universités néo-zélandaises ne pratiquaient apparemment pas la nomination par appel, à laquelle ma carrière et mes publications auraient pu me donner droit dans une université européenne. Mark Ferguson m'assura que lui-même et les autres enseignants du Département, soucieux d'en rehausser le niveau, accueilleraient ma candidature éventuelle avec enthousiasme. Il ne pouvait toutefois se porter fort de la décision qui devait être prise à la majorité des enseignants et qui ne constituait [195] jamais qu'un préavis dont le chef du Département pouvait s'écarter. Aussi m'encouragea-t-il à m'ouvrir de mon projet auprès du professeur Kenneth Jenkins et de Robert Kelly. « Quant aux gauchistes du Département, me fit-il observer plaisamment, ils n'ont qu'une idée en tête : obtenir la nomination de Nichola Swainson. Mais, il n'est pas exclu qu'ils appuient également votre candidature "pour la mauvaise raison" ». Il sous-entendait par là que ma qualité de militant antinucléaire et de pacifiste pouvait m'attirer un appui que seules mes qualités professionnelles et mes publications méritaient à ses yeux. Ces dernières, poursuivit-il, justifieraient à tout le moins ma nomination, non point au grade de lecturer, mais de senior lecturer au sommet de l'échelle, voire de reader. Mais, c'était là un problème qui devrait être négocié après qu'une offre m'aurait été faite. Aussi bien Mark Ferguson affichait-il une grande satisfaction à l'idée que nous pourrions collaborer durablement et promit-il de m'appuyer de tout son poids.

En réalité, avant de m'ouvrir à Mark Ferguson de mon projet d'immigration, je m'étais confié à Kevin et Valerie Clements. Ils furent tout secoués par la rupture dramatique dans ma [196] vie que constituerait la réalisation d'un tel projet et par le déchirement que je ne pouvais manquer d'avoir ressenti en le concevant et en l'entamant. Kevin m'avait recommandé de ne pas trop me fier à Mark Ferguson, mais de lui dévoiler néanmoins mon objectif et d'en parler aussi à Dell Sagan. Cette dernière manifesta un profond étonnement en apprenant que je pourrais être intéressé par l'un des

postes à pourvoir. Elle m'assura qu'elle serait ravie de ma nomination et que les membres du clan opposé - celui donc de Kenneth Jenkins et Robert Kelly - n'en seraient que trop heureux vu le grand cas qu'ils avaient fait de mes titres académiques...

Jacob Bercovitch m'ayant confié qu'il poserait sa candidature à celui des deux postes qui correspondait à ses compétences, je me décidai de lui parler de mes intentions et de les limiter à l'autre poste, afin de ne pas lui faire concurrence. Il crut tout d'abord que je plaisantais. Il me déclara ensuite que ce serait pure folie de ma part d'abandonner un poste de professeur à l'Université de Genève pour un poste, même de senior lecturer, dans un Département aussi modeste que celui de Canterbury. Ce qui vous conviendrait, déclara-t-il, c'est la chaire de professeur en irénologie, dont la Fondation néo-zélandaise [197] des études pour la paix demandait la création à l'Université d'Auckland. Si jamais une telle chaire vous était attribuée et si vous vouliez bien de moi, je plaquerais tout pour collaborer avec vous, m'assura-t-il.

C'est le 2 ou le 3 octobre que je me résolus à sonder Kenneth Jenkins et Robert Kelly. Le premier fut apparemment abasourdi par mon projet. Mais il me témoigna une chaleureuse compréhension et me promit d'emblée un appui inconditionnel et enthousiaste. Le moment venu, il veillerait à ce que ma nomination intervienne à un niveau en rapport avec mes qualifications, c'est-à-dire au titre de professeur ou, le cas échéant, à celui de reader. Toutefois, il n'était plus maître des nominations, et les décisions devaient être prises par le collège des enseignants dont on n'était jamais sûr. Aussi me conseilla-t-il de ne pas miser exclusivement sur le Département de science politique de Canterbury, mais de poser éventuellement ma candidature aussi au Département de science politique de l'Université Victoria de Wellington et d'explorer aussi les autres universités néo-zélandaises voire australiennes.

Tout réconforté par ces paroles, je fus quelque peu dégrisé par l'accueil que me réserva le chef [198] du Département aussitôt après. Robert Kelly m'écouta avec une apparente bienveillance. Il attira toutefois mon attention sur le fait que les postes mis au concours étaient bien modestes au regard de mes fonctions genevoises et de mes qualifications. En principe, me déclara-t-il, ces postes de lecturer sont des postes de débutants dans la carrière aca-

démique. Certes, on nommerait les plus qualifiés. Mais en aucun cas on ne pourrait transformer un poste de lecturer en un poste de senior lecturer pour tenir compte des mérites particuliers d'un candidat. Je me gardai bien de lui confier que le professeur Kenneth Jenkins venait de m'affirmer l'inverse, comptant sur Kenneth Jenkins et Mark Ferguson pour faire évoluer le chef du Département vers une solution qui me fût acceptable. Je sortis de mon entrevue avec Robert Kelly légèrement ébranlé, mais résolument optimiste quand même.

J'avais tenu Danièle au courant des possibilités qui pourraient s'offrir à moi, et elle m'avait confirmé sa solidarité avec les initiatives que je prendrais. Mais, séparés par 20'000 kilomètres, il nous était difficile de mettre au point, dans tous ses détails, une reconversion aussi acrobatique que celle-là. Ce fut donc avec soulagement que je vis venir, avec le [199] printemps, la date du 4 octobre, jour de l'arrivée de Danièle et de nos deux garçons à Christchurch. Comment ma femme supporterait-elle ce voyage interminable ? Certes, elle avait eu la sagesse de prévoir de faire étape quelques jours à Hong-Kong. Et j'avais reçu d'elle un télégramme m'annonçant qu'elle était arrivée à bon port dans cette ville de Chine. A l'heure prévue, je m'en fus donc attendre ma famille à l'aéroport de Christchurch. C'est bien fatigués qu'ils m'apparurent tous trois à leur descente d'avion. Mais quelle joie ! Nous passâmes une longue soirée à échanger force impressions et à penser beaucoup à Lola, restée à Genève, mais qui nous rejoindrait peut-être bientôt afin d'y entreprendre une première année, sinon de biologie, du moins d'agronomie dans un institut assez prestigieux, le Lincoln College, non loin de Christchurch. J'avais déjà, à sa demande, entrepris diverses démarches afin de la faire admettre comme étudiante dans cette haute école.

Danièle et les enfants furent vite conquis par la bonté, l'hospitalité et la spontanéité de Kevin et Valerie Clements. En revanche, la ville de Christchurch et surtout "notre maison" les déçurent plus encore qu'ils ne s'y attendaient. Je les avais pourtant prévenus ! L'anglais constituait [200] pour eux un obstacle beaucoup plus considérable que dans mon cas. Et puis Danièle était loin d'être complètement rétablie. Elle souffrait beaucoup du dos, séquelle inattendue de sa pleurésie.

(C'est par ces mots que s'achève la relation de mon séjour écrite à Christchurch. Je reprends donc ci-après le récit de mes souvenirs avec un décalage d'un quart de siècle.)

J'ouvre ici une parenthèse pour relater un souvenir non rapporté à chaud sur le début de mon séjour à Christchurch. L'une des premières acquisitions que j'y fis fut celle d'un ouvrage de bonne vulgarisation sur le ciel austral. Non seulement je le devorai, mais je m'appliquais, la nuit, dans "mon jardin", à scruter le firmament pour y admirer des constellations que je n'avais jamais contemplées, à commencer bien sûr par la Croix du sud. Pendant les premières semaines de mon séjour, j'y passais parfois des heures, jusqu'à prendre froid, car nous étions encore en plein hiver. Ce qui me frappa tout d'abord, ce fut la somptuosité de la Voie lactée, infiniment plus visible que dans l'hémisphère nord. Et je m'émerveillai à la découverte d'autres amas d'étoiles, surtout le grand et le petit Nuages de Magellan, du nom du célèbre navigateur portugais qui fut le premier Européen [201] à les décrire au début du XVIe siècle. Pendant mon enfance, ce qui m'avait fasciné, c'était l'immensité de l'espace. Ce qui m'impressionnait à l'âge de quarante-huit ans, avec le minimum de connaissances scientifiques acquises par mes lectures, c'était l'immensité du temps - quelque quinze milliards d'années - qui sous-tendait la voûte céleste. J'avais appris que notre système solaire et notre Terre ne dataient "que" de 4,5 milliards d'années et que le Vivant lui était presque contemporain puisqu'on en avait retrouvé des traces datant de 3,8 milliards d'années. Pour ce qui est des origines de l'Homme, elles remontaient à quelque 250'000 ans si on y incluait l'homme de Neandertal et de quelques dizaines de milliers d'années si on s'en tenait à l'homme de Cro-Magnon. Quant à l'histoire à proprement parler, elle est conventionnellement déterminée par l'apparition de l'écriture qui ne date que de cinq mille ans, mais cela dans des zones géographiques bien restreintes. En tant qu'historien des XIXe et XXe siècles j'avais conscience de l'infime portion du temps à laquelle j'avais consacré mes travaux, tout juste un éclair au regard des éons géologiques et astronomiques. [202] Et pourtant, que de drames collectifs dans ce minuscule laps de temps...

Après avoir présenté l'environnement humain dans lequel nous nous sommes trouvés en Nouvelle-Zélande, il me faut parler des activités que j'y ai déployées, car elles prirent un cours inattendu. En réalité, le Département de science politique attendait de moi que je dispense un cours qui compléterait les enseignements au programme.

Ma première prestation fut une conférence sur la recherche pour la paix, à laquelle j'ai déjà fait allusion. Pour ce qui est de mon enseignement, je n'eus aucune peine à en choisir la thématique en fonction des lacunes dudit programme : genèse et évolution de l'écologie politique. C'était là un sujet que j'avais abordé à Genève dans mon cours de base d'histoire des doctrines politiques, ainsi que dans le cadre de mon enseignement avec Jacques Grinevald sur les fonctions idéologiques du catastrophisme. Je me procurai donc quelques livres en anglais sur le sujet et je commençai mon enseignement à une date que je ne puis me remémorer. Autant que je m'en souviens, j'avais entre cinquante et quatre-vingt étudiants attentifs et apparemment intéressés. Je leur présentai [203] la naissance de l'écologie politique comme une retombée idéologique tardive d'Hiroshima et de Nagasaki. Je leur fis découvrir *Our Plundered Planet (1948)*, (*La planète au pillage*, 1949) de Fairfield Osborn, je consacrai des développements importants au livre *Silent Spring (1962)* (*Le printemps silencieux*, 1968) de Rachel Carson, et surtout à la controverse qu'il suscita à travers le monde, mais principalement aux Etats-Unis, dans les années soixante ; je les introduisis à l'oeuvre de Eugene Odum, *Fundamentals of Ecology* (1953, 3e édition 1971), à celle de Barry Commoner, notamment à *The Closing Circle (1971)* (*L'encerclement*, 1972), à celle de Nicholas Georgescu-Roegen, en particulier à *The Entropy Law and the Economic Process (1971)*, à celle de François Meyer (*La surchauffe de la croissance*, Fayard, 1974) et à celle de Philippe Lebreton, *Eco-logique. Initiation aux sciences de l'environnement (1978)*. Robert Kelly me fit l'honneur d'assister ponctuellement à tous mes cours. Hormis cet enseignement, on me demanda de superviser quelques mémoires de Master (MA). A ma surprise, je me rendis compte que ces mémoires étaient généralement d'un bon niveau.

[204]

Toutefois, force me fut de m'investir dans une tout autre direction. Mon fils Emmanuel avait abandonné le collège à Genève au début de l'année 1981, car il ne s'intéressait qu'à la musique. Sa mère et moi lui avons trouvé un travail au Service des parcs et promenades de la Ville de Lancy. Après un stage de quelques mois, il s'était rendu compte qu'il aspirait à faire des études universitaires et donc à se présenter aux examens de fin d'études secondaires. Nous lui avons proposé alors de s'inscrire à l'"Enseignement par correspondance" à Paris afin qu'il pût se présenter au baccalauréat français de philosophie, et c'est ce qu'il avait fait. Une fois installé à Christchurch, j'avais pris contact avec l'Ambassade de France à Wellington pour

savoir où il pourrait subir les examens. Le chargé des relations culturelles, un certain Carbonato, m'avait répondu fort obligeamment qu'en principe, ces examens avaient lieu à Wellington, mais que, pour éviter à mon fils le déplacement d'une heure d'avion, il organiserait une session pour lui seul à Christchurch, dans les locaux universitaires. Toutefois, pour ce faire, il devait "prendre l'attache" du Ministère de l'éducation nationale, ce qu'il ferait lors de son tout prochain [205] déplacement à Paris où il s'absenterait quelques mois. C'était fort bien. Ce qui l'était moins c'était l'"Enseignement par correspondance" de la philosophie, et aussi des autres matières, à commencer par le français. Ma femme et moi prîmes conscience qu'il nous faudrait assumer nous-mêmes l'enseignement de notre fils, elle pour le français, moi pour la philosophie. Ce fut une expérience inattendue et enrichissante. Je commençai à lui enseigner la philosophie dans "notre maison", mais avec l'arrivée des beaux jours, je lui fis des cours en plein air sur la colline dominant la péninsule de Banks, au sud de Christchurch, dans un décor féérique, puisque nous y admirions le découpage de la côte sur l'océan dont la couleur variait du bleu intense au vert transparent près du rivage, en passant par toutes les couleurs turquoise intermédiaires. L'endroit était assez sauvage et peu fréquenté, ou plutôt pas fréquenté du tout. Emmanuel "mordit" rapidement à la philosophie, comme l'attestait la dissertation hebdomadaire que je lui faisais faire. Il progressa de la même façon en français avec sa mère.

Nous avons placé notre fils Alexis au Burnside High School, qui se trouvait dans notre [206] quartier et dont on nous avait dit qu'il était le plus grand lycée de toute la Nouvelle-Zélande. Ce fut pour lui une épreuve assez difficile car, au début, il ne comprenait pas du tout l'anglais. Toutefois, doté d'un tempérament stoïque, il ne se plaignait pas. Mais après quelques semaines son professeur demanda à nous voir. Mon épouse et moi la rencontrâmes donc. C'était une femme d'une quarantaine d'années, distinguée et bienveillante, qui au surplus parlait correctement le français et qui avait pris sur elle de s'occuper particulièrement d'Alexis. Mais, elle nous remit des textes que notre fils avait rédigés en français et qui disaient pis que pendre de la Nouvelle-Zélande ! Nous étions consternés. Nous présentâmes nos excuses au professeur qui se montra fort compréhensive et nous l'assurâmes que nous ferions le nécessaire pour y remédier. Nous nous rendîmes compte qu'Alexis souffrait non seulement du dépaysement mais aussi d'un sentiment d'abandon, puisque ses parents consacraient manifestement beaucoup de temps à son frère pour le préparer au baccalauréat et très peu à lui qui passait sa journée dans une école dont il ne comprenait

guère la langue. Ma femme décida de l'entourer [207] davantage. Je résolus pour ma part de lui consacrer chaque jour un certain temps afin de lui enseigner moi-même l'anglais en m'aidant d'un ouvrage intitulé *L'anglais en 90 leçons*. Dès lors, il progressa tout aussi bien que son frère et se mit rapidement à parler l'anglais.

Ces circonstances familiales firent que se renforcèrent les liens entre nos enfants âgées de 17 et 13 ans et nous-mêmes. Y contribuèrent également les excursions et les déplacements que nous fîmes en voiture dans ce pays dont les paysages, fort variés, sont probablement parmi les plus beaux au monde. Ainsi, pendant les vacances de Noël, nous entreprîmes un voyage dans le sud, d'abord à Georgetown, sur les bords du lac Wakatipu, où nous montâmes sur un bateau dont le moteur fonctionnait au charbon et qui comportait un père Noël, vêtu de rouge, mais en maillot de bain, et ensuite dans le Fiordland. Nous fîmes une longue excursion dans le Millford Sound (le fiord Millford) où nous vîmes des phoques se prélasser sur le rivage, qui me rappelaient ceux que j'avais rencontrés dans les années 1950 sur l'Escaut, en aval d'Anvers, quand je me rendais en Zélande sur *Le Tenace*. Nous fîmes également en automne 1982, autour de [208] Pâques, un long voyage dans l'île du nord, visitant Wellington, plusieurs volcans, Rotorua et ses geysers, séjournant à Auckland, et poussant une pointe dans la baie des Mille îles et jusqu'à une station balnéaire du nom de Paihia. Lors de ce voyage, nous fîmes une excursion en bateau pour la pêche au gros pendant laquelle nous fîmes escortés par de nombreux dauphins qui se livrèrent à un ravissant ballet aquatique. Mais nous revînmes bredouilles, sauf Alexis qui réussit à capturer un poisson scorpion.

Entre-temps, en novembre 1981 sauf erreur, à l'âge de 48 ans, je postulai au poste de *lecturer* au Département de science politique de l'Université de Canterbury. La réponse se fit attendre suffisamment pour que, déférant au conseil du professeur Kenneth Jenkins, je soumise également ma candidature à des postes semblables à l'Université Victoria de Wellington, ainsi qu'à l'Université de Waikato à Hamilton dans l'île du nord. Successivement, les résultats de ces démarches me parvinrent ; ils étaient négatifs. Je constatai, dans le cas de "mon" Département, que toutes les belles promesses que m'avaient faites le professeur Kenneth Jenkins et Mark Ferguson en tout [209] cas n'avaient pas été tenues et, ayant appris à mieux connaître le temps aidant, je ne m'en étonnai guère. Tout compte fait, Robert Kelly avait été autrement plus franc qu'eux. Et force m'était de convenir qu'il valait nettement mieux, y compris dans l'ordre intellectuel, que la première impression qu'il m'avait

faite à mon arrivée à Christchurch. L'échec de mon aventure néo-zélandaise ne m'affecta guère. Qui plus est, j'y vis le signe que ma bonne étoile veillait toujours sur moi ! Ma psyché est ainsi faite qu'elle a tendance à inverser opportunément la grille de lecture des événements qui ne lui conviennent pas.

Dès la fin de février ou le début de mars, j'avais essayé d'atteindre M. Carbonato à l'Ambassade de Wellington, mais sans succès. Après plusieurs tentatives de le rejoindre courant mars, je reçus un appel de lui peu avant Pâques. Il venait de rentrer de Paris, me dit-il, et il était au regret de m'informer que le Ministère de l'éducation nationale avait refusé son idée d'organiser une session du baccalauréat à Christchurch et même à Wellington pour un seul candidat. Pour ce qui était des solutions de rechange, il était également au regret de me signaler que les examens du baccalauréat [210] avaient déjà eu lieu dans les pays pratiquant l'année académique australe, à savoir la Nouvelle-Calédonie et l'Australie, et que les délais d'inscription étaient échus pour l'Océanie française qui, bien que située dans l'hémisphère austral, pratiquait l'année académique boréale. Devant pareille avalanche de mauvaises nouvelles, je diagnostiquai aussitôt l'intervention des services spéciaux français - très actifs dans tous les domaines touchant de près ou de loin au nucléaire, civil et militaire - qui avaient trouvé dans le baccalauréat de mon fils mon talon d'Achille. Je réussis néanmoins à contenir ma colère et je rétorquai à Carbonato que, l'ayant saisi du problème dès le mois d'octobre, il lui incombait de m'informer des difficultés en temps utile et que je m'étonnais vivement qu'il ne l'eût point fait. Comme il n'avait pas bonne conscience, ce que je saisis rapidement, je lui suggérai d'intervenir efficacement auprès des autorités de l'Education nationale à Tahiti pour qu'Emmanuel pût s'y inscrire au baccalauréat hors délai, puisque la responsabilité de son retard ne m'incombait pas. Il me promit de s'y employer et, le lendemain ou le surlendemain, il m'informa avoir obtenu gain de cause.

[211]

Emmanuel s'inscrivit donc aux examens du baccalauréat à Tahiti qui - nous l'apprîmes alors - ressortissait à l'Académie de Besançon pour des raisons mystérieuses. Encore fallait-il s'y rendre. Tahiti se trouve à six heures de jet de Christchurch ; le kilomètre-passager était alors dans le Pacifique sud beaucoup plus cher que dans l'Atlantique nord ; au surplus, l'avion provoquait chez Emmanuel de très violents maux de tête qui n'étaient soulagés que par la prise d'Optalidon avec du whisky ! Autrement dit, il devait être accompagné dans pareil voyage. Comme je devais

encore enseigner, c'est sa mère qui l'escorta. Ils restèrent trois semaines à Tahiti, où Lola les avait rejoints. Mais surtout, Emmanuel y décrocha son baccalauréat, avec mention, à l'âge de dix-sept ans, après avoir rattrapé l'équivalent de quatre années !

Les derniers mois en Nouvelle-Zélande ne furent pas désagréables, en dépit de la venue de l'automne et de l'hiver austral. Ma femme, qui avait trouvé un poste modeste d'enseignement au Département de français de l'Université de Canterbury, avait recouvré une bonne santé. Nous visitâmes longuement le Musée de l'Antarctique de Christchurch, dont l'aéroport [212] sert de base arrière pour les établissements néo-zélandais et américains dans l'Antarctique. Pour ma part, j'avais pris mes distances envers les membres de mon Département, sauf envers Jacob Bercovitch que j'appréciais de plus en plus. (A vingt-deux ans distance, je me réjouis de constater qu'il est à présent *Full Professor* et même chef de ce Département, ce que ni lui ni moi n'aurions conjecturé à l'époque.) Je rencontrai, à la réunion annuelle des quakers de Nouvelle-Zélande, l'économiste américain hétérodoxe Kenneth Boulding, ainsi que sa femme Elise Boulding, grande militante pacifiste. Sur le plan familial, mes enfants avaient appris l'anglais, mais surtout la réussite d'Emmanuel au baccalauréat nous apparut comme une victoire collective. En juin 1982, je fus invité par des amis de Robert Kelly à prononcer une conférence solennelle sur l'écologie politique à l'Université de Geelong dans l'Etat de Victoria, en Australie, et à donner un cours de deux semaines sur le même sujet au Département des études de l'environnement à Hobart, en Tasmanie. Pendant qu'Emmanuel et sa mère étaient à Tahiti, Alexis et moi fîmes une longue excursion à Erewhon en Mésopotamie, une région de l'île [213] du sud comportant des élevages de rennes, située entre Christchurch et Dunedin, où Samuel Butler avait écrit l'utopie technologique *Erewhon (1872)*, anagramme de *Nowhere*, qui avait donné son nom à l'endroit.

Certes, nous avons englouti une fortune dans notre équipée néo-zélandaise. Mais j'étais bien décidé à reprendre ma place à l'Université de Genève et dans le combat de l'APAG contre le projet suicidaire de Creys-Malville. Et puis, j'avais aidé mon voisin, Kevin Clements, à obtenir un poste au *Quaker United Nations Office* à Genève, ce dont je me réjouissais beaucoup. En réalité, après l'échec de mes candidatures dans des universités néo-zélandaises, nous n'aspinions qu'à retrouver Genève, pour laquelle nous éprouvions une nostalgie grandissante. Nous décidâmes de rentrer en faisant une escale de huit jours à Tokyo. C'est ainsi que nous partîmes de Christchurch un jour d'août, sans regret !

À notre arrivée à Tokyo, nous eûmes l'impression de nous trouver très près de Genève, tant le domaine bâti de la capitale japonaise se démarque de celui de la Nouvelle-Zélande et s'apparente à celui de l'Europe. Ma femme et moi connaissions déjà un peu le [214] Japon, où nous avons passé trois semaines en 1960. Mais la Tokyo de 1982 ne ressemblait plus à celle de 1960, bien que Hirohito fût toujours sur le trône : il ne mourra qu'en 1989. Vingt-deux ans plus tôt, Tokyo ne comportait qu'un nombre restreint d'immeubles modernes en son centre. Tout le reste était occupé par des maisons de bois de tailles modestes. En 1982, la ville était presque entièrement composée d'immeubles modernes, mais non point aussi hauts qu'aux Etats-Unis, sans doute en raison du risque sismique et l'ancien Hôtel Impérial, de style Art déco, avait fait place à un petit gratte-ciel. Echappaient seuls à ce modernisme quelques îlots protégés en raison de l'abondance des temples qui s'y trouvaient. Nous eûmes la chance de loger au Centre quaker de Tokyo, assimilé à un temple, qui était situé sur une colline couvertes de temples bouddhistes ou shintoïstes anciens. Mais Tokyo n'était pas seule à avoir changé. Ma femme et moi, qui avons tellement souffert de la nourriture japonaise en 1960, nous en délectâmes avec nos enfants en 1982 !

Nous visitâmes non seulement Tokyo mais aussi Nagoya, Osaka et surtout Nara. Une cure d'esthétique architecturale. Au surplus, le [215] Japon nous apparut très opulent par rapport à la Nouvelle-Zélande, qui pourtant n'était nullement un pays pauvre. Puis, nous courûmes les magasins. Ma femme et nos deux garçons achetèrent tant d'effets, surtout de l'électronique, que je me demandai si la British Airways les laisserait jamais monter à bord de l'avion qui devait nous emmener à Londres. Magnanimes, les représentants de la compagnie d'aviation n'y firent nulle objection et nous arrivâmes à Londres, puis à Genève, sans problème. C'est avec joie que nous retrouvâmes Genève. Mais se posait le problème du logement, car notre maison avait été louée jusqu'au 31 août. Ce sont donc nos amis Thomas et Irène Andres qui nous hébergèrent pendant huit à dix jours dans leur appartement de Perly.

[217]

Itinéraire d'une universitaire genevois

Chapitre 5

Victoires et déboires

L'abandon du SuperPhénix

[Retour à la table des matières](#)

Une fois réinstallé chez moi, je repris mes activités professionnelles et militantes là où je les avais laissées. A l'Université, ma suppléance s'était bien déroulée et je ne rencontrai aucun problème, d'autant que nous nous trouvions en pleines vacances universitaires. A la Société des Etudes Colinsiennes, Marguerite Tufféry étant décédée en 1982 à l'âge de 95 ans, le Comité décida de vendre la maison de Solliès-Pont et d'en acheter une à Annemasse, que nous troquâmes ensuite pour une autre à Nangy, en Haute-Savoie également, afin de me permettre d'y installer la bibliothèque de l'association. Parallèlement, pour commémorer le bicentenaire de la naissance de Colins, j'avais convoqué à l'Université de Mons-Hainaut, en Belgique, un colloque qui se tint le 9 décembre 1983 et dont les Actes parurent en 1985 dans la revue française *Philosophie*. J'avais préparé ce colloque à la fin de [218] mon exil néo-zélandais. Y participèrent, outre quelques spécialistes de l'histoire du mouvement social, quelques-uns des derniers représentants du socialisme rationnel ainsi que mon fils Emmanuel.

A l'APAG, mon collègue et ami Lucien Borel, qui m'avait succédé à la présidence, avait accompli avec l'aide efficace de Michel Brélaz, un travail très remarquable. Dès avant mon départ pour les antipodes, à la demande de l'APAG, le Grand Conseil de Genève, c'est-à-dire le Parlement genevois, avait en effet prié l'Institut National Genevois d'organiser un débat public sur les surgénérateurs, en collaboration avec la Commission cantonale de l'énergie, la Société suisse des ingénieurs nucléaires (SO-SIN) et l'APAG. Mais les nucléocrates avaient réussi à circonvenir les représentants de l'Institut National Genevois et de la Commission en question qui insistaient pour imposer leurs vues, excluant notamment toute référence aux surgénérateurs dans le titre de la manifestation. Lucien Borel et Michel Brélaz avaient âprement négocié, avec l'Institut National Genevois et les autres protagonistes, les modalités d'organisation d'un colloque public sur le thème "Les surgénérateurs, [219] vrai ou faux problème ?" Et ils l'emportèrent. Ce colloque, qui se tint à l'automne à Genève, se démarquait de pratiquement toutes les autres manifestations de ce genre qui s'étaient déroulées précédemment en Europe, du fait qu'il fut pratiquement le seul à être contradictoire et paritaire, les partisans et les défenseurs des réacteurs à neutrons rapides s'étant vu attribuer le même nombre d'orateurs et le même temps de parole. Même s'il ne déboucha sur aucune conclusion unanime, il fit ressortir que la filière des réacteurs à neutrons rapides posait de vrais problèmes et qu'elle comportait des risques technologiques considérables, sans compter le risque géopolitique de prolifération.

En dépit du redoublement d'activités de l'APAG au cours des trois années qui suivirent, le SuperPhénix démarra le 31 décembre 1985, ce qui ne freina nullement notre militantisme. Celui-ci "bénéficia" peu après de deux événements inattendus et indépendants l'un de l'autre, à savoir la catastrophe de Tchernobyl, le 26 avril 1986, et la grave avarie du barillet du SuperPhénix, le 8 mars 1987, qui entraîna la mise à l'arrêt de la centrale de Creys-Malville pendant près de deux ans. Le [220] barillet était une énorme machine disposée à côté du cœur du réacteur et qui servait à charger et décharger ce dernier. A mon initiative, l'APAG lança, le 30 septembre 1987, une souscription publique pour commander une expertise scientifique, indépendante, de ce réacteur. Nous récoltâmes plus de 75'000 francs et engageâmes deux physiciens allemands, les professeurs Jochen Benecke et Michael Reimann, dont le rapport, remis en 1988, ne laissait aucun doute : le Superphénix présentait bien des

risques spécifiques dus notamment à son "coefficient de vide positif" qu'il partageait avec la centrale de Tchernobyl.

Bien que Lucien Borel insistât en 1982 pour que je reprenne la présidence de l'APAG, je m'y refusai afin de ne pas trop empiéter sur mes obligations professionnelles et parce que je voulais éviter que l'APAG ne s'identifiât à un seul homme. Après Lucien Borel, la présidence échet donc à Charles Enz, puis à Joel Jakubec, un théologien qui avait rejoint l'APAG à la fin des années 1980, et parfois nous nous partageâmes cette responsabilité en instaurant une co-présidence entre les uns et les autres.

Je n'ai pu retrouver les dates de ce qui suit. Mais elles se situent nécessairement en 1988 ou [221] 1989. Après le lancement de la souscription publique, le Directeur de la Centrale de Malville, Pierre Schmitt - que j'avais affronté dans un débat public - invita une délégation de l'APAG, comprenant l'un des experts désignés par nous, à le rencontrer à Creys-Malville et à visiter le SuperPhénix. Il me fit demander tout d'abord force renseignements sur les membres de notre délégation, y compris leurs lieu et date de naissance, nationalité, numéro de carte d'identité ou de passeport, etc., renseignements que je communiquai à Creys-Malville par courrier électronique - j'utilisais le courriel depuis 1987. Notre délégation était composée comme suit : Jochen Benecke, professeur de physique au Sollner Institut à Munich, Lucien Borel, professeur de thermodynamique à l'EPFL, Charles Enz, professeur de physique théorique à l'Université de Genève, Pierre Lehmann, ingénieur-physicien de l'EPFL, Jean Rossel, professeur de physique à l'Université de Neuchâtel et moi-même. J'étais le seul non scientifique.

Pierre Schmitt et son équipe nous reçurent fort aimablement dans une salle de réunion. Nous transitâmes ensuite par un sas de décompression, on nous confia des casques [222] munis de micros, puis nous fûmes introduits dans le hall de confinement, gigantesque, pouvant contenir, me sembla-t-il, plusieurs fois la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Nous surplombions le cœur du réacteur de quelques dizaines de mètres. Les machines faisaient un bruit assourdissant, tel un hurlement continu dont nos casques heureusement nous protégeaient. Mais, pour parler les uns avec les autres et pour nous entendre, même à la distance modeste de cinquante centimètres, nous devons nous fier à nos micros et à nos écouteurs fixés dans les casques. Le professeur Rossel fut pris de claustrophobie subite et il me pressa de le faire sortir. Bien entendu, je n'étais pas en mesure de lui donner satisfaction, mais je réussis

tant bien que mal à le calmer. Nous pûmes même approcher de l'énorme barillet avarié qui, tel un sous-marin coulé, était encore sur le site. Après la visite du hall de confinement, nous eûmes une séance de travail, lors de laquelle mes collègues posèrent quantité de questions à nos hôtes dont les réponses les laissèrent souvent sur leur faim. Quand je sortis de cette réunion, à laquelle nous avons pourtant été fort bien reçus, j'eus l'impression de revenir de l'enfer.

[223]

Entre-temps, j'avais affronté des problèmes personnels douloureux en 1985 : la mort de mon père, qui suivait de trois ans celui de ma mère, et l'éclatement de mon ménage, ce qui me valut une dépression de six années qui, toutefois, n'interrompit mes activités d'enseignant et de militant que pendant moins d'un mois. Curieusement, j'eus l'impression de perdre ma mère une seconde fois au décès de mon père. Le divorce me conduisit à m'installer dans un petit appartement dans le quartier de Malagnou, non loin de Conches où j'avais vécu avec mes parents. Je choisis cet appartement en raison surtout de sa situation près du centre ville, qui me permettrait de me passer de voiture dans la perspective d'une pénurie provisoire ou permanente de carburant, que je prévoyais comme possible. En 1976 déjà, j'avais perdu un ami en la personne de Stany Penkala. Dans les années 1979 et 1980 j'avais rendu visite en tout cas deux fois par an à Marguerite Tufféry et aux Penkala, ou à Alice à partir de 1976, sauf bien sûr pendant la durée de mon séjour aux antipodes. Malheureusement, Marguerite mourut en 1982 et Alice en 1987. Immédiatement après le décès de son mari, Alice me déclara qu'elle tenait [224] beaucoup à créer une fondation de droit suisse - elle avait plus confiance dans les institutions suisses que dans les françaises - en l'honneur de Stany, ce qu'elle fit au printemps 1981, en la dotant d'un minuscule capital qui fut quelque peu augmenté à son décès en 1987. Dans son esprit, cette fondation, qui avait pratiquement les mêmes objectifs que la Société des Etudes Colinsiennes, devait épauler cette dernière.

A partir de l'automne 1988, le combat contre le SuperPhénix subit une véritable mutation du fait de la décision prise par le WWF-Genève dirigé par Philippe Roch, codirecteur du WWF-Suisse et Françoise Chappaz, Secrétaire générale du WWF-Genève, de constituer des avocats en la personne de MMes Christian Huglo et Corinne Lepage, avocats à Paris, et Me Robert Cramer, avocat à Genève, afin d'entreprendre auprès des juridictions administratives françaises des démarches en vue d'empêcher le redémarrage du réacteur de Creys-Malville et, si possible, d'en obtenir

l'arrêt définitif. En Suisse, le WWF est de loin l'organisation écologiste la plus riche, et elle seule avait les moyens financiers de se lancer dans une telle opération. L'APAG et plusieurs [225] autres associations de protection de la nature se joignirent à ces procédures. La ville de Genève fit de même, suivie par Lausanne, La Chaux-de-Fonds ainsi que plusieurs autres villes et communes de Suisse romande. Parallèlement, le Canton de Genève décida de constituer d'autres avocats pour engager des actions visant aux mêmes buts. Je n'entreprendrai pas de narrer les méandres des procédures ainsi engagées. Dans un premier temps, elles ne dissuadèrent pas le Gouvernement français de M. Edouard Balladur de faire redémarrer le Super-Phénix en août 1994. Toutefois, privé de son barillet, ce réacteur n'était plus un surgénérateur produisant plus de plutonium qu'il n'en "brûlait", mais un sous-générateur présenté par les autorités responsables comme un "incinérateur de plutonium" ! Tant il est vrai que, instruite par les débats que nous avons contribué à animer pendant plus de quinze ans, l'opinion publique avait fini par faire admettre aux autorités que mieux valait incinérer le plutonium plutôt que de le produire !

Ces circonstances expliquent que j'envisageai de dédoubler l'activité de l'APAG en prenant l'initiative de créer une revue ayant un objectif nettement plus large que celui de [226] l'APAG, et surtout une diffusion plus académique. L'APAG avait disposé d'un bulletin trimestriel intitulé *Gazette de l'APAG*, qui avait été lancé en 1988 en même temps que la souscription susmentionnée. Ce bulletin avait vécu deux ans. Nous décidâmes de le remplacer par une revue semestrielle thématique intitulée *Stratégies Energétiques, Biosphère & Société (SEBES)*, dont le premier numéro, qui sortit en mai 1990, portait d'ailleurs la mention "Gazette de l'APAG. Organe de l'Association pour l'Appel de Genève". Ce premier numéro consacré à la problématique "Le nucléaire contre l'effet de serre ?" comportait un article, depuis lors souvent cité, de Jacques Grinevald intitulé "L'effet de serre de la Biosphère. De la révolution thermo-industrielle à l'écologie globale". Le Comité de rédaction provisoire était constitué de François Burnier, médecin, docteur en médecine de l'Université de Bâle, Charles Enz, professeur de physique théorique à la Faculté des sciences de l'Université de Genève, Joel Jakubec, théologien, Philippe Lebreton, professeur au Département de biologie végétale de l'Université de Lyon 1 et moi-même. Toutefois, nous ne pûmes tenir le rythme semestriel prévu. Nous publiâmes [227] donc les numéros suivants : en 1991 *La radioactivité et le vivant*, en 1992 *Utilisation rationnelle de l'énergie I*, en 1993 *Utilisation rationnelle de l'énergie II*, en 1994 *Explosion*

démographique contre développement durable, en 1995 *Le soleil pour un développement durable*, puis deux ouvrages collectifs : en 1996, Ivo Rens et Joel Jakubec, éd. *Le droit international face à l'éthique et à la politique de l'environnement* et en 1998, Ivo Rens et Joel Jakubec, éd. *Radioprotection et droit nucléaire*, un gros volume de 414 pages. Je contribuai à ces publications, parfois très substantiellement sous mon nom, souvent aussi sous différents pseudonymes, à savoir, Jan Masolijn, Dierck Orinckx et Brigitte Zweifel.

Par la suite, nous remplaçames la revue par une série ou collection des Editions Georg qui publia les ouvrages suivants : Jean-Paul Bozonnet et Joel Jakubec éd., *L'écologisme à l'aube du XXI^e siècle, de la rupture à la banalisation ?* en 2000, Joel Jakubec éd., *Le développement durable. Un bilan multisectoriel provisoire* en 2004, Benoît Lambert, *Cyclopolis, ville nouvelle, contribution à l'écologie politique*, en 2005 et Jacques Grinevald, *La Biosphère de l'Anthropocène. Climat et pétrole, la [228] double menace. Repères transdisciplinaires (1824-2007)*, en 2007.

En 1995, les responsables de l'APAG, de la Fédération Rhône-Alpes de la protection de la nature (FRAPNA), de la Société suisse pour la protection de l'environnement (SPE), ainsi que le directeur des Editions Médecine et Hygiène (EMH) propriétaires des Editions Georg, avaient décidé de constituer une Fondation de droit suisse intitulée "Fondation Biosphère & Société", en vue de donner une assise un peu plus solide à nos publications. Les statuts de cette Fondation disposaient : "Le Conseil de fondation est constitué à titre personnel des fondateurs que sont Messieurs Pierre-Yves Balavoine (EMH), Lucien Borel (APAG), François Burnier (APAG), Joel Jakubec (APAG), Philippe Lebreton (FRAPNA), René Longet (SPE) et Ivo Rens (APAG) et, le cas échéant, de membres cooptés à la majorité des deux tiers de ses membres, choisis en fonction de leur compétence propre, de leur engagement en faveur des buts statutaires et de leur probité." J'assumai la présidence de cette Fondation dès sa création et je la conservai jusqu'en 2004.

[229]

Enfin arriva, en juin 1997, le jour tant attendu où le Gouvernement de Lionel Jospin - Dominique Voynet, du Parti des Verts, étant ministre de l'environnement - annonça l'abandon du SuperPhénix et son démantèlement. Immense satisfaction pour tous ceux qui s'étaient investis dans le combat contre cette mésaventure mégatechnologique, et singulièrement pour moi qui y avais consacré presque vingt ans de ma

vie ! Soulagement en pensant à mes enfants, à mes contemporains, à leurs enfants, y compris à ceux de tous ces philistins qui n'avaient pas voulu se mouiller. Joie. Fierté.

J'appris un peu plus tard que, selon un Rapport de la Cour des comptes datant de 1997, l'aventure du SuperPhénix avait coûté 60 milliards de francs français (soit quelque 9,1 milliards d'euros), sans compter le démantèlement, toujours en cours en ce début de XXIème siècle. A ma connaissance, les autorités françaises n'ont jamais tenté de déterminer ni, à fortiori, de sanctionner les responsables de cette gigantesque gabegie, comme si plus les fautes sont lourdes moins il importe de les condamner et de les punir. Je diagnostiquais en l'occurrence une grave défaillance du Parlement [230] de Paris qui s'expliquait probablement par la co-responsabilité des principaux partis de gauche comme de droite. Mais à la réflexion, je me demandais si pareille défaillance ne serait pas tant le fait de la démocratie parlementaire que des mégatechnologies, ou plutôt celui de leur difficile coexistence.

Dans l'ordre professionnel, à mon retour de Nouvelle-Zélande en 1982, j'avais repris mes enseignements d'histoire de la pensée politique comme auparavant en les complétant toutefois par deux développements renouvelés : d'une part, j'approfondis mon exposé de la naissance de l'écologie politique en l'étayant par les nombreux apports historiographiques, scientifiques et philosophiques intervenus au cours des années écoulées, puis, à partir de 1990, par les contributions que je publiai dans *Stratégies Energétiques, Biosphère & Société*. D'autre part, je me concentrai sur les Lumières écossaises du XVIIIe siècle, surtout sur Adam Smith, le moraliste autant que l'économiste, ainsi que sur quelques-uns des théoriciens contemporains du libéralisme, notamment Karl Popper et Friedrich von Hayek, que j'avais abordés à Christchurch et auxquels je consacrai quelques articles. Ces deux orientations [231] semblent disparates mais, dans mon esprit, elles sont cependant connexes comme je me propose de le montrer dans la dernière partie de ces mémoires.

Parallèlement, je publiai quelques autres articles sur les problèmes de la guerre et de la paix et pris part à la relance du GIPRI. Le professeur Roy Preiswerk, qui avait succédé à la Conseillère aux Etats, c'est-à-dire la "sénatrice" de Genève, Monique Bauer-Lagier, à la présidence du GIPRI tomba malade et décéda alors que le Directeur du GIPRI, qui avait été congédié, lançait une campagne de presse contre Monique Bauer-Lagier et le Comité directeur du GIPRI. Une assemblée générale

convoquée en 1982 porta à la présidence le professeur Alexandre Berenstein qui parvint, non sans mal, à assainir la situation et à obtenir des subventions de l'Etat. Je l'appuyai de mon mieux, mais sans me faire trop d'illusion : le GIPRI ne serait pas non violent, ni même antinucléaire, mais une pâle réplique du Mouvement Pugwash. Personnellement, je démarchai les grandes communes suburbaines de Genève qui, toutes, acceptèrent de contribuer à la constitution du [232] patrimoine de la fondation GIPRI que nous décidâmes de mettre sur pied en 1983.

À la suite du décès de mon père, j'épaulai mon frère Jean-Guy qui avait entrepris de faire traduire du néerlandais en français son dernier livre, *Ontmoetingen*, ce qui donna *Rencontres avec le siècle*, paru en 1987. Presque simultanément, grâce à mon ami Victor-Yves Ghebali, je fis paraître un autre livre de mon père, en réalité un peu antérieur, intitulé *Le Programme andin, Contribution à un projet-pilote de coopération technique multilatérale*.

Sur le plan des voyages, dès mon retour de Nouvelle-Zélande, je me remis à fréquenter les Canaries en hiver ou au printemps. Je m'y rendis une fois en 1986 avec mon fils Alexis, âgé alors de quinze ans. Puis, quelques années plus tard, je passai deux fois deux semaines à l'île Maurice, et visitai aussi la Réunion où je fus hébergé par une jeune collègue qui avait collaboré à SEBES, Sylvie Ferrari, laquelle enseignait à l'Université de cette île. En été, j'effectuai encore quelques visites au Canada que j'aimais beaucoup.

[233]

Les joies de l'enseignement

[Retour à la table des matières](#)

Ma longue carrière universitaire genevoise mérite quelques éclaircissements. Comme je l'ai indiqué plus haut, c'est en 1960 que j'ai commencé à enseigner le droit parlementaire comparé à la Faculté de droit de l'Université de Genève. En 1963 j'ai été mis au bénéfice d'un congé qui a duré pendant les deux années de mon séjour en Belgique. Puis, parallèlement à la charge de cours d'histoire des doctrines politiques qui me fut attribuée à partir de janvier 1965, je repris mes cours de droit parlementaire comparé jusqu'au début des années 1970 après même que ma charge de cours

se fut transformée en un poste de professeur à temps plein. J'ai donc été membre du corps professoral de la Faculté de droit de 1960 à 2000, date de mon départ à la retraite. J'y ai côtoyé presque deux générations de professeurs, nouant des contacts amicaux avec plusieurs d'entre eux, et entretenant des relations agréables avec pratiquement tous. Mais c'est sur mes expériences d'enseignant et sur mes étudiants que je voudrais émettre quelques considérations.

[234]

Je me souviens avec émotion de la première heure de cours *ex cathedra* que je fis en tant que privat-docent. La préparation de cet enseignement, dont la matière recoupait pourtant très largement mes activités à l'Union interparlementaire, avait mobilisé mon énergie plusieurs semaines avant ce cours auquel assistaient, en tout et pour tout, une demi-douzaine d'étudiants. J'avais vingt-sept ans, soit peu d'années de plus que la moyenne d'âge de mon auditoire. J'étais passablement intimidé en constatant que j'avais brutalement franchi la "barrière" qui sépare enseignants et enseignés. C'est du moins ainsi que je rationalisais le trac que je ressentis à cette occasion. Il me fallut le surmonter, non sans peine, et comme j'avais acquis dès les études secondaires une certaine facilité d'élocution, je m'acquittai assez convenablement de ce premier exercice d'enseignant.

Ce dont je ne me doutais pas, c'est que je connaîtrais le trac tout au long de ma vie professorale, avant chacun de mes cours *ex cathedra*, mais heureusement non point avant les séminaires ou travaux pratiques. C'est là une expérience redoutable que j'ai ressentie presque douloureusement avant de prendre la [235] parole devant des auditoires variables mais qui se situèrent au fil des années, pour mes cours de base d'histoire de la pensée politique, entre cent et quatre cents auditeurs. Avant chacun de mes cours, je prenais conscience de l'extrême modestie de mon savoir dans le domaine interdisciplinaire qui m'avait été confié et de l'immensité de mes lacunes dans plusieurs des disciplines mises à contribution. Et surgissait inexorablement la tentation fugace de fuir, de disparaître sous un paillason - j'ignore pourquoi je fantasmais sur un paillason, assurément une cache improbable ! -, tentation qu'il me fallut combattre pendant toute ma carrière, et que je combattis presque toujours victorieusement, mais non sans me faire violence.

Puis venait l'apparition devant mes étudiants. C'est debout que je donnai mes cours *ex cathedra* comme c'est l'usage dans les universités suisses. L'appréhension

qui m'étreignait se transformait subitement en tranquille assurance de pouvoir répondre aux attentes de mon auditoire. En réalité, j'ai toujours pensé qu'il y avait comme un flux d'énergie entre mes étudiants et moi-même et que c'est leur énergie et non la mienne qui me [236] permettait d'accomplir ma tâche. C'est donc comme porté par eux que je prenais la parole en vainquant mon trac et en éprouvant, de ce fait, et aussi en raison de l'intérêt intrinsèque de la pensée que j'avais choisi d'exposer, un immense soulagement et souvent une intense fierté d'avoir surmonté la terreur qui menaçait de me paralyser encore quelques instants auparavant. Mes cours commençaient généralement à 16 :15 et duraient deux fois quarante-cinq minutes, séparées par la pause, habituelle en Suisse, d'un quart d'heure. J'ai toujours eu devant moi des notes assez détaillées, notamment quant aux dates, car dans toute discipline historique la chronologie est incontournable. Mais je ne les consultais que rarement, sauf pendant les tout premiers temps, car surfant sur la vague énergétique dégagée par mon auditoire, je ne pouvais qu'improviser en éprouvant d'ailleurs une véritable euphorie chaque fois que j'avais l'impression de le passionner, parfois même de le captiver.

Mais comment pouvais-je savoir que j'intéressais, voire que je passionnais mes étudiants ? Ici encore, je m'appuyais empiriquement sur le regard de l'un de mes [237] auditeurs ou de l'une de mes auditrices qui me servait de balise en me permettant d'apprécier le degré d'attention et de compréhension que rencontrait mon exposé. C'était là un processus intuitif et non vraiment délibéré mais qui fonctionna pendant toute ma carrière. Le plus curieux dans ce processus de rétroaction, c'est que le plus souvent l'identité de l'étudiant dont le regard m'était si précieux pour ajuster mon propos m'échappait : je ne reconnaissais pas et d'ailleurs ne tentais pas de repérer, pendant la pause ou après le cours, celui ou celle que je n'avais guère quitté des yeux pendant mon exposé. En pratique, dans le cadre de mon cours d'histoire des doctrines politiques qui durait deux fois quarante-cinq minutes, interrompu par un quart d'heure de pause, je ne trouvais pas toujours dans la deuxième heure le même regard que dans la première. Je m'appuyai donc sur le regard d'un deuxième, et même parfois d'un troisième étudiant. Ces étudiants anonymes me furent donc infiniment précieux car, dans mon esprit, ils représentaient l'ensemble de mon auditoire, ce qui est évidemment contestable sociologiquement mais qui fut vécu par moi psychologiquement comme véritable.

[238]

Que j'étais apprécié par la grande majorité de mes étudiants, c'est ce qu'il me fut donné de constater par des enquêtes sur questionnaires anonymes organisées à partir de la fin des années 1960 ou du début des années 1970 par mes assistants. C'est aussi ce que me donnaient à penser les applaudissements qui marquèrent la plupart de mes derniers cours annuels. En juin 1999, le bruit ayant couru que je donnais le dernier cours de ma carrière, je fus ovationné pendant cinq bonnes minutes qui me parurent une éternité, d'autant que je ne savais quelle attitude adopter. Finalement je crois que je bredouillai un "merci" ! En contrepartie, lorsque je dispensai effectivement mon dernier cours un an plus tard, rien ne se passa. Par ailleurs, et plus probantes, furent les marques d'appréciation d'anciens étudiants que je recueillis tout au long de ma carrière et que je continue à enregistrer depuis mon passage à la retraite.

Je crois bien avoir fait aimer l'histoire et la philosophie politique à un grand nombre d'étudiants. Je pense aussi n'avoir jamais tenté de les endoctriner, entreprise qui d'ailleurs eût été vouée à l'échec, étant donné l'esprit critique qui caractérise le milieu [239] étudiantin. Je me suis attaché à leur transmettre des connaissances en sachant pertinemment qu'un professeur marque moins par ce qu'il sait par que ce qu'il est. Aussi me suis-je efforcé de susciter la curiosité intellectuelle, l'inquiétude philosophique, voire métaphysique, chez mes auditeurs en les incitant à mettre en doute certaines évidences ou valeurs convenues véhiculées par l'idéologie dominante telles que la durabilité de la croissance économique et la légitimité de l'idée de "gestion des ressources humaines", concept issu de la marchandisation du travail, dont je constatai avec horreur qu'il fut institutionnalisé par l'organigramme de l'Université de Genève vers la fin des années 1990. En leur exposant la philosophie des principaux penseurs ayant illustré l'histoire de la pensée politique, je m'efforçai d'abord d'en mimer la genèse et d'en faire valoir la plausibilité en fonction de l'état des connaissances et des enjeux idéologiques et politiques de l'époque. Et ce n'est que dans un deuxième temps que j'en abordais les difficultés, les réfutations, les acquis et les résurgences.

[240]

Loin de moi l'idée que je n'aie pas suscité d'antipathie parmi certains de mes étudiants. Il y eut tout d'abord et principalement celle de quelques tenants des différentes obédiences du marxisme. Ils n'avaient nulle difficulté à diagnostiquer en moi un incroyant, quelle que fût la place, toujours importante, que je faisais dans mes

cours à l'exposé des thèses de Marx et Lénine notamment. J'ai relaté plus haut comment Kazem Radjavi réussit à ameuter une fraction des étudiants de l'Université contre ma personne assimilée à l'ennemi de classe. Je réagis fermement en consacrant mon cours suivant, auquel je conviai quelques amis en tant que témoins, à la naissance et à l'évolution de la propagande politique en général et de l'agit-prop en particulier. Cela se passait en 1975-1976, sauf erreur. Mais, dès l'année suivante, me semble-t-il, ensuite de mouvements d'opinions dépassant de beaucoup l'Université de Genève, le marxisme ne bénéficia plus auprès des étudiants de l'espèce de préjugé favorable ou d'immunité épistémologique dont il avait joui jusqu'alors. Sans doute mes prises de position publiques antinucléaires civiles et militaires ont-elles aussi suscité des réserves parmi certains [241] de mes étudiants mais, pour autant que ma mémoire soit fidèle, aucune n'a été portée à ma connaissance.

Parmi les auteurs qui m'ont valu le plus de satisfactions au fil des années, il y a Platon, Augustin, Benoît de Nursie, Francisco de Vitoria, Machiavel, Hobbes, Rousseau, Benjamin Constant, Joseph de Maistre, Charles Fourier, Marx, Lénine, Henri De Man ainsi que Gandhi et Rachel Carson, probablement en raison de de la richesse intrinsèque de leur pensée, de la pluralité des interprétations qu'ils ont suscitées et de leurs postérités respectives. J'avoue cependant avoir évité certains auteurs, à commencer par Hitler, en fait auteur médiocre et haïssable dont je ne me sentais guère capable de mimer la pensée. A la vérité, j'ai éprouvé non seulement des satisfactions, mais de véritables joies à présenter mes auteurs favoris, joies d'intensités variables en fonction de l'intérêt, voire de l'enthousiasme que j'arrivais à susciter parmi mes auditeurs.

Parallèlement à mon cours de base, figuraient des cours plus avancés ainsi que mon séminaire d'histoire des doctrines politiques. Après quelques années d'expériences diverses, je décidai de faire de ce [242] dernier un "séminaire libre", laissant à chaque étudiant le soin de déterminer le sujet de son mémoire d'une vingtaine de pages, étant toutefois entendu que chaque sujet devait avoir été approuvé par l'un de mes assistants ou moi-même. Nous n'y mettions comme condition que l'accessibilité des sources par l'un d'entre nous. Les mémoires étaient ensuite présentés et discutés au séminaire après avoir été préalablement distribués aux participants. Au surplus elle avait l'avantage de me familiariser avec des auteurs ou des mouvements que je n'avais pas eu l'occasion d'aborder ou d'approfondir.

Quand je me penche sur ma carrière d'enseignant, je me rends compte des immenses privilèges dont j'ai bénéficié du fait d'avoir été entouré de collègues bienveillants et parfois même amicaux, d'un encadrement institutionnel d'une grande qualité - dont je crains qu'elle ne soit plus telle depuis quelques années en raison des dégâts opérés à Genève et en Suisse par le processus de Bologne -, et surtout d'une belle jeunesse pleine de curiosité et d'enthousiasme, à laquelle je dois beaucoup puisque, comme je l'ai expliqué, [243] c'est porté par son énergie que j'ai pu donner le meilleur de moi-même. Il me semble bien que le métier de professeur d'université est le plus beau des métiers, du fait notamment de la très grande liberté qui entoure son exercice et de son indépendance de toute idée de lucre, du moins telle que je l'ai pratiqué au seul service de mes étudiants. Il m'apparaît comme encore plus gratifiant que les deux autres professions que j'ai exercées, celle de fonctionnaire international dans un poste de responsabilité, et celle de conseiller gouvernemental qui, pourtant, l'une et l'autre m'ont aussi valu de grandes satisfactions. Il m'apparaît surtout sans commune mesure avec le sort de l'immense majorité des fonctionnaires, englués dans l'application méticuleuse de textes juridiques, toujours en bute au contrôle hiérarchique et souvent aux jalousies et aux vexations, voire au "mobbing" de petits chefs frustrés, et dont les activités sont généralement caractérisées par un train-train monotone, exclusif de toute joie au travail. Sans doute cette dernière se rencontre-t-elle aussi dans nombre de postes de responsabilité dans le secteur privé, mais c'est là un domaine qui m'est resté étranger.

[244]

Bien entendu, je suis redevable de cette bonne fortune à des aînés qui m'y ont préparé, et à un petit nombre de professeurs qui m'ont mis le pied à l'étrier, qui m'ont préféré à des concurrents ou qui m'ont prémuni contre des pièges et embûches qui, autrement, m'eussent été fatals. Je pense avec gratitude au professeur Adrien Robinet de Cléry, dont j'ai déjà parlé, sans lequel je n'aurais certes jamais été nommé à l'Union interparlementaire, et qui fut aussi à l'origine de ma candidature, puis de ma nomination, comme privat-docent à la Faculté de droit, au professeur Jeanne Hersch dont l'enseignement de philosophie a toujours constitué pour moi un modèle et sans l'appui de laquelle je n'aurais peut-être jamais enseigné l'histoire des doctrines politiques à l'Université de Genève, et au professeur Alexandre Berenstein qui a su me protéger contre les pièges que m'avait tendus le Chef du Département de l'instruction publique de l'époque, André Chavanne, au demeurant un homme politique

qui a laissé un héritage très positif dans l'enseignement primaire et secondaire genevois. A la décharge de ce ministre, je dirai qu'il avait conçu peu d'estime pour moi alors qu'il n'était encore que professeur de physique [245] au Technicum de Genève en 1948, car il avait alors donné quelques leçons particulières de mathématiques et de physique au jeune fils de fonctionnaire international que j'étais. Or, fraîchement débarqué de Stanislas de Montréal, je peinais à me mettre au niveau de ma classe au Collège de Genève - actuellement Collège Calvin - dans ces deux matières précisément. Adrien Robinet de Cléry, Jeanne Hersch et Alexandre Berenstein étaient assurément des personnalités fort dissemblables, mais excellent dans leurs domaines respectifs. Je garde dans mon cœur le souvenir ému de ces trois disparus auxquels je dois tant.

Vrais et faux amis

[Retour à la table des matières](#)

C'est au milieu des années 1980 que remonte ma rencontre avec une personne qui tiendra un place importante dans ma vie. J'avais remarqué Adalbert Faucignac, alors étudiant, à l'un de mes cours. Il poursuivait parallèlement des études de science politique à l'Université et de piano au Conservatoire. C'était un jeune homme plutôt grand, au physique avantageux, manifestement intelligent et d'une belle spontanéité. Il se déclarait calviniste [246] et non point seulement protestant comme le font la plupart des réformés. Il avait un goût marqué pour l'histoire et faisait montre d'une grande ouverture d'esprit. Il m'informa que son père était banquier, mais il souhaitait ardemment ne pas le devenir lui-même. J'appris par ailleurs que son père, Pierre Faucignac, n'était pas un banquier quelconque, mais l'un des associés de la Banque de Champel, l'une des principales banques privées de Genève. Après avoir obtenu sa licence en science politique, Adalbert Faucignac m'approcha pour obtenir un poste d'assistant. Je le fis nommer en 1988, alors que j'avais déjà un assistant compétent et expérimenté en la personne de François Monnet. Adalbert Faucignac apprit rapidement à devenir lui-même un excellent assistant. Je le vis avec plaisir s'affirmer dans mon séminaire d'histoire des doctrines politiques aux côtés de François Monnet puis, à l'échéance du mandat de ce dernier, je me félicitai de pouvoir me décharger sur lui d'une grande partie du travail requis par ce séminaire que j'avais dû dédou-

bler, voire "détripler", en raison du nombre élevé des étudiants qui s'y inscrivaient. Il se confiait à moi avec une fraîcheur [247] d'esprit qui me séduisit. Il parlait volontiers politique, se montrant d'une grande disponibilité, m'interrogeant même sur l'accueil que lui réserverait le Parti socialiste genevois s'il venait à y adhérer. Bien que membre de ce Parti, je n'en étais pas un militant actif et je n'étais pas très sûr de ce qu'il fallait répondre à cette question. Je lui déclarai qu'il y serait probablement bien accueilli mais, compte tenu des composantes bourgeoises et bancaires de sa famille, je lui conseillai de n'en rien faire, lui disant que l'on pouvait tenir un rôle dans la Cité sans être nécessairement membre d'un parti.

Adalbert Faucignac avait épousé une étudiante charmante de la même volée que lui, qui s'appelait Leila et qui était d'origine libanaise. Il s'intéressait au Proche-Orient et envisageait de consacrer sa thèse à un problème y relatif. Estimant que la connaissance de l'arabe était un préalable, que je n'étais pas compétent dans ce domaine et que, au surplus, il était risqué de commencer une carrière politique ou académique - il ne cachait pas que cela le tentait - par l'étude de questions aussi passionnelles que celles de cette région du monde, je le lui déconseillai vivement. Je lui [248] suggérai alors comme sujet de thèse la pensée politique de Victor Serge, ce belgo-soviétique qui fut l'un des premiers dissidents, et j'envisageai de convoquer avec le professeur Georges Nivat, spécialiste de la littérature russe, un colloque international consacré à son œuvre, comme je l'avais fait pour Henri De Man, ce qui aurait préparé le terrain à sa thèse. Toutefois, je dus y renoncer car plusieurs des spécialistes de Victor Serge insistaient pour faire de cette occasion une manifestation trotskiste. Je découvris qu'ils avaient entrepris d'annexer Victor Serge au trotskisme, ce que je tiens pour une imposture intellectuelle. Sur ce, Faucignac me proposa de consacrer sa thèse à un publiciste et économiste genevois du XIXe siècle, Antoine-Elisée Cherbuliez. Le sujet me parut plausible quoique d'un intérêt plus limité, mais je l'encourageai à le retenir, ce qu'il fit. Adalbert Faucignac approuvait mon combat contre Creys-Malville, mais il ne s'y engagea pas, ce qui me paraissait légitime. Ainsi, se nouèrent entre nous des liens amicaux, et il me déclara souvent que j'étais, après son père, l'homme qu'il appréciait le plus.

[249]

Il me faut dire quelques mots sur ma position face à l'effondrement de l'URSS et du bloc prétendu socialiste en 1991. J'avais conjecturé jusque là que si l'affrontement Est-Ouest ne débouchait pas sur une IIIe Guerre mondiale, il ferait

place progressivement à une libéralisation du bloc communiste et à une convergence des deux systèmes. J'appréhendais toutefois les éléments bellicistes à l'oeuvre de part et d'autre, notamment au Pentagone et à l'OTAN, mais aussi dans certains milieux intellectuels adonnés aux simulations de conflits sur ordinateurs. La chute du mur de Berlin atténua la surprise de l'éclatement de l'URSS, mais ne la fit pas entièrement disparaître. J'accueillis bien sûr avec soulagement cet effondrement car il dissipait la menace d'un affrontement nucléaire entre les deux blocs, en regrettant vivement que mon père n'eût pas vécu suffisamment pour s'en réjouir. Cependant, je ne tardai pas à sentir l'opinion publique des pays occidentaux glisser vers le néolibéralisme représenté par Margaret Thatcher et Ronald Reagan, dont je pressentais les dégâts dans les domaines économique et social comme dans celui des relations internationales. La montée des périls nouveaux m'apparut [250] avec la première guerre du Golfe, lors de laquelle les grandes puissances maquillèrent leur soif de pétrole par de beaux discours sur le droit international qui avait certes été bafoué par Saddam Hussein. C'est aussi dans le courant des années 1990 que s'imposèrent dans le langage journalistique francophone des expressions inquiétantes comme les "délocalisations" et d'autres franchement scandaleuses comme celle de "dégraissages" pour désigner le débauchage de travailleurs promis au triste sort de "demandeurs d'emploi". Cependant qu'augmentait le chômage en Europe, la fièvre boursière provoquait une vague de fusions et d'acquisitions sans précédent qui accroissait encore la disproportion entre la plupart des Etats et les "corporations transnationales", dont le poids économique écrasant réduisait progressivement à la portion congrue le champ du politique et donc, dans nos pays, celui de la démocratie. A ma connaissance, la science politique, qui croyait vivre déjà dans des sociétés "postindustrielles", avait pratiquement exclu de ses investigations tant les multinationales, laissées à l'appréciation des économistes, que le saccage de la planète abandonné aux écologistes [251] et aux partisans du "développement durable", - expression ambiguë lancée par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement en 1987 et propagée lors de la Conférence de Rio en juin 1992. Je m'efforçai d'aborder ces dernières questions dans SEBES, ainsi que dans mes cours. Alors qu'un faux prophète avait publié autour de 1990 un ouvrage intitulé *La fin de l'histoire*, je tentai de sensibiliser mes étudiants à l'accélération de cette dernière, parallèlement à l'explosion démographique, en leur tenant le langage suivant : "Avant le XXe siècle, aucun humain n'a jamais été le contemporain d'un doublement de la population mondiale. Mais moi

qui vous parle en cette fin de siècle, je suis déjà le témoin d'un triplement de cette population, passée de mon vivant de deux milliards à plus de six milliards d'individus."

En 1990, je découvris un document interne de l'Université de Genève annonçant la création d'un Institut de gestion de l'environnement qui, un peu plus tard, prendrait le nom d'Académie de l'environnement. Je m'étonnai que mon ami Jacques Grinevald et moi-même n'eussions pas été associés ni même consultés sur ce projet car nous aurions au moins évité [252] son extrême pauvreté épistémologique, son éconisme de commande et son improvisation opportuniste à deux ans de la Conférence de Rio. Le 15 juin 1990, j'adressai une lettre de huit pages au Recteur Jean-Claude Favez, excellent professeur et historien du XXème siècle. Je lui manifestai mes réticences sur la procédure utilisée comme sur l'idée même de "gestion de l'environnement" dans les termes suivants.

"La mission de l'Université - écrivis-je - telle qu'elle est définie de façon exhaustive par l'article 1er de la loi sur l'Université, exclut de la mission de cette dernière toute gestion ou de formation à la gestion. Le terme même de gestion mériterait de faire l'objet d'une analyse critique d'épistémologie historique qui ne manquerait pas de faire ressortir ses liens privilégiés avec les pratiques bureaucratiques, bancaires et informatiques.

Mais, s'il n'est pas absurde de vouloir former des gestionnaires de fortune ou de fichiers informatiques, voire des super-administrateurs dans le cadre d'un MBA à créer, il est particulièrement présomptueux de prétendre former des gestionnaires de l'environnement, ou même de prétendre gérer ce dernier. En effet, la Biosphère s'est fort bien passée de notre gestion pendant trois milliards et demi d'années et c'est la civilisation industrielle contemporaine qui fait problème pour la Biosphère et non point l'inverse.

[253]

Aussi bien, alors que les sciences de l'environnement ou l'écologie nous donnent une mesure de notre ignorance de la nature en nous révélant les menaces que certaines de nos pratiques industrielles font peser sur des équilibres qui furent pourtant d'autant plus stables qu'ils étaient plus complexes,

alors que nous sommes enfin à même de dénoncer certaines illusions de la Révolution scientifique qui voulait que les hommes fussent "maîtres et possesseurs de la nature", il serait à tout le moins paradoxal de vouloir ressusciter ce vieux rêve cartésien en cherchant à gérer l'environnement naturel plutôt que d'apprendre à ajuster nos comportements industriels aux contraintes inhérentes à la Biosphère."

Je m'étonnai aussi que quelques éminents spécialistes de la Biosphère, habitant la région, dont Nicholas Polunin, éditeur de la prestigieuse revue *Environmental Conservation* publiée à Lausanne et ancien professeur à l'Université de Genève, n'eussent pas été associés ni même consultés...

Le Rectorat poursuivit, comme si de rien n'était. La direction de l'Académie de l'environnement fut confiée au professeur Bernard Giovannini, un physicien qui était au surplus un bon connaisseur de l'économie de l'électricité. L'Académie de l'environnement bénéficia de grosses subventions fédérales qui lui permit de vivoter quelques années, puis elle disparut [254] comme je l'avais conjecturé, sans avoir beaucoup contribué à la connaissance de l'environnement, et moins encore à sa gestion ! Bien qu'assumant une seconde fois la présidence du Conseil de l'Université de 1991 à 1993, je fus dans l'incapacité d'obtenir du Rectorat un redressement de la situation de l'Académie de l'environnement. Depuis lors, les rectorats successifs ont bien tenté de relancer les études sur l'environnement, mais malheureusement ils ont commis les mêmes erreurs qu'en 1990, de sorte que, dans ce domaine, Genève s'est fait distancer par plusieurs autres universités.

Pendant les années 1990, la Faculté de droit ayant décidé de mettre au programme de la licence en droit un enseignement de philosophie du droit, je fus amené à y participer en donnant un cours sur Platon. A la même époque, mon collègue et ami Albert Lenoir et moi-même décidâmes de donner conjointement un nouveau cours sur les racines historiques du libéralisme et du néolibéralisme à l'intention des étudiants avancés de science politique et de droit. Il présenta la pensée de Hugo Grotius, Samuel Pufendorf et Friedrich Karl von Savigny et moi celle d'Adam Smith, Thomas Robert Malthus et Friedrich August [255] von Hayek. Ce fut un bel exercice de pluralisme, puisque Albert Lenoir et moi avons des positions idéologiques passablement éloignées. Le seul ennui fut que nous eûmes fort peu d'étudiants. Un jour, mon collè-

gue, dont je rappelle qu'il est de six ans mon cadet, me demanda si je verrais un inconvénient à ce qu'il me succédât lorsque je partirais à la retraite en l'an 2000, en attendant qu'Adalbert Faucignac eût assez de publications pour prendre la relève. Je savais qu'Albert Lenoir en avait la capacité. Toutefois, qu'il en eût le désir me surprit quelque peu. Après coup, je réalisai qu'il n'avait pas connu auprès des étudiants beaucoup de succès car, pensait-il, il avait toujours dispensé un enseignement tenu pour d'importance secondaire par les étudiants en droit, tandis que l'histoire de la pensée politique figurait parmi les enseignements fondamentaux pour les étudiants, tant de science politique que de relations internationales, auxquels il était destiné bien plus qu'aux juristes. Je l'assurai que je ne verrais à cet intérim que des avantages. La Faculté de droit donna son accord à ce projet et donc, le moment venu, Albert Lenoir me succéda.

[256]

J'éprouvais pour Albert Lenoir presque autant d'affection que pour Adalbert Faucignac, bien que nos relations fussent moins chaleureuses, Albert Lenoir ayant un caractère réservé et même suspicieux. Au début de sa carrière, il avait été professeur à mi-temps aux Universités de Genève et de Fribourg, et il avait tenu à le rester pour le cas où son mandat n'eût pas été renouvelé dans l'une ou l'autre de ces deux universités. Du moins est-ce ce qu'il me laissa entendre. Nous avons traversé toutes sortes de péripéties universitaires en nous trouvant souvent, mais pas toujours, du même avis. Du temps de mon mariage, Danièle et moi invitions volontiers les Lenoir qui nous le rendaient bien. Albert Lenoir m'a accueilli quelques fois dans son chalet au-dessus d'Evolène, dans le Valais, il me l'a même prêté une fois et a mis deux ou trois fois son appartement de Zermatt à ma disposition. Ses publications sont plus nombreuses que les miennes et surtout elles traduisent une orientation fort différente car dénuée de toute préoccupation écologique ou sociale. Il a été doyen de la Faculté de droit, et d'ailleurs un bon doyen. J'ai toujours apprécié son respect, authentiquement libéral, du pluralisme idéologique. [257] Ma confiance en lui était telle que, voici bien des années, je lui avais demandé - et il avait accepté - d'être mon exécuteur testamentaire.

Albert Lenoir entreprit donc d'enseigner l'histoire des doctrines politiques dès la rentrée d'automne en l'an 2000. Il me manifesta à plusieurs reprises la grande satisfaction qu'il en ressentait. Toutefois, à une date qui m'échappe, il fut hospitalisé pour subir un multiple pontage coronarien, ce qui lui valut un important congé ma-

ladie. A cette occasion, je pris régulièrement des ses nouvelles auprès de son épouse puis de lui-même et je lui rendis visite dans l'institution où s'amorça sa convalescence. Heureusement, il se rétablit après quelques mois et put reprendre son enseignement. Lorsque vint sa propre mise à la retraite, le doyen de la Faculté de droit offrit un dîner en son honneur le 16 décembre 2003 auquel, bien sûr, je me réjouissais de participer. Avaient été invités bon nombre des professeurs de la Faculté de droit, Mme Albert Lenoir, tous les membres du Département d'histoire du droit et des doctrines juridiques et politiques, c'est-à-dire les professeurs, tous les assistants et la secrétaire. Comme il est de [258] tradition dans pareilles circonstances, Albert Lenoir prononça un discours dans lequel il décerna des paroles aimables à tous les professeurs présents, à tous les assistants ainsi qu'à la secrétaire du Département, mais omit de me mentionner, alors qu'il avait pris ma succession, que ce Département avait été créé à mon initiative et que nous avions donné un cours conjointement, ce qu'il n'avait fait avec personne d'autre, à ma connaissance. Cette omission fut remarquée par plusieurs commensaux. J'en fus stupéfait et mortifié, car jamais je ne me serais attendu à ce qu'un ami de toute confiance, qui au surplus se réclamait du christianisme, m'infligeât sournoisement un tel affront public, mais je m'abstins de toute remarque pendant presque cinq mois. Néanmoins, je me confiai à mon plus proche collaborateur et ami Adalbert Faucignac qui me proposa de s'entremettre, ce que j'acceptai avec gratitude. On verra plus loin la façon dont il s'en acquitta. Puis, le 6 mai 2004, j'adressai à Albert Lenoir la lettre suivante :

"A.,

Jusqu'au 16 décembre 2003, j'étais persuadé que notre relation se caractérisait par une amitié inébranlable. Une amitié quelque peu exceptionnelle, car établie entre deux historiens des idées séparés par des [259] convictions philosophiques, religieuses, politiques et sociales opposées, mais une amitié cimentée par quelque trente années de collaboration harmonieuse, que n'avait troublé aucun différend ni aucun incident parce que, pensais-je, nous avions toute confiance l'un en l'autre et probablement une commune adhésion à certaines valeurs morales. C'est d'ailleurs pour cela que je t'avais invité, l'an dernier, à la petite fête organisée à l'occasion de mon septantième anniversaire avec seulement mes plus proches.

Lors de ton discours d'adieu à la Faculté de droit du 16 décembre, tu m'as fait comprendre que notre relation ne t'importait aucunement. En effet, tu as salué tous les membres présents de notre Département, y compris la secrétaire, et plusieurs autres, mais tu as "oublié" de me mentionner, alors que tu m'avais succédé trois ans plus tôt et que notre collaboration avait été suffisamment proche pour que nous donnions même quelque temps un enseignement conjoint. Plusieurs de nos collègues ont, comme moi-même, été frappés par cette omission qu'ils attribuèrent à un différend. Or, à ma connaissance, nul différend ne s'est élevé entre nous. Ton silence à mon endroit ce soir-là n'en était que plus significatif. Il signalait et soulignait la non-réciprocité de notre relation, son asymétrie structurelle. Dont acte.

Que j'en aie été blessé et meurtri t'importe sans doute assez peu. Depuis lors, je m'emploie à faire le deuil de notre amitié ou du moins à ce que je tenais pour telle. Adieu donc.

Ivo Rens."

[260]

Bien entendu, je n'eus jamais de réponse, et n'en attendais d'ailleurs pas. S'il m'avait offensé non délibérément, par mégarde, - un oubli peut vous jouer de ces tours ! - il n'aurait pas manqué de s'en expliquer à la réception de ma lettre et même bien avant. Qui plus est, des mois après cette lettre, il me fallut constituer un avocat pour obtenir d'Albert Lenoir, non sans peine, qu'il me restitue mon testament olographe. Malheureusement, ce ne fut que la première rupture que j'enregistrai dans ma retraite. Elle fut suivie d'une autre encore plus inattendue dans les circonstances que voici.

Adalbert Faucignac fut mon assistant de 1988 à 1994, puis maître-assistant auprès de moi de 1996 à 2000. Dans l'intervalle, il avait soutenu sa thèse à Genève et poursuivi des études post-grade à l'Université de Cambridge, où je lui rendis d'ailleurs visite. Là-bas, il suivit l'enseignement de Quentin Skinner, historien contemporain de la pensée politique, parmi les plus réputés. Dès 1988, Adalbert Faucignac entreprit ses recherches avec beaucoup d'enthousiasme. Bien que je fusse son "directeur de thèse" - je préfère le terme anglo-saxon de "superviseur" - ses travaux

me [261] fournirent l'occasion de prendre la mesure du personnage que fut Cherbuliez, d'abord un publiciste genevois influencé par les idées socialisantes, notamment celles de Fourier et de ses disciples puis, après la Révolution genevoise de 1842, un farouche conservateur anti-démocrate défenseur des nantis. A la vérité, le personnage ne m'était guère sympathique, mais il l'était davantage à mon collègue Albert Lenoir, qui d'ailleurs conseilla aussi Adalbert Faucignac. Les premiers chapitres que ce dernier me remit laissaient beaucoup à désirer, tant sur le fond que sur la forme. Je les annotai soigneusement et les commentai longuement à son auteur, qui les re- mania et les améliora à plusieurs reprises. Un jour, Adalbert Faucignac me déclara qu'il visait non point la mention "assez bien" ou "bien", mais la plus haute mention. J'en fus étonné, pensant que cela dépendait essentiellement de ses propres perfor- mances. Mais je m'employai à l'aider de mon mieux. Je dois reconnaître qu'il se mon- tra réceptif à mes conseils. En outre il eut la chance de mettre la main sur quantité d'archives qui avaient été gardées en mains privées et qu'il exploita judicieusement. Cinq années passèrent et finalement le moment vint où je [262] lui déclarai qu'il pou- vait soutenir sa thèse. La soutenance eut lieu en 1994 et il obtint la mention "très bien avec félicitations du jury". Toutefois, il continua à peaufiner son texte pour ne le publier qu'en 2001 sous le titre *Le libéralisme sans la démocratie. La pensée répu- blicaine d'Antoine-Elisée Cherbuliez (1797-1869)*, ouvrage qui lui valut le Prix Latsis en 2002.

Mes relations avec Adalbert Faucignac restèrent aussi chaleureuses après que je l'eus fait nommer par la Faculté de droit maître-assistant. J'avais fait de mon mieux auprès de mes collègues pour qu'il me succédât après qu'il eut publié suffisamment. A plusieurs reprises, il me déclara qu'il m'était infiniment reconnaissant de ce que j'avais fait pour lui et que, le moment venu, il saurait me le manifester. La dernière fois qu'il me parla ainsi - nous remontions à pied la route de Florissant pour nous rendre à nos domiciles respectifs - je lui répondis que je n'avais fait que mon devoir et que je n'attendais rien de lui. Après que j'eus pris ma retraite et que mon collè- gue Albert Lenoir m'eut succédé comme prévu, Adalbert Faucignac et moi déjeunerions ensemble assez régulièrement. Et c'est lors de l'un de ces [263] déjeuners, sauf erreur à la fin de 2002 ou au tout début de 2003, qu'il me révéla, sous le sceau du secret le plus absolu, la "médiation" qu'il avait entreprise entre Palestiniens et Israéliens afin de poursuivre et conclure les négociations de Taba, qui étaient res- tées inachevées en janvier 2001. J'en fus ravi, enthousiaste, et l'en félicitai de tout

cœur. Quelques semaines plus tard, il me demanda d'écrire une lettre à notre ministre des affaires étrangères qu'il venait de rencontrer mais dont il n'était pas sûr qu'elle le prît au sérieux. J'adressai le 18 février 2003 une missive personnelle et confidentielle à Micheline Calmy-Rey, que je connaissais depuis un quart de siècle, pour lui recommander chaleureusement Adalbert Faucignac dont je me portai fort. Elle le nomma d'ailleurs peu après à un poste officiel *pro tempore* au Département suisse des affaires étrangères, ce qui lui valut l'appui de l'infrastructure diplomatique helvétique au Proche-orient. Et en mai 2003, je lui donnai la place d'honneur à la petite fête que mes proches avaient organisée à l'occasion de mon septantième anniversaire.

C'est avec une fébrile impatience que j'attendis, en octobre 2003, les résultats de la [264] rencontre entre Israéliens et Palestiniens sur le bords de la Mer morte, où je savais que Adalbert Faucignac jouait son va-tout, rencontre dans laquelle je plaçais, comme lui, mes espoirs de voir enfin la paix s'instaurer dans cette région du monde, fût-ce à terme. Lorsque, le 12 octobre 2003, j'appris le succès de la rencontre et la conclusion de l'Accord de la Mer morte, je ressentis une joie comparable à celle que j'avais vécue à l'annonce du démantèlement du SuperPhénix, tant je m'identifiais au succès de mon ancien collaborateur. Il me demanda de rassembler les articles consacrés à cet Accord, ce que je fis volontiers : j'en remplis un gros classeur fédéral que je lui remis au tout début de 2005. L'Accord de la Mer morte eut les honneurs de la presse, non seulement suisse, mais mondiale. J'y vis un heureux présage pour sa nomination à la chaire d'histoire des doctrines politiques qui était pendante. Quand je revis Adalbert Faucignac, je ne lui cachai pas ma joie et ma fierté. Il me raconta toutes sortes de détails sur les diverses étapes de sa "médiation" et son aboutissement. Il m'apprit aussi que son père, le banquier Pierre Faucignac, avait investi plus de 400'000 francs dans l'entreprise. Puis, nous parlâmes de ses [265] chances de nomination et de celles de ses concurrents. Au sujet de ces derniers, Adalbert Faucignac se montrait confiant car, me dit-il : "Nous ne boxons pas dans la même catégorie". C'était sans doute vrai. Je fus davantage surpris de l'entendre reprendre cette expression au sujet de certains professeurs qui s'étaient obstinés à s'opposer à sa nomination, très probablement à tort d'ailleurs pour ce qui est de ses compétences. A ma demande, Adalbert Faucignac accepta de donner une conférence sur l'Accord de la Mer morte sous les auspices du GIPRI, conférence qui eut lieu le 16 janvier 2004, et qui recueillit, bien sûr, un vif succès. A

l'issue de cette conférence, je déclarai à son père qui y avait assisté non loin de mon siège : "Vous êtes fier de lui ; je le suis aussi." A ma surprise, mon interlocuteur ne me répondit pas et me tourna même le dos. On peut être banquier, mécène et malotru, pensai-je. Je n'y pris pas garde, enthousiaste que j'étais de l'engagement pacifiste de mon ancien collaborateur. Ce dernier était en pleine gloire. Bien que non-juriste, il avait été nommé professeur à la Faculté de droit de Genève, mais par appel, ce qui est exceptionnel. La Faculté de droit avait voulu se l'attacher [266] avant qu'il ne s'établît aux Etats-Unis où, disait-on, l'Université de Harvard lui avait déjà offert une chaire à mi-temps. Non seulement la presse en avait fait une célébrité, mais encore il avait été invité par Colin Powell, alors encore Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, par Edouard Balladur, Président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, etc. Je déjeunai encore quelques fois avec lui, mais il était transformé, suffisant, hautain, presque condescendant. Je fis mine de ne m'apercevoir de rien. Nous nous rencontrâmes une dernière fois le 15 avril 2005 dans un restaurant. Nous bavardâmes comme nous l'avions toujours fait. Mais je compris que je n'avais plus rien à lui offrir, que pour lui j'appartenais au passé, et à un passé qu'il était désireux d'oublier. Pourtant, le 27 avril il m'invita encore une fois, mais à un dîner officiel en l'honneur du professeur Quentin Skinner de Cambridge, prévu pour le 3 mai, invitation que je dus décliner pour cause d'engagement antérieur. Je ne reçus plus de lui la moindre nouvelle depuis cette date, pas même des vœux de nouvel an. Pour lui, j'étais mort, mieux : je n'avais jamais existé ! Faucignac [267] avait achevé sa mue : il arborerait désormais l'arrogance de son père milliardaire.

Mise à part la tristesse qu'elle me causa, cette deuxième rupture m'apparut comme liée à la première : ces deux anciens amis n'avaient-ils pas été l'un et l'autre mes successeurs ? Hormis l'intérêt, ce qui les avait motivés l'un et l'autre, conjecturai-je, n'était probablement pas étranger à la passion idéologique mais l'était assurément à la charité chrétienne. Rétrospectivement, je n'ai qu'un regret au sujet de ces deux faux amis, c'est de les avoir rencontrés. Aussi ces ruptures me portèrent-elles à réfléchir sur la fragilité des relations affectives et à m'interroger sur mon propre comportement envers mes amis.

Force me fut de constater que, voici quelques années seulement, j'avais moi-même interrompu une relation amicale avec un couple d'amis parisiens, Roger et Bella Belbéoch, deux physiciens nucléaires très opposés à l'industrie nucléaire - comme

d'ailleurs au nucléaire militaire - et qui avaient tous deux apporté une précieuse collaboration à la revue SEBES et étaient au surplus deux personnalités chaleureuses et attachantes. Je me culpabilisai de ce lâchage et je me demandai s'il [268] était en mon pouvoir de renouer avec ces amis, mais j'entrevois bien des difficultés à leur expliquer mon silence sans les offenser davantage encore. Finalement je choisis en 2007 de leur adresser une lettre dans laquelle je leur présentai mes excuses pour ne pas leur avoir donné signe de vie sans raison valable, ce dont je m'accusai sans faux-fuyants. Je leur déclarai que je continuais à partager leur conviction antinucléaire mais que nos avis divergeaient quant à la solution alternative. Eux croyaient au charbon, moi je n'y avais jamais cru et j'y voyais même un danger, en raison du forçage de l'effet de serre que je prenais très au sérieux, contrairement à Claude Allègre. Comme je m'y attendais, ils ne me répondirent pas, ce que je ne pouvais décemment leur reprocher. Comment leur tenir rigueur de mes torts ? Puis, alors que je n'espérais plus leur réponse, elle intervint, amicale comme avant, et nos relations reprirent en dépit de nos divergences.

Sur un plan plus philosophique, l'amitié, comme l'amour, est un don de soi désintéressé, qui n'a de valeur que parce qu'il est libre et donc révocable. Si ce don cesse d'être libre, il n'y a plus d'amour ni d'amitié possible. [269] L'amour et l'amitié forcés sont des non-sens. Il faut donc être reconnaissant à ceux qui vous donnent leur affection, et il faudrait ne pas leur en vouloir s'ils la reprennent. Progressivement, il m'était apparu que la plus grande source de désillusion dans les relations affectives réside dans la dissymétrie cachée qui parfois les caractérise. De même que j'ai toujours eu tendance à croire mes interlocuteurs sur parole, je n'ai jamais su mettre en doute la sincérité des manifestations d'amitié que certains me prodiguaient. Inversement, quand on aime quelqu'un pour ses qualités propres, sa culture et sa présence, on est porté à le croire habité par les mêmes sentiments, mais il peut arriver que la sympathie qu'il vous manifeste soit tributaire de calculs de carrière, d'avantages sociaux qu'il trouve à votre fréquentation, voire plus prosaïquement de calculs économiques. Et si d'aventure on s'aperçoit que sa prétendue amitié s'avère avoir été intéressée, on se sent comme trompé... parce qu'on l'a été. D'ailleurs, j'avais assez vécu pour avoir rendu passablement de services autour de moi et pour savoir que nombre de ceux que l'on a obligés s'en vengent dès qu'ils le peuvent - redoutables sont les voyous du coeur - mais [270] que la plupart, heureusement, se contentent de

l'oublier ; j'avais observé ces deux types de comportement sur des catholiques, des protestants, des quakers et des agnostiques, les croyances religieuses ou irrégieuses ne changeant rien à l'affaire ! J'étais certain de n'avoir jamais ainsi "récompensé" ceux qui m'étaient venus en aide, ni d'avoir jamais affiché de l'amitié par intérêt. Mais peut-être avais-je parfois accordé bien légèrement mon amitié à l'entour. Et peut-être avais-je donc une part de responsabilité dans les ruptures qui m'avaient été infligées. Pour ma part, j'avais atteint un âge et un état d'esprit où les relations de médiocre qualité m'insupportaient.

Déconvenues avec les fondations

[Retour à la table des matières](#)

Je reviens un peu en arrière. J'ai pris ma retraite en l'an 2000. Je n'avais ni particulièrement attendu ni spécialement appréhendé cette échéance. Elle ne me paraissait pas devoir modifier très substantiellement mon existence. J'allais avoir plus de temps pour pratiquer l'art d'être grand-père ; car chacun de mes enfants m'avait donné une petite-fille : celle de Lola s'appelle Sarah, celle d'Emmanuel, [271] Mélodie-Jeanne, et celle d'Alexis, Côté-Cô : les deux premières étaient nées en 1992, la dernière en 1997. Enfin Alexis et sa femme, Ching-Fen, d'origine taiwanaise, allaient me donner en 2006 mon premier petit-fils, Nathanaël, Lao-Hin. Certes, je n'enseignerais plus, mais je poursuivrais lectures et recherches, auxquelles s'ajouteraient deux nouvelles activités auxquelles je songeais à m'adonner, la photo et la cuisine. Par ailleurs, je devais continuer à présider trois fondations, la Fondation Colinsienne Alice et Stany Penkala (FCASP), la Fondation Biosphère & Société (FBS) et la Fondation quaker de Genève (FQG), ces deux dernières jusqu'en 2004 ou 2005. Et je poursuivrais la supervision de la thèse de l'un de mes derniers assistants, Benoît Lambert, de nationalité canadienne, qui la soutint en 2003 et la publia peu après dans la collection SEBES sous le titre *Cyclopolis, ville nouvelle - contribution à l'histoire de l'écologie politique*. De fait, le moment venu, mon mode de vie ne changea pas de nature mais il évolua progressivement dans des directions que je n'avais pas prévues.

Tout d'abord, mon activité en faveur des fondations susmentionnées m'amena à [272] d'étranges découvertes. Pour ce qui est de la Fondation quaker de Genève

(FQG), il s'agissait surtout de faire en sorte qu'elle devînt propriétaire en titre de la villa qu'elle possédait depuis des décennies au travers d'une société immobilière, et ce pour des raisons fiscales. Il fallut procéder à de nombreuses démarches administratives qui, toutefois, se déroulèrent sans anicroches d'autant que, bénéficiant de la qualité de fondation ecclésiastique, la FQG n'était pas soumise au Service de surveillance des fondations. Je pense avoir piloté efficacement cette délicate transition et, celle-ci acquise, les responsables genevois de la Société des Amis (du Groupe quaker de Genève) m'en remercièrent comme je le relate plus loin en marge de ma démission du GIPRI.

La Fondation colinsienne Alice et Stany Penkala (FCASP) avait été créée dès 1981 à l'initiative d'Alice Penkala en souvenir de son défunt mari, Stany Penkala. Dotée d'un capital minuscule, elle était assujettie au Service genevois de surveillance des fondations qui, parfois, me rappelait que j'avais oublié un délai pour la remise de la comptabilité ou du rapport de gestion, ce à quoi je m'empressais [273] de remédier. Mes relations avec ce Service furent constamment agréables jusqu'à une époque récente, soit jusqu'en 2004 en tout cas. Aussi méditais-je depuis un certain temps de proposer audit Service d'annexer la Société des Etudes Colinsiennes, de droit français, mais propriétaire de la maison de Nangy dont j'ai déjà parlé, à la FCASP. Il me semblait que, en fusionnant les deux institutions dans le cadre d'une fondation de droit suisse, j'assurerais mieux la poursuite et la pérennité du but social commun de l'une et de l'autre. Mais tel ne fut pas le point de vue du Service de surveillance des fondations qui, s'avisant que le patrimoine de la FCASP n'avait pas bougé pendant une dizaine d'années, mit en doute en 2004 la justification de son existence et envisagea même sa dissolution. Ainsi, je fus dans le cas de devoir prouver qu'elle avait été créée précisément pour épauler la Société des Etudes Colinsiennes en tant que de besoin mais que, jusque là, le besoin ne s'en était pas fait sentir. Parallèlement à cette déconvenue, je constatai la multiplication des exigences administratives et des émoluments du Service de surveillance des fondations dont les responsables, jusque là débonnaires, mais efficaces et [274] nullement complaisants, furent apparemment remplacés par des bureaucrates prompts aux soupçons, aux ukases ainsi qu'aux menaces, et au surplus prolixes en circulaires obscures multipliant les diktats. Dans ces circonstances, j'envisageai l'inversion de la fusion susmentionnée, au profit, cette fois, de la Société des Etudes Colinsiennes, ce à quoi le

Service de surveillance des fondations opposa une telle avalanche de démarches préalables que j'en fus, provisoirement peut-être, dissuadé.

Nonobstant les changements intervenus à la tête du Service genevois de surveillance des fondations, les exigences nouvelles qu'exprimait ce dernier trouvaient leur base légale dans de nouvelles lois fédérales intervenues dès 2005 dont je ne doutais pas qu'elles fussent justifiées au regard des abus, notamment fiscaux, de certains milieux financiers qui utilisaient des fondations brassant des millions, voire davantage.

Mais c'est la Fondation Biosphère et Société (FBS) qui me causa les plus gros soucis. Joel Jakubec, à qui j'avais cédé la présidence en 2004, avait encore moins que moi le don de l'administration ; il avait négligé de soumettre au Service de surveillance des fondations la [275] comptabilité de la FBS, tout simplement parce qu'il avait omis de la faire confectionner par une fiduciaire. Du coup, le Service en question avait menacé de mettre sous tutelle la FBS, de la dissoudre, etc. En tant que membres du Bureau de cette fondation, Philippe Lebreton et moi convoquâmes le Conseil de fondation qui enregistra la démission de Joel Jakubec de la présidence - laquelle échut à mon dernier doctorant, Benoît Lambert - et qui me confia la tâche de restaurer les relations de la FBS avec le Service de surveillance des fondations. Je m'y employai de mon mieux : le bilan, le compte des pertes et profits et le rapport de vérification des comptes furent à nouveau présentés dans les temps voulus, mais je ratai un délai, celui de la soumission à ce Service du procès-verbal du Conseil de fondation approuvant lesdits comptes. J'avais commis la même erreur pour la FCASP. Les deux fondations furent frappées d'une amende de CHF 200.- Je parvins à joindre au téléphone la directrice du Service en question à laquelle je déclarai que je n'avais jamais reçu la lettre m'informant de cette exigence nouvelle ; elle se montra compréhensive et décida d'annuler l'amende. Puis [276] je reçus d'elle deux lettres, au titre des deux fondations, dans lesquelles elle démontrait que j'avais bien reçu une lettre m'annonçant la nouvelle exigence ; compte tenu de ma mauvaise foi, qu'elle présumait, elle décidait, dans la lettre relative à la FCASP, d'annuler très exceptionnellement l'amende et, dans la lettre concernant la FBS, de la maintenir. Ce faisant, elle me signifiait que, pour la même faute, il lui était loisible soit de m'absoudre soit de me sanctionner. Bien entendu, je fis recours, mais je fus débouté en raison sans doute de la *favor potestatis* propre au droit administratif, ce qui eut le

don d'encourager les responsables du Service en question dans le véritable harcèlement qu'ils avaient entrepris à mon encontre.

Je m'interrogeai sur les raisons qui avaient motivé les responsables de ce Service à pareille conduite envers les deux minuscules fondations que je présidais. Mystère. Quels en seraient les résultats ? La Fondation Biosphère et Société avait pris la suite de l'Association pour l'Appel de Genève pour des raisons intellectuelles et culturelles respectables ; elle avait donné lieu à une douzaine de publications et venait de sortir en 2007 l'ouvrage de Jacques [277] Grinevald intitulé *La Biosphère de l'anthropocène. La double menace : pétrole et climat*. Cet ouvrage, qui m'apparaissait fondamental pour la compréhension de l'impasse de notre civilisation industrielle, risquait bien d'être le dernier acte de notre Fondation car l'hostilité systématique du Service de surveillance des fondations finirait bien par mettre un terme à son existence. D'une façon plus générale, il m'apparaissait que les petites fondations culturelles n'avaient sans doute plus leur place dans le nouveau régime suisse des fondations et qu'elles n'étaient en tout cas plus les bienvenues auprès du Service genevois de surveillance des fondations. Quant aux initiatives visant à en créer de nouvelles, elles seraient bien inspirées de renoncer à un cadre juridique qui s'acharne à "pourrir la vie" des militants bénévoles disposés à s'y investir.

Il est une autre fondation dont je m'occupais aussi marginalement et que j'avais même jadis provisoirement présidée en période de crise, à savoir le GIPRI, lequel, toutefois, ne dépendait pas du Service genevois mais du Service fédéral de surveillance des fondations. Le président en était Jean-Pierre Stroot, physicien retraité du CERN, qui avait succédé au [278] professeur Berenstein. Il consacrait au GIPRI le plus clair de son temps avec beaucoup d'abnégation. Il était épaulé par un autre physicien retraité du CERN, Gert Harigel, également respectable, bien qu'il professât en matière énergétique une particulière prédilection pour la filière nucléaire des surgénérateurs au thorium dont il faisait discrètement la promotion dans le cadre même du GIPRI (*Bulletin du GIPRI*, No 15 de juillet 2007, p. 4). C'est dire que, quelle que fût l'estime que m'inspiraient l'un et l'autre, je les considérais comme des représentants attardés de l'idéologie de "l'atome pour la paix" des années 1950 que je tenais pour une dangereuse utopie. Il y avait certes dans le Conseil de fondation du GIPRI d'autres personnalités dont je me sentais plus proche, notamment Jozef Goldblat, spécialiste des problèmes de la course aux armements et du désarmement, qui avait fait sa carrière au célèbre SIPRI de Stockholm et était l'auteur de nom-

breux ouvrages sur ces questions, dont un tout récent paru sous les auspices du GI-PRI en 2007 et intitulé *Can Nuclear Proliferation Be Stopped?* ainsi que Verdiana Grossi, historienne, auteur de nombreuses études sur le pacifisme et l'éducation à [279] la paix. Toutefois, force me fut de constater que le directeur que nous avions nommé, en la personne d'un fonctionnaire français en disponibilité, d'une étonnante suffisance, découvert et protégé par notre président, prenait un ascendant croissant sur ce dernier et éloignait davantage encore le GIPRI de ce qui m'avait conduit à le lancer en 1979. Au surplus, je doutais que sa compagne, qui émargeait aussi au GIPRI, fût à même de mener à bien le projet de recherche sur les universitaires irakiens qu'elle avait entrepris car elle ne connaissait pas l'arabe. Et je m'interrogeai sur l'opportunité de continuer à cautionner pareil organisme que mon ami Victor-Yves Ghebali avait depuis longtemps quitté. Ce qui me décida à prendre position c'est la désinvolture avec laquelle le directeur du GIPRI avait congédié plusieurs chercheurs dont M. Laurent Calligé, responsable d'une série d'études sur la coopération israélo-palestinienne dans le domaine de l'eau, la seule contribution du GIPRI en matière de recherches pour la paix depuis bien des années. (Laurent Calligé éd. : *De l'eau et de paix : conflit et coopération israélo-palestiniens*, L'Harmattan, Paris-Genève, 2008) La multiplication des dysfonctionnements de cette fondation [280] me conduisit à adresser, à la fin d'octobre 2007, une lettre de démission à son président, avec copie à tous les membres du Conseil de fondation ainsi qu'au Comité d'honneur.

J'informai aussi de ma décision le Groupe quaker de Genève, jadis associé à la naissance du GIPRI, en la personne de l'Américain qui m'avait succédé à la Présidence de la Fondation quaker de Genève ainsi qu'en celle d'un ancien fonctionnaire international suisse, très anglicisé, bénéficiant d'une réelle influence dans ce Groupe. L'un et l'autre ne manifestèrent nulle sollicitude pour mes préoccupations et mes motivations et pas davantage d'égard pour mes contributions passées au pacifisme, à la non-violence, non plus qu'à la Fondation quaker de Genève. Bien des années auparavant, j'avais déjà été frappé par le manque d'intérêt collectif de ce groupe pour la thèse de doctorat sur Edmond Privat, pourtant un quaker suisse, que j'avais suscitée. Le peu d'égard, sinon de considération, dont il avait gratifié ses membres francophones dans le passé expliquait le tarissement du nombre de ces derniers en Suisse romande, par rapport à la situation qui prévalait au début du XX^{ème} [281] siècle ainsi que l'étiollement, sinon la disparition, de son influence spirituelle tant à Genève

qu'ailleurs en Suisse. Pour l'essentiel, les quakers anglophones genevois se complaisaient à rester entre eux. Les amis que je comptais dans le Groupe quaker de Genève du temps de l'APAG, telles que Yolande van Muyden, ancienne fonctionnaire genevoise de la SdN, et June Spalding, une militante américaine atypique insérée dans le tissu sociologique genevois, avaient malheureusement disparu. Tout compte fait, ce groupe me paraissait avoir renoncé à l'essentiel de son témoignage prophétique et, au surplus, ne plus guère mériter son beau nom de Société des Amis. J'en fus déçu.

Sur le plan des voyages, cette période marque un net ralentissement. Hormis un certain nombre de séjours dans le Midi de la France, particulièrement dans les Cévennes, j'entrepris une croisière en Méditerranée orientale en 2001, qui me permit de visiter Mykonos, Naxos, Santorin et Patmos, où Jean l'Évangéliste avait écrit l'Apocalypse... toujours l'attrance des îles. Par ailleurs, je passai en 2004 une semaine à Madrid où je louai une chambre [282] dans la pension même où j'avais passé un semestre cinquante ans plus tôt.

Pour ce qui est de mon quotidien, depuis 1992, j'avais pris l'habitude de passer chaque semaine un certain temps dans la maison que la Société des Etudes Colinsiennes avait acquise à Nangy pour y cataloguer la bibliothèque de l'association. C'est mon fils Emmanuel qui avait formaté le logiciel de catalogage. En 2005, j'avais catalogué l'essentiel de cette bibliothèque, que j'avais fusionnée avec l'essentiel de la mienne, soit en tout plus de 5000 titres. A ma demande, Emmanuel avait configuré un site pour la Société des Etudes Colinsiennes sur la Toile. J'y plaçai mes contributions et quelques autres. Progressivement, je séjournai à Nangy presque autant qu'à mon domicile de Malagnou, à Genève. Cette évolution se confirma après l'an 2000. J'y vis une autre manifestation de ma bonne étoile. En effet, je n'avais jamais conjecturé que le siège de cette association pût me tenir lieu de résidence secondaire. Et je n'aurais jamais eu les moyens de m'acheter un tel bien immobilier. Cette progressive installation à Nangy me conduisit à m'intéresser au jardin et au jardinage, non pas au point de renoncer [283] à l'assistance d'un jardinier pour les tâches ingrates telle la tonte du gazon et la taille de la haie. Mais j'effectuai tous les autres travaux et trouvai un vif plaisir à admirer l'éclosion des fleurs au printemps, particulièrement

celle des camélias, des azalées, des rhododendrons et des roses. C'était là un passe-temps que je n'avais pas anticipé.

Dépérissement de l'État de droit en France

[Retour à la table des matières](#)

La situation de ma sœur Martine, domiciliée à Montpellier, me causa une préoccupation croissante dans le courant de 2006. Ma sœur, qui avait jadis fait des études poussées d'espagnol à l'Université de Nice, avait soutenu, en 2004, à l'âge de cinquante-cinq ans, une thèse de doctorat ès lettres à l'Université de Neuchâtel. Toutefois, ce titre ne lui avait valu aucune amélioration dans sa carrière de professeur d'espagnol à temps partiel, et l'école privée où elle enseignait continua à l'exploiter d'une façon éhontée, comme cela n'arrive que trop souvent en France. Se trouvant invalide à 50%, elle était dans l'incapacité de travailler à temps plein et dépendait, pour subsister, du [284] loyer qu'elle touchait pour la location d'un appartement dont elle est propriétaire au Cannet. Ce très bel appartement, où elle avait longtemps vécu, offre une vue panoramique impressionnante sur Cannes, sa baie et les îles Lérins. Elle en avait confié la gestion, dans les années 1990, à une agence immobilière cannoise dirigée par deux frères, Antonio et Benito Campodoro. Antonio Campodoro lui avait conseillé de souscrire une assurance pour couvrir le risque "loyer impayé" auprès de la Compagnie Dutoît, ce qu'elle avait fait. Tout se passa bien pendant plusieurs années. A la faveur de l'expiration d'un bail en 2002, Antonio Campodoro avait trouvé de nouveaux locataires, M. et Mme Tomic-Dumoulin, avec lesquels ma sœur conclut un nouveau bail, cautionné par les parents de l'épouse. Toutefois, en 2004, cette dernière demanda le divorce et quitta son mari qui, au même moment, perdit son emploi et resta seul dans l'appartement dont il cessa de payer le loyer. Après une premier hivernage, période pendant laquelle les locataires ne peuvent être inquiétés, la Compagnie Dutoît assigna en justice, au nom de ma sœur par subrogation, les ex-époux Tomic-Dumoulin ainsi que les parents Dumoulin. [285] Bien entendu, l'ex-Madame Tomic-Dumoulin, suivie par ses parents, prétendit s'exempter de toute responsabilité financière en arguant de la cessation de l'occupation des lieux

par elle. Comme la justice est lente, M. Tomic bénéficia de l'appartement pendant un second hivernage en 2006-2007.

Privée du loyer de son appartement, ma sœur bénéficiait certes de la prestation compensatoire mensuelle que lui allouait la Compagnie Dutoît, mais son assurance ayant été souscrite au travers de l'agence Campodoro, elle ne la recevait qu'avec retard et amputée de divers prélèvements dont la justification demeurait obscure, M. Antonio Campodoro ne répondant pas à ses lettres. De plus, l'avocate de la Compagnie Dutoît ne l'informait guère du sort de l'action entreprise pourtant en son nom contre les ex-époux Tomic-Dumoulin. Rendu soucieux par cette situation pour le moins inconfortable, je conseillai à ma sœur de constituer un avocat. Une connaissance lui en conseilla un à Cannes en la personne de Me Giovanni Di Maggio qui était spécialisé dans les affaires immobilières. Cela tombait bien. Confiante dans ma formation de juriste, ma sœur me demanda de rencontrer cet avocat à [286] sa place et de lui présenter le dossier, ce que je fis en novembre 2006. Me Di Maggio, personnage soigné d'âge mûr, dont l'étude était luxueuse, fut très attentif à mes explications et m'inspira confiance. Il prit contact avec sa consœur constituée par la Compagnie Dutoît, Me Anna Gioventù, et il nous apprit bientôt que, le 20 décembre 2006, le Tribunal d'instance de Cannes avait rendu un jugement en faveur de ma sœur, qui prononçait la résiliation du bail, ordonnait l'expulsion du locataire défaillant, le condamnait à payer des dommages-intérêts et déboutait l'ex-épouse Tomic-Dumoulin ainsi que ses parents de leur prétention à s'exempter de leurs engagements contractuels. Le printemps venu, Me Di Maggio confia la procédure d'expulsion à l'huissier Alexandre Jeannin, mais rien ne se passa. Sur ce, il conseilla à ma sœur de résilier le mandat de gestion de l'appartement qui la liait à l'Agence Campodoro avant l'échéance prévue pour sa tacite reconduction. Ma sœur s'exécuta en juin 2007. Mais elle découvrit peu après que, ce faisant, elle avait aussi mis fin aux prestations compensatoires de la Compagnie Dutoît dont elle dépendait, car cette assurance avait été contractée au travers de [287] l'Agence Campodoro, juridiquement seul preneur d'assurance. De cela, Me Di Maggio avait oublié de nous avertir !

Ma sœur soupçonnait depuis longtemps l'Agence Campodoro, qui connaissait sa vulnérabilité financière, de viser à la contraindre à vendre son appartement à vil prix et elle avait conjecturé une collusion entre cette Agence et M. Tomic. De fait, des voisins de ce dernier se déclarèrent intéressés par l'acquisition de l'appartement. Ce qui nous apparut comme plus probable encore à la lumière de l'événement, c'était

qu'il y eût collusion entre cette Agence et la Compagnie Dutoît ainsi que son avocate, Me Anna Gioventù. Mais qu'en était-il de Me Giovanni Di Maggio dont les conseils avaient été si malencontreux ? Cet avocat, pensais-je, n'avait pu manquer d'opérer une pesée d'intérêts : quels pouvaient être à ses yeux les poids respectifs d'une très modeste cliente, au surplus éloignée de quelques centaines de kilomètres, et de la très prospère Agence Campodoro avec laquelle il aurait encore affaire à l'avenir, si même il n'était pas d'ores et déjà en cheville avec elle ? Sur ce, nous prîmes des renseignements sur Me Di Maggio et l'huissier Alexandre Jeannin commis [288] par lui. L'huissier avait la réputation d'être "nullissime" et l'avocat de "n'être pas le plus sulfureux de la Côte d'Azur" ! Autrement dit, sulfureux, il l'était bien...

Ma sœur et moi prîmes donc la décision de dessaisir Me Di Maggio et de constituer un nouvel avocat qui avait été recommandé à ma sœur par une de ses connaissances, non point à Cannes, mais à Sophia-Antipolis. C'est ensemble que nous constituâmes cet avocat, Me Etienne Masure, le 7 août 2007. Plus jeune que Me Di Maggio, il nous fit d'emblée la meilleure impression et s'engagea aussitôt à commettre un nouvel huissier dynamique, Me Bernard Lefort, à Cannes. Parallèlement, il adressa une mise en demeure à M. Antonio Campodoro et nous annonça qu'il engagerait une procédure contre ce dernier qui avait omis de transmettre à ma sœur des arriérés de prestation compensatoire portant sur plusieurs mois. Toutefois, il tarda beaucoup à passer à l'action. Entre-temps, M. Tomic avait saisi le juge d'application des peines pour obtenir un sursis à son expulsion. Il fut débouté en septembre 2007. Par ailleurs, l'huissier Lefort avait amorcé la procédure d'expulsion à l'encontre du locataire abusif. Aux termes de [289] la législation française, l'huissier doit pour cela requérir le concours de la force publique, en l'occurrence la police, auprès du sous-préfet, ce qu'il n'avait pas manqué de faire sitôt saisi. Après relances et plusieurs semaines d'attente, il nous informa que le sous-préfet ne répondait pas. Avec l'accord de ma sœur, il engagea alors une procédure de demande d'indemnisation par l'Etat, justifiée par l'inaction du sous-préfet.

Intrigué par cette situation et inquiet à la perspective d'un troisième hivernage du locataire abusif, auquel ma sœur serait exposée à compter du 1er novembre, je décidai d'intervenir directement auprès du sous-préfet Claudio Notte dont je découvris les coordonnées sur la Toile. Je lui adressai un courriel le 25 octobre 2007, aussitôt confirmé par un fax, lui demandant de bien vouloir me recevoir d'urgence pour lui exposer un litige immobilier faisant l'objet d'une décision de justice depuis

longtemps exécutoire mais toujours non exécutée. Le chef du Service des actions de l'Etat de la sous-préfecture me répondit le jour-même par courriel que, après étude du dossier, le sous-préfet avait décidé d'accorder le concours de la force publique pour l'expulsion de [290] M. Tomic à compter du 29 octobre, que l'huissier en charge de l'affaire ainsi que la police de Cannes, compétente en la matière, avaient été avertis par courrier et par fax...

Ma sœur et moi fûmes immensément soulagés à cette nouvelle. Ainsi donc, en dépit des lenteurs, la justice avait prévalu ! Ma sœur décida de se rendre le 29 octobre à Cannes afin d'y récupérer les clefs de son appartement auprès de l'étude de l'huissier Lefort.

Le 29 octobre, je reçus un second courriel du chef du Service des actions de l'Etat me transmettant sans commentaire une lettre du sous-préfet qui m'annonçait tout simplement qu'il avait décidé de surseoir à l'expulsion de M. Tomic jusqu'au 17 mars 2008, "pour des considérations d'ordre public". Ainsi donc, le sous-préfet offrait au locataire abusif un troisième hivernage, aux frais d'une très modeste propriétaire invalide et nonobstant les décisions de justice en sens contraire ! Il est vrai qu'il m'annonçait aussi que ma sœur serait indemnisée par l'Etat "pour la période du 18 septembre à la libération effective des lieux". Mais, renseignement pris, l'indemnisation en question n'interviendrait pas avant six à douze mois...

[291]

Mis au courant de cette volte-face, Me Etienne Masure se montra d'autant plus surpris qu'il avait assuré la défense d'un jeune couple de locataires, avec deux enfants en bas âge à charge, qui n'avaient pas pu payer l'intégralité de leurs loyers au cours des derniers mois et qui venaient d'être expulsés avec le concours de la force publique accordée par le même sous-préfet.

Au printemps 2008, je décidai d'écrire au Ministre de l'Intérieur, Madame Michèle Alliot-Marie, pour lui demander d'intervenir auprès du Sous-préfet afin de l'amener à prêter son concours aux décisions de justice prises en faveur de ma sœur. Son chef de Cabinet me répondit aimablement en m'assurant de toute la sollicitude du Ministre qui, toutefois, ne pouvait intervenir dans une affaire judiciaire en raison du principe de la séparation des pouvoirs, ce pourquoi il avait transmis le dossier au Garde des Sceaux, Madame Rachida Dati. A ma demande, un sénateur de Haute-Savoie intervint auprès de cette dernière qui, toutefois, ne prit pas la peine de lui

répondre. Je réalisai alors ce que j'avais subodoré dès réception de la lettre du Chef de Cabinet susmentionné, à savoir que le Ministre de l'Intérieur [292] s'était défaussé sur le Ministre de la Justice... En effet, c'est bien le Ministre de l'Intérieur et non celui de la Justice qui est l'autorité de tutelle des Préfets et Sous-préfets et l'intervention que j'avais sollicitée ne visait nullement à interférer avec une décision judiciaire, mais au contraire à en permettre l'application, à laquelle faisait obstacle le Sous-préfet Claudio Notte en invoquant de prétendues "considérations d'ordre public". Heureusement, mon frère Alain, ancien Ambassadeur de Belgique à Paris, fut plus heureux que moi dans les interventions qu'il entreprit auprès du Préfet des Alpes-Maritimes, puis auprès d'un Procureur général, et le 16 mai ma sœur fut avertie que son locataire abusif avait été expulsé, non point le 17 mars, ainsi que l'avait promis le Sous-préfet, mais le 9 mai. Et comme l'indemnisation offerte par le Sous-préfet était inférieure à l'engagement pris par lui, ma sœur dut recourir à un avocat pour obtenir de lui qu'il reconsidérât sa position, ce à quoi il se résolut, avec retard et non sans mesquinerie.

J'ai tenu à rendre compte du déroulement de cette affaire avec quelques détails, en en omettant cependant beaucoup d'autres, car [293] elle me paraît emblématique de la progressive érosion de l'Etat de droit que l'on observe à coup sûr dans la Région Provence Alpes Côte d'Azur (PACA), mais probablement aussi ailleurs en France et dans nombre d'autres pays développés. Je n'ai jamais douté que la stratégie de spoliation de ma sœur finirait par échouer en raison de notre obstination mais je suis persuadé que, sur bien d'autres personnes en position de faiblesse, pareille entreprise doit réussir, en toute impunité bien sûr. Loin de moi l'idée que tout soit pourri, même sur la Côte d'Azur. Je reste admiratif devant les magistrats qui continuent à dire le droit dans pareil environnement. Mais pour combien de temps encore ? Comment ne pas désespérer d'un système où le pouvoir exécutif est autorisé à surseoir à l'exécution de décisions de justice du moment qu'il invoque l'ordre public dont rien n'indique qu'il soit menacé ? Et comment expliquer la volte-face du Sous-préfet, sinon par une intervention en sens inverse de la mienne, mais plus convaincante assurément ?

Depuis mon passage à la retraite mes lectures connurent une évolution que je n'avais pas [294] vraiment programmée. Pendant mes années d'activité professionnelle, en tant que titulaire d'un enseignement interdisciplinaire, je m'étais astreint à

lire des ouvrages d'histoire, de philosophie, de droit public, de sciences politiques, mais aussi d'économie, de biologie, d'écologie, voire de technologie, bref dans des domaines fort divers. N'ayant plus d'obligations professionnelles, j'ai continué à faire des lectures dans ces domaines, par le biais surtout de biographies, mais je me suis progressivement adonné à la littérature de fiction, à laquelle je n'avais jamais eu le temps de beaucoup m'intéresser auparavant. Je découvris notamment des auteurs de romans policiers autres que Georges Simenon et Agatha Christie que je connaissais quand même, notamment les Américaines Mary Higgins Clark, Patricia Highsmith, Patricia Macdonald et Patricia Cornwell - trois Patricia - mais surtout les Suédois Henning Mankell et Stieg Larsson. Bien sûr, je ne me cantonnai ni à ces auteurs ni aux seuls romans policiers. Je savourai notamment les livres d'Anatole France, de Graham Greene, les récits d'Amin Maalouf, le magnifique roman de Carlos Ruiz Zafón, *La sombra del viento*.. et de quantité [295] d'auteurs, certains classiques, d'autres inconnus. Les livres sont des amis qui ne vous laissent pas tomber, pensai-je ensuite des déboires que me valurent mes faux amis.

Au cours de ces dernières années, la fréquentation de mes vrais amis continua de m'apporter bien du réconfort. Je pense surtout à Lucien Borel, Michel Brélaz, Jacques Grinevald, Victor-Yves et Anne-Marie Ghebali, ma cousine Marie-Claude Rancillac, née Teuma, et Jean de Saint-Laurent, Bella et Roger Belbéoch, Yves et Zohra renaud ainsi qu'à Madeleine Grawitz. J'avais fait la connaissance de cette dernière lors du Colloque sur l'œuvre d'Henri De Man en 1973, elle m'avait associé par la suite à la préparation de plusieurs éditions de son *Lexique des sciences sociales* puis, en 1994, j'avais eu la satisfaction d'obtenir que ma Faculté lui octroyât le titre de Docteur *honoris causa*. Toutefois, en août 2006, j'eus la douleur de perdre l'un de mes meilleurs amis, Michel Brélaz. Peu après, j'appris le décès de Solange Fernex dont la vie et l'oeuvre, inspirées par une spiritualité protestante aussi ferme que discrète, furent celles d'une sainte doublée d'une militante écologiste et pacifiste. Je l'admirais beaucoup. En été [296] 2007, celui qui avait été mon premier ami à Genève, en 1948 ou 1949, Jean-Claude Holy, ancien professeur de mathématiques à l'École d'architecture de l'Université de Genève, décéda. Puis ce fut le tour, successivement, de Lucien Borel en automne 2007, de Madeleine Grawitz en juin 2008 et de Victor-Yves Ghebali en janvier 2009, tous trois des amis très proches. Je fus très éprouvé par ces disparitions. J'avais atteint un âge où les rangs des contemporains s'éclaircissent fatalement. Toutefois, quelques années auparavant, j'avais eu la joie de ren-

contrer, en la personne de Danielle Martinet née Läng, une compagne cultivée et attentionnée avec laquelle j'amorçai diverses activités communes et j'entrepris plusieurs voyages, grands et petits. Voilà donc, en bref, quel fut mon itinéraire jusqu'ici. Il m'a certes enrichi, mais non point sur le plan matériel puisque toute ma fortune se résume à un petit appartement de 40 m² à Genève. Au demeurant, j'ai la faiblesse de croire que mon parcours n'est pas tout à fait terminé. Le Ciel peut attendre !

[297]

Itinéraire d'une universitaire genevois

Chapitre 6

Par delà la catastrophe

[Retour à la table des matières](#)

L'élargissement de mes centres d'intérêts, consécutif à ma retraite, ne s'accompagna pas de mon désintérêt pour la chose publique, en particulier pour les questions de guerre et de paix. J'ai déjà signalé l'attention que je portai au problème israélo-palestinien. L'évolution de la politique des Etats-Unis d'Amérique à la suite des événements du 11 septembre 2001 suscita en moi une violente réprobation. Que le Président George W. Bush choisît de faire endosser au tyran laïque Saddam Hussein la menace terroriste islamiste qui planait sur l'Occident, voilà qui ne pouvait tromper que ceux qui voulaient l'être. Pour moi, il était évident que le lobby du pétrole, qu'il représentait et qui désormais dirigeait la superpuissance, entendait faire main basse sur le pétrole irakien en intimidant l'Arabie saoudite, premier producteur mondial d'or noir, ainsi que l'Iran, quatrième producteur mondial et aspirant au nucléaire militaire, lequel serait ainsi pris en tenaille entre l'Afghanistan, déjà sous [298] contrôle, et un Irak américanisé. L'excuse de la prétendue détention d'armes de destruction massive par l'Irak n'était qu'un mauvais alibi. L'alignement du Premier ministre britannique Tony Blair sur la ligne militariste de la Maison Blanche me choqua beaucoup plus que celui de ses homologues italien et espagnol car, contrairement

au conservatisme, le travaillisme me paraissait porteur d'une tradition internationaliste voire pacifiste. Et les bondieuseries, dont Bush, Blair et leurs séides enjolivaient leurs turpitudes, m'apparaissaient blasphématoires. C'est donc avec une attention passionnée que, à la fin de 2002 et au début de 2003, je suivis les délibérations du Conseil de sécurité où je sus gré au ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin, et bien sûr au Président Chirac, appuyé par le Chancelier Schröder et par le Président Vladimir Poutine - quelles que fussent les motivations des uns et des autres - de s'être fermement opposés à l'aventurisme américano-britannique. Avec quelques années de recul depuis le début des hostilités ou plutôt du carnage déclenché avec tant de cynisme en Mésopotamie, force est de constater que l'invasion de l'Irak n'a fait qu'accentuer et qu'accroître [299] la dérive terroriste d'une frange du monde musulman ainsi que l'instabilité du moyen-orient, et qu'elle a donc miné les intérêts mêmes qu'elle prétendait protéger. À cela s'ajoutent les multiples atteintes à l'Etat de droit apparues aux Etats-Unis et à travers le monde, comme l'atteste la reconnaissance explicite de zones de non-droit à Guantanamo et dans les prisons secrètes de la CIA, même en Europe, où se pratiquent impunément la séquestration arbitraire et la torture de suspects, minant les valeurs fondamentales que prétendent encore défendre les auteurs de l'agression contre l'Irak. Si la communauté internationale était véritablement policée, George W. Bush et Tony Blair seraient traduits en justice en tant que fauteurs de guerre, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, comme l'a été Milosevic.

Quelques années après mon départ à la retraite, je me mis à rédiger mes mémoires que je destinai à mes proches. Mais bien sûr, je poursuivais mes lectures historiques et philosophiques en vue de la préparation de l'ouvrage que je méditais depuis longtemps et dont j'avais entrepris la mise en chantier, un ouvrage de philosophie politique s'inspirant de [300] Colins et de Georgescu-Roegen, qui présenterait une esquisse des bases d'une société moins injuste, mais certes austère et rustique, une fois que se sera effondrée la civilisation industrielle. La référence à deux auteurs aussi dissemblables mérite une explication préalable. Le premier de ces auteurs est antérieur à la société industrielle qu'il n'a d'ailleurs pas anticipée et le second en a théorisé le fonctionnement et en a prophétisé la fin : par conséquent, ni l'un ni l'autre n'identifient l'avenir de l'humanité à notre style de développement. Je me contenterai dans les pages qui suivent de survoler les grandes articulations de mon propos.

La première des thèses que j'y défends réside dans le pronostic de l'effondrement de la civilisation industrielle. Certes il est toujours hasardeux de prétendre prédire l'avenir ou même de faire des prévisions mais, pour des raisons épistémologiques que m'ont inspirées Bertrand de Jouvenel (*L'art de la conjecture*, SEDEIS, 1972, 385 p.) et François Meyer, (*La surchauffe de la croissance. Essai sur la dynamique de l'évolution*, Ecologie, Fayard, Paris, 1974, 140 pages), j'incline à penser que, de nos jours, la prévision d'effondrement est devenue [301] plus que probable. C'est Colins qui, dès les années 1960, a orienté mes réflexions dans ce sens au motif que, en l'absence de communauté d'idées sur le droit, donc de consensus sur les valeurs fondamentales, et en présence de techniques de communication toujours plus performantes, les sociétés modernes ne peuvent manquer de sombrer dans l'anarchie et la violence, tant au niveau international qu'au plan interne, donc dans des guerres toujours plus meurtrières pouvant aller jusqu'à l'extinction de l'humanité. J'ai traité du catastrophisme dans mon livre *Introduction au socialisme de Colins* paru voici quarante ans, en 1968. Cette idée s'est combinée très tôt dans mon esprit avec la crainte que la prolifération des armes nucléaires dans un monde déchiré par des Etats prétendument souverains, aux intérêts et aux idéologies antagonistes, ne débouche sur un Holocauste.

Toutefois, dans les années 1970, d'autres arguments, en relation avec la problématique écologique, m'ont conforté dans cette redoutable prospective, comme l'atteste le cours que j'ai donné conjointement avec Jacques Grinevald, dès 1973 et pendant plus de vingt ans, sur les fonctions idéologiques du [302] catastrophisme, celui-ci étant défini comme la conjecture d'une ou de plusieurs radicales discontinuités dans l'histoire à venir, confinant ou aboutissant à la disparition de l'humanité. Nous avons développé cette thématique dans les "Réflexions sur le catastrophisme actuel" que Jacques Grinevald et moi-même publiâmes conjointement en 1975 (in *Pour une histoire qualitative. Etudes offertes à Sven Stelling-Michaud*, Presses universitaires romandes, Genève, 1975). Curieusement, l'auteur qui a le plus contribué à m'ancrer dans cette persuasion, Nicholas Georgescu-Roegen, n'était pas lui-même explicitement catastrophiste bien qu'il prophétisât la décroissance et la fin de "la phase industrielle de l'humanité". L'idée maîtresse de Georgescu-Roegen réside dans la dénonciation de la science économique dominante qui, en négligeant les fondements tant matériels qu'énergétiques du développement bio-économique de l'espèce humaine, régis tous deux par la loi de l'entropie, ne conçoit de salut pour l'humanité que

dans une course sans fin à la croissance. (*The Entropy Law and the Economic Process*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts, 1971, 457 p., *passim*). Cette réfutation des économistes [303] néoclassiques rejoignait, par delà plus d'un siècle, la réfutation par Colins des fondateurs de l'économie classique - en la dépassant de beaucoup dans l'ordre épistémologique - parce que l'un et l'autre se situent dans la postérité des physiocrates qui privilégiaient l'agriculture sur l'industrie.

En réalité, au fil des ans, d'autres auteurs et d'autres considérations m'ont persuadé de l'improbabilité de la survie de notre civilisation industrielle. Je les énumère ci-après dans le désordre pour mémoire seulement :

L'une des originalités de notre civilisation industrielle est d'avoir tourné le dos aux énergies du soleil, dont se sont contentées toutes les civilisations traditionnelles, et d'avoir bâti sa puissance sur les énergies fossiles, d'abord le charbon, ensuite principalement le pétrole, qui lui ont assuré une maîtrise sans précédent de la nature. Or, si le flux d'énergie solaire est illimité à l'échelle de l'humanité, il n'en va pas de même des énergies fossiles, et notamment du pétrole, dont le stock est en voie d'épuisement. Tout se passe comme si nos sociétés industrialisées étaient droguées au pétrole (cf. Philippe Lebreton, *L'énergie, c'est vous...*, Vivre, Stock, Paris, 1974, 255 p.) et comme si [304] le prochain tarissement du pétrole allait les plonger dans une crise sans précédent. En 2006, j'ai consacré à cette perspective un article recensant trois ouvrages qui lui sont consacrés, que je joins en annexe à ces lignes, ce qui me dispense de m'étendre ici sur le sujet. (Annexe III) La conclusion qui s'en dégage est que notre civilisation industrielle va au devant de convulsions qui pourraient bien déboucher, sinon sur l'extinction de l'espèce, du moins sur un effondrement, car aucune source d'énergie alternative n'est en mesure de remplacer le pétrole et les autres énergies fossiles pour nous permettre de pérenniser le style de vie moderne des pays développés.

Bien que la crise énergétique qui s'annonce soit la menace la plus visible de celles qui pèsent sur la civilisation industrielle, elle s'accompagne aussi de problèmes considérables dans l'ordre des ressources minérales, dont les stocks accessibles sont parfois aussi en voie d'épuisement et dont la substituabilité, tant vantée par les économistes, se heurterait inéluctablement à des limites infranchissables si, toutefois, les sociétés industrielles déclinantes ou leurs successeurs étaient en mesure d'en poursuivre [305] l'exploitation à un rythme tant soit peu soutenu. La déforestation et la désertification qui affectent des zones considérables ainsi que l'épuisement

des réserves halieutiques procèdent aussi de notre comportement prédateur. Par ailleurs, les problèmes de pollution se sont accumulés à l'échelle mondiale, en compromettant non seulement la santé de l'espèce humaine mais encore la survie de nombreuses autres espèces en voie de disparition accélérée, en érodant la biodiversité et en altérant les subtils équilibres de la Biosphère. (Richard Leaky and Roger Lewin, *The Sixth Extinction. Biodiversity and its Survival*, Weidenfeld and Nicolson, London, 1995, 271 p.) La civilisation industrielle a organisé non seulement le pillage, mais encore le saccage de la Planète. Et, pour couronner le tout, la dérive anthropogénique de l'effet de serre est en passe de déclencher des phénomènes climatiques sans précédent et de provoquer une élévation de la température moyenne de la surface de la Terre avec pour conséquence une hausse du niveau moyen des océans, susceptible d'entraîner le déplacement de millions d'humains dont les territoires seront inondés.

[306]

Dans mon esprit, la décroissance n'est ni un choix, ni un programme, mais un destin, une fatalité. Nous allons au-devant de crises aux dehors économique-politico-militaires qui provoqueront le déclin, puis la disparition, de notre civilisation contre-nature. Pour qui sait que le *Titanic* va sombrer, la seule conduite morale et rationnelle consiste à se préparer au naufrage du navire en vue du sauvetage du maximum de passagers et de membres de l'équipage. Encore faudrait-il le savoir. L'une des principales raisons qui expliquent l'absence actuelle d'une telle conduite réside dans la répugnance qu'éprouvent nos contemporains à toute perspective de décroissance, et *a fortiori* de naufrage de la civilisation industrielle, perspective que récuse par avance l'idéologie dominante marquée par le dogme du Progrès indéfini. (Annexe IV) Ce dernier est largement responsable de l'aveuglement collectif et de l'ignorance des conditions de notre présence au monde qui sévissent à notre époque peut-être plus qu'à n'importe quelle autre. Il ne sert à rien d'invoquer la démocratie contre *Ananké*, la nécessité. Denis de Rougemont parlait de la "pédagogie des catastrophes". Elle imposera à la démocratie [307] un cours nouveau en démasquant les faux prophètes qui lui ont promis une croissance illimitée. A l'approche de la chute finale, la disette, le désenchantement et les désillusions d'une économie de pénurie permettront la mobilisation de l'opinion publique contre cette chimère. Le moment viendra où il faudra choisir entre une politique de survie du plus grand nombre, nécessitant un système de rationnement draconien pour limiter le rôle de l'argent, et la survie des

puissances d'argent en nourrissant l'espoir fallacieux d'inverser le cours du temps. Il vaudra alors la peine de s'organiser pour tenter de piloter la déroute contre ceux qui s'efforceront vainement de relancer une croissance contre-nature. Nul doute que les efforts consentis auparavant dans le sens du développement durable ou du respect de la nature atténueront substantiellement les rigueurs de l'inéluctable reconversion.

À ma connaissance, seul auteur - assurément seul auteur socialiste - à avoir conjecturé au XIX^{ème} siècle l'extinction de l'humanité, Colins professait un catastrophisme, mais un catastrophisme alternatif, en ce sens qu'il entrevoyait une issue aux convulsions promises aux sociétés matérialistes en général [308] et capitalistes en particulier. Son socialisme peut se résumer en deux prescriptions, l'une positive, la collectivisation du sol et du sous-sol, la seconde négative, la proscription absolue de toute société de capitaux ; les individus isolés, en famille ou groupés en associations de travailleurs étant seuls autorisés à entreprendre, à produire et à apparaître sur le marché, à l'exclusion notamment de l'Etat, de ses subdivisions et de ses émanations. Cette prohibition, qui est souvent passée inaperçue chez ses commentateurs, y compris le dernier d'entre eux, Marc Angenot (*Colins et le socialisme rationnel*, Les Presses universitaires de Montréal, Montréal, 1999, 190 p.) est peut-être la pierre angulaire du socialisme colinsien. Aussi bien est-ce par elle que commencera mon exposé. Contrairement aux luddites qui, au début du XIX^{ème} siècle en Angleterre, jetèrent l'opprobre sur les machines, Colins approuvait le recours des hommes aux machines qui soulagent le labeur. Il ne suspecta jamais que, au siècle suivant, leur potentiel destructif l'emporterait de beaucoup sur leur potentiel constructif. Pour lui, les seules redoutables étaient les machineries juridiques organisant le capital de façon à perfectionner [309] et doper l'exploitation de l'homme par l'homme tout en exonérant les bénéficiaires de toute responsabilité.

Sur le plan anthropologique, l'interdit, le tabou, est au moins aussi important que le commandement positif car il impose des limites, notion que la société industrielle s'efforce constamment de nier, contourner ou dépasser. Citons Colins : "Pour éviter la mort de l'humanité, la proscription d'associer les capitaux individuels, ou l'anéantissement de la féodalité financière, est devenue plus nécessaire encore : que la prohibition d'assassiner." (*De la justice dans la science, hors l'Eglise et hors la révolution*, tome I, p. 37) Il y a là, implicite, une allusion au sixième commandement du Décalogue : "Tu ne tueras point". Il s'agit donc, bien évidemment, d'un tabou éthi-

que, voire du principe fondamental d'éthique sociale. Or, dans la première partie du XIX^{ème} siècle, les sociétés de capitaux étaient encore embryonnaires. Leur existence présuppose la notion de la personnalité morale ou juridique, apparue déjà au moyen âge (*persona ficta*), et la reconnaissance à de telles entités de raison de la pleine capacité d'agir dans l'ordre économique, ce qui prendra des siècles. [310] Il y eut d'abord, dès les XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, l'octroi de chartes royales aux Compagnies des Indes, en Angleterre, aux Pays-Bas et en France leur accordant des privilèges, parfois considérables, puis l'émergence progressive de la capacité contractuelle illimitée des sociétés en commandites par actions en France, enfin la reconnaissance d'une plénitude de droits économiques aux sociétés de capitaux en Suède dès 1848, aux Joint Stock Companies en Grande-Bretagne dès 1856, aux sociétés anonymes en France dès 1867 et progressivement aux *Companies* ou *Corporations* dans les différents Etats des Etats-Unis dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. (Micklethwait, John and Wooldridge, Adrian, *The Company, A Short History of a Revolutionary Idea*, A Modern Library Chronicles Book, The Modern Library, New York, 2003, 229 p.) A mon avis, leur triomphe sur les sociétés de personnes signale et symbolise la révolution industrielle tout autant que le remplacement des moulins à eau par les machines à vapeur ou l'apparition des lignes de chemin de fer. De nos jours, nous sommes tellement habitués à identifier les acteurs économiques à des sociétés de capitaux que nous avons peine à nous [311] figurer qu'il pouvait en aller tout autrement pour les auteurs du XVIII^{ème} et même du XIX^{ème} siècles.

Ainsi, celui qui est considéré comme le père du libéralisme, l'apôtre de la libre entreprise, de la concurrence et de l'économie de marché, Adam Smith, l'auteur de *La richesses des nations* en 1776, ne cachait pas ses réserves, ses réticences, voire son hostilité envers les sociétés, particulièrement les sociétés par actions. "Il paraît démontré par l'expérience la plus constante qu'une compagnie par actions ne saurait se soutenir avec succès dans aucune branche de commerce étranger, toutes les fois que les commerçants particuliers peuvent venir ouvertement et légalement en concurrence avec elle." (Traduction de Germain Garnier, revue par Adolphe Blanqui, Edition par Daniel Diatkine, Flammarion, Paris, 1991, tome 2, p. 371) "Les seuls genres d'affaires qu'il paraît possible, pour une compagnie par actions, de suivre avec succès, sans privilège exclusif, ce sont celles dont toutes les opérations peuvent être réduites à ce qu'on appelle une routine, ou à une telle uniformité de méthode, qu'elle n'admette que peu ou point de variation. De ce genre d'affaires [312] sont : 1°

le commerce de la banque ; 2° celui des assurances contre les incendies et contre les risques de mer et de capture en temps de guerre ; 3° l'entreprise de la construction et de l'entretien d'un canal navigable ; 4° une entreprise du même genre, celle d'amener de l'eau pour la provision d'une grande ville." (Ibidem, p. 381) Dans ces prises de position n'intervient à aucun moment la moindre référence à l'éthique de la part du subtil moraliste qui avait publié une *Théorie des sentiments moraux* en 1759. D'ailleurs, son éthique s'accommodait fort bien du ravalement des hommes à une marchandise soumise aux lois de l'offre et de la demande : "C'est ainsi que la demande d'hommes règle nécessairement la production des hommes, comme le fait la demande à l'égard de toute autre marchandise ; elle hâte la production quand celle-ci marche trop lentement, et l'arrête quand elle va trop vite." (*La richesses des nations*, op. cit. tome I, p. 152) Pour ce qui concerne le rôle des sociétés par actions en tout cas, le père du libéralisme économique s'est révélé piètre prophète. Si j'ai tenu à citer ces passages d'Adam Smith, c'est pour signaler qu'une économie libérale fondée sur [313] d'autres acteurs que les sociétés de capitaux est parfaitement concevable puisque, pour l'essentiel, c'est une telle économie que nous décrit cet auteur pour lequel les sociétés de capitaux apparaissaient encore comme des exceptions.

Dès la seconde moitié de XIX^{ème} siècle, grâce aux sociétés par actions et aux technologies fondées sur le charbon, la bourgeoisie industrielle a réussi à transfigurer l'Amérique du nord, l'Europe et une partie de ses colonies en faisant miroiter aux masses populaires, et aux dirigeants socialistes qui aspiraient à lui succéder, sa nouvelle puissance sur la nature. A l'époque, nul parmi les entrepreneurs, non plus que parmi les socialistes, n'avait conscience de la limitation temporelle que l'épuisement du stock de charbon, et plus généralement des combustibles fossiles, assignait à cette puissance. Tous ne voyaient de salut que dans la généralisation et l'extension du progrès industriel. Ce n'est toutefois guère avant le XX^{ème} siècle que s'est dégagé le mythe de la croissance qui a enrichi le petit nombre, appauvri des multitudes et mis en danger la Planète. (cf. Douthwaite, Richard, *The Growth Illusion. How economic growth has enriched the [314] few, impoverished the many and endangered the planet*, New Society Publishers, 1992, 383 p.) Le XX^{ème} siècle a vu s'affirmer parallèlement le capitalisme, la démocratie et le rôle social de l'Etat, qui ont été historiquement liés, mais dont bien des signes indiquent qu'ils ne le sont plus. Certes, l'isomorphisme existant entre la société anonyme et la société démocratique n'a jamais fait illusion : "Les actionnaires sont résignés à ne rien comprendre, à ne rien savoir.

Ils se fient aux administrateurs. Le régime démocratique des sociétés aboutit au triomphe d'une petite minorité de capitalistes. Cette démocratie s'achève en ploutocratie." (Ripert, *Georges, Aspects juridiques du capitalisme moderne*, 1ère éd. 1946, 2ème édition, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1951, p. 101.) Je suis conscient de la suspicion que suscite le terme de ploutocratie du fait qu'il a été employé dans l'entre-deux-guerres par des politiciens plus ou moins attirés par le fascisme ou par des régimes qui lui étaient apparentés, comme celui du Maréchal Pétain dont Georges Ripert lui-même fut brièvement ministre. Je tiens toutefois à le reprendre car il a le mérite de désigner mieux que tout autre vocable politique actuel le pouvoir [315] fondé sur la richesse. Dans un autre contexte, le culte de Mammon fut anathémisé. Depuis lors, dans la pratique, il a supplanté toutes les religions et il s'est universalisé.

Parmi les impostures du libéralisme économique et politique, une place éminente revient à la prétendue libre concurrence qui n'existe, au mieux, qu'entre des sociétés par actions de poids financier analogue, c'est-à-dire entre des êtres surhumains mais qui, dans tous les autres cas, n'est que la loi de la jungle. C'est déjà ce qu'affirmait Colins voici un siècle et demi : "Pas un de ces messieurs ne s'est avisé de se demander si la libre concurrence existait. Ce sont les paysans du moyen-âge criant contre le loup garou. Certes, il y a concurrence, entre les pauvres pour avoir du travail ; mais, elle n'est pas libre, elle est forcée. Y a-t-il concurrence, chez les maîtres, pour en offrir ? Y a-t-il concurrence entre tous ; c'est-à-dire, tous ont-ils les mêmes moyens de travailler, autant au moins que la société peut en organiser l'égalité ? Et, jusque là, peut-il y avoir libre concurrence ? Autant vaudrait mettre des entraves à un cheval, le faire lutter pour la course avec un autre dont les membres seraient libres ; et dire : qu'entre eux il y a [316] libre concurrence." (*Colins, Science sociale*, tome III, p. 27, 1857)

Ce n'est que dans la deuxième partie du XXème siècle que certaines de ces sociétés, les corporations multinationales, ont acquis une puissance telle qu'elles ont trouvé expédient d'infiltrer les Etats, ouvertement aux Etats-Unis, insidieusement partout ailleurs, par le biais notamment des comités d'experts officiels qu'elles ont truffés de leurs créatures, (Fabrice Nicolino et François Veillerette, *Pesticides. Révélations sur un scandale français*, Fayard, Paris, 2007, 384 p.) des media qu'elles contrôlent de plus en plus et du chantage sur l'emploi qu'elles exercent sur la plupart des partis, surtout de gauche. (Korten, David C., *When Corporations Rule the World*,

Berrett-Koehler Publishers & Kumarian Press, 1995, 376 p.) Par ailleurs, l'Etat-Providence qui s'était édifié sur la base de l'immense accroissement des richesses causé par l'industrialisation, dont il recyclait les nuisances externalisées (accidents, maladies, chômage, dégâts environnementaux), se voit de nos jours contesté par les tenants du néolibéralisme - les agents politiques des corporations - qui tiennent la privatisation de pratiquement tous les [317] services sociaux pour le remède miracle au prétendu gaspillage des deniers publics par l'Etat. Masquée par le suffrage universel, donc par l'opinion publique que manipulent les puissances d'argent, une oligarchie a sournoisement pris les commandes des sociétés occidentales, comme une autre l'a fait, plus visiblement et plus brusquement, dans la plupart des anciens pays prétendus socialistes.

Bien qu'elle se réclame encore du libéralisme, la dérive ploutocratique de la démocratie dans les Etats industrialisés s'accompagne de pratiques souvent mafieuses, plus fréquemment proto-mafieuses, mais parfois ultra-mafieuses au plus haut niveau comme le dénonce le roman à clé de Denis Robert, *La domination du monde* (Editions Julliard, Paris, 2006). Elle suscite une corruption croissante, bien que cachée, à l'intérieur, mais qui s'affiche sans complexe dans les relations avec le tiers-monde pourvoyeur de matières premières et réceptacle des pollutions ou contaminations encombrantes. Je crois la corruption nettement plus répandue dans les pays développés que ne l'estime *Transparency International*, car la sophistication des [318] stratégies de corruption y est beaucoup plus poussée que dans les pays pauvres, rendant leur détection plus aléatoire. (Jorge F. Malem Seña, *Globalización, comercio internacional y corrupción*, Gedisa Editorial, Barcelona, 2000). Ces pratiques s'inscrivent dans le schéma fondamental du capitalisme moderne qui consiste à privatiser les profits et collectiviser les pertes. Ne concevant l'avenir que comme extrapolation du passé industriel récent, insensibles aux limites de la croissance, les néolibéraux inclinent à ne voir dans la pénurie d'énergie que la menace de puissances hostiles. Ces diverses caractéristiques expliquent la propension des "sociétés avancées" à l'aventurisme militaire qui, du fait de la prolifération nucléaire, flirte de plus en plus avec l'Holocauste. Nous vivons dans un monde qui a livré l'éthique et la probité à la discrétion du libre arbitre et de la volonté de puissance individuels, en compagnie de la métaphysique et de la religion, avec pour conséquences, le cynisme d'une soi-disant élite, souvent moralement tarée, dont le seul mérite est l'opulence, la généralisation de l'égoïsme ou de la cupidité du plus grand nombre qui s'efforce de sin-

ger cette prétendue élite, et le [319] dévoiement d'une portion croissante de la jeunesse dans la drogue, la violence ou d'autres échappatoires à l'enfer social.

Quand notre civilisation industrielle aura terminé sa course à la mort ou qu'elle aura croulé sous l'accumulation de ses déchets, que les extravagances dues aux énergies fossiles appartiendront au passé et que les survivants seront retournés à une agriculture organique, ils seront bien inspirés de renoncer aussi aux sociétés de capitaux, ces monstres juridiques surhumains, inhumains, véritables néganthropes, s'ils veulent sauvegarder les droits de l'homme, à commencer par les libertés fondamentales. (Cf. Hartmann, Thom, *Unequal Protection. The Rise of Corporate Dominance and the Theft of Human Rights*, Rodale, 2002, 360 p.) C'est ici que la vision colinsienne de l'humanité nouvelle trouve sa pertinence. Une économie libérale sans sociétés de capitaux a existé avant la révolution industrielle et une autre pourra lui succéder. Certes ce ne sera en aucun cas un retour au passé. Les progrès scientifiques gigantesques, engrangés aux XIX et XXèmes siècles, ne seront pas tous perdus, si même nombre de techniques qu'ils ont [320] engendrées devront être abandonnées par manque d'énergies fossiles.

J'en viens aux citoyens et à leur rôle économique. Dans les pays qui auront conservé ou restauré les principes fondamentaux de l'Etat de droit et de la dignité de la personne humaine, s'ils ne veulent pas retomber dans la servitude et dans les errances ploutocratiques des sociétés industrielles, les citoyens auront avantage à organiser la production sur la base de sociétés de personnes se faisant concurrence les unes aux autres et s'ajustant sur le marché. En principe, rien n'empêcherait les associations de travailleurs ou coopératives de production de se constituer un capital par la voie d'emprunts auprès d'autres citoyens, souscrits ici encore sur le marché, mais la prohibition absolue des sociétés de capitaux et, bien sûr, de leurs succédanés publics ou étatiques, interdirait à tout jamais la reconstitution des agents économiques que nous connaissons et qui conduisent notre civilisation à sa perte. En revanche, bien des petites et moyennes entreprises existantes pourraient se reconvertir. De par leur nature, les associations de travailleurs ne pourraient jamais dépasser une taille limitée. L'une des conséquences de l'interdiction [321] des sociétés de capitaux et de tout montage juridique visant à la contourner, notamment par des trusts, interdiction à laquelle veillerait le pouvoir judiciaire, serait d'assurer toujours la domination du travail sur le capital sans pour autant que ce dernier soit monopolisé par l'Etat. Dans une telle perspective, bien sûr, la production et la consommation

seraient relocalisées et les échanges internationaux, et surtout intercontinentaux, seraient réduits à la portion congrue en raison de la pénurie croissante d'énergies fossiles et de la disparition des corporations multinationales.

Bien entendu, une telle mutation n'est concevable que par un important retour à la terre mère, qui est aussi un retour à la Terre, et c'est ici qu'intervient la prescription positive préconisée par Colins et le socialisme rationnel, à savoir la collectivisation du sol, y compris bien sûr le sous-sol. La justification économique de cette mesure tient au fait que le sol est la condition passive originaire de toute production et plus fondamentalement au fait que la Planète Terre est le substrat de la "vie générale" pour reprendre l'expression colinsienne ou, pour utiliser une terminologie moderne, qu'elle est l'habitable de la [322] Biosphère à laquelle appartient notre espèce, comme toutes les autres. Il y a chez Colins, agriculteur diplômé de l'École de Maison-Alfort en 1811, une tendresse implicite, mais omniprésente, pour la terre qu'il a d'ailleurs cultivée pendant une douzaine d'années à Cuba. Dans la perspective de Colins, de Louis et d'Agathon De Potter, cette collectivisation sera le fait d'un Etat mondial ou, provisoirement, d'un Etat en voie de mondialisation. Certes le mondialisme colinsien trouve sa justification tant dans l'incompatibilité qu'il affirme entre une pluralité de souverainetés et une paix internationale durable que dans l'irrationalité que revêt l'accaparement privé du sol et du sous-sol lesquels ne sont pas assimilables au capital car antérieurs à ce dernier et à l'humanité elle-même, accaparement que, selon lui, la collectivisation intégrale de la planète par une autorité mondiale est seule susceptible d'obvier. Certains de leurs disciples, au début du XX^{ème} siècle, ont lancé pour ce faire une "Ligue pour la nationalisation du sol". (Cf Ivo Rens et William Ossipow, *Histoire d'un autre socialisme*, La Baconnière, Neuchâtel, 1979, [323] chapitre IV, p. 79 et seq.) L'expression n'est guère heureuse car elle confère une connotation nationale à une pensée qui se veut mondialiste et car la collectivisation est susceptible de formules diverses dans lesquelles devraient nécessairement intervenir les collectivités territoriales. Nos auteurs préconisent que la puissance publique procède au lotissement des terrains en fonction des divers besoins sociaux, principalement agricoles et artisanaux locaux, et que ces lots, mis aux enchères, soient attribués aux plus offrants et derniers enchérisseurs individuels ou collectifs, nombre d'entre eux devant être exploités par des associations de travailleurs qui se les verraient attribuer pour trente ans, durée moyenne d'une génération. Les

lots des entreprises individuelles ou familiales seraient en principe attribués à vie. Pour permettre aux jeunes de concourir à ces enchères, et plus généralement de s'établir professionnellement, Colins et ses disciples préconisent l'attribution par l'Etat, à tous les jeunes, d'une dot sociale, non point à titre de don mais à titre de prêt. (Cf Cunliffe, John and Erreygers, Guido, "Basic Endowment and Basic Income : Some [324] Belgian Precursors", *Political Studies* (1988) XXXVI, 653-662)

Cette formule, qui écarte l'Etat ainsi que ses subdivisions du processus de production, leur reconnaît néanmoins des fonctions régulatrices cruciales et leur attribue la rente foncière qui serait l'une de leurs principales ressources. Ici, comme ailleurs, le socialisme colinsien se présente d'une façon dogmatique qu'il convient de ne pas prendre à la lettre si l'on veut en rendre l'esprit compréhensible au XXIème siècle. A mon avis, il est un point en tout cas du programme colinsien qui mérite d'être repensé à la lumière de la problématique des droits de l'homme, notamment des droits économiques et sociaux, c'est le problème de l'habitat qui n'a pas retenu particulièrement l'attention de Colins et de ses disciples. En effet, compte tenu de l'extrême importance que le logement tient dans la protection des libertés individuelles, il me semble qu'il se justifierait que les individus pussent devenir propriétaires de leur domicile, mais de lui seul, nonobstant la collectivisation du sol qui ne s'appliquerait donc pas à l'habitat individuel ou familial.

À la collectivisation du sol *lato sensu*, Colins et ses disciples adjoignent la collectivisation [325] de la majorité des capitaux accumulés sous le règne de la force, sans toutefois léser les droits fondamentaux des intéressés, ce qui peut paraître contradictoire mais ne l'est pas. La justification de cette mesure tient non point à la nature de ces capitaux mais aux conditions d'exploitation ayant présidé à leur acquisition. Les modalités de cette expropriation partielle des grandes fortunes devront être décidées par les pouvoirs publics, donc en définitive par le peuple.

Dans l'ouvrage que j'ai en chantier, je traiterai les autres fonctions de l'Etat et de ses subdivisions dans une humanité enfin libérée des sociétés de capitaux et de leurs portées captieuses et maléfiques de cartels, holdings et montages financiers *off shore* dans des paradis fiscaux, conçus pour rendre les uns toujours plus riches et les autres, sinon toujours plus pauvres, du moins toujours plus dépendants. Pour Colins et ses disciples, l'Etat aurait le monopole de l'instruction publique, en réalité de l'instruction et de l'éducation, et il veillerait à ce qu'elles soient dispensées à l'abri du "matérialisme prétendu scientifique" dans lequel ils voient la racine profonde de

tous les maux de l'exploitation capitaliste et plus [326] fondamentalement de "l'ignorance sociale de la réalité du droit". J'ai longuement disserté ailleurs sur l'énigme de la métaphysique colinsienne qui procède d'un strict évolutionnisme d'inspiration lamarckienne (Cf. notamment "Sur la version colinsienne de l'argument ontologique", in *Revue européenne des sciences sociales, Tome XLI, 2003, No 125, pp. 143-151*. Annexe II ci-après) de sorte que je m'abstiendrai de le faire dans ce résumé. Je me contenterai ici de relever que, s'ils contestent la vision anthropomorphique d'un Dieu créateur omnipotent qui, en survalorisant et magnifiant la Toute-puissance, favoriserait et encouragerait la course à la puissance chez les humains et les monstres juridiques créés par eux, Colins et les De Potter tiennent pour démontrée la soumission des âmes à l'"éternelle justice" qui sanctionnerait dans l'au-delà les actions bonnes et mauvaises accomplies par l'homme sur Terre. La justice substituée à la puissance, tel est en définitive le message fondamental du "socialisme rationnel". Bien entendu, une telle société ne serait ni une société égalitaire ni une société parfaite - des délinquents et des criminels y subsisteraient comme dans toutes les [327 sociétés du passé - mais ils n'auraient plus partie liée avec la puissance et le pouvoir.

Au demeurant, la philosophie colinsienne de l'histoire est tout entière tributaire du problème métaphysique de la communication : "De la parole, à l'écriture ; de l'écriture, à l'imprimerie ; de l'imprimerie, à la découverte de la vérité ; de la découverte de la vérité à son acceptation sociale ; il n'y a partout : que la distance d'un besoin." (Colins, *Science sociale*, tome V, 1857, p. 222) Pour Colins, l'invention de Gutenberg marque une inversion anthropologique dans l'économie de l'esprit en provoquant l'avènement progressif du libre examen devenu socialement incompressible. S'insurgeant contre l'admiration de certains de ses contemporains pour le saint-simonisme qu'il détestait, Colins écrivait : "Le saint-simonisme n'est pas le plus grand événement intellectuel du XIXe siècle, c'est la télégraphie électrique, qui appartient infiniment plus au monde intellectuel..." (Colins, *Qu'est-ce que la question sociale ?*, 1853-4, tome III, p. 374) Par conséquent, de nos jours, sans doute vouerait-il un intérêt tout particulier aux télécommunications et à la Toile d'Internet. Toutefois, l'enthousiasme de Colins pour la communication [328] et la télécommunication n'emporte nullement son adhésion à l'idéologie du progrès. Pour lui, ces innovations ne peuvent manquer de hâter la dissolution de l'ordre social fondé sur la force et l'apparition d'un ersatz de pouvoir spirituel nouveau, la "terreur de l'avenir", qui

contraindra l'humanité à chercher, puis à trouver, la vérité de la souveraineté de la raison.

En réalité, le socialisme rationnel de Colins se veut un libéralisme véritable, c'est-à-dire un système accordant aux hommes, mais à eux seuls et jamais aux sociétés de capitaux, la liberté de penser, de bouger, de s'associer, de contracter, d'entreprendre, de commercer, de thésauriser et d'élire au suffrage universel des gouvernants qui ne soient plus inféodés aux puissances d'argent, puisqu'il n'y en aura plus. Mais surtout, issu de l'Ecole des idéologues née dans la mouvance de Condillac, il se veut l'aboutissement des idéologies, c'est-à-dire de tous les -ismes, y compris le libéralisme et le socialisme. (Cf. Moravia, Sergio, *Il pensiero degli Idéologues. Scienza e filosofia in Francia (1780-1815)*, "La Nuova Italia" Editrice, Firenze, 1974, 865 p.)

[329]

En marge de ces réflexions, j'aborderai aussi le thème de l'extraordinaire triomphe dont bénéficie de nos jours le prétendu néolibéralisme qui, à mes yeux, s'explique par le fait qu'il se borne à transposer dans la société industrielle ce que l'on appelle la loi de la jungle, c'est-à-dire des rapports de prédation. Que le néolibéralisme n'ait qu'un rapport factice avec le libéralisme des XVIII^e et XIX^e siècles, c'est ce que s'efforcent d'occulter la quasi-totalité des auteurs contemporains qui consacrent de savants ouvrages affirmant la pertinence, pour notre époque, d'auteurs libéraux comme Montesquieu, Adam Smith et Benjamin Constant. Ces penseurs estimables luttèrent respectivement contre l'absolutisme monarchique, l'interventionnisme étatique et les atteintes aux droits et libertés individuels, mais ils n'avaient pas conscience de l'accaparement sans précédent des richesses et des pouvoirs que les sociétés anonymes, et singulièrement les corporations multinationales, opéreraient aux XX^e et XXI^e siècles au détriment du plus grand nombre, au mépris des exclus, et en multipliant les conflits entre les nations.

[330]

En concluant cet *Itinéraire*, je suis conscient du paradoxe qui l'a marqué d'un bout à l'autre : à l'optimisme personnel qui m'a habité tout au long de mon existence fait pendant mon pessimisme sur l'emballement de notre monde industriel, pessimisme qui s'est radicalisé au fil des années. C'est ce grand écart qui est à l'origine de mon engagement téméraire contre la surgénération du plutonium et le SuperPhénix

de Creys-Malville. Si la victoire qui a été emportée dans ce combat a permis à l'Europe occidentale d'échapper jusqu'ici à un super-Tchernobyl (malheureusement toujours possible du fait des usines de retraitement de La Hague et de Sellafield, des usines d'enrichissement d'uranium, voire des centrales nucléaires classiques), elle est sans conséquence sur le sort qui attend notre civilisation technicienne vouée à la disparition. Je mesure avec effroi les indicibles souffrances qu'entraînera cette catastrophe. Probablement ne vivrai-je pas assez longtemps pour en pâtir personnellement, mais elle frappera mes semblables, à commencer par mes enfants ou mes petits-enfants. Reste l'espérance que, par delà le désastre, les survivants pourront [331] reprendre le cheminement de l'humanité à l'écart du mirage de la croissance, né de l'union contre-nature des ingénieries juridiques et technologiques, et qu'il se souviendront du sage conseil d'Hésiode : "Ne laisse pas grandir en toi la démesure. (*Les travaux et les jours*)

Genève, 15 janvier 2009.

[333]

Itinéraire d'une universitaire genevois

Annexe I

Introduction, *Livre jaune sur la société du plutonium /Yellow Book on the plutonium Society*, Editions de la La Baconnière, Neuchâtel, 1981, pp. 10 à 25.

Ils ont des yeux et ne voient point, des oreilles et n'entendent pas.

Jérémie, 5, 21.

[Retour à la table des matières](#)

Il n'est guère contestable que le risque technologique inhérent au projet de sur-régénérateur SuperPhénix de Creys-Malville, France, se situe plusieurs échelons au-delà des risques propres aux autres développements de l'industrie civile, les usines de retraitement du combustible irradié mises à part. En effet, l'accident le plus grave qui pourrait survenir dans cette centrale entraînerait d'abord la mort immédiate de plusieurs milliers d'habitants en France et en Suisse, puis la mort différée par leucémie ou d'autres formes de cancer de plusieurs millions d'Européens, enfin la contamination radioactive de tout ou partie du bassin rhodanien, c'est-à-dire d'une région de l'Europe rendue durablement inhabitable... sans compter les dommages indéterminables infligés au patrimoine génétique des survivants.

Peu importe, dès lors, que le degré de probabilité d'un tel désastre soit faible, voire infime - d'ailleurs, [334] comment évaluer sa probabilité sans base expérimentale de référence ? - c'est là un risque que les gouvernants ne sauraient accepter

sans l'assentiment explicite des citoyens dûment informés au préalable, et que notre génération de devrait pas imposer aux générations à venir sans absolue nécessité.

Nous n'avons pas le droit de mettre en pratique la parole de Louis XV : "Après moi, le déluge !" Nous n'avons pas le droit de dilapider la terre - la Terre - mais le devoir de la transmettre, si possible enrichie, aux générations montantes.

Telles sont les motivations principales qui ont conduit le soussigné à approcher quelques-uns de ses collègues de l'Université de Genève dès 1976 pour leur proposer la rédaction d'un manifeste. Les réactions furent toujours courtoises, mais souvent sceptiques. Alors toutefois intervinrent coup sur coup la prise de position de physiciens et de syndicalistes français intitulée "Non à Super-Phénix", la "Lettre ouverte des 1300 scientifiques de la région genevoise" ¹ aux Gouvernements français, italien et de l'Allemagne fédérale, concernés par la construction du surrégénérateur Super-Phénix de Creys-Malville, France, et au Gouvernement suisse, concerné par sa proximité géographique" (c'est nous qui soulignons) et la première Déclaration du Groupe de Bellerive, toutes initiatives excellentes dont on trouvera le texte intégral dans les pages qui suivent. Nous fûmes tout d'abord soulagés, mais très vite préoccupés puis [335] confondus par la passivité des autorités politiques prétendument responsables.

Au printemps 1978 nous reprîmes donc contact avec des collègues et amis. Les réactions, cette fois, furent tout à fait positives, sauf exceptions. La responsabilité particulière des universitaires et des autres intellectuels, en présence de ce qui nous apparaissait désormais non seulement comme un risque inacceptable mais aussi comme un pas décisif dans la mise en place effective d'un type de société incompatible avec les valeurs dont se réclament encore nos démocraties pluralistes, nous conduisit à opter pour la forme d'un Appel contre le surrégénérateur Super-Phénix et pour l'organisation d'un grand débat public, interdisciplinaire et contradictoire sur l'alternative : société du plutonium - technologies douces.

Entre-temps, le nombre des collègues et amis intéressés avait presque triplé. Le libellé définitif de l'Appel de Genève fut notre œuvre commune. Les noms et qualités des trente membres du Comité de lancement de l'Appel de Genève que nous constituâmes ensemble ont été diffusés avec ce dernier. On les trouvera ci-après accompagnant le texte de notre Appel qui fut adopté le 2 octobre 1978, mais qui ne fut

¹ Beaucoup d'entre eux travaillaient au CERN. IR 2008.

rendu public, par une conférence de presse, qu'un mois plus tard, le 6 novembre 1978. Dans l'intervalle, l'aile marchante du Comité de lancement avait créé, le 21 octobre 1978, l'Association pour l'Appel de Genève qui, d'emblée, décida d'en répandre le texte dans les trois langues officielles de la Suisse que sont l'allemand, le français et l'italien, ainsi [336] qu'en anglais et en espagnol et de susciter une récolte de signatures à l'échelle de l'Europe.

Mais, qu'est-ce, au juste, la société du plutonium ? - nous a-t-on demandé parfois narquoisement - et pourquoi en faire le bouc émissaire de la modernité qui se caractérise aussi par d'autres maux tels que l'écart croissant entre pays riches et pays pauvres, les dangers de l'informatique et des manipulations génétiques, les différentes formes de pollution, pour ne pas parler de la progression de la torture et des totalitarismes ?

À cette dernière question, la science économique dominante - et Dieu sait si elle domine ! - répond sans ambages qu'il n'est point de salut hors de la croissance, que cette dernière ne saurait survivre à la crise pétrolière qu'en exploitant non seulement les combustibles nucléaires fissiles grâce aux réacteurs nucléaires à neutrons lents, considérés désormais comme conventionnels, mais encore les combustibles nucléaires fertiles grâce aux réacteurs à neutrons rapides. Or, nous dit-on, les "rapides" présentent cet avantage inouï de surrégénérer, c'est-à-dire de produire plus de combustible fissile qu'ils n'en consomment grâce à la transmutation d'uranium 238 en plutonium 239. Et n'est-il pas dans la logique de notre civilisation industrielle d'utiliser toujours plus d'énergie pour une puissance toujours accrue ? C'est ainsi que le scientisme fait parler la science.

D'où la pertinence de la caractérisation de toute société thermo-industrielle qui se veut "avancée" par le dernier vecteur de la plus grande puissance à disposition, à savoir le plutonium que surrégénèrent déjà les "rapides" en URSS, en France et en Écosse, en attendant [337] Super-Phénix en France et Kalkar en République fédérale d'Allemagne. D'où aussi la pertinence d'une remise en cause de cette fuite en avant dont on peut douter qu'elle soit compatible avec la poursuite de l'aventure humaine. En effet, même à supposer résolus tous les problèmes technologiques inhérents au nucléaire en général et aux surrégénérateurs en particulier, dans notre monde divisé en forces antagonistes, l'accession de certains hommes à la toute-puissance énergétique qu'on nous fait miroiter, sinon avec la surrégénération du moins avec la fusion

thermonucléaire contrôlée, ne garantirait-elle pas l'autodestruction violente de l'humanité ?

En attendant la réalisation de ce dangereux mirage, la société du plutonium, elle, nous menace déjà dans l'immédiat, et nos enfants plus que nous, en raison de la tendance fâcheuse qu'ont certains transuraniens ² à se fixer dans leurs os pendant la croissance, et toute notre postérité avec eux en raison des effets mutagènes des radiations ionisantes. Vous en doutez ? Ecoutez plutôt :

Le 15 avril 1980 à 8h.35, un incendie détruisit tant le circuit principal que le circuit de secours alimentant en électricité l'usine de retraitement de La Hague, France, clef de voûte de la surrégénération et donc de la société du plutonium. Seul restait en fonctionnement le circuit autonome des fils de fer électrifiés entourant les installations.

[338]

Dès cet instant commença l'échauffement des cuves de stockage des produits de fission, cuves qui doivent être non seulement refroidies mais encore brassées en permanence.

A lui seul, le non-refroidissement des cuves de stockage entraînerait leur rupture, après cinq ou six heures selon le syndicat CFDT, après dix-huit heures selon la COGEMA, filiale commerciale du Commissariat français à l'énergie atomique, pour reprendre les deux valeurs que cite la revue spécialisée *Nucleonics Week* du 24 avril 1980. Or, qui dit rupture des cuves de stockage dit contamination de l'environnement par une masse de produits radioactifs sans commune mesure avec les quelques kilos des explosifs nucléaires militaires.

Grâce à l'intervention de groupes électrogènes prélevés en toute hâte à l'arsenal militaire de Cherbourg heureusement tout proche, une alimentation de fortune a pu interrompre le compte à rebours de l'accident majeur dans un délai de deux heures environ, pour reprendre la même source.

Si tel n'avait pas été le cas, et dans l'hypothèse d'un vent faible soufflant du sud comme celui qu'enregistrait ce jour-là la station météorologique de Cherbourg-Maupertuis, la Manche et probablement le sud de la Grande-Bretagne auraient été

² Les mots "et surtout plusieurs produits de fission" manquent dans le texte. IR 2008.

gravement pollués. Dans l'hypothèse d'un vent faible soufflant du nord, ce qui advint le lendemain, la France aurait tout simplement perdu une partie de la Normandie, contaminée radioactivement et rendue durablement inhabitable.

[339]

Il faut beaucoup de naïveté pour croire qu'un tel accident serait resté sans conséquences politiques majeures en France et ailleurs.

Il faut davantage encore d'ignorance de l'histoire, et singulièrement de l'histoire des techniques - au fait, quelles universités et quelles écoles polytechniques enseignent effectivement cette discipline ? - pour penser que l'électronucléaire ne connaîtra pas d'accidents à l'échelle de l'extrême concentration énergétique qui la caractérise.³

Il faut enfin tout l'enivrement qu'offrent pouvoir et puissance pour que nos gouvernants couvrent de la raison d'Etat les paris de l'électronucléaire en exposant la légitimité démocratique de nos institutions aux aléas de tels accidents technologiques.

Mais pour expliquer la fascination qu'exercent la surrégénération ainsi que la fusion thermonucléaire contrôlée sur nos hommes politiques, il faut aussi tout un contexte culturel où le savoir est en miettes et où la science économique dominante peut impunément projeter dans l'avenir des courbes d'expansion qui n'auront correspondu dans l'histoire de l'humanité qu'à une brève parenthèse extravagante ; il faut enfin et surtout que soit bien radical le divorce entre science et conscience et que la technocratie scientifique l'emporte de beaucoup sur le respect des droits de l'homme et de la démocratie.

La société du plutonium plonge ses racines loin dans notre passé et dans notre psyché, là où sourd constamment [340] la violence. Né d'une prétendue conversion du génie atomique aux fins pacifiques, l'électronucléaire a progressé en servant d'alibi à la prolifération tant verticale qu'horizontale du nucléaire militaire. C'est ce que retrace admirablement Jim Garrison dans *From Hiroshima to Harrisburg. The Unholy Alliance*, SCM Press, London, 1980. En réalité, le génie atomique n'a jamais cessé d'être martial, car il repose sur une discipline scientifique auréolée de l'efficace militaire, minée par l'existence de domaines "classifiés", c'est-à-dire relevant du

³ Ecrit et publié quelque cinq ans avant Tchernobyl. IR 2008.

secret militaire, et parce que le nucléaire est imposé aux populations civiles par des méthodes militaires. Souvenez-vous des manifestations de Brokdorf en 1976, de Malville en 1977, de Gorleben et de Plogoff en 1980. Militarisation et prolifération sont les deux mamelles de la bête. La société du plutonium, c'est aussi ça !

Dans un tel contexte, les actions entreprises par l'Association pour l'Appel de Genève peuvent apparaître comme dérisoires... Pourtant, sans moyens financiers, sans appuis officiels, mais grâce au dévouement d'une poignée de personnes convaincues, nous avons constitué un réseau à l'échelle européenne par lequel nous avons recueilli quelque 50'000 signatures, dont celles de plusieurs milliers d'universitaires et de scientifiques. Le lecteur de cet ouvrage trouvera dans celles de nos lettres que nous y avons reproduites le nom de quelques célébrités. Qu'elles en soient remerciées ! Pour notre part, nous avons été touchés surtout par le travail ingrat des militants anonymes auquel nous sommes redevables, pour l'essentiel, de l'écho recueilli auprès des citoyens des différents pays d'Europe.

[340]

De son côté, le Bureau de l'APAG, renforcé par l'arrivée d'éléments nouveaux, se fit un devoir de transmettre l'Appel de Genève, par lettres recommandées, à ses destinataires formels au travers des présidents des assemblées parlementaires de tous les Etats d'Europe et d'interpeller au surplus quelques autorités spirituelles ainsi que le Gouvernement suisse. Le lecteur trouvera dans le présent recueil la liste des destinataires de ces lettres ainsi que le fac-similé de toutes les réponses reçues en retour. Le moins que l'on puisse dire, c'est que , à quelques rares exceptions près, les parlementaires ne nous ont pas entendus.

Aussi bien, avant même la fin de la campagne de récolte des signatures, le Bureau de l'APAG engagea-t-il l'Association dans deux directions nouvelles : la prise de position, par voie de communiqués de presse, sur des questions d'actualité en relation avec le contenu de l'Appel de Genève, et la participation à des réunions organisées soit par les promoteurs du nucléaire, soit par des opposants, soit par des instances se voulant neutres.

C'est ainsi que l'APAG fut représentée notamment en février 1979 à la Conférence organisée par le Groupe de Bellerive, à Genève ; en octobre 1979, à la Conférence sur "Le surrégénérateur et l'Europe" organisé par FORATOM à Lucerne, Suisse ; également en octobre 1979 au Congrès mondial "Alternatives et environnement" qui

s'est tenu à Vienne, Autriche ; en décembre 1979, à l'Audition publique et partiellement contradictoire à laquelle l'APAG fut invitée en qualité d'organisation internationale par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à Bruxelles ; en mars 1980, [342] aux "Journées d'information" sur l'état de l'électronucléaire en Europe organisées par l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA) à Zurich-Oerlikon ; en juin 1980, au débat paritaire organisé par le 10e Symposium "*International Management*" à l'Université de Saint-Gall, Suisse ; en octobre 1980, à la rencontre organisée par le groupe de polytechniciens français intitulé "X-Alternatives" à Paris ; en décembre 1980, à l'Assemblée générale du Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN) à Paris également ; en janvier 1981, au débat contradictoire organisé par le Comité pour l'environnement des ingénieurs mécaniciens et électriciens à Salonique, Grèce, etc.

Par ailleurs, l'APAG entretient des relations notamment avec le *World Information Service on Energy*, dit WISE, dont le siège est aux Pays-Bas, avec la *Union of Concerned Scientists* et l'équipe dirigeante du *Bulletin of Atomic Scientists*, aux Etats-Unis, avec le GSIEN susmentionné qui publie la *Gazette nucléaire* depuis 1976, en France, avec les responsables de la revue *The Ecologist* en Grande-Bretagne, et avec ceux d'Ecoropa à travers l'Europe occidentale. L'APAG a d'ailleurs décidé de parrainer la campagne d'information sur le nucléaire qu'Ecoropa a lancée en 1980, avec des succès variés selon les pays. Enfin, l'APAG a adhéré au Centre de liaison sur l'environnement (CLE) dont le siège est à Nairobi, Kenya.

Loin de nous l'idée d'autosatisfaction ! Nos gouvernants persistent dans une voie que nous tenons pour funeste mais que leur présentent comme inéluctable des [343] cohortes d'experts et de spécialistes, parfois même d'éminents scientifiques. Il est cependant contraire à la vérité d'affirmer que nos sociétés n'ont pas le choix et qu'elles doivent s'engager à fond dans l'électronucléaire, donc dans la surrégénération, pour remplacer le pétrole. Quant au slogan "Le nucléaire ou le retour à l'âge des cavernes", il ferait se retourner dans leurs tombes Einstein, Newton, Galilée et quelques autres prédécesseurs qui ne furent guère cavernicoles ! Tout se passe comme si la classe politique voulait soulager les citoyens des pays industrialisés du fardeau de leur liberté en leur refusant tout choix véritable.

En Europe, partout ou presque, les gouvernants ont sournoisement pratiqué la politique du fait accompli, en "mouillant" si possible les chefs de l'opposition, et ils ont

engagé ou sont en train d'engager leurs peuples dans la voie des "rapides". Ils auront du mal à s'en laver les mains après la catastrophe sans précédent qui nous attend.

Ivo RENS, président de l'APAG,

1er janvier 1981.

[345]

Itinéraire d'une universitaire genevois

Annexe II

Sur la version colinsienne de l'argument ontologique (paru dans la *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XLI, 2003, No 125, pp. 143-151)

[Retour à la table des matières](#)

Depuis sa réfutation par Kant, l'argument ontologique, c'est-à-dire la preuve rationnelle de l'existence de Dieu à partir de l'essence, n'intéresse plus guère que les historiens. De fait, il tient une place importante dans l'histoire de la philosophie. Énoncé par Anselme de Canterbury (né à Aoste en 1033-1109)⁴, contesté par Thomas d'Aquin (1225-1274), puis reformulé successivement par Descartes (1596-1650) et par Leibniz (1646-1716), il illustre magnifiquement ce que Jeanne Hersch a appelé "l'illusion philosophique".⁵

Toutefois il eût été étonnant que le rationalisme du XIXe siècle se désintéressât de cette problématique. Mais c'est dans un contexte intellectuel totalement renouvelé qu'il apparaît sous la plume d'un philosophe [346] socialiste, le baron Colins de

⁴ C'est toutefois le moine allemand Bruun, dit Candide de Fulda, qui passe pour être le premier à avoir donné au moyen âge la preuve dialectiquement développée de l'existence de Dieu. Cf. Etienne Gilson, *La philosophie au moyen âge*, Payot, Paris, 1962 (éd. or. 1944), p. 198.

⁵ Jeanne Hersch, *L'illusion philosophique*, Préface de Karl Jaspers, Plon, Paris, 1964.

Ham (1783-1859), dans le tome V de sa monumentale *Science sociale* paru en 1857.⁶ Ancien officier de la Grande Armée et de la Vieille Garde de Napoléon, cet agronome de formation, qui avait été une douzaine d'années planteur à Cuba et qui, de 1835 à 1845, avait entrepris de suivre les cours de la plupart des institutions savantes de Paris, fut l'un des représentants les plus téméraires du siècle de toutes les audaces.⁷

Présumé scientifique de Colins

L'une des plus grandes controverses scientifiques du XIX^e siècle opposa les partisans du caractère fixe des espèces biologiques, à partir de la Création, aux tenants du transformisme qui postulaient l'évolution des formes du vivant. Jean-Baptiste Lamarck (1744-1829) fut le premier naturaliste à soutenir un transformisme scientifique généralisé à toutes les espèces. Il le fit publiquement dès 1800 dans un *Discours d'ouverture du 21 floréal de l'an VIII* (11 mai 1800), puis il développa ses vues dans sa *Philosophie zoologique* parue en 1809.⁸ Les autres transformistes français les plus éminents [347] du XIX^e siècle sont Etienne Geoffroy Saint-Hilaire (1772-1844) et son fils Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1805-1861). Un grand débat opposa en 1830 Etienne Geoffroy Saint-Hilaire au très protestant baron Georges Cuvier (1769-1832), partisan du fixisme, qui expliquait l'existence d'espèces "antédiluviennes", dont témoignaient des fossiles, par de grandes catastrophes géologiques dont le Déluge serait l'archétype. Les historiens s'accordent à considérer que ce débat tourna à l'avantage du catastrophisme de Cuvier et que la plupart des natura-

⁶ Hippolyte Colins, *Science sociale*, tome V, p. 1 à 260 et plus particulièrement p. 171 à 260. Cf. aussi *Science sociale*, tome XVI, p. 407 à 427, *De la justice dans la science, hors l'Eglise et hors la Révolution*, tome II p. 627 - 644, tome III, p. 365 à 368.

⁷ Sur la vie de Colins, cf notre *Introduction au socialisme rationnel de Colins*, A la Baconnière, Neuchâtel, 1968. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

⁸ Buican, Denis, *L'évolution et les évolutionnismes*, Que sais-je ?. PUF, Paris, 1989, p. 45 ainsi que Grimoult, Cédric, *Évolutionnisme et fixisme en France. Histoire d'un combat 1800-1882*, CNRS Editions, 1998, p. 12.

listes français ne se convertirent au transformisme qu'après la traduction en français de *L'origine des espèces* de Charles Darwin en 1862.⁹

Il faut croire que tous les contemporains ne partagèrent pas cet avis car Hippolyte Colins considérait dans *Qu'est-ce que la science sociale ?* (1853-1854) que le transformisme était scientifiquement démontré. Dans *Science sociale*, il affirme que la vie procède tout entière de la matière, qu'elle soit corporelle ou incorporelle, les forces étant naturellement purement matérielles.¹⁰ "Notre globe a été primitivement à l'état igné. L'état [348] igné est à la formation de l'univers ce que l'état aqueux est à la formation des organismes. L'humidité n'est apparue sur notre globe que plusieurs milliers d'années après son existence. Les végétaux et les animaux s'y sont développés successivement, en passant des plus simples aux plus composés. L'homme est le dernier des développements de l'organisme. La démonstration de ces faits scientifiques, il n'appartient qu'à l'ignorance : de la méconnaître."¹¹ Aussi cette adhésion au transformisme est-elle un présupposé incontournable de sa "démonstration de l'immatérialité des âmes." Comme Colins est décédé en 1859, l'année même de la parution de *L'origine des espèces* de Darwin, il est pour le moins hasardeux de le déclarer "antidarwiniste", comme le fait pourtant un auteur récent.¹²

Position du problème philosophique

Le problème philosophique fondamental pour Colins consiste à savoir si, par delà l'ordre physique régi par le déterminisme existe un ordre moral. Ce dernier ne saurait être fondé que sur l'âme. Colins identifie l'âme au sentiment que chacun a de sa propre existence, c'est-à-dire à la sensibilité réelle. Telle est son essence. Ce faisant il s'inscrit dans le prolongement de l'École des [349] idéologues, eux-mêmes

⁹ Grimoult, Cédric, *Ibidem*, p. 139.

¹⁰ Colins vise par là l'énergie dont le concept scientifique ne fut dégagé qu'autour de 1850 par les physiciens anglais James Prescott Joule et William Thomson (alias Lord Kelvin). Dans l'ouvrage fondateur de la thermodynamique *Réflexions sur la puissance motrice du feu et sur les machines propres à développer cette puissance* qui date de 1824, Sadi Carnot parlait encore du calorique.

¹¹ Hippolyte Colins, *Science sociale*, tome V, p. 215.

¹² Angenot, Marc, *Colins et le socialisme rationnel*, Les Presses universitaires de Montréal, Montréal, 1999, p. 165.

issus de la postérité de Condillac.¹³ Toutefois, contrairement à la tradition dominante qui, dans la sensibilité, privilégie la perception des sens, il accorde la priorité au plaisir et à la peine, donc à la souffrance. Nous avons bien dit "sensibilité réelle", par opposition à la sensibilité apparente qui, elle, est purement matérielle, et illusoire. Certaines substances chimiques, certains appareils électriques sont dits sensibles, mais dans un sens figuré, par anthropomorphisme. Pour ce qui est de notre sensibilité, assurément réelle, tout le problème est de savoir si elle n'est qu'une fonction de notre organisme, auquel cas il n'y aurait tout simplement pas d'ordre moral distinct de l'ordre physique.

Colins ne met pas en doute que l'être humain ne puisse sentir et, a fortiori, penser sans son corps. Le problème est de savoir si ce dernier est le sujet de la sensation et de la pensée ou bien s'il n'en est que l'instrument, ce qui serait le cas si l'âme était démontrée immatérielle, donc non sujette au déterminisme non plus qu'au temps, autrement dit éternelle. Dans cette hypothèse, l'ordre moral constitué par les âmes dans leur union avec un organisme serait régi par la raison pure comme les mathématiques, ce en quoi Colins se rattache à une variante gnostique du rationalisme que l'on fait remonter [350] à Pythagore. Dans cette hypothèse aussi, et nonobstant le transformisme, il n'y aurait pas "série continue des êtres" de l'amibe à l'homme et le "matérialisme prétendu scientifique"¹⁴ serait controuvé.

¹³ Cf. François Picavet, *Les idéologues. Essai sur l'histoire des idées et des théories scientifiques, philosophiques, religieuses, etc. en France depuis 1789*, Félix Alcan, Paris 1891 et Sergio Moravia, *Il pensiero degli Idéologues. Scienza e filosofia in Francia (1780-1815)*, "La Nuova Italia" Editrice, Firenze, 1974.

¹⁴ Hippolyte Colins, *Science sociale*, tome I, p. 19, 177, et passim.

Démonstration de l'immatérialité des âmes ¹⁵

Comme les âmes ne se manifestent qu'unies à un organisme matériel, la démonstration de leur immatérialité devra faire quelque emprunt à l'induction tout en recourant prioritairement à la déduction. En revanche, la science sociale qui en découlera procédera exclusivement par voie déductive. Comme tout rationaliste, Colins postule la véridicité de la raison et du raisonnement. ¹⁶

[351]

L'axiome utilisé est celui de la sensibilité réelle de l'homme, dont la formulation est "je me sens exister", ou "je sens" ou encore plus synthétiquement "je". L'homme est un animal doté de sensibilité réelle. Mais celle-ci n'appartient pas nécessairement aux autres animaux dont la sensibilité mise en question sera dite apparente. Ce n'est qu'au terme de la démonstration que l'on saura de façon certaine si la sensibilité apparente des animaux est réelle ou illusoire.

Colins analyse un phénomène apparemment exceptionnel dans le règne animal dont il n'est pas déraisonnable de penser qu'il pourrait être la manifestation caractéristique de la sensibilité réelle, à savoir le langage qu'il appelle le verbe. Pour lui, le verbe est constitué par l'échange de signes convenus entre deux ou plusieurs sujets. Il ne s'agit donc pas du "langage articulé" comme le prétend un auteur récent, ¹⁷ le langage des sourds-muets constituant bien évidemment pour Colins un langage réel. ¹⁸

¹⁵ L'expression de "l'immatérialité de l'âme" avait été popularisée au XVIII^e siècle par le fameux *Treatise of Human Nature* (1739-1740) de David Hume, dont une section était intitulée "Of the Immateriality of the Soul". Bien entendu, Colins prend le contrepied de l'illustre empiriste anglais.

¹⁶ La démonstration en question fait l'objet des 260 premières pages du tome V de *Science sociale*. Nous en avons entrepris l'analyse détaillée dans notre *Introduction au socialisme rationnel de Colins*, op. cit. pp. 289 à 367. Emmanuel Rens en a fait une lecture critique dans "Formulation logique de la démonstration colinsienne de l'immatérialité de l'âme" in *Courants*, Genève, 2000, p. 34, 35.

¹⁷ Angenot, Marc, op. cit, p. 50.

¹⁸ Hippolyte Colins, *Science sociale*, tome V, p. 227.

Mais quelles sont les conditions requises pour qu'apparaisse le langage ? Colins les réduit au nombre de trois :

- a) une sensibilité réelle, qu'elle soit matérielle ou immatérielle,
- b) un organisme doté de motilité et d'une mémoire matérielle centrale : le cerveau,

[352]

- c) le non-isolement nécessaire, dans le sens déterministe du terme, des êtres supposés capables de développer le verbe.

Est-ce à dire que ces conditions étant réunies le langage se développera nécessairement ? Hors l'hypothèse du don du langage par un Dieu créateur - que Colins tient pour absurde - il est bien évident que la communication linguistique est apparue spontanément entre les humains. D'ailleurs, observe Colins, bien que malaisée, l'expérimentation est ici possible et elle conclura comme le bon sens que le langage apparaît nécessairement lorsque sont réunies les conditions susénumérées.

Colins examine ensuite si le verbe se développe dans une catégorie beaucoup plus vaste d'êtres, à savoir ceux qui réunissent les conditions suivantes :

- a) une sensibilité apparente, sans préjuger sa nature réelle ou illusoire,
- b) un organisme doté de motilité et d'une mémoire matérielle centrale : le cerveau.
- c) le non-isolement, dans le sens déterministe du terme, des êtres supposés capables de développer le verbe.

Autrement dit, les animaux possèdent-ils le langage, ou un langage, ou des langages ? Pour répondre à cette question de façon aussi probante que possible, Colins décide de s'en tenir aux espèces dites supérieures, celles dont l'organisme est le plus proche de celui des hommes. Les différences entre certains grands singes et l'être humain sont en effet négligeables au regard du transformisme. Certes, les animaux

dont il s'agit communiquent par des signes. Mais, aussi adaptés soient-ils, ces derniers ne sont nullement des signes convenus et ne [353] constituent donc nullement des langages. La preuve c'est qu'on ne peut les traduire en langages humains. ¹⁹

Vu que les conditions matérielles requises pour le développement du langage sont également réunies chez les hommes et chez les animaux qui ont été comparés, et vu que le langage s'est développé chez les uns à l'exclusion absolue de tous les autres, la sensibilité n'est réelle que chez les hommes à l'exclusion de tous les animaux, dont le nom même issu de *anima*, l'âme, est illusoire, de plus elle y est évidemment indépendante de la matière, donc immatérielle.

Par conséquent, la série des êtres comporte d'un côté des êtres purement matériels, de l'autre des êtres composés d'un organisme matériel ressortissant à ladite série et d'une immatérialité, de sorte que la série est rien moins que continue. CQFD

Définition de l'ordre moral

Les événements tels qu'ils affectent l'homme ne sauraient constituer la condition nécessaire et suffisante des souffrances et des jouissances, car ils procèdent tous plus ou moins de l'ordre physique alors que celles-ci [354] relèvent exclusivement des sensibilités réelles, qui seules fondent la raison, la morale et le droit. Or, comme il est impossible de passer sans sophisme du fait au droit, de l'ordre physique à l'ordre moral, les souffrances et les jouissances, si même elles s'expliquent phénoménalement par des causes naturelles, ne se justifient métaphysiquement que par l'existence d'une loi suprême qui régit l'ordre moral comme le déterminisme régit l'ordre physique, mais qui transcende le déterminisme lui-même comme l'âme incarnée transcende le corps.

Mais, objectera-t-on, comment la justification métaphysique de la condition humaine peut-elle se concilier avec l'explication physique des souffrances et des jouis-

¹⁹ Nous sommes conscient que l'essor de l'éthologie intervenu depuis l'époque de Colins a conduit certains spécialistes à une position plus nuancée et que le mouvement de "libération animale" apparu depuis quelques décennies s'inscrit en faux contre cette conclusion. Nous nous réservons de les commenter de façon critique dans un ouvrage ultérieur.

sances ? D'ailleurs, une justification n'est-elle pas en définitive superfétatoire ? Elle le serait évidemment si les hommes ne relevaient que de l'ordre physique et s'ils n'étaient inéluctablement, en leur qualité d'êtres raisonnables, amenés à s'interroger sur la raison de leur existence, le sens de leur vie, le but de leurs actions. Elle l'est d'ailleurs dans la pratique tant que la vérité n'est pas devenue absolument indispensable à la survie de l'humanité, car l'intelligence ne découvre que ce dont elle a impérieusement besoin. Aussi bien, si la société n'a jamais encore proclamé la vérité c'est qu'elle n'en a pas encore éprouvé la nécessité.²⁰ Mais il n'en résulte pas que la raison métaphysique de la condition humaine soit superfétatoire pour l'avenir : "Mon travail est, à [355] mes yeux, écrit Colins²¹, l'ouvrage le plus utile depuis l'origine sociale", car le temps arrive où l'humanité ne pourra survivre sans la connaissance de la vérité. Quant à la compatibilité de la justification métaphysique et de l'explication causale, il convient de remarquer qu'elles se situent sur deux plans différents. Pour Colins, dès que son point de départ métaphysique, l'immatérialité des âmes, a été identifié par la raison avec l'axiome "je me sens exister", la déduction nous livre en science sociale des vérités beaucoup plus sûres que l'induction dans les sciences naturelles, car les unes sont absolues comme les vérités mathématiques tandis que les autres ne sont qu'expérimentales donc relatives par essence et susceptibles de perfectionnements continus, ce qui est la marque même de l'imperfection.

"De l'immatérialité des âmes - écrit Colins - dérive *nécessairement*, la réalité de la LIBERTE, par conséquent la réalité de l'ordre moral, en *absolue* opposition avec l'ordre physique, où la *liberté réelle* ne peut exister ; là où il ne peut y avoir que NECESSITÉ.

De l'immatérialité des âmes, de la réalité de leurs individualités, dérive *nécessairement*, la réalité de la raison : réalité qui est absurde, dans toute autre hypothèse :

De la réalité de la raison, expression de l'ordre moral, résulte *nécessairement* aussi : que, la conformité à la raison, ou ce qui est rationnel, est l'expression de l'ordre moral.

[356]

²⁰ Hippolyte Colins, *L'économie politique, source des révolutions et des utopies prétendues socialistes*, Paris, 1857, tome II, p. 335.

²¹ Hippolyte Colins, *La justice dans la science, hors l'Eglise et hors la Révolution*, tome III, p. 210.

De l'immatérialité des âmes et de la réalité de la raison, résulte, *nécessairement* encore, la responsabilité des actions commises conformément ou contrairement à la conscience, à la tendance de raison.

De cette responsabilité, il résulte, toujours *nécessairement*: que, toute action commise : contrairement à la conscience ; ou conformément à la conscience et avec sacrifice de passion, avec sacrifice de tendance organique contraire à la raison ; doit être punie ou récompensée.

Il en résulte encore, et toujours *nécessairement*: que toute action coupable ou méritoire, n'ayant point été punie ou récompensée dans une vie, doit *nécessairement* : être punie ou récompensée dans une ou plusieurs vies postérieures.

Il en résulte encore, et toujours *nécessairement*: que : toute souffrance ou jouissance non méritée dans la vie actuelle est, toujours *nécessairement*: la punition ou la récompense d'actions commises dans une vie antérieure.

Et, comme l'ordre moral n'est autre que l'ordre de justice, l'ordre de raison, il s'ensuit enfin, et toujours *nécessairement* : que, toute jouissance quelconque, toute souffrance quelconque, est une récompense ou une expiation.

Cet ensemble de propositions se résume en disant :

L'ORDRE MORAL, C'EST L'HARMONIE ETERNELLE : ENTRE LA LIBERTE DES ACTIONS ; ET LA FATALITE DES EVENEMENTS." ²²

[357]

Éclaircissements sur la métempsyose colinsienne

Pour ce qui est de la métempsyose, Colins avait conscience de renouer avec une tradition vieille comme le monde représentée en Occident par les Druides et en Orient par l'hindouisme et le bouddhisme. Il convient toutefois de relever que sa doctrine se distingue tant de l'hindouisme que du bouddhisme par le fait qu'elle ne s'applique bien sûr qu'aux humains. Mais, dira-t-on, l'éternité des réincarnations est

²² Hippolyte Colins, *Qu'est-ce que la science sociale ?*, tome IV, pp. CLX et CLXI. Les italiques et les capitales sont de Colins.

démentie par les données scientifiques qui déterminent avec suffisamment de précision l'époque à laquelle est apparu le genre humain. Certes, tel est le cas si l'on exclut l'existence d'autres humanités sur d'autres globes. Mais Colins la postule au contraire, en raison de la vie limitée de notre Terre. Pourquoi n'y aurait-il pas des hommes sur Sirius, par exemple ? Et qu'est-ce qui nous "empêche de parler avec les habitants de Sirius ? La simple difficulté d'un perfectionnement optique. Qui donc oserait dire que ce perfectionnement est impossible ?" ²³ Car, pour Colins, fondamentalement, l'homme est partout le même, en raison de l'immatérialité des âmes : "Tous les hommes, de tous les mondes existants et de tous les mondes possibles ; de toutes les formes existantes, et de toutes les formes possibles ; ont, non pas un même fonds d'idées ; mais, le même fonds d'idées : parce qu'il n'y en a qu'un seul ; et, qu'il ne peut y en avoir qu'un seul ; ce [358] fonds est la sensibilité." ²⁴ Par conséquent, il nous "serait facile de parler avec les habitants de la lune ; si même ils ressemblaient à des chauves-souris." ²⁵

L'une des particularités de la doctrine colinsienne de la métempsycose réside dans le fait qu'elle exclut tout souvenir d'une vie antérieure compte tenu du caractère essentiellement matériel de la mémoire. Autre originalité : en érigeant la morale en principe d'individuation, elle transpose dans un registre qui se veut rationnel l'un des dogmes les plus obscurs du christianisme, à savoir le péché originel.

Au XIXe siècle les doctrines réincarnationnistes connurent un regain de faveur en Occident en raison notamment de l'essor de l'orientalisme. Au demeurant, une philosophie fondée non point sur l'immortalité mais sur l'éternité des âmes et sur la rationalité de la morale se devait de déboucher sur une telle perspective.

²³ Hippolyte Colins, *Science sociale*, tome V, p. 83.

²⁴ Hippolyte Colins, *Science sociale*, tome V, p. 84.

²⁵ Hippolyte Colins, *Science sociale*, tome V, p. 85.

De Dieu

L'ordre moral, tel que défini plus haut, Colins l'appelle "éternelle raison" lorsqu'il parle logique, "éternelle justice", lorsqu'il parle éthique ou politique, ou "sanction religieuse" lorsqu'il parle métaphysique. A l'occasion, il l'appelle aussi Logos ²⁶ marquant ainsi la filiation qui le relie aux Stoïciens.

[359]

Le Dieu tout-puissant, omniscient, créateur du ciel et de la Terre, n'est pour lui que l'image du despotisme, la négation de la liberté, de l'humanité. Prier Dieu pour lui demander telle ou telle faveur, intercéder auprès de lui, n'est-ce pas refaire le geste immémorial de l'esclave devant le maître, du serf devant le seigneur ? Pour Colins, la prière, dans le sens habituel du terme, et l'intercession sous toutes ses formes, sont des insultes à l'éternelle justice, absolue, infinie, parfaite et immuable. ²⁷ Si Dieu est absolu et infini, il est nécessairement impersonnel. La notion de personne implique celle d'organisme, donc elle évoque une existence temporelle, relative. Un Dieu personnel est une contradiction dans les termes.

Si donc Colins se dit volontiers athée, c'est parce qu'il ne croit pas en Dieu - la foi n'est-elle pas toujours l'aveu de l'ignorance ? - mais, s'il n'y croit pas, c'est qu'il sait Dieu infini et absolu. Notre philosophe est donc athée par respect pour l'éternelle justice, c'est-à-dire pour le Logos, dont la majesté est si haute et si grande. Aussi bien rarement âme fut plus emplie que la sienne de l'amour du divin, comme en témoigne le passage suivant : "Et quel est donc l'homme de raison qui ait jamais proféré le blasphème horrible qu'il faut anéantir le sentiment ? La raison doit le dominer, mais aussi longtemps qu'elle le domine, plus le sentiment se développe et plus l'homme est grand... Et pourquoi donc vouloir refuser au sentiment l'explosion d'amour [360] de Dieu ? Parce qu'elle est irrationnelle ? S'adressant à l'anthropomorphe, oui : mais à l'éternelle justice, non. Sous l'empire de la raison, cette justice au contraire est incontestablement démontrée. Mais la justice éternelle,

²⁶ Hippolyte Colins, *Science sociale*, tome VI, p. 238-239.

²⁷ Hippolyte Colins, *La justice dans la science, hors l'Eglise et hors la Révolution*, tome II, p. 355 et ss.

nous direz-vous encore, ce n'est pas un être réel, immatériel. Qui vous l'a dit ? La raison n'en sait rien. Elle sait seulement qu'il est impossible et inutile de le savoir..." ²⁸

Appréciation critique

On ne peut comprendre une pensée qu'en en mimant le mouvement, quitte à signaler les options qui apparaissent comme erronées. En l'occurrence, libre à chacun de considérer que la version colinsienne de l'argument ontologique pêche par ses prémisses ou par son recours illégitime au raisonnement par l'absurde.

Certes, Colins a eu quelques disciples de qualité, l'historien et révolutionnaire belge Louis De Potter (1786-1859), son fils le médecin Agathon De Potter (1827-1906), l'autodidacte français Elie Soubeyran (1863-1932) et, pendant quelque temps, le naturaliste espagnol Ramón de la Sagra (1798-1871), pour n'en citer que quatre. Quant à son Ecole, elle ne vécut qu'environ cent ans comme le retrace l'ouvrage que nous lui avons consacré. ²⁹

[361]

Parmi les obstacles qui s'opposent à l'accessibilité de cette doctrine figure son catastrophisme, c'est-à-dire sa conjecture que l'humanité ne manquerait pas de sombrer dans la violence généralisée si elle n'acceptait de se soumettre à la souveraineté de la raison et à la science sociale telle que découlant par voie logico-déductive de la démonstration de l'immatérialité des âmes. "Après dix, cent, mille, dix-mille révolutions, on est aussi avancé qu'au commencement : si le mal n'a pas été porté à l'excès suffisant... Le maniaque, on le saigne ; la société se saigne elle-même. Le résultat, pour l'individu, est de reconnaître : qu'il est fou, le résultat pour la société, est de reconnaître : qu'elle est folle ; et qu'elle a besoin de vérité." ³⁰ Ce catastrophisme n'est pas sans évoquer celui du baron Cuvier, mais transposé de l'ordre physique à l'ordre politique et du passé dans l'avenir ! ³¹ Pour l'avenir immédiat Colins prophétise

²⁸ Hippolyte Colins, *Science sociale*, tome VI, p. 105.

²⁹ Ivo Rens et William Ossipow, *Histoire d'un autre socialisme. L'École colinsienne 1840-1940*, La Baconnière, Neuchâtel, 1979.

³⁰ *Société nouvelle, sa nécessité*, tome II, p. 59.

³¹ Cf. à ce sujet Ivo Rens et Jacques Grinevald, "Réflexions sur le catastrophisme actuel", in Bernard Lescaze éd., *Pour une histoire qualitative*, Presses universitai-

l'avènement d'un ersatz de pouvoir spirituel, à savoir "la terreur de l'avenir".³² "La terreur, pour que sa durée puisse se prolonger, doit nécessairement être [362] vague. Un danger parfaitement connu cesse promptement d'être terrible ; et il faudrait bien peu de jours pour dormir aussi tranquillement, sous l'épée de Damoclès, que sous la voûte des cieux. Aussi longtemps que le danger reste vague, au contraire, la terreur se prolonge et l'espérance n'a point d'accès." ³³

Dans un ouvrage récent que nous avons déjà signalé, Marc Angenot résume la métaphysique "biscornue" (sic) de Colins par la formule lapidaire : "L'âme existe, donc Dieu n'existe pas" !³⁴ Malheureusement, à faire l'impasse sur la métaphysique de Colins, on s'expose inmanquablement à méconnaître des pans entiers de sa pensée économique et politique. Si Marc Angenot a compris que Colins préconisait la collectivisation du sol dans une économie de libre concurrence, il n'a pas saisi que cette dernière exigeait, toujours selon Colins, l'interdiction absolue des sociétés de capitaux : "Pour éviter la mort de l'humanité, la proscription d'associer les capitaux individuels, ou l'anéantissement de la féodalité financière, est devenue plus nécessaire encore : que la prohibition de l'assassinat".³⁵ Or, sans cette disposition, le socialisme colinsien demeure énigmatique.³⁶ [363] C'est là une lacune regrettable car l'ouvrage en question se distingue par une tentative intéressante de reconstituer la doctrine de

res romandes, Genève, 1976, p. 283-321 ainsi que *Science et anthropologie. Actes du Colloque international organisé à l'occasion de deux-centième anniversaire de la naissance de Colins de Ham, Philosophie XI*, ouvrage publié avec le concours du CNRS, Université de Toulouse-Le Mirail, 1984, passim.

³² Hippolyte Colins, *Science sociale*, tome II, p. 201, 206, et passim, mais surtout tome XVI, p. 147 à 208.

³³ Hippolyte Colins, *Science sociale*, tome XVI, p. 167.

³⁴ Angenot, Marc, *Colins et le socialisme rationnel*, op. cit., pp. 40 et ss.

³⁵ Hippolyte Colins, *De la justice dans la science, hors l'Eglise et hors la Révolution*, tome I, p. 37. Au sujet de la genèse et de la place de ces sociétés dans l'ordre juridique. Cf. notre article "Sociétés de capitaux et idéologie capitaliste" in Bruno Schmidlin éd., *Personne, société, nature*, Editions universitaires, Fribourg, Suisse, 1996, p. 109-121.

³⁶ A preuve: Marc Angenot affirme que "Colins est presque tout entier dans Saint-Simon", alors que Colins s'en démarque sur pratiquement tous les thèmes, et que Colins est "hostile au libre examen" alors que toute la philosophie de l'histoire de Colins est fondée sur l'avènement progressif mais définitif du libre examen ensuite de l'invention de l'imprimerie ! (Angenot, Marc, op. cit. p. 167 et 168) Décidément Colins reste Vox clamantis in deserto.

Colins à partir des écrits de ses disciples. Mais elle n'en est que plus représentative du conformisme culturel qui interdit aujourd'hui à la plupart des spécialistes des sciences sociales tout questionnement métaphysique.

Ivo Rens

Arbousse-en-Cévennes,

2 décembre 2002.

[365]

Itinéraire d'une universitaire genevois

Annexe III

La fin du pétrole bon marché ? Effondrement ou décroissance de la civilisation industrielle ? (publié in *Conflits, sécurité et coopération. Liber Amicorum Victor-Yves Ghebali*. Edité par Vincent Chetail. Bruxelles, Bruylant, 2007, pp. 447-458.)

[Retour à la table des matières](#)

L'humanité est-elle à la veille du déclin de l'exploitation pétrolière ? A quelle échéance ? Quelles sont les énergies de substitution à disposition ? Quelles seront les conséquences du renchérissement prochain croissant du pétrole et de toutes les sources d'énergie ? Telles sont les principales questions auxquelles s'efforcent de répondre trois ouvrages récents que j'ai lus ces derniers temps, à savoir :

- WINGERT, Jean-Luc, *La vie après le pétrole. De la pénurie aux énergies nouvelles*, Editions Autrement, Paris, 2005, 243 pages.

- COCHET, Yves, *Pétrole Apocalypse*, Fayard, Paris, 2005, 275 pages.

KUNSTLER James Howard, *La fin du pétrole. Le vrai défi du XXI^e siècle*, Plon, Paris, 2005, 371 pages, traduit de l'anglais par Philippe Delamare. (*The Long Emergency. Surviving the Converging Catastrophes of the Twenty-First Century*, Atlantic Monthly Press, New York, 2005, 307 pages)

[366]

Le premier de ces trois livres est préfacé par Jean Laherrère, géologue et géophysicien, consultant en matière de réserve et d'exploration de pétrole et de gaz, l'un des fondateurs avec Colin Campbell en 2000 de l'*Association for the Study of*

Peak Oil (ASPO). L'auteur, Jean-Luc Wingert, est un ingénieur français qui a entrepris de présenter de façon didactique, avec quantité de tableaux et graphiques, la problématique mondiale du pétrole.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à un état des lieux. Le pétrole est présent dans tous les aspects de nos sociétés industrielles : dans l'agriculture, avec les engrais, les pesticides, les machines agricoles ; dans les objets manufacturés, avec la pétrochimie, les plastiques et les médicaments notamment ; dans le chauffage et la production d'électricité, cette dernière n'étant pas une source mais un vecteur est le plus souvent produite par le gaz ou le pétrole ; dans les forces armées qui sont tributaires d'engins motorisés mus par le pétrole ; et surtout dans les transports terrestres, maritimes et aériens qui sont captifs de cette forme particulière d'énergie qu'est le pétrole.

Or depuis quelques décennies les quantités de pétrole consommées chaque année sont deux à trois fois plus élevées que celles découvertes. Qui plus est, de graves incertitudes existent sur les réserves mondiales de pétrole car, pour des raisons politiques ou économiques, les compagnies productrices ont tendance à surestimer leurs capacités et les Etats membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), créée à Bagdad [367] en 1960, ont fait de même à tel point que "un tiers des réserves déclarées par l'OPEP n'existent pas".

En fait, le problème des réserves se complique du fait que, outre le pétrole conventionnel il y a les "huiles extra-lourdes" tels les sables asphaltiques et les schistes bitumineux. Mais leur extraction pose des problèmes environnementaux, des problèmes de rentabilité économique et surtout de rendement thermodynamique lorsque l'énergie qu'elle requiert voisine ou dépasse celle obtenue. Cela sans compter l'accroissement de leur effet sur le dérèglement climatique.

Ces circonstances expliquent en partie les controverses sur le pic de Hubbert, c'est-à-dire les prévisions quant à la date à laquelle sera atteinte la production maximale de pétrole à l'échelle mondiale et à partir de laquelle commencera la déplétion, c'est-à-dire le déclin ou la décroissance de pétrole disponible, à raison de 2% par an. Colin Campbell prévoit le pic pour 2007, tandis que Jean Laherrère opte pour 2015. Pour l'auteur, la marge d'incertitude autour de cette date est peu significative car "nous sommes entrés dans la zone de turbulence qui précède le pic mondial et nous n'en sortirons probablement plus".

Jean-Luc Wingert considère au passage que, sous l'influence du Gouvernement de Washington, l'Agence internationale pour l'énergie "a plus ou moins dissimulé la réalité" de l'imminence du pic sans que cela ait gêné les gouvernements européens. "Le fait qu'un événement inexorable, connu de longue date et dont les effets sont potentiellement dévastateurs, puisse avoir été ignoré si [368] longtemps doit nous interpeller sur les raisons de cet aveuglement."

En réalité, par delà les responsabilités gouvernementales il y a, me semble-t-il, une responsabilité de la profession des économistes et, plus généralement des sciences sociales et de l'intelligentsia de nos sociétés industrielles qui, sauf exceptions rarissimes, n'ont rien vu venir.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, l'auteur examine les stratégies énergétiques possibles pour faire face à la déplétion. Après avoir fait une incursion dans les leçons du passé, du moyen âge à la révolution industrielle et aux deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, il passe en revue les filières énergétiques disponibles car, dit-il, "l'avenir énergétique sera pluriel".

Il y a tout d'abord, les sources déjà exploitées que sont le gaz, le charbon et le nucléaire. Le pic mondial du gaz suivra de quelques années celui du pétrole, probablement autour de 2030. Le charbon est abondant mais extrêmement polluant ; sa combustion émet du CO₂ et son extraction émet du méthane dont la contribution à l'effet de serre est relativement plus importante que celle du gaz carbonique. Quant au nucléaire, il est fondé sur l'uranium qui lui aussi est une ressource en quantité limitée, quoique son épuisement ne menace pas à court terme ; mais il comporte un problème durable, celui des déchets et surtout des risques de sécurité qui ont conduit plusieurs pays européens à décider de son abandon. Pourtant il survivra au pétrole bon marché.

[369]

Les sources les plus prometteuses sont la biomasse et les autres énergies renouvelables que l'auteur passe en revue. Il donne notamment un tableau de la part des différentes énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie primaire des pays de l'Europe des quinze qui signale le hiatus existant entre la Suède, la Finlande et l'Autriche qui toutes trois dépassent les 20% et les autres pays tels la France, avec 5,42% et la Belgique avec 0,57%. D'où le titre d'un sous-chapitre : "Vers un système énergétique scandinave ?"

La déplétion du pétrole entraînera nécessairement un bouleversement de nos styles de vie, notamment dans les transports et l'habitat, sans précédent aucun. Elle "va provoquer des bouleversements d'une ampleur comparable à ceux de la révolution industrielle et nécessiter de mettre en oeuvre un chantier de nature analogue à celui de la reconstruction de l'après-guerre", avec des risques de conflits et d'exodes massifs de populations affamées. Il y aura nécessairement une relocalisation, notamment de l'agriculture, et une démondialisation, mais pas "un retour en arrière : les télécommunications consommant peu d'énergie, nous garderons un contact potentiel avec le monde entier, et les idées continueront à circuler".

En bref, il m'apparaît que l'auteur est plutôt optimiste sur les chances qu'ont nos sociétés de maîtriser les voies inexplorées de la décroissance.

Le second de ces ouvrages est dû à la plume d'Yves Cochet, docteur en mathématiques, député vert de Paris et ancien ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement du gouvernement Jospin. Le ton [370] en est plus alarmiste comme l'indique le titre. Selon Yves Cochet, nos sociétés sont confrontées à un triple choc : "une situation géologique, avec le déclin définitif de la production de pétrole ; une situation économique, avec un excès structurel de la demande mondiale de pétrole par rapport à l'offre ; une situation géopolitique avec une intensification du terrorisme et des guerres pour l'accès à ce pétrole encore indispensable mais devenu décroissant." Pour lui, aucun doute, "ce sera la fin du monde tel que nous le connaissons".

Les premiers chapitres de l'ouvrage explorent les mêmes thèmes que le livre de Wingert avec, toutefois, une interpellation plus pressante du lecteur. Ainsi le chapitre II est intitulé : "Moins vite, moins loin, moins souvent et plus cher" et le chapitre III consacré à l'agroalimentaire : "Nous mangeons du pétrole". Examinant la prétendue "substituabilité" des énergies tant vantée par certains politiques, l'auteur souligne à juste titre que l'énergie nucléaire ne sera pratiquement d'aucun secours à la France dans sa vulnérabilité en matière de transports, hormis le cas des trains électriques.

Plus original me paraît être le chapitre VI intitulé "Une nouvelle vision de l'économie". L'auteur s'en prend violemment à la théorie néoclassique dominante chez les économistes qui "masque sous une élégance mathématique son indifférence aux

lois fondamentales de la chimie et de la physique, notamment celles de la thermodynamique", ce qui marque un recul conceptuel par rapport à l'inspiration des physiocrates français du [371] XVIII^e siècle pour lesquels la terre et l'agriculture étaient la base de toute richesse.

S'inspirant de l'économiste roumano-américain Nicholas Georgescu Roegen (*The Entropy Law and the Economic Process*, 1971, *La Décroissance*, Editions du Sang de la terre, Paris, 1995), Yves Cochet conteste la vision circulaire des économistes néo-classiques - qui n'est jamais que celle de l'argent - et observe que les flux d'énergie et de matière qui sous-tendent les processus économiques sont linéaires et unidirectionnels, qu'ils puisent dans les sources naturelles de basse entropie et dégradent irréversiblement l'énergie et la matière, donc l'environnement, en produisant des déchets. Dans le système-monde, le centre industrialisé puise dans la périphérie du tiers-monde l'énergie, notamment pétrolière, et les autres matières premières et y rejette ses déchets par le "libre" jeu des lois du marché arbitrées par l'OMC. D'où le mythe occidental de la croissance illimitée.

Le mutisme des compagnies pétrolières quant à l'imminence de la déplétion s'explique notamment par le fait que, à leur tête, les géologues ont été remplacés par des économistes aux comportements spéculaires déconnectés des réalités matérielles qu'ils sont censés gérer. Yves Cochet incline à penser que le pic de Hubbert global sera atteint entre 2006 et 2010, de sorte qu'il a d'ores et déjà rendu pratiquement inévitable le triple choc susmentionné.

Reprenant une idée avancée dans les années 1970, l'auteur observe que les citoyens des sociétés industrielles disposent de machines et de services équivalant à un [372] certain nombre d'"esclaves énergétiques". Si l'on estime que chaque travailleur correspond à 3 KWh, chaque habitant de l'Allemagne dispose de 44 "esclaves énergétiques" et chaque habitant des États-Unis de 90. De même, l'empreinte écologique des terriens varie dans des proportions considérables. Par conséquent, la surpopulation mondiale doit être calculée non point en fonction des quelques six milliards d'humains mais en multipliant ces derniers par le nombre variable d'"esclaves énergétiques" dont dispose chaque nation.

Plus sombre encore, le chapitre VII intitulé : "Or noir, sang rouge". L'auteur y dresse un réquisitoire fort bien documenté sur la seule vraie raison de l'invasion américaine de l'Irak, le pétrole du Moyen-Orient. Traitant de la soif chinoise et in-

dienne de pétrole, il estime que ces deux Etats feront tout pour s'en procurer, y compris la guerre. "Le choix des pays industrialisés est binaire : soit ils décident leur sevrage immédiat et rigoureux, soit ils poursuivent leur addiction par la force. La première option est la seule manière de sauvegarder la solidarité et la démocratie, mais nous avons choisi la seconde : la guerre." Bien entendu, ce "nous" ne désigne ni l'auteur ni un peuple en particulier mais l'ensemble du monde industriel.

Dans sa conclusion intitulée "Réduire l'inévitable choc", l'auteur plaide pour une mobilisation générale des pays riches autour d'une sorte d'économie de rationnement organisé et démocratique. La fête du pétrole est finie. Condamnée à la sobriété, l'humanité devra se résoudre à mettre fin à la mondialisation, à la délocalisation et au gigantisme fondés sur le pétrole à [373] bas prix et elle devra réapprendre à produire et consommer localement, en introduisant "un protectionnisme nouveau" pour résister au choc énergétique. Priorité absolue à l'alimentation. Elle sera produite localement. Et rationnée. Les objets manufacturés le seront à l'échelle locale ou régionale. "L'ordinateur, par exemple, est impensable sans de multiples échanges mondiaux de matières et d'énergie. Il n'y a pas d'ordinateur breton fabriqué à partir de ressources naturelles bretonnes." Il en va, semble-t-il, de même pour les télécommunications. En bref, pour Yves Cochet, si elle était acceptée et organisée, la décroissance pourrait nous épargner l'effondrement. Il sied de relever qu'il est le seul politique français à oser tenir un tel langage.

L'auteur du troisième ouvrage recensé est un Américain peu connu des Français, mais qui bénéficie d'une réelle notoriété outre-Atlantique comme auteur de romans et surtout comme contempteur du type d'urbanisme qui a prévalu aux Etats-Unis, c'est-à-dire abandon des centres urbains au profit d'une banlieue proliférante, d'une "suburbanisation" dépendant de l'omniprésente bagnole, des autoroutes, des supermarchés, de la climatisation, bref d'une hyper-consommation d'énergie, surtout pétrolière. Cette critique de l' *american way of life* se trouve notamment dans *The Geography of Nowhere : The Rise and Decline of America's Man-Made Landscape* (1993) et *The City in Mind : Meditations on the Urban Condition* (2002). C'est dire que, pour ses lecteurs américains, les positions qu'il expose dans *La fin du pétrole* ne constituent pas une surprise.

[374]

Tout d'abord, une remarque sur le titre français qui n'est nullement une traduction du titre anglais. Le sous-titre original se réfère à une convergence de catastrophes menaçant notre XXI^e siècle, à savoir l'épuisement du pétrole et du gaz, les conflits armés qui en découlent, la dérive climatique, la pollution, la mise en cause de la biodiversité, la déforestation, la désertification due à l'agriculture industrialisée, etc. Quant au titre original lui-même, il a une connotation fort différente du titre français. Mais sa traduction présente des difficultés. En effet, la traduction littérale par "Le long état d'urgence" évoquerait en français une situation juridique très particulière liée à l'histoire de France contemporaine. Peut-être "L'interminable crise" correspondrait-elle mieux au titre original. Certes, le traducteur était justifié à donner le titre qu'il a retenu, d'autant que le livre de Kunstler ne traite pas seulement de la fin du pétrole bon marché, mais également de la fin du pétrole, contrairement aux deux autres ouvrages présentés ci-dessus. Toutefois, il a retrouvé ce problème dans le titre du dernier chapitre de l'ouvrage intitulé en anglais *Living in the Long Emergency* qu'il a traduit par "La vie pendant la Longue Catastrophe". On serait tenté d'y trouver à redire si l'auteur n'était pas vraiment un catastrophiste, dans le sens qu'il prévoit effectivement des catastrophes dont il espère atténuer les rigueurs en dénonçant les politiques catastrophiques qui y conduisent. Cela dit, il faut rendre hommage au traducteur qui a réussi à faire en sorte que le livre parût avoir été écrit en français.

Intitulé "Nous nous ruons vers l'avenir, en somnambules", le chapitre premier dresse un tableau [375] particulièrement sombre de nos hallucinations collectives. Le pic pétrolier mondial devrait avoir été atteint entre 2000 et 2005. On ne le saura qu'à posteriori. Il se peut que la production mondiale ondule au sommet quelques années. Puis ce sera la déplétion au rythme de 2% à 6% par an. L'idéologie dominante est encore dominée par les cornucopiens, c'est-à-dire les tenants de la corne d'abondance illimitée. Mais il y a ceux, à l'opposé, qui estiment que la capacité d'accueil de la Terre a été dépassée de beaucoup et qui considèrent que l'ère industrielle constitue la phase terminale de notre espèce en voie d'extinction. "La conception que je présente me situe quelque part entre ces deux camps, mais probablement plus près des apôtres de l'extinction. Je crois, en effet, que nous sommes en train d'aborder au XXI^e siècle une période de difficultés sans précédent, mais que l'humanité survivra - non sans subir des pertes sévères en terme de population, d'espérance de vie, de niveau de vie, de conservation des connaissances et de la

technologie, et de comportement civilisé." Bien qu'il tienne les causes de cette situation pour multiples, l'auteur considère que les "pirates financiers", accapareurs spéculatifs, qui ont établi leur domination grâce à un "racket pyramidal planétaire sur l'arrière-plan d'un jeu géopolitique de chaises musicales" assument une responsabilité particulière dans l'impasse civilisationnelle et les immenses souffrances qu'elle va comporter.

Les chapitres II et III intitulés respectivement "La modernité et le dilemme des combustibles fossiles" et "La géopolitique et le pic pétrolier mondial" dressent un tableau historique de l'addiction des sociétés industrielles à la puissance des combustibles fossiles en général et [376] du pétrole en particulier. Au cœur du problème géopolitique se trouve la dépendance des Etats-Unis envers le monde musulman détenteur des plus importantes réserves de pétrole subsistant dont nous ne pouvons nous passer. "Par inattention, narcissisme, et avec une présomption d'une stupidité incroyable, nous avons accepté de devenir les otages de cette assuétude. Nous avons enrichi les classes dirigeantes du Moyen-Orient au delà des plus fous délires jamais rêvés par aucun émir, cheikh, pacha ou calife pendant tous les siècles de leurs rêveries. Cette richesse a transformé une religion poétique, bienséante, en agent virulent d'une potentielle conflagration mondiale." Se voulant réaliste, l'auteur s'abstient de jugements moraux et, dans la perspective, certes vouée à l'échec, de sauver l' *american way of life* il va jusqu'à justifier l'invasion de l'Irak et les futures interventions des Etats-Unis en Iran. Quant au Pakistan, il faudra le surveiller de près car c'"est l'un des pays les plus dangereux et les plus instables du monde". Pour ma part, je vois dans cet interventionnisme une inconséquence de l'auteur qui, après avoir âprement condamné les "pirates financiers" notamment pétroliers, rejoint leur bras armé.

En réalité, du fait de leur habitat éparpillé sur des superficies considérables, les États-Unis sont plus vulnérables que tout autre pays au fléchissement, et à fortiori au tarissement, du pétrole. L'Europe occidentale, moins suburbanisée, est un peu moins exposée, surtout la France qui, du fait de ses centrales nucléaires, "pourra garder les lumières allumées plus longtemps". En revanche la Chine, en pleine industrialisation, sera frappée aussi sévèrement que les États-Unis, mais pour [377] d'autres raisons. Partout prévaudront "la fin de la croissance industrielle, la chute du niveau de vie, le désespoir économique, la baisse de la production agricole, et les luttes politiques intérieures". Une lueur d'espoir tout de même : "Un moment arrivera

où les grandes puissances de la planète n'auront plus les moyens de projeter leur domination à quelque distance que ce soit. Jusqu'aux armes nucléaires qui deviendront peut-être inutilisables, tant leur entretien méticuleux dépend d'autres systèmes technologiques liés à notre économie des combustibles fossiles."

Intitulé "Au delà du pétrole. Pourquoi les combustibles de substitution ne nous sauveront pas", le chapitre IV est l'un des plus intéressants, quoique aussi l'un des plus désespérants. L'auteur estime qu'aucune des sources d'énergie concurrentes des hydrocarbures, ni aucune combinaison d'entre elles, ne parviendra à sauver la civilisation industrielle. Il y a à cela des raisons techniques qu'il passe longuement en revue, mais aussi une raison de principe qui est que - à l'exception du charbon qui ne suffira pas à lui seul, qui est lui aussi une ressource limitée et dont l'exploitation présente des nuisances considérables pour l'environnement - ces filières sont toutes dépendantes de l'ère du pétrole. C'est là une idée qu'il semble avoir empruntée à Nicholas Georgescu-Roegen (*Energy and Economic Myths*, 1976) qu'il ne cite pourtant jamais. Selon Kunstler, on ne fabriquera jamais des éoliennes en métal à partir de l'énergie solaire ni des accumulateurs au plomb et à l'acide pour stocker l'électricité photovoltaïque à l'aide de quelque système que ce soit d'énergie solaire. Certes, il y a l'hydroélectricité que l'on pourrait développer encore [378] un peu aux États-Unis. Mais l'auteur doute que cette filière elle-même aurait pu prendre son envol si on n'avait pas puisé dans les combustibles fossiles, ni même qu'elle puisse durer indéfiniment sans prélèvement de ces derniers, compte tenu aussi de l'envasement inéluctable des barrages.

L'auteur consacre de longs développements à dissiper l'illusion répandue aux États-Unis d'une économie à l'hydrogène. L'hydrogène se prête malaisément au stockage et plus malaisément encore au transport par pipeline. Quant aux piles à hydrogène, dont l'invention date de 1839, elles sont tributaires soit d'hydrogène produit par le nucléaire, avec les difficultés susmentionnées, soit d'un vecteur qui pourrait être ou le gaz, promis à une prompte déplétion, ou bien le méthanol - qu'il écarte sans explication - mais qui produirait du CO₂ autant qu'avec un moteur à explosion.

Suit une étude critique et une radicale élimination des autres solutions que seraient la fabrication de pétrole de synthèse à base de charbon, de la dépolymérisation thermique au bilan énergétique désastreux, de la biomasse un peu légèrement écartée sauf pour ce qui est du chauffage au bois avec les risques de déforestation qu'il implique, de l'exploitation des hydrates de méthane emprisonnés dans les sédi-

ments des océans mais qui accroîtrait la dérive climatique et qui serait très dangereuse, etc.

Reste la filière nucléaire dont l'auteur doute qu'elle ne soit pas tributaire en définitive des énergies fossiles et dont les matières premières sont elles-mêmes soumises à épuisement. Certes elle n'est susceptible de produire [379] que de l'électricité de sorte qu'elle ne pourra en aucun cas faire rouler les automobiles et les camions dont dépend le maintien de l' *american way of life*. "Mais - conclut l'auteur - l'énergie nucléaire sera peut-être la seule chose qui nous empêchera de basculer hors de ce que nous appelons la civilisation."

Le chapitre V intitulé "La nature se rebiffe" comporte un sous-titre qui en explicite suffisamment le contenu pour mon propos ici, à savoir "Changements climatiques, maladies épidémiques, pénurie d'eau, destruction de l'habitat, et la face sombre de l'ère industrielle".

Dans le chapitre VI libellé "Les fumées de l'ivresse. L'économie hallucinée" l'auteur place en exergue la citation suivante de William James : "La caractéristique la plus significative de la civilisation moderne est le sacrifice de l'avenir au présent, et tout le pouvoir de la science est prostitué à cet effet".

Procédant à une lecture écologique et thermodynamique de l'évolution des sociétés industrielles, Kunstler propose une tentative d'explication de "la cause exacte de la Première Guerre mondiale toujours mystérieuse pour nombre d'historiens". Selon lui, elle a éclaté "juste au moment où... les pays industriels effectuaient la transition cruciale entre la phase du charbon et celle du pétrole", soit entre une économie à forte entropie et une économie plus entropique encore. Il y a, me semble-t-il, dans cette observation quelque chose de profondément juste mais qui ne saurait constituer à elle seule une explication historique. Sommaire me paraît être, en revanche, la position de l'auteur lorsqu'il traite de la [380] Révolution bolchevik comme de l'avènement d'une "dictature de gangsters". N'ayant jamais eu de sympathie pour le régime soviétique je suis d'autant plus à l'aise pour affirmer que si la Révolution d'octobre fut en réalité un coup d'Etat, elle fut conduite par une coterie d'idéologues marxistes menés par Lénine et Trotski sincèrement convaincus de libérer la société russe du capitalisme oppresseur et que ce n'est qu'avec la confiscation du pouvoir par Staline que s'est affirmé le caractère totalitaire et liberticide du prétendu socialis-

me soviétique qui pourtant continua à bénéficier de l'adhésion idéologique d'une fraction importante des travailleurs et de l'intelligentsia dans le monde entier.

Intitulé "La vie pendant la Longue Catastrophe" le VII^e et dernier chapitre est le plus américain d'un livre très américain. C'est aussi un chapitre dont l'auteur admet qu'il n'a pas le même statut épistémologique que le reste de son ouvrage car il est purement conjectural et personnel. L'auteur y écrit : "Nous avons dépensé toute notre richesse acquise au XX^e siècle à construire une infrastructure de la vie quotidienne qui ne va pas entrer très avant dans le XXI^e siècle. Il n'est pas inutile de répéter que la banlieue généralisée est le plus gigantesque dévoiement de ressources de l'histoire humaine"... car entièrement tributaire du pétrole et de l'automobile individuelle.

L'auteur y décrit l'existence locale austère qui sera celle des habitants des Etats-Unis dont le niveau de vie sera, au mieux, légèrement supérieur à celui qu'avaient leurs ancêtres au XVIII^e siècle, en raison de la persistance de bon nombre des connaissances acquises du [381] temps de l'exubérance pétrolière. Bien sûr, les grandes compagnies multinationales ou même nationales auront toutes disparu faute d'activités rentables à leur niveau. Kunstler ne parle ni d'ordinateurs ni de télécommunications car, semble-t-il, les uns et les autres ne sauraient survivre dans le nouvel environnement de subsistance.

Au niveau politique, ce que l'auteur croit le plus plausible c'est l'éclatement des Etats-Unis au terme de mouvements de populations et de convulsions sociales considérables. La Californie du sud, l'Arizona, le Nouveau Mexique, le Nevada, une partie du Texas de l'Utah et du Colorado seront submergés d'immigrants mexicains et pourraient bien rejoindre le Mexique. Les Etats de l'ancienne Confédération sudiste seront particulièrement éprouvés ; il est probable que leurs populations retournent à un mode de vie très hiérarchique marqué par l'intégrisme religieux. Les Etats de la Nouvelle-Angleterre pourraient être dans une situation moins défavorable, mis à part le problème des mégapoles qui disparaîtront ; ils pourraient fusionner politiquement avec la province canadienne de l'Ontario. Il en va de même pour le Nord-Ouest pacifique, c'est-à-dire les Etats d'Oregon et de Washington bénéficiant d'un climat doux, d'excellentes terres agricoles, des ressources de la pêche artisanale et qui pourraient s'unir à l'Etat canadien de la Colombie britannique. En revanche, les Etats des grandes plaines de l'Ouest et des Rocheuses connaîtront un destin très sombre et ne pourront nourrir qu'une fraction de leurs populations actuelles.

[382]

Pour James Howard Kunstler, la fin du pétrole entraînera donc guerres, effondrement et décroissance en tout cas pour les Etats-Unis.

Sans méconnaître les désaccords existant entre les auteurs de ces trois ouvrages, il me semble qu'ils sont fondamentalement d'accord sur un point capital : nous allons au-devant d'un événement d'une dimension anthropologique, une manière d'inversion de la Révolution industrielle.

Professeur Ivo Rens
Université de Genève
Genève, janvier 2006.

P. S. Depuis que j'ai écrit ces lignes, plusieurs autres ouvrages sont parus qui explorent la problématique de la déplétion du pétrole. Il en va ainsi notamment de

LAURENT, Eric, *La face cachée du pétrole*, Plon, Paris, 2006, 411 pages.

Eric Laurent y conduit son enquête, à la façon du grand journaliste d'investigation qu'il est, en retraçant le rôle capital joué par le pétrole dans les principaux événements mondiaux au cours du XXe siècle et dans les tout débuts de ce XXIe siècle. Ses conclusions rejoignent pour l'essentiel les pronostics les plus alarmistes des trois auteurs ci-dessus. J'en veux pour preuve la citation suivante de la dernière page de son livre, inspirées de Joseph Auer :

"Je ne voudrais pas sembler iconoclaste, mais la conviction qu'il existera toujours des sources d'énergie illimitée repose chez beaucoup d'êtres humains sur le [383] même postulat que la croyance en Dieu : un pari par l'horrible. Ce serait trop horrible si Dieu n'existait pas. J'ai tendance à penser : c'est horrible, mais le pétrole n'existera plus."

Genève, novembre 2006.

[385]

Itinéraire d'une universitaire genevois

Annexe IV

Remarques sur les idées de progrès et de catastrophe dans l'histoire du socialisme et dans celle de l'écologie politique

Conférence prononcée par Ivo Rens, professeur honoraire de l'Université de Genève, à Anvers, au Colloque organisé par l'Association pour l'étude de l'oeuvre d'Henri De Man, le 21 novembre 2008.

[Retour à la table des matières](#)

En prenant la parole pour la première fois à Anvers, ma ville natale, sous les auspices de l'Association pour l'étude de l'œuvre d'Henri De Man que j'ai contribué à créer en 1973, j'éprouve un souvenir ému pour mes grands-parents anversois, mon grand-père paternel, de nationalité néerlandaise, mais anversois d'adoption, et ma grand-mère paternelle, pure flamande, issue du monde ouvrier de Boom, mais aussi pour mon ami Michel Brélaz qui a consacré l'essentiel de sa vie intellectuelle à l'approfondissement de l'œuvre d'Henri De Man. Mon propos, dans le temps limité qui m'est imparti, se bornera à émettre quelques remarques sur les notions de progrès et de catastrophe dans leurs relations complexes avec le socialisme et l'écologie politique, mais aussi avec quelques prédécesseurs du socialisme et quelques théoriciens de la théorie de l'évolution [386] et de la science écologique d'où procède en partie l'écologie politique.

Pour l'historien que je suis, l'idée de progrès est une idée récente puisqu'elle remonte au XVIII^e siècle. Les sociétés traditionnelles avaient du temps une conception cyclique que l'on retrouve chez la plupart des philosophes grecs. Ainsi, en retraçant la succession des régimes politiques, Platon, dans *La République*, évoque une dégénérescence par paliers à laquelle il s'efforce de remédier par ce qu'il conçoit largement comme un retour, souhaitable, à l'origine. Le prestige de l'origine caractérise les sociétés traditionnelles sur tous les continents. Les religions abrahamiques consacrent toutefois une importante innovation par rapport aux autres traditions en accréditant la notion de temps linéaire comportant un début et une fin.

C'est donc au XVIII^e siècle seulement que quelques penseurs européens entreprirent d'inverser la survalorisation traditionnelle de l'origine, donc du passé, en faisant valoir que, l'accroissement indéfini du savoir entraînant celui du pouvoir de l'homme sur la nature, l'avenir de l'humanité s'annonçait radieux. Les deux principaux précurseurs de ce renversement de perspectives sont Francis Bacon de Verulam, philosophe et homme d'Etat anglais (1581-1626), auteur du *Novum Organum* (1620), *De dignitate et augmentis scientiarum* (1623) et *The New Atlantis* (1626) et René Descartes (1596-1650), mathématicien, physicien et philosophe français, auteur du *Discours de la méthode* (1637) et des *Méditations sur la philosophie première* (1641). Francis Bacon transposa la notion de progrès de son sens spatial [387] de déplacement à son sens temporel connotant de façon intensément positive l'avenir. Descartes, dans son *Discours de la méthode*, en vante les bienfaits en ce qu'il nous rendra "comme maîtres et possesseurs de la nature". ³⁷

Parmi les autres auteurs du XVIII^e siècle apologistes du progrès, je citerai Leibniz (1646-1716), philosophe et mathématicien allemand, Fontenelle (1657-1757), philosophe français, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Turgot (1727-1781), homme politique, économiste et penseur français, auteur des *Tableaux philosophiques des progrès de l'esprit humain* (1750) et Condorcet (1743-1794), philosophe, mathématicien et publiciste français, auteur de *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1793). En revanche, Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), philosophe genevois, est quelque peu en porte à faux par rapport à l'idéologie du progrès. Dans son *Discours* de 1755, il tient l'homme pour "perfectible", mais cet-

³⁷ Pierre-André Taguieff, *Le sens du progrès. Une approche historique et philosophique*, Collection Champs, Flammarion, Paris, 2004, *passim*.

te faculté distinctive et presque illimitée, "faisant éclore (en lui) avec les siècles ses lumières et ses erreurs, ses vices et ses vertus, le rend à la longue le tyran de lui-même, et de la Nature". ³⁸

[388]

Le socialisme qui, en tant qu'idéologie et mouvement, n'apparaît vraiment qu'au XIXe siècle, est tributaire des apologistes du progrès du siècle précédent. On connaît la célèbre profession de foi de Saint-Simon (1760-1825) : "L'âge d'or n'est point derrière nous, il est au-devant, il est dans la perfection de l'ordre social ; nos pères ne l'ont point vu, nos enfants y arriveront un jour : c'est à nous de leur en frayer la route." ³⁹ En réalité Marx et Engels sont bien les héritiers de Saint-Simon mais aussi et surtout de Hegel (1770-1831), philosophe allemand, dont la pensée dialectique innove par rapport à ses prédécesseurs du XVIIIe siècle. Selon Hegel, progressant par thèse, antithèse et synthèse, le devenir positivise et même justifie intellectuellement toutes les violences dans l'attente de la synthèse. Avec le recul du temps, Marx et Engels nous apparaissent comme les porte-parole du triomphalisme industriel de l'Angleterre victorienne. Ce double héritage de Saint-Simon et de Hegel, via Marx et Engels, et cette adhésion enthousiaste à l'industrialisme, marqueront durablement le socialisme, à l'exception de quelques rares auteurs dont Colins (1783-1859) et ses disciples belges Louis De Potter (1786-1859) et Agathon De Potter (1827-1906), adversaires déclarés de l'idéologie du progrès. ⁴⁰

[389]

Il me semble toutefois qu'Henri De Man (1885-1953) est en retrait par rapport à l'immense majorité des auteurs socialistes des XIXe et XXe siècles. Le seul passage que j'aie trouvé où il se prononce sur l'idée de progrès est le suivant : "Le progrès

³⁸ Jean-Jacques Rousseau, "Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes", in *Œuvres complètes de Jean-Jacques Rousseau*, Bibliothèque de la Pléiade, Tome III, "Du contrat social. Ecrits politiques", Paris, 1964, p. 142.

³⁹ Pierre-André Taguieff, *op. cit.* p. 79.

⁴⁰ Ivo Rens, *Introduction au socialisme rationnel de Colins*, coédition de l'Institut belge de science politique et de La Baconnière, Bruxelles-Neuchâtel, 1968, p. 284-5. Cf aussi Ivo Rens et William Ossipow, *Histoire d'un autre socialisme : L'Ecole colinsienne 1840-1940*, en collaboration avec Michel Brélaz et Ivan Muller, La Baconnière, Neuchâtel, 1979, *passim*.

signifie pour le socialisme non pas que les institutions deviennent de plus en plus satisfaisantes, conformément à une mesure qui leur serait immanente ; il signifie, avant tout et surtout, que l'homme prend de plus en plus conscience de son mécontentement à l'égard des institutions, et qu'il leur oppose, grâce à cette conscience, des aspirations de plus en plus élevées, jusqu'à devenir leur sujet au lieu d'en être l'objet." ⁴¹

Cela dit, il n'en reste pas moins que dans l'histoire des idées politiques, socialisme et progrès sont intimement liés, à tel point que les socialistes de tous les pays qualifient volontiers aujourd'hui encore de progressistes les mesures qui leur paraissent favorables à leurs vues.

Pour tenter de résumer ce que les auteurs mentionnés jusqu'ici entendent par progrès, je ne puis faire mieux que rapporter ce qu'en dit Pierre-André Taguieff, déjà cité : "Le progrès est un processus d'amélioration ou de perfectionnement général de la condition humaine qui se présente comme linéaire, cumulatif, continu, nécessaire, irréversible et indéfini." ⁴²

Le philosophe François Meyer (1912-2004), spécialiste de la théorie de l'évolution, me paraît avoir renouvelé [390] cette problématique en la transposant à la dimension de la Biosphère, reprenant sur un registre purement laïc l'entreprise de Teilhard de Chardin (1881-1955). Il en va ainsi dans ses trois ouvrages consacrés à ce sujet à savoir : *L'accélération évolutive*, Librairie des sciences et des arts, Paris, 1947 ; *Problématique de l'évolution*, PUF, Paris, 1954 ; *La surchauffe de la croissance, Essai sur la dynamique de l'évolution*, Collection Ecologie, Fayard, Paris, 1974. Je me référerai ici exclusivement à ce dernier ouvrage qui reprend et actualise les thèses présentées dans les deux précédents.

Pour apprécier cette transposition de l'idée de progrès, il convient tout d'abord de préciser les échelles temporelles dont il s'agit. Si, comme l'enseigne l'astrophysique, l'univers est âgé de quelque 14 milliards d'années et notre système solaire, y compris notre Terre, de quelque 4,5 milliards d'années, les géologues et paléontologues s'accordent à dater l'origine de la vie (en principe unicellulaire) sur notre globe de quelque 3,5 milliards d'années, certains inclinant plutôt pour 3,9 mil-

⁴¹ Henri De Man, *L'idée socialiste*, p. 268 de l'édition de 1975. (Ed. or. *Die sozialistische Idee*, 1933).

⁴² Pierre-André Taguieff, op. cit. p. 111.

liards d'années.⁴³ Ce qui importe ici, ce sont moins les chiffres que les ordres de grandeur. Le phénomène du Vivant est du même ordre de grandeur temporelle que la Terre dont les couches superficielles ont d'ailleurs largement été façonnées par lui. C'est toutefois à la période postérieure à l'explosion (pluricellulaire) du Cambrien, survenue il y a quelque 550 millions d'années, que s'intéresse François Meyer dont toutes les [391] courbes, en particulier celle de la céphalisation des espèces, accusent un fort accroissement, donc un progrès accéléré.⁴⁴

François Meyer s'est attaché à retracer l'évolution démographique de la population humaine depuis les époques préhistoriques, pour lesquelles, toutefois, les données sont sujettes à caution, jusqu'à l'époque contemporaine ; cette évolution se traduit par une courbe cabrée. Selon lui, la progression de la démographie n'est nullement exponentielle, c'est-à-dire caractérisée par un taux d'accélération constant, mais surexponentielle, c'est-à-dire caractérisée par une accélération du taux d'accélération. Il critique donc comme timorées les prévisions démographiques des Nations Unies ainsi que l'hypothèse exponentielle adoptée par le Rapport Meadows *The limits to Growth* (Les limites à la croissance) qui avait créé pourtant un grand émoi dans les milieux politiques en 1972.⁴⁵

Autre paramètre de l'évolution étudié par François Meyer : le progrès technologique. Ici à nouveau, il part de la préhistoire en s'appuyant, pour ce faire, sur les travaux d'André Leroi-Gourhan qui avait notamment comparé la longueur de tranchant obtenu par kilo de [392] silex aux différentes périodes paléolithiques. Pour les périodes historiques, observant que les technologies se relayent les unes aux autres (la diligence, le train, l'auto, l'avion à hélice, etc.), il propose d'en établir la courbe enveloppe des vitesses atteintes ou des puissances à disposition. Dans l'un et l'autre

⁴³ Roland Trompette, *La Terre. Une planète singulière*, Pour la science, Belin. Paris, 2003. p. 234.

⁴⁴ François Meyer, *La surchauffe de la croissance, Essai sur la dynamique de l'évolution*, Collection Ecologie, Fayard, Paris, 1974, p. 69 et suivantes.

⁴⁵ Jeanine Delaunay éd., *Halte à la croissance ? Rapport sur les limites de la croissance*, enrichi d'une Enquête sur le Club de Rome par la traductrice de l'ouvrage, Fayard, Paris, 1973.

cas, les courbes obtenues présentent une allure cabrée attestant une accélération technologique surexponentielle.⁴⁶

Certes, on peut objecter à François Meyer qu'il inclut, dans son analyse tant démographique que technologique, des périodes de l'ordre du million d'années, fort antérieures à l'homme de Cro-Magnon et même à celui de Neandertal, dans lesquelles il prend nécessairement en compte des populations d'hominidés, ce qui facilite sa démonstration en accroissant l'extrême lenteur du décollage. Il n'en reste pas moins que sa pensée constitue une audacieuse tentative d'interprétation et de mesure de la notion de progrès.

Pour ce qui est de l'origine de la Révolution industrielle, illustration emblématique de la notion de progrès, je partage totalement le point de vue de mon ami Jacques Grinevald qui la date non point de la fin de XVIIIe siècle, comme s'efforce de l'accréditer la légende de James Watt, mais du milieu du XIXe siècle, c'est-à-dire de l'époque à laquelle la machine à vapeur et les autres innovations technologiques et juridiques ont eu [393] un impact effectif sur la production économique, la vie sociale et même l'évolution de la Biosphère.⁴⁷

J'en viens maintenant à l'idée de catastrophe et à celle de catastrophisme dont nous verrons qu'elles peuvent avoir des liens, même intimes, avec celle de progrès. Dans son sens premier, la catastrophe était la dernière des cinq parties de la tragédie grecque, consacrée au dénouement de l'intrigue, généralement funeste. Dans son sens général commun, ce mot désigne un désastre, qu'il soit d'origine naturelle ou humaine. Dans la tradition judéo-chrétienne, les fléaux de l'Apocalypse comportent toutefois une connotation millénariste intensément positive.

Cette positivité de la catastrophe, on la retrouve dans Marx et le marxisme. Pour Karl Marx et ses disciples, l'effondrement inéluctable du capitalisme sera assurément une catastrophe, mais surtout l'avènement espéré du socialisme qui conduira au communisme, c'est-à-dire à une société sans classe et sans Etat. C'est ce que souligne Henri De Man dès 1926 : ... "il saute aux yeux que Marx n'a jamais entendu préconiser le fatalisme qui consisterait pour le prolétariat à attendre passivement la

⁴⁶ François Meyer, *La surchauffe de la croissance, Essai sur la dynamique de l'évolution*, Collection Ecologie, Fayard, Paris, 1974, p. 33 et suivantes.

⁴⁷ Jacques Grinevald, *La Biosphère de l'Anthropocène. Climat et pétrole, la double menace - repères transdisciplinaires (1824-2007)*, Georg, Genève, 2007, *passim*.

catastrophe économique du capitalisme, miné par ses propres crises et contradictions intérieures. En enseignant que cette catastrophe était inéluctable, Marx entendait précisément encourager le mouvement socialiste à se faire "l'accoucheur" de la société nouvelle [394] par une intervention révolutionnaire aussi énergique que possible." ⁴⁸ C'est néanmoins dans un sens tout différent et absolument négatif qu'Henri De Man emploiera, parcimonieusement, plus tard, le mot de catastrophe dans *Au delà du nationalisme* en 1946 et dans *Vermassung und Kulturverfall* en 1951. ⁴⁹

Pour ma part, j'incline à utiliser ce terme dans son sens géologique où il désigne d'immenses événements du passé de la Terre, d'origine astronomique ou tectonique, qui diffèrent par leur intensité sinon par leur nature des événements historiques et qui expliquent la configuration actuelle du globe et la disparition de nombreuses espèces végétales et animales.

Toujours en géologie, le terme de catastrophisme est employé depuis le XIXe siècle pour désigner les tenants de l'explication de la configuration actuelle de la Terre par l'intervention de catastrophes dans un passé lointain, en opposition avec les théories uniformitaristes qui expliquent ladite configuration par des processus qui s'exercent encore actuellement, mais sont étalés sur des [395] âges géologiques considérablement plus longs que ceux envisagés jusqu'au XIXe siècle.

Le célèbre paléontologiste Georges Cuvier (1769-1832) fut le dernier représentant intégralement catastrophiste du passé de la Terre : protestant, il voyait dans le Déluge biblique la dernière des grandes catastrophes ayant marqué le passé de la Terre. Le catastrophisme géologique a été supplanté par la doctrine uniformitariste du géologue britannique Charles Lyell (1797-1875) qui publia, entre 1830 et 1833, les différents tomes de ses *Principes de géologie* sous-titrés *Une tentative d'expliquer les changements de la surface de la terre par des causes opérant actuellement*, thè-

⁴⁸ Henri De Man, *Au delà du marxisme* (éd. or. 1926) Le Seuil, 1974, p. 342. [Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

⁴⁹ Henri De Man, *L'ère des masses et le déclin de la civilisation*, Traduit de l'allemand par M. Delmas, Editions de la Toison d'or, Bruxelles, Paris, 1954. Cf aussi Ivo Rens, "Pacifisme et internationalisme dans la dernière partie de l'œuvre d'Henri De Man", in *Sur l'œuvre d'Henri de Man*, Rapports présentés au Colloque international organisé par la Faculté de droit de l'Université de Genève, les 18, 19, et 20 juin 1973, numéro spécial de la *Revue européenne des sciences sociales*, Droz, Genève, 1974.

se déjà largement exposée par le géologue écossais James Hutton (1726-1797) dans sa *Théorie de la Terre* en 1788. ⁵⁰

De nos jours, l'uniformitarisme domine sans conteste les sciences de la Terre, mais l'idée de catastrophe n'en a pas pour autant été totalement éliminée puisque on la retrouve dans la notion des grandes extinctions du passé géologique. ⁵¹

La science écologique a repris l'idée et le terme même de catastrophe comme l'atteste l'ouvrage de François Ramade intitulé *Les catastrophes écologiques*, McGraw-Hill, Paris, 1987, dont les principaux chapitres sont consacrés à l'explosion démographique, à la déforestation, [396] à la désertification, aux pollutions globales et à la menace nucléaire.

J'ouvre ici une parenthèse au sujet de la science écologique. Cette discipline interdisciplinaire est née au XIXe siècle et s'est institutionnalisée dans les universités et les sociétés savantes au début du XXe siècle. Je n'ai pas l'intention d'en retracer l'histoire que relatent fort bien, en langue française, Jean-Paul Déléage, *Histoire de l'écologie, une science de l'homme et une science de la nature*, La découverte, Paris, 1991, et Pascal Acot, *Histoire de l'écologie*, PUF, 1994. Etant consacrée aux relations des organismes vivants avec leur environnement, elle est tout naturellement amenée à étudier les dégâts que notre civilisation industrielle impose à la nature ainsi que les catastrophes qui menacent cette dernière, et donc l'habitabilité de notre Terre. La quasi-simultanéité de l'essor de la société industrielle et de la science écologique n'est nullement fortuite pas plus que n'est fortuite la transposition de cette dernière dans l'ordre politique, après la deuxième Guerre mondiale, Hiroshima et Nagasaki. D'ailleurs, souvent, des biologistes, écologues de profession, ont joué un rôle important à l'origine de l'écologie politique, tels Rachel Carson, biologiste marine, auteur de *Silent Spring*, (*Le printemps silencieux*), en 1962, Barry Commoner, biologiste également, auteur de *Science and Survival* en 1966 (*Quelle Terre laisserons-nous à nos enfants*, 1969), ou en France Philippe Lebreton, également biologiste, mais aussi ingénieur thermodynamicien, auteur de *L'énergie, c'est vous...*, en 1975.

[397]

⁵⁰ Cf. Dennis R. Dean, *James Hutton and the History of Geology*, Cornwell University Press, USA, 1992.

⁵¹ Roland Trompette, *op. cit.*, p.246. Cf aussi Richard Leakey and Roger Lewin, *The Sixth Extinction*, Weidenfeld and Nicolson, London, 1996.

Pour en revenir au catastrophisme qui a fort mauvaise presse - il est de bon ton chez les journalistes et les politiques "de ne pas verser dans le catastrophisme" - je lui ai consacré, avec Jacques Grinevald, une étude en 1975 dans laquelle nous le définissons comme "toute conjecture d'une ou de plusieurs radicales discontinuités à venir dans l'évolution de l'espèce humaine confinant ou aboutissant à la disparition de cette dernière".⁵² Il ne s'agit donc nullement d'une aspiration à la catastrophe mais au contraire d'une dénonciation de développements jugés catastrophiques car conduisant l'humanité à des catastrophes.

Parmi ces dernières, il y a, bien sûr, la menace d'un holocauste nucléaire dont le risque grandit avec le progrès croissant du nombre d'Etats dotés d'armes nucléaires, nonobstant le Traité de non-prolifération de 1968, sans même parler des instances terroristes qui pourraient s'en doter.

Mais il y en a bien d'autres qui, pour être encore plus sournoises, menacent l'espèce humaine comme en témoigne la liste des chapitres susmentionnés de l'ouvrage de François Ramade. S'ajoute en outre la catastrophe approchée que constituerait l'effondrement, à mes yeux probable, de la civilisation industrielle suite à la déplétion pétrolière qu'annonce depuis quelques années l'ASPO (*Association for the study of the peak oil*). [398] Comme la déplétion du gaz suivra de peu celle du pétrole, comme aucune autre source d'énergie n'est susceptible de les remplacer (hormis temporairement le charbon, lui-même promis à la déplétion, sans compter ses autres nuisances), et comme l'électronucléaire en particulier n'est nullement en mesure de le faire, l'avenir de notre civilisation me paraît singulièrement compromis.⁵³ En réalité, l'économiste roumano-américain dissident, Nicholas Georgescu-Roegen, m'a persuadé depuis longtemps que, loin de pouvoir poursuivre leur croissance, cet avatar du progrès, nos sociétés sont condamnées, pour de solides raisons tant épistémologiques qu'ontologiques, à la décroissance que je tiens pour incompatible avec notre système

⁵² Ivo Rens et Jacques Grinevald, "Réflexions sur le catastrophisme actuel", in *Pour une histoire qualitative, Etudes offertes à Sven Stelling-Michaud*, Presses universitaires romandes, Genève 1975, p. 283 à 321.

⁵³ Ivo Rens, "La fin du pétrole bon marché ? Effondrement ou décroissance de la civilisation industrielle", Vincent Chetail éd., *Conflits, sécurité et coopération. Liber Amicorum Victor-Yves Ghebali*, Bruylant, Bruxelles, 2007, pp. 447-458. Cf aussi Cochet, Yves, *Pétrole Apocalypse*, Fayard, Paris, 2005.

économique. En accélérant considérablement l'entropie du système Terre, les sociétés industrielles ont opté pour une existence excitante, mais brève. ⁵⁴

Il me semble que François Meyer, que j'ai présenté en tant que théoricien de l'évolution et du progrès transposés à l'échelle de la Biosphère, est aussi l'auteur [399] d'une saisissante théorisation de la catastrophe qui nous attend. Tenant, en 1974, pour absurde la continuation de l'explosion démographique au-delà de quelques décennies et pour hautement improbable la poursuite de l'explosion technologique, il pense que le Vivant et l'humanité se trouvent à la veille d'une véritable mutation, d'un événement sans précédent, peut-être même d'un avènement, qui constituerait une manière de relais de l'histoire et de l'évolution du Vivant. Considérant cet aboutissement comme certain, à quelques décennies près, et estimant que le calcul du temps à partir d'époques reculées, plus ou moins incertaines et en perpétuelles réévaluations, est intellectuellement insatisfaisant, il propose d'inverser le comput du temps et d'adopter une manière de compte à rebours s'originant dans la toute prochaine fin de l'histoire, pratiquement datée. ⁵⁵ C'est là une position totalement catastrophiste.

Pour conclure ces quelques remarques sur les idées de progrès et de catastrophe, je ferai référence à quelques philosophes qui en ont traité. Hans Jonas, tout d'abord, qui dans *Das Prinzip Verantwortung* (1979) écrit : "La menace contenue dans l'idéal baconien (c'est-à-dire de Francis Bacon) de la domination sur la nature par la technique tient donc à la taille de son succès... L'explosion démographique, envisagée comme un problème de métabolisme planétaire, arrache l'initiative à la recherche du niveau de vie et contraindra une humanité qui [400] s'appauvrit à faire pour sa simple survie ce qu'elle pouvait faire ou négliger en vue du bonheur : un pillage toujours plus effronté de la planète jusqu'au moment où celle-ci prononcera son

⁵⁴ Jacques Grinevald et Ivo Rens, éd., Nicholas Georgescu-Roegen, *La décroissance. Entropie. Ecologie. Economie*, 3ème édition, Editions Ellébore-Sang de la terre, Paris, 2006, p. 149. (Ed. or. *Demain la décroissance, Entropie. Ecologie. Economie*, Pierre-Marcel Favre, Lausanne, 1979.)

⁵⁵ François Meyer, *La surchauffe de la croissance, Essai sur la dynamique de l'évolution*, Collection Ecologie, Fayard, Paris, 1974, p. xx et suivantes.

verdict et se dérobera à la surexploitation. Combien de morts et de génocides accompagneront une telle situation du « sauve qui peut ! » cela défie l'imagination." ⁵⁶

Dans son petit livre *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Jean-Pierre Dupuy fait sienne l'heuristique de la peur préconisée par Jonas et, au terme d'une analyse qui passe par les vertigineuses constructions mentales qui ont conduit à la dissuasion nucléaire du temps de la guerre froide, connues sous le sigle de MAD (acronyme de l'anglais *Mutual Assured Destruction*), il parvient à la conclusion suivante : "Le catastrophisme éclairé consiste à penser la continuation de l'expérience humaine comme résultant de la négation d'une autodestruction - une autodestruction qui serait comme inscrite dans son avenir figé en destin." ⁵⁷

En tant que discours sur l'avenir, le catastrophisme est, bien sûr, assujéti au principe d'incertitude, observe Bertrand de Jouvenel, inspiré ici par Heisenberg. ⁵⁸ Et Jouvenel de proposer une distinction éclairante [401] entre futur dominant et futur dominable, le futur dominable pouvant ne pas l'être pour un citoyen mais l'être pour une autorité supérieure, par exemple l'Etat.

Le problème que me paraît poser l'avenir de la civilisation industrielle est celui de l'érosion avancée du futur dominable du fait que, dans nos sociétés, les décisions ne sont plus guère entre les mains des citoyens, ni même des Etats, mais qu'elles sont de plus en plus accaparées par ces puissances extra-politiques que sont les corporations multinationales et l'ensemble des acteurs économiques dont la dynamique de croissance illimitée est de plus en plus étrangère, non seulement aux motivations humaines, mais aussi et surtout aux lois qui régissent la Biosphère.

Dans la mesure où l'avenir est régi par cette dynamique, les auteurs que j'ai cités au sujet du catastrophisme m'incitent à penser que la civilisation industrielle fonce vers un effondrement inéluctable et vraisemblablement proche.

Fin du texte

⁵⁶ Hans Jonas, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, traduction de l'allemand par Jean Greish, Les Editions du Cerf, 3e édition, 1993, p. 192,3.

⁵⁷ Jean-Paul Dupuy, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Edition du Seuil, Paris, 2002, p. 216.

⁵⁸ Bertrand de Jouvenel, *L'art de la conjecture, Futuribles*, Editions du Rocher, 1964, p. 63 et ss.